BUHR A
a39015 01808006 2b

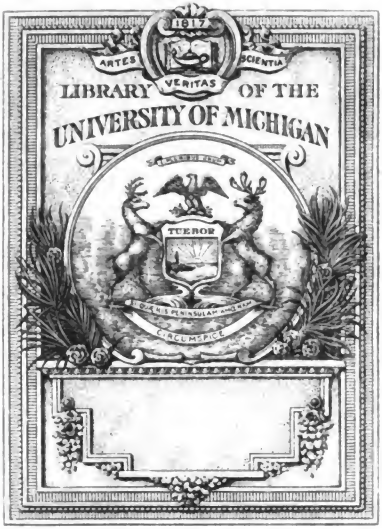

BEQUEST OF
ABBY L. SARGENT

Digitized by Google

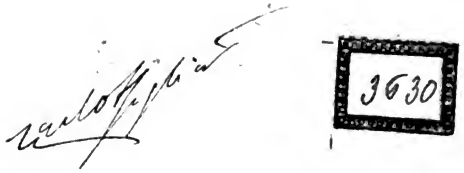

Digitized by Google

Digitized by Google

W. de Jongh

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DE LA RÉVOLUTION

DE FRANCE.

Digitized by Google

Fantin des Odoards, Antoine Etienne Nicolas.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
DE LA RÉVOLUTION
DE FRANCE,

Depuis la première Assemblée des Notables, jusqu'à la paix de 1801 ;

PAR ANT. FANTIN-DÉSODOARDS,
Citoyen français.

QUATRIÈME ÉDITION

Seule conforme au manuscrit original.

Homo rationis particeps consequentia cernit, causas rerum videt, earumque progressus. Similitudines comparat, rebus præsentibus adjungit atque annectit futuras. Cic. de offi. Lib. I.

TOME SIXIEME.

DE L'IMPRIMERIE DES C.ens MAME, PÈRE ET FILS, A ANGERS.

A PARIS,

CHEZ { BELIN, Imprimeur Libraire, rue St. Jacques, n.° 22.
CALIXTE VOLLAND, Libraire, Quai des Augustins, n.° 25.

AN IX. — 1801.

Digitized by Google

DC
148
.F22
1801

v. 6

Digitized by Google

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DE LA RÉVOLUTION

DE FRANCE.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Influences des opérations conventionnelles sur l'opinion publique, avant et après le neuf thermidor.

Environné d'images funèbres, lorsque la faulx de la mort, planant sur tous les individus recommandables par leurs vertus, leurs talens ou leur fortune, menaçait la France de retomber dans la barbarie, le dénûment et l'ignorance du dixième siècle, j'écrivais l'histoire de la révolution, sans prévoir quelles en seraient les suites heureuses ou funestes. 1795, An III.

Digitized by Google

1795. Témoin du courage, de l'énergie, de l'héroïque dévoûment avec lesquels la jeunesse française, se précipitant sur les frontières, en Flandre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, chassait devant elle les armées des puissances coalisées, qui s'étaient flattées d'envahir nos provinces, et d'en disperser les lambeaux sanglans et déchirés, je remerciais le ciel d'avoir placé ma naissance dans un siècle où je goûtais le noble orgueil de vivre et de mourir libre. Mais, lorsque les cris déchirans de la misère et du désespoir frappaient mes oreilles, qu'une désolation générale, peinte sur tous les visages, pénétrait jusqu'à mon réduit solitaire; lorsque des tigres qui déchiraient la France, pour se vautrer dans la fange des boucheries humaines, détruisaient les monumens des arts, obscurcissaient les principes religieux, et brisaient le faisceau de la sociabilité, je désespérais de la fortune. La valeur fonde les républiques, mais c'est la vertu qui les maintient. Le crime conduit à l'ignominie, l'ignominie à la bassesse, la bassesse à l'insouciance, l'insouciance au despotisme.

J'ai vu disparaître les bourreaux de ma patrie, enveloppés dans les filets qu'ils avaient tendus eux-mêmes. J'ai vu l'aurore d'un jour serein succéder à une longue, à une effroyable nuit de tempête, et toutes

Digitized by Google

les ames s'ouvrir à l'espoir du bonheur. France, tu dois devenir le séjour heureux et brillant de la liberté et de la gloire ! et lorsque, dans toutes les parties du monde, les cent voix de la renommée suffisent à peine pour célébrer les exploits de tes généreux guerriers, quel génie malfaisant pourrait arrêter ton vol audacieux vers tes hautes destinées ? An III.

Depuis dix ans que la France voulut une constitution libre, on dirait que des siècles entiers se sont écoulés sous nos yeux. Les vains hochets de la vanité furent brisés par la massue de l'opinion publique et par la force des circonstances. Leurs fragmens dispersés pourraient-ils encore se réunir comme les têtes de l'hydre coupées par Hercule, et préparer, au sein de la France, une source empoisonnée de discordes et de crimes ? Le passé s'éloigne de nous ; il fut flétri par les erreurs de tous les partis ; la prudence et la raison nous ordonnent également de l'oublier. Quel Français, en s'élançant dans l'avenir, ne contemple pas avec enthousiasme la grandeur de l'héritage qu'il laisse à sa postérité ?

J'ai tracé la peinture des excès de tout genre qui ont accompagné notre révolution ; peut-être étaient-ils inséparables d'un mouvement aussi colossal. Lorsqu'*Octave*,

Digitized by Google

Antoine et *Lépide*, formèrent le triumvirat
1795. qui devait changer le gouvernement de Rome, ils convinrent mutuellement de distribuer à leurs soldats, à la fin de la guerre, pour récompenser leurs services militaires, le territoire de dix-huit villes d'Italie, enlevé pour jamais à leurs anciens possesseurs. *Haec mea sunt, veteres migrate coloni* !

Auprès de cet immense bouleversement, ceux qui se sont opérés auprès de nous, peuvent à peine être apperçus. D'ailleurs ces droits, ces prééminences que la noblesse française s'attribuait avec tant de hauteur, elle prétendait les tenir d'une ancienne révolution.

Si on en croit les panégyristes de cette nombreuse classe de dominateurs, leurs ancêtres, sortis des forêts de la Germanie au cinquième siècle, avaient conquis les Gaules; la distinction de noble et de roturier était le résultat de la victoire. Ce qu'une révolution avait élevé, une autre révolution l'a détruit. Les conquérans ont été conquis à leur tour; la force a brisé les chaînes que la force avait forgées; et les suites de cet événement, considéré avec les yeux de la philosophie, sont moins une expoliation que le rétablissement d'un équilibre sollicité par la nature.

Au milieu des forfaits commis par les

Digitized by Google

désorganisateurs, la république s'affermissait par une marche audacieuse et foudroyante. Les ennemis de la révolution, que la France contenait dans son sein, comprimés par la terreur, gardaient le silence, bornant leurs efforts à se faire oublier. Un seul esprit dirigeait le corps législatif, les administrations, les armées, c'était l'esprit du cardinal de Richelieu. *Oderint dum metuant.* Cette unité de vue et d'exécution opérait des prodiges qui étonnaient l'Europe. Un régime austère avait éloigné des armées ces orateurs de trétaux, qui faisaient le désespoir des Lafayette, des Dumourier, des Custine, des Biron. Les idées militaires prenaient, dans les légions, la place des questions politiques, dont les bizarres discussions y entretenaient précédemment un germe perpétuel d'insurrection. AN III.

Saint-Just établit, en 1793, dans l'armée du Rhin, une discipline que les commissaires de la convention introduisirent bientôt dans les autres armées. Le code de ce député aurait peut-être paru trop sévère au grand Frédéric. Les soldats français obéissaient, sans murmurer, à des lois inexorables; effet qui ne saurait être expliqué que par le concours des idées de patrie et de liberté qui fortifie le commandement, et de celles d'égalité qui tempèrent l'obéissance.

Digitized by Google

1795. La présence des commissaires conventionnels, dans les armées, contribuait encore à maintenir l'unité d'action nécessaire à tout gouvernement, mais sur-tout au sein de la guerre la plus active et la plus meurtrière. Elle réduisait les généraux à la simple exécution des plans tracés dans le comité de la guerre. Toute la puissance morale qui leur aurait donné une grande influence, était dans les mains des commissaires conventionnels. Ces généraux, passant d'une armée à une autre, sous le plus léger prétexte, ne communiquaient à aucune un esprit particulier. Il ne restait que ce sentiment national qui attachait fortement les soldats à la défense de leur patrie. Ainsi la convention évitait les dangers sous lesquels succomba le sénat romain après le meurtre de Cesar.

Tous les portraits qu'on nous a faits de la convention nationale, portent l'évidente empreinte des passions de ceux qui tenaient les pinceaux ; mais il est certain qu'elle fut composée des hommes qui convenaient le mieux pour faire réussir une révolution. Quand la renommée publiait les triomphes inouis des armées françaises, que devait penser l'univers d'un gouvernement qui semblait avoir enchaîné la victoire à son char ? Des hommes aussi violens qu'énergiques, méprisant les douces et humaines conceptions de la philo-

Digitized by Google

sophie, et frappés profondément de la perversité du cœur humain, se persuadaient que leurs concitoyens étaient incapables de faire au bien public le sacrifice non-seulement d'une partie de leur fortune, mais des distinctions de l'orgueil, des illusions de la vanité; en conséquence, pour établir et consolider un nouvel ordre de choses, ils voulaient proscrire ou frapper impitoyablement tout ce qui tenait à l'ancien. Ils eussent immolé une grande partie de la population française, si ce sacrifice eût été jugé nécessaire pour affermir la liberté. Les mesures les plus sanguinaires ne les effrayaient pas; mais, sans eux, eût-on vu les germes d'un gouvernement républicain se développer sur le sol de la France? Leur nom est lié à la plus vaste entreprise; le tems seul déterminera leur place dans la postérité. An III.

A peine la réaction thermidorienne, renversant les échafauds dressés de toutes parts par les jacobins, permettait aux sentimens particuliers de s'épancher avec liberté, que, dans toutes les provinces, les ennemis du nouvel ordre de choses, oubliant les dangers auxquels ils venaient d'échapper, et la glissante position dans laquelle ils se trouvaient encore, s'agitaient pour renverser le gouvernement républicain.

On signalait avec amertume toutes les erreurs, on rappelait tous les souvenirs hai-

Digitized by Google

neux, on décourageait en même tems les sol-
1795. dats dans les armées, et les citoyens dans l'intérieur; on excitait sourdement une guerre civile ou des troubles religieux. Les monstres qui avaient transformé la France en un vaste cimetière, et les vils intrigans qui, sous le masque du patriotisme, n'avaient encensé que les idoles de l'avarice ou de l'ambition, devaient exciter une juste horreur; mais, sous prétexte de leur punition, réservée à la loi seule, des hommes artificieux confondaient, avec une astuce infernale, le féroce anarchiste qui mit en cendres son pays pour satisfaire ses passions, avec le républicain rigide qui préférait la liberté à toutes les convenances particulières.

On abusait de la liberté de la presse, pour répandre les jugemens les plus disparates sur les hommes qui s'étaient montrés sur la scène. Il résultait de cette tactique machiavéliste, que l'homme, étranger à toutes les factions, restait en suspens pour ne pas se compromettre. Les anarchistes, pour éloigner d'eux la punition qu'ils méritaient, appercevant un assez grand nombre de royalistes dans les classes supérieures de la société, affectaient d'attribuer cette opinion à tous les hommes qui tenaient quelque fortune de leurs ancêtres, ou dont l'éducation avait été soignée.

Les royalistes confondaient les républicains

Digitized by Google

avec les anarchistes ; les jacobins confondaient les honnêtes gens avec les fauteurs de la royauté. D'un côté, on dénonçait les procédures faites contre des buveurs de sang, comme les entreprises des chouans pour opprimer les patriotes énergiques ; de l'autre, on ne voyait dans les vrais patriotes, dans les vrais républicains, dans les vrais amis de leur pays, que des anarchistes et des buveurs de sang ; cette confusion renversait toutes les idées. An III.

Parmi les journaux dont la France était inondée, plusieurs prenaient à tâche d'accréditer une incertitude extrêmement préjudiciable au retour de la paix intérieure.

J'en éprouvais moi-même l'influence, lorsque mon histoire de la révolution fut imprimée pour la première fois, vers le tems des événemens de vendémiaire. Les uns me traitèrent de chouan, et les autres de jacobin. Je devais m'attendre à ce sort, puisqu'ayant parlé sans partialité des uns et des autres, et ne m'étant jamais montré le panégyriste d'aucun parti, le simple, le naïf relevé des erreurs et des crimes dont, de tous les côtés, on s'était rendu coupable, devait paraître une satyre amère au milieu de la fermentation des esprits, et de la détonation de toutes les têtes.

Les arrêts prononcés par les journalistes trompèrent le gouvernement lui-même, dont

Digitized by Google

1795. les membres, livrés aux épines des affaires publiques, et ayant peu de tems à donner aux affaires particulières, trouvaient plus aisé de juger un philosophe sur une satyre, que de lire le livre qui en était l'objet. Les jacobins, que j'avais démasqués, répétèrent si souvent que mon livre était mauvais et surtout dangereux, qu'ils vinrent à bout de nuire, sinon à l'ouvrage, du moins à l'auteur. Il en résulta que mon frère Florimond-Fantin Désodoards ayant été nommé député au conseil des cinq cents, aux élections de l'an six, par le corps électoral des Hautes-Alpes, dans lequel aucune scission ne s'était manifestée, le directoire le prenant pour moi, le plaça parmi les individus que, par un message, il signala comme anarchistes, et qui furent expulsés du corps législatif par la loi du 22 floréal an six.

Je ne fais cette observation, par aucun motif qui soit personnel à ma famille. La dignité de représentant du peuple ne se demande ni ne se refuse. Mon frère, qui s'était rendu à Paris, retourna labourer ses champs. Je veux seulement montrer, par un exemple, combien, dans les révolutions, l'opinion est flottante. Mon frère fut puni pour un crime à lui étranger, et dont assurément je ne suis pas coupable moi-même.

La tenacité avec laquelle les passions irri-

Digitized by Google

tées confondaient perpétuellement le vice et la vertu, le crime et l'innocence, la cruauté et la rigueur, avait influé sur la conduite de la convention, composée d'élémens hétérogènes, et dans laquelle plusieurs ardens républicains avaient à venger leurs querelles personnelles. An III.

On négligeait de punir des coupables, dans la crainte que des hommes présentés injustement comme tels, ne fussent enveloppés dans leur ruine. Cet embarras fut regardé comme un déni de justice par des infortunés que le seul espoir de la vengeance attachait à la vie. De là ces réactions du Midi, au milieu desquelles toute idée de justice fut souvent méconnue, et qui appela de nouveau la pitié des ames sensibles sur le sort d'une foule de victimes innocentes.

Des agitateurs cherchaient à jeter dans les armées l'anxiété la plus funeste, pour y faire germer le désordre et la désorganisation. Les mêmes hommes que les soldats s'étaient accoutumé à regarder comme les plus inébranlables colonnes de la république, leur étaient successivement présentés comme les ennemis de l'état. Alors, la série des notions révolutionnaires se confondait dans leurs têtes. Le découragement se fût emparé d'eux, si la confiance dans les officiers qui les conduisaient, et l'amour brûlant de la patrie, n'a-

Digitized by Google

vaient enflammé leurs ames ; et les élevant
1795. au-dessus des intrigues de l'intérieur, ne leur avaient laissé un unique desir, celui de forcer les ennemis extérieurs à une paix glorieuse pour la république et pour eux-mêmes.

CHAPITRE II.

Longue disette en France, et sur-tout à Paris.

J'AI parlé, en différens endroits de cet ouvrage, de la disette qui se faisait sentir dans une partie des provinces de France, depuis les premières années de la révolution, et des causes qui s'étaient réunies pour produire un fléau dont la violence, pesant surtout sur la population de Paris, favorisa merveilleusement les manœuvres de ceux qui voulaient transférer dans cette capitale la première assemblée nationale. Les subsistances devinrent moins rares durant l'année 1792 ; mais bientôt l'immense consommation d'une armée de douze cent mille hommes, les ravages des fertiles départemens de l'ouest par la guerre de la Vendée, et l'émission inconsidérée d'une masse incalculable d'assignats, et les manœuvres de la démagogique

Digitized by Google

puissance qui soulevait Paris, augmentèrent la pénurie. An III.

La municipalité fit placarder, presque à la porte de chaque maison un arrêté trop mémorable, qui proposait un carême patriotique, afin, disait-on, que l'espèce des bœufs et des moutons eût le tems de se renouveler. Chaque bouche fut réduite à une livre de viande par décade, tandis qu'on ne recevait que quelques onces de pain par jour. Dans le même tems, les mêmes magistrats sollicitaient la convention de fixer un maximum du prix des comestibles dans toute l'étendue de la république ; de prononcer la destruction des marchés publics, la suppression de tous intermédiaires entre le cultivateur et le consommateur, et le recensement général de chaque récolte après la moisson. La convention décréta ce maximum, et l'étendit à toutes les marchandises.

L'effet de cette mesure, sur les denrées, fut que les agriculteurs qui vendaient leur bled en assignats décrédités, ne retirant pas les frais de leur exploitation, n'ensemencèrent plus autant de terre que les années précédentes : le bled devint réellement rare. Les détachemens de l'armée révolutionnaire, semblables à des loups affamés, parcouraient les campagnes, se précipitaient sur les métairies, armés de fourches et de bayon-

Digitized by Google

nettes, dévoraient le beurre, les œufs, les
1795. volailles, les moutons ; déliaient les bœufs dans les étables, en présence des propriétaires, et vendaient leurs larcins à d'infâmes spéculateurs. Quelquefois ils mettaient le feu aux granges, après avoir vendu aux accapareurs une partie des bleds qu'elles contenaient. Ils rejetaient, ensuite, sur les manœuvres secrètes des royalistes, cet atroce résultat de leur insatiable avarice.

Ce fut alors que se formèrent, dans toutes les sections de Paris, de longues files de femmes et de filles qui passaient la nuit à la porte des corps-de-gardes, et bravant l'inclémence de l'air, attendaient patiemment, chacune leur tour, pour conquérir, au péril de leur vie, trois œufs et un quarteron de beurre distribués à neuf heures du matin. Ces rassemblemens furent, depuis, appelés *queues*, par les Parisiens, accoutumés à chercher du ridicule dans les choses les plus tristes. Ils durèrent plus de deux ans, et s'étendirent à tous les objets d'une consommation journalière.

Vous rencontriez ces queues à toutes les portes des bouchers et des boulangers ; dès deux heures du matin, des milliers d'individus des deux sexes, éveillés par la faim, se pressaient, s'agitaient : la crainte de revenir les mains vides assombrissait tous les

Digitized by Google

visages. La ruse devenait une qualité commune à tous : les derniers de la file savaient se faufiler aux premiers rangs. Les femmes, poussées par le plus impérieux des besoins, luttaient avec les hommes ; leur caractère s'aigrit par la résistance du plus fort ; toutes devinrent plus irrascibles, toutes contractant l'habitude de jurer : on ne distinguait plus leurs voix enrouées de celles des charretiers. Aux débats scandaleux succédaient des instans de silence : on entendait alors les cris des enfans à la mamelle, et ceux d'autres enfans plus âgés, qui demandaient à leurs mères un morceau de pain qu'elles ne pouvaient leur procurer. La force armée des sections, sous les ordres des comités révolutionnaires, augmentaient le désordre : on voyait des gendarmes courir au galop dans des rues étroites ; ils multipliaient les accidens, sous prétexte de les prévenir, et favorisaient par une astucieuse tactique le plus honteux trafic. Ils forçaient les expectans de se ranger deux à deux à la file ; mais tandis qu'ils attendaient leur tour, en grelottant de froid, et maudissant les exécrables inventeurs de la famine, des porte-faix, formant de leurs larges épaules un rempart impénétrable devant les boutiques, enlevaient des quartiers de bœuf destinés aux privilégiés ; et quand le partage du lion

An III.

Digitized by Google

était fait, la plupart des femmes, rangées
1795. deux à deux, n'avaient pas avancé d'un pas, et se retiraient sans nourriture.

On se jetait sur du poisson qui se vendait à l'enchère aux marchandes ambulantes. Ce poisson était corrompu ; la disparition du beurre en avait suspendu le débit ; la famine lui rendant de la valeur, cette nourriture causa de grandes maladies.

Les paysans circulaient dans les rues avec des paniers de volailles : la rigueur avec laquelle on enlevait les grains dans les campagnes, ne permettait plus de les élever. Cette abondance factice d'une denrée qui ne fut jamais le partage des pauvres, dura peu ; elle fit place uniquement aux herbages et aux légumes secs amoncelés dans des magasins militaires. On regardait comme un événement heureux la découverte d'un litron de lentilles, que plus d'un ménage se vit réduit à manger sans aucun assaisonnement.

Chacun vendait ses meubles pour se procurer de la farine, des haricots, du riz, du beurre ou quelques œufs ; les maisons des fermiers furent transformées en magasins de tapissiers. Une mesure de farine à la main, un paysan enlevait tout ce qui lui était présenté : les bagues, les croix d'or, les timbales

Digitized by Google

timbales d'argent et tous les bijoux des habitans des faubourgs. Sa femme achetait les nipes des bourgeoises, elle mangeait sur des assiettes d'argent. Les meubles de damas, les tables d'acajou, les glaces resplendissantes se rencontraient à côté des chevaux, des charrues, du fumier. Un paysan et une paysanne allaient se placer au balcon des spectacles, et là, se pavanant avec un gros rire, ils méditaient de faire venir toute la comédie dans leur grange. An III.

D'autres queues se formaient pour l'huile, le savon, la chandelle, le bois, le charbon. La municipalité de Paris, pour achever d'égarer un peuple crédule, avait placardé une affiche, dans laquelle tout marchand, boulanger, boucher et épicier, qui renoncerait à son commerce, serait réputé suspect et incarcéré. Tout disparut alors; le fromage, la chandelle, le savon, les fruits secs, le poivre, le sucre, le café étaient entassés dans les caves, les greniers, les maisons à louer. Les boutiques, fermant à la nuit tombante, ne se rouvraient que fort tard le lendemain. C'était à qui ne vendrait pas; les individus se défiaient les uns des autres en faisant des échanges. Les commissaires des comités révolutionnaires, enrichis par des confiscations arbitraires, faisaient transporter, en cachette, leurs marchandises dans les maisons

des particuliers, auxquels on ne les livrait
1795. qu'avec de l'argent.

Les privations des choses de première nécessité furent endurées patiemment par les habitans de Paris ; non-seulement ils ne se soulevèrent point, ils étouffaient jusqu'à leurs murmures ; ils respectèrent les magasins dans lesquels le comité de salut public de la convention avait amoncelé les denrées et les marchandises. La terreur, l'effroyable terreur avait opéré cette apathie universelle que la postérité aura de la peine à concevoir.

Après le 9 thermidor, la loi du maximum fut rapportée, mais ses effets désastreux devaient subsister long-tems. La famine ne disparut que lorsque les assignats tombèrent absolument, en ventose l'an 4.

Dans cet intervalle, la convention nationale termina ses séances ; ses dernières opérations furent environnées d'un dédale presque inextricable. Les pétitionnaires des subsistances, qui n'avaient pas élevé leur voix révolutionnaire jusqu'au neuf thermidor, assiégeaient journellement la barre, et y débitaient les maximes les plus extravagantes ; c'est que les montagnards les envoyaient pour exciter des mouvemens populaires. Je parlerai bientôt de trois insurrections qui, dans l'espace de quelques mois, se manifestèrent dans Paris, et dont le but paraissait contradic-

Digitized by Google

toire. Le royalisme voulut les tourner à son avantage ; mais il est constant qu'elles furent dirigées principalement par les mêmes hommes. Dans la première, ils voulaient sauver la vie à des membres des anciens comités du gouvernement, dont ils avaient partagé les crimes et dont ils craignaient de partager la punition. Dans la seconde, ils voulaient retablir la constitution anarchique de 1793. L'objet de la troisième était de conserver le sceptre du pouvoir. An III.

J'avais terminé mon récit aux événemens de vendémiaire, dans la première édition de mon Histoire de la Révolution ; je me proposais de laisser à d'autres observateurs le soin de l'achever ; je n'ignorais cependant ni les rapports étroits qui subsistaient entre les dernières opérations conventionnelles et la marche des affaires depuis l'établissement du régime constitutionnel, ni la gravité des convenances, qui semblaient devoir les renfermer dans le même cadre ; mais j'étais arrêté par des considérations importantes.

D'un côté, malgré tous les moyens que je mettais en œuvre pour découvrir la vérité des faits qu'il ne m'était pas possible d'apprécier par mes yeux, je recevais des relations si diverses des causes et des circonstances du mouvement général qui agitait plusieurs départemens du Midi, que je craignais de

1795. porter de faux jugemens dans un ensemble d'événemens dépendans les uns des autres, et dont les ramifications, aussi immenses que compliquées, couvraient la France entière. De l'autre, il répugnait à mes principes de parler éternellement du sang français versé par la main des Français. Je craignais qu'un monument, que je voulus élever à la gloire de la France, n'imprimât sur le nom français une tache d'infamie.

Au lieu de réveiller des haines, d'agiter des factions par des peintures funestes, par des tableaux alarmans, j'aurais voulu effacer, des pages de l'histoire, la triste monotonie du malheur et du crime ; tarir cet océan de sang, anéantir cette masse de sottises, d'infamies, de calamités, de forfaits que je n'ai présentés, qu'en frémissant, sous les yeux de mes lecteurs. Le tems, qui guérit les blessures les plus envenimées, me paraissait l'unique médecin auquel était réservée la guérison des plaies de ma patrie. Ce furent les motifs de mon silence.

Je n'appris qu'avec surprise qu'on l'attribuait à de vaines considérations de prudence ou même de pusillanimité. Parvenu aux bornes de ma carrière, que pourrais-je redouter des hommes ? J'emporterai dans la tombe l'estime des gens de bien ; et si la méchanceté ou l'ineptie s'attachait à ma mémoire, mon

Digitized by Google

Histoire de la Révolution restera pour les confondre; il est probable que je serai vengé par les races futures. An III.

J'ai donc continué mon ouvrage par la seule raison que je l'avais commencé ; je le continuerai jusqu'au rétablissement de la paix en France. Si les cœurs sensibles et généreux tremblent de s'arrêter sur des tableaux si souvent répétés de meurtres et de brigandages, leurs regards fatigués se reposeront sur d'autres images, lorsqu'ils verront briller cette ardeur militaire qui fut toujours l'apanage de notre nation. Pour ce qui me concerne, en particulier, les tyrans peuvent disposer de *mon corps* ; mais mon cœur est à la *république* et ma plume à la vérité.

CHAPITRE III.

Suite de la révolution de Pologne.

On a suivi précédemment les efforts qu'avaient faits les Polonais, depuis la diète de 1788, pour consolider chez eux un gouvernement régulier sur les ruines du code absurde qu'ils tenaient de la cour de Pétersbourg, et qu'on osait décorer du titre de constitution républicaine. Les magnats, gardiens de ce dépôt anarchique, abaissaient la noblesse,

Digitized by Google

écrasaient les villes, et traitaient les habi-
1795. tans des campagnes comme un vil troupeau. Le pouvoir législatif détruit, le pouvoir exécutif paralysé, les grands devenaient insensiblement de véritables souverains dans leurs terres. De là les intrigues qu'ils employaient pour arrêter le cours d'une nouvelle révolution qui les privait d'une partie des avantages qu'ils devaient à la czarine Catherine II.

Dès l'année 1792, trois armées russes s'étaient cantonnées au cœur de la Pologne. Bientôt furent affichés, dans les rues de Varsovie, deux manifestes des cours de Berlin et de Pétersbourg; le premier daté du 27 janvier, et le second du 9 avril 1793. Les deux puissances annonçaient que, pour prémunir leurs états contre les principes du jacobinisme qui dominait en France, et qui commençaient à se répandre en Pologne, elles allaient s'assurer des provinces qui les avoisinaient. En conséquence, les Russes s'approprièrent l'Ukraine, la Podolie, la Volhynie presque toute entière, et la plus grande partie du duché de Courlande, tandis que le roi de Prusse occupait la grande Pologne, à laquelle il donnait le nom de Prusse méridionale.

Une partie des magnats polonais, parmi lesquels on distinguait les deux frères Kas-

Digitized by Google

Sakakowski, l'hetman Braniki, et le comte Félix Potoki, qui se flattait peut-être de monter sur le trône de Pologne, ratifièrent cette usurpation scandaleuse, qui réduisait la Pologne au tiers de son territoire et de sa population. Le reste même pouvait être regardé comme dépendant de la Russie, puisque les troupes russes n'en sortaient pas, et que le ministre de Pétersbourg à Varsovie dirigeait arbitrairement les opérations du gouvernement. An III.

Les Russes, répandus dans les provinces, exerçaient un brigandage dont l'histoire offre peu d'exemples. Varsovie ne fut pas exempte de leurs excès. Le général russe Igielstrom, et le ministre russe Sievens, se réunissaient, non-seulement pour tolérer les exactions que se permettaient les soldats, mais pour appesantir, sur les habitans des villes et des campagnes, le joug de la plus insupportable tyrannie. Les défenseurs de la Pologne avaient été contraints de se disperser; leurs héritages étaient confisqués, leurs familles réduites à la servitude. L'inquisition la plus rigoureuse était exercée au nom du gouvernement de Russie; et sous prétexte de rechercher les insurgés, il n'était aucun Polonais qui pût se flatter de n'être pas enlevé pendant la nuit, et conduit en Sibérie. Les Polonais, poussés au désespoir

Digitized by Google

1795. par l'excès de l'oppression, prirent la résolution de délivrer leur patrie des malheurs qui les opprimaient. Quelques-uns d'eux se rassemblèrent, et envoyèrent proposer à Kosciusco de venir se mettre à leur tête.

Thadée Kosciusco avait fait quelque séjour à Paris, durant les premières années de la révolution. Il put y puiser les élémens de la constitution qu'il se proposait de donner à sa patrie. Ses premiers essais, dont j'ai parlé dans le septième livre de cette histoire, n'ayant pas été couronnés du succès, ce guerrier s'était retiré à Leipsic avec Hugues Kolontay, Pierre Zajonczek, et Ignace Potoki, cousin de Félix Potoki, dont la femme était alors favorite de Catherine II. Ces quatre Polonais n'avaient pas balancé à se rendre aux desirs de leurs compatriotes, mais ils sentaient que, pour donner à la nouvelle insurrection la force dont elle avait besoin pour renverser les obstacles, il fallait perfectionner la constitution de 1790 et de 1791, et investir les habitans des campagnes de tous les droits politiques, réservés jusqu'alors aux nobles et aux habitans des villes.

Kosciusco et Zajonczek se hâtèrent de se présenter sur les frontières de Pologne. Le dernier pénétra dans Varsovie; il eut des conférences avec les principaux conjurés qui résidaient dans cette capitale, et sur-tout

Digitized by Google

avec les officiers de la garnison polonaise, qui détestaient la hauteur insultante des Russes. Tout était disposé pour commencer l'insurrection, lorsque les généraux russes, auxquels la présence de Kosciusco sur les frontières donnait de l'ombrage, prirent des mesures qui forcèrent les conjurés à différer leur expédition. An III.

Pour tromper la surveillance des généraux russes, Kosciusco passa en Italie; Zajonczek à Dresde, où Ignace Potoki et Kolontay avaient fixé provisoirement leur résidence. Mais tout-à-coup Zajonczek reparut dans Varsovie. Le roi lui-même le dénonça au général russe *Igielstrom*, qui, n'osant pas le faire arrêter dans la crainte d'exciter un soulévement général contre la garnison russe, lui ordonna de quitter sur-le-champ le territoire polonais.

Le projet d'insurrection commençait à transpirer. Zajonczek, convaincu qu'il fallait agir sur-le-champ, ou renoncer à toute entreprise, embrassa le premier parti. Kosciusco, rappelé d'Italie, se trouvait, vers les premiers jours de 1794, dans Cracovie, où les Polonais avaient rassemblé environ douze cents cavaliers et trois mille fantassins. Kosciusco fut proclamé général de cette petite armée, et, le 24 mars, fut publié l'acte d'insurrection conçu en ces termes :

Digitized by Google

1795.

CHAPITRE IV.

Kosciusco déclaré chef des insurgés. Acte d'insurrection.

« Nous tous, comme frères, comme concitoyens, joignons ensemble nos forces, et persuadés que l'heureux succès de notre entreprise dépend de la plus parfaite union, nous renonçons à toutes les distinctions qui, jusqu'à présent, ont séparé les habitans de la même terre et les enfans de la même patrie. Nous promettons réciproquement de n'épargner aucun des sacrifices que l'amour sacré de la liberté peut commander à des hommes que le désespoir conduit à la conquérir. »

En conséquence de ce préambule, les dénominations de seigneurs, de comtes, de princes, étaient supprimées. Il fut convenu que toutes les charges civiles, militaires et ecclésiastiques, seraient données à la capacité reconnue, sans égard à la naissance, ni à la différence de religion, à l'égard des emplois militaires ou civils. On renvoyait, au moment de la paix, la formation des assemblées de canton qui devaient élire les représentans à une diète chargée de donner une nouvelle constitution à la Pologne.

Digitized by Google

A peine l'acte d'insurrection était publié, que des milliers de villageois, armés de faulx, de piques ou de tridens, se rangeaient sous les drapeaux de Kosciusco. Ce général ne craignit pas d'attaquer un corps de sept mille Russes, qui furent défaits après une vigoureuse résistance. An III.

En apprenant à Varsovie le premier succès de Kosciusco, le général russe avait jeté dans les prisons tous les individus des deux sexes dont il suspectait les sentimens politiques; mais cette mesure eut une issue à laquelle il ne s'attendait pas. Une insurrection générale éclata dans cette capitale, le 18 avril; deux *mille Russes sont massacrés*; leur général, assiégé dans la maison, propose de capituler, et, profitant du délai qui lui était accordé pour rédiger ses propositions, il sort furtivement de la ville, et se réfugie dans une armée prussienne campée à peu de distance des remparts.

La ville de Wilna, capitale de la Lithuanie, suivit l'exemple de Varsovie. Le colonel Jazinski, chef des insurgés, s'y conduisit avec tant d'habileté, que les Russes, dont la garnison était composée, furent faits prisonniers, sans qu'il y eut une goutte de sang répandu. Les habitans des cantons de Chelm et de Lublin arboraient en même tems l'étendard de l'indépendance. Ils furent imités par

Digitized by Google

1795. trois régimens polonais répandus dans les environs, et que les Russes retenaient à leur solde.

Dans les premiers momens de l'insurrection, plusieurs des principaux partisans de la cour de Pétersbourg devinrent les victimes de leurs opinions. L'hetman Kassakouski, l'évêque son frère, Zabiello, Ozarowski et Anckwies, jugés par des commissions militaires, furent pendus; le premier à Wilna, les autres à Varsovie.

L'impulsion donnée prenait rapidement une si grande force, que le roi Stanislas Poniatowski crut devoir se déclarer lui-même chef de l'insurrection. Les habitans de la grande Pologne, invités par une proclamation du comité insurrectionnel, auquel était donné le titre de conseil suprême national, rompant le serment qu'ils avaient été forcés de prêter au roi de Prusse, se joignaient au reste de la nation, qui mit sur pied une armée de trois cent mille combattans.

Des magasins assez considérables, formés par la cour de Berlin, furent enlevés ou brûlés; ce qui fut peut-être une des plus fortes raisons qui déterminèrent le roi de Prusse à faire sa paix séparée avec la France.

La nature de cette histoire ne me permet pas d'entrer dans les détails de cette guerre étrangère à la révolution française. J'obser-

Digitized by Google

verai seulement que la cour de Vienne, qui n'avait pris aucune part au second démembrement de la Pologne, en 1793, ayant réuni ses armées à celles des deux cours de Berlin et de Pétersbourg, les Polonais devaient succomber, non-seulement parce qu'ils étaient très-mal armés, mais par la disposition naturelle des choses. An III.

Les nobles de Pologne, profitant de la faute qu'avaient fait les nobles de France, n'avaient pas émigré. Ils paraissaient même favoriser la révolution, tandis que, par une conduite astucieuse, ils paralysaient toutes les mesures décisives, détournaient tous les plans avantageux, refroidissaient la confiance que les populaires avaient d'abord montrée dans les forces nationales, et les éloignaient de ces sentimens de prudence, sans lesquels tous les moyens de résistance n'aboutissent qu'à une ruine totale.

Le roi Stanislas-Auguste Poniatowski et ses émissaires augmentaient encore la mauvaise volonté des grands, en les prévenant, en secret, que le but de Kosciusco et de son conseil était de les réduire à la merci de ceux dont, jusqu'alors, ils avaient été les maîtres.

Digitized by Google

1795.

CHAPITRE V.

Kosciusco est fait prisonnier. Troisième partage de la Pologne.

Cependant Catherine II, non contente d'augmenter ses troupes en Pologne, y avait envoyé ses meilleurs généraux. A leur tête, était le comte de Suwarow, célèbre par sa campagne en Italie, en 1799.

Après plusieurs batailles, dans l'une desquelles le roi de Prusse Frédéric-Guillaume combattit à la tête de ses troupes, Kosciusco, qui voulait empêcher la jonction des généraux Suwarow et Fersen, fut attaqué par ce dernier, le quatorze octobre 1794, à Mawjowice. Ses talens, sa valeur et son désespoir lui furent inutiles dans cette occasion. Son armée, écrasée par le nombre des ennemis qu'elle combattait, périt dans l'action, ou rendit les armes. Kosciusco lui-même, couvert de blessures, tomba sans connaissance sur le champ de bataille, et fut fait prisonnier.

Les Polonais qui échappèrent au sabre et à la bayonnette des vainqueurs, allèrent s'enfermer dans Prag, faubourg de Varsovie, à la droite de la Vistule, et furent vivement poursuivis par les Russes. Prag fut pris d'as-

Digitized by Google

saut, après la plus extrême résistance. Le général comte de Suwarow, pour se venger des pertes qu'il avait essuyées pendant l'attaque de la place, mit le feu au faubourg, après avoir exterminé, non-seulement les insurgés pris les armes à la main, mais tous les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe, qui n'eurent pas le tems de prendre la fuite. Suwarow, couvert du sang de ces infortunés, entre en triomphe dans Varsovie. Quelques corps d'insurgés, répandus dans les provinces, ne tardèrent pas à poser les armes. Les Polonais furent contraints de se soumettre, et dès-lors ils cessèrent de former une nation. An III.

Cette vaste région fut partagée entre les cours de Berlin, de Vienne et de Pétersbourg. La czarine Catherine II joignit aux provinces polonaises qu'elle avait envahies en 1793, le duché de Lithuanie, le reste de la Courlande, de la Volhynie, de la Samogitie, et la principauté de Helm : ce qui formait les deux tiers de la Pologne, renfermant vingt mille lieues carrées et six millions d'habitans. Le roi de Prusse réunit à la grande Pologne, une partie du palatinat de Cracovie, de Sendomir et de Mazovie, avec la ville de Varsovie et quelques districts de la Podlaquie, et les cantons de Lithuanie renfermés entre la Prusse orientale et la rivière de Niemen.

Digitized by Google

1795. Son lot entier comprenait le quart de la Pologne, cinq mille cinq cents lieues carrées. La portion de l'empereur était moins considérable. Elle ne consistait qu'en deux mille cinq cents lieues carrées, contenant une partie des palatinats de Cracovie, de Mazovie, de Sendomir, de Podlaquie, et tout le palatinat de Lublin.

Les courtisans de Catherine II partagèrent entre eux les biens des Polonais qui furent jugés auteurs ou complices de l'insurrection. Le roi Stanislas-Auguste Poniatowski fut relégué à Grodno, et réduit à vivre obscurément d'une pension que lui payait la czarine, tandis que le comte Repnin, nommé vice-roi des provinces réunies à la Russie, étalait dans Wilna le faste d'un souverain.

Zajonczer et Kolontay furent arrêtés sur le territoire autrichien, et enfermés, à Pétersbourg, dans les mêmes prisons avec Kosciusco, Ignace Potoki, et plusieurs autres chefs des insurgés. Parmi ces infortunés, était le jeune poéte Niemecwick, distingué autant par sa bravoure, que par ses talens littéraires, ami de Kosciusco, et fait prisonnier à côté de lui. Le sang versé pour son pays, n'était pas le seul tort que Catherine reprochât à Niemecwick. Il avait composé contr'elle des vers pleins de franchise et d'énergie. Cette princesse le fit d'abord enfermer dans la forteresse de

Digitized by Google

de Pétersbourg, et ensuite transférer à Schalsselbourg, où on lui fit éprouver les traitemens les plus barbares. AN III.

Malgré la sévérité avec laquelle les chefs de l'insurrection polonaise étaient gardés à Pétersbourg, quelques-uns d'eux parvinrent à rompre leurs fers. Kosciusco passa en Angleterre ; il est à Paris au moment où j'écris.

CHAPITRE VI.

Pacification de la Vendée. Les décrets contre Lyon sont rapportés.

La révolution française, agitée par les plus affreuses convulsions, prenait depuis le neuf thermidor une marche plus rassurante. Non-seulement ses succès extérieurs étonnaient l'Europe, mais les changemens les plus heureux s'annonçaient à l'intérieur. La convention avait envoyé deux de ses membres, Anguis et Serres, à Marseille, pour mettre un terme aux longs malheurs de cette ville. La liberté était rendue à la presse. Plusieurs décrets annonçaient les innovations les plus avantageuses dans les principales branches de l'administration. L'abrogation de la loi désastreuse du maximum, en ravivant le commerce, aurait ramené l'abondance des denrées et des

Digitized by Google

1795. marchandises, et mis leur valeur mercantile à la portée des consommateurs, si la trop grande quantité d'assignats, jetés dans la circulation, n'avait opéré le discrédit de ce signe d'échange. Le supplice de Carrier, qui eut lieu le 26 frimaire, promettait, aux nombreuses victimes du terrorisme, la justice qu'elles avaient lieu d'attendre.

Cet espoir contribuait avec tant d'efficacité à calmer l'effervescense générale, que la tranquillité commençait à renaître dans les départemens où la guerre civile avait éclaté. Les feux même qui, depuis plusieurs années, dévoraient la Vendée, s'éteignaient depuis qu'à des généraux inspirés par le malfaisant génie du crime, on avait substitué des guerriers qui joignaient les sentimens de l'humanité à ceux de la gloire des armes. Ces guerriers étaient Canclaux et Hoche.

Le député Lequinio avait publié un mémoire dans lequel, après avoir développé les causes de la guerre de la Vendée, il présentait les moyens de la faire cesser. Ce mémoire avait fait le plus grand effet dans un tems où la manifestation des forfaits inouis commis par les désorganisateurs, dans toutes les parties de la république, excitaient l'indignation la plus profonde. Un décret du 4 frimaire prononça une amnistie en faveur des Vendéens et des chouans qui poseraient

les armes pour reprendre paisiblement leurs occupations rurales, et se soumettre aux lois de la république. An III.

Canclaux et Hoche étaient parvenus à inspirer quelque confiance à des hommes simples, poussés aux plus horribles extrémités, autant par les infâmes procédés des troupes républicaines, que par les suggestions perfides de ceux qui leur avaient mis les armes à la main. Bientôt on se rapprocha; des conférences pacifiques s'ouvrirent entre les chefs des insurgés et les commissaires de la convention, envoyés dans les provinces de l'ouest.

La déclaration suivante avait été remise aux commissaires de la convention nationale.

« Les causes qui ont donné naissance à la guerre de la vendée, et forcé les habitans des pays situés au nord de la Loire, de s'armer pour échapper à la destruction dont ils étaient menacés par l'abus du plus tyrannique des gouvernemens; les efforts tentés pour soustraire la France à une domination aussi odieuse; la punition des chefs qui avaient établi cette domination; l'amour enfin de tout vrai Français pour son pays, et le desir d'éteindre les discordes civiles qui en auraient accéléré la ruine, ont déterminé le conseil et les chefs de la Vendée à concourir à la pacification des départemens insurgés. »

» Nos vœux sont les mêmes que ceux de

la convention nationale. Nous desirons également ce qui peut rendre à notre patrie la paix et l'abondance, et tout ce qui tend à garantir la sureté et le bonheur de toutes les familles. Ces vœux ont été exprimés dans un écrit publié par nous, sous le titre de *paroles de paix*, et qui a été remis, au nom des chouans, aux représentans du peuple, le 12 février (24 pluviose). »

1795.

» En conséquence, en invitant tous les habitans de la France, qui chérissent la vertu, à un entier oubli du passé, nous déclarons solemnellement nous soumettre à la république française, une et indivisible, en reconnaître les lois, et nous prenons l'engagement de ne porter jamais les armes contre elle. »

» Afin que la paix soit complète, et qu'il ne reste aucun souvenir des malheurs passés, nous prions le représentant du peuple Bollet et ses collègues, d'indiquer pareillement un rendez-vous au général Stofflet. La connaissance que nous avons de ses sentimens, nous porte à être persuadés qu'il embrassera volontiers tous les moyens d'assurer la tranquillité du pays qui lui a donné sa confiance. Il serait même à desirer que les représentans qui ont concouru le plus efficacement à la pacification de la Vendée, et qui ont obtenu la confiance de ses habitans, voulussent bien se rendre dans

Digitized by Google

le lieu qui sera désigné ; leur présence ne peut que produire le plus heureux effet pour la pacification générale, objet des vœux de tous les Français. Fait et arrêté à la Mabilais, près Rennes, le premier floréal, l'an 3 de la république française. An III.

Signé Cormatin, Chantreaux, Solihac, Bois-Hardi, de la Raitrie, Burnet, Bellevue, Geslin, Gourlet, Guignard, Jarri, Lefebvre-de-Meaulne, Defils, l'Hermite, Lambert, Lantivy, de Nantois, Gaubert, de la Nourraye, Dufour.

D'après ces principes, des arrêtés pacificateurs furent signés par les commissaires de la convention nationale.

Cette pacification devait fermer une plaie aussi profonde qu'envenimée, qui menaçait de consumer la France entière. La contrée la plus fertile qui soit sur le globe, avait été souillée, pendant deux années entières, du sang de ses habitans, et des soldats, chargés par les jacobins d'y exterminer tous les êtres vivans. On ne pouvait rendre la vie à quatre cent mille individus sacrifiés dans ce vaste carnage, ordonné et perpétué par des monstres contre lesquels la nature entière demandait vengeance. Mais, enfin, cette étonnante désolation allait cesser, et les restes d'une florissante population, dispersés dans le fond des forêts et dans le creux des

Digitized by Google

1795. rochers, obtenaient la permission de rechercher, dans les débris des villages, les lieux où furent leurs habitations, et, dans les ronces, les bornes qui circonscrivaient leurs champs.

Les conditions sont contenues dans cinq arrêtés (1) des représentans Guermeur,

(1) *Premier arrêté.* Les représentans du peuple près les armées des côtes de Brest et de Cherbourg et dans les départemens de leurs arrondissemens, envoyés ou réunis pour l'extinction de la guerre des chouans;

Considérant que la clôture des temples, la destruction du culte et la persécution contre ses ministres ont été les principales causes du soulèvement des campagnes et de la guerre des chouans, et que toute inquiétude à ce sujet doit cesser au moment où la convention nationale, rendue à sa liberté, a rétabli les principes trop long-tems violés, et que les représentans en mission, chargés de concourir de tout leur pouvoir à seconder ses vues, prennent toutes les mesures propres à assurer l'exécution de ses lois;

Arrêtent : Les autorités civiles et les commandans de la force armée sont chargés d'assurer la plus prompte et la plus entière exécution du décret de la convention nationale, du trois ventôse, sur le libre exercice des cultes, et des arrêtés des représentans du peuple, des 24 nivôse et 29 pluviôse, déjà confirmés par la convention nationale, et des 6 et 23 germinal sur les mêmes objets. A la Mabilais, près Rennes, le premier floréal an troisième. Signé Guermeur, Jary, Grenot, Guesno, Bollet, Chaillon, Enbel, Lanjuinais, Ruelle, Defermont.

Digitized by Google

Jarry, Grenot, Bollet, Chaillon, Lanjuinais, de Fermond, Ruelle et Guesno, tous AN III.

Second arrêté. Les représentans du peuple près les armées de l'Ouest, des côtes de Brest et de Cherbourg, et dans les départemens de leurs arrondissemens, envoyés ou réunis pour l'extinction de la guerre des chouans;

Considérant que la réunion des chouans à la république, en restituant à l'agriculture et à l'industrie des bras qui leur sont précieux, laisse sans moyen pour subsister des hommes qui n'ont aucun état ni profession, et qu'il est de leur devoir d'assurer l'existence à tous les Français, et de les rendre utiles à leurs concitoyens;

Arrêtent : Art. 1.er Les chouans qui n'ont aucune profession, ni état, seront reçus dans les armées de la république.

Art. 2. Ceux d'entre eux qui étaient naturels et habitans avant le mois de mars 1793 (v. s.) des départemens dans lesquels s'est manifestée l'insurrection, seront organisés en chasseurs à pied, et soldés par le trésor public.

Art. 3. Ces chasseurs n'excéderont pas le nombre de deux mille hommes; ils seront soumis aux autorités civiles et militaires.

Art. 4. Les représentans du peuple les organiseront en compagnies qui seront réparties et distribuées dans chaque département de leur formation, sans pouvoir être placées ailleurs.

Art. 5. Les chouans, dans le cas de la réquisition, resteront dans leurs départemens, pour rétablir l'agriculture, et faire revivre le commerce et l'industrie. A la Mabilais, le 10 floréal an 3. Signé Ruelle, Guermeur, Jary, Grenot, Guesno, Enbel, Lanjuinais, Bollet, Chaillon, Defermont.

Digitized by Google

1795. en date du 1.er floréal an 3, et confirmés par la convention nationale : le premier

Troisième arrêté. Les représentans du peuple près les armées de l'Ouest etc., arrêtent : Tous les bons signés par les chefs de chouans et autres, délégués par eux dans les départemens où l'insurrection a éclaté, seront remboursés jusqu'à la concurrence d'un million cinq cent mille livres.

2. Les mesures d'exécution seront prises pour s'assurer de la sincérité des bons qui seront présentés lors du remboursement. A la Mabilais, le premier prairial an trois. Signé Guermeur, Jary, Grenot, Guesno, Enbel, Chaillon, Ruelle, Bollet, Lanjuinais, Defermont.

Quatrième arrêté. Les représentans du peuple près les armées de l'Ouest, etc. arrêtent : 1. Les chouans qui se soumettront aux lois de la république française, une et indivisible, sont à l'abri de toutes recherches pour le passé.

2. Il sera accordé des secours et des indemnités aux habitans des départemens où l'insurrection a éclaté, dont les propriétés auraient été pillées, dévastées, pour les aider à exister, y rétablir l'agriculture, y faire fleurir l'industrie et le commerce.

3. Ces secours seront communs aux républicains et aux chouans réunis à la république.

4. Les baux des biens des républicains réfugiés des pays occupés par l'armée dite d'Anjou et haut Poitou, qui ont pu être affermés par les Vendéens insurgés, sont annullés. Les fruits et productions desdits biens, pour l'année courante, seront partagés moitié par moitié par les propriétaires ou ayant droit, et ceux qui auront ensemencé les terres. Lesdits baux, quant aux maisons, auront seulement cours jusqu'au prochain terme.

Digitized by Google

ordonne aux autorités constituées d'assurer une entière exécution du décret du corps An III.

Les prix de loyer seront payés aux propriétaires ou ayant droit.

5. Les réfugiés, propriétaires de fermes dans les départemens où l'insurrection a éclaté, seront indemnisés sur les fonds destinés aux secours pour lesdits départemens, du défaut de paiement des fermages courus depuis le mois de mars 1793, à toucher par les chefs des chouans ou sur leurs ordres, et de la perte de leurs bestiaux, pris pour le service des armées dites des chouans.

Fait à la Mabilais, etc.

Cinquième arrêté. Les représentans etc. arrêtent :

1. Les habitans insurgés, sous le nom de chouans, dans les départemens où l'insurrection a éclaté, rentrent de fait dans la propriété et possession de tous leurs biens, meubles et immeubles, par leur soumission aux lois de la république française.

2. Il sera donné main-levée du séquestre à ceux desdits habitans insurgés, rentrés dans le sein de la république, et qui sont néanmoins inscrits sur la liste des émigrés.

3. Il sera également donné aux enfans et héritiers des habitans insurgés, condamnés par des tribunaux sans déclaration de jury, main-levée du séquestre qui aurait pu être apposé sur les biens tant meubles qu'immeubles des condamnés. A la Mabilais, etc.

Acte d'accession de Stofflet à la pacification du 5 floréal. Nous, général en chef et officiers de l'armée catholique et royale de l'Anjou et du haut Poitou, déclarons qu'animés du desir de la paix, nous n'en avons retardé la conclusion jusqu'à ce jour, que pour consulter les vœux du peuple dont les intérêts nous

Digitized by Google

1795. législatif, du 3 ventose, sur le libre exercice des cultes religieux ; le second décide que les chouans qui n'ont aucune profession, seront reçus dans les armées de la république ; le troisième règle que les bons, signés par les chefs des chouans, seront acquittés, par le trésor public, jusqu'à la concurrence d'un million cinq cent mille livres ; le quatrième porte que les chouans

---

étaient confiés, et celui des chefs de l'armée catholique et royale de Bretagne. Aujourd'hui que ce vœu est prononcé, tant dans l'écrit en date du 13 février 1794, intitulé : *Paroles de paix*, que dans la déclaration du premier floréal, nous adhérons aux mesures prises par les représentans pour la pacification des départemens insurgés, en nous soumettant aux lois de la république une et indivisible, promettant de ne jamais porter les armes contre elle, et de remettre dans le plus bref délai notre artillerie.

Puisse cette démarche de notre part éteindre le flambeau des discordes civiles, et montrer aux nations étrangères que la France n'offre plus qu'un peuple de frères, comme nous desirons qu'elles ne forment bientôt avec la France qu'une société d'amis. Nous invitons les représentans du peuple qui ont concouru à la pacification, de se transporter à la convention nationale pour y exprimer la sincérité de nos vœux, et détruire les soupçons qu'éleveraient les malveillans sur la loyauté de nos intentions. Signé Stofflet, de Beauvais, Michelin, Ceris, Guichard, Lhuillier, Perère, Dupouet, Legeay, Fougeray, Dumesnil, Palierne, Chetou, Cady, Forestier-Thibault, Girault, Robert, etc.

Digitized by Google

qui se soumettront aux lois de la république, seront à l'abri de toute recherche pour leur conduite passée ; enfin, le quatrième assure aux chouans, restés sous l'obéissance de la république, la main-levée du séquestre qui pouvait avoir été mis sur leurs biens, comme inscrits sur la liste des émigrés. An III.

Quant à ces clauses secrètes dont on a tant parlé depuis, et parmi lesquelles on citait le rétablissement prochain du trône, c'étaient de pures chimères, inventées par les chefs des insurgés, lorsqu'égarés par les perfides insinuations des agens de la cour de Londres, qui leur promettaient toutes les forces britanniques et qui leur donnaient sans doute beaucoup d'argent, ils cherchaient dans un manifeste insidieux des raisons qui pussent engager un peuple crédule et trompé à reprendre les armes ; ces clauses secrètes sont suffisamment démenties par la déclaration que je viens de citer et dont j'ai dans les mains une copie authentique, tirée sur la minute déposée aux archives nationales.

J'ai observé plus haut que les habitans des départemens insurgés faisaient profession d'un attachement particulier à la religion catholique. Un décret, donné par la convention quelque tems auparavant, favorisa les négociations entamées ; la lassitude de la

Digitized by Google

guerre fit le reste. Les villages les plus mal-
1795. traités obtinrent des secours considérables; l'acte de soumission fut signée à la Jaulnaye, près de Nantes, le 5 floréal; pour les Vendéens, par Charette; et pour les Chouans, par Desalleux-Cormatin, célèbre par le procès qu'on lui fit dans la suite. Le corps, commandé par Stofflet, était le seul qui restait armé; il fit sa soumission quinze jours après, et il est probable que la paix n'eût pas été troublée dans la Vendée, si l'on eût mis plus de scrupule dans l'observation des articles de la pacification, ou plutôt si l'or de l'Angleterre n'eût séduit les chefs vendéens et chouans, qu'il eût été prudent d'éloigner du foyer de l'insurrection, en les employant, suivant leurs talens, dans les différentes parties de la république.

Dans le même tems, la convention nationale travaillait à recueillir les restes précieux de la dévastation de Lyon; déjà un décret avait rendu à cette ville célèbre le nom sous lequel elle fut connue dans toutes les parties du monde; déjà on avait rapporté la loi qui ordonnait l'élévation d'une colonne, monument des malheurs qu'elle avait éprouvés. Il fut décrété qu'aucun individu ne pourrait être recherché désormais pour les faits qui avaient occasionné le siège de Lyon. On vota des secours, dont la distribution, faite

Digitized by Google

avec fidélité et intelligence, pouvait ramener, dans les ateliers de cette cité, une partie des ouvriers dispersés en Suisse et à Genève. An III.

CHAPITRE VII.

Procès de Fouquier-Tinville. Le cadavre de Marat jeté hors du Panthéon.

L'INDIGNATION poursuivait dans toutes les provinces les désorganisateurs. La mémoire de Marat, dont les autels avaient remplacé depuis deux ans ceux du christianisme, était vouée à l'exécration générale, tandis que son cadavre, chassé enfin du Panthéon, allait pourrir aux Gémonies. Le tribunal révolutionnaire faisait enfin, avec beaucoup de lenteur, le procès de Fouquier-Tinville, accusateur public au tribunal de Robespierre, accusé à son tour de tous les genres de prévarications dont un juge inique peut combler la mesure. L'instruction publique contre cet accusé et contre la plupart des juges et des jurés révolutionnaires, avait mis au jour un acte de barbarie dont aucun tribunal n'avait été soupçonné jusqu'alors.

J'ai parlé précédemment de la prétendue conspiration dont, vers le tems du meurtre

Digitized by Google

de Danton, on avait accusé les prisonniers
1795. du Luxemborg, pour avoir une occasion de les immoler tous à-la-fois. Quarante-huit d'entr'eux furent exécutés à la requête de Fouquier, non-seulement sans avoir été entendus ni même cités au tribunal, mais, ce qu'on aura peine à croire, sans qu'il existât contre eux aucun acte quelconque qui les condamnât à la mort : assassinat horrible, qui forme un des tableaux les plus révoltans du règne affreux de Robespierre.

Non-seulement des témoins venaient de toute part pour dévoiler de nouveaux crimes imputés à Fouquier-Tinville ; mais cette procédure, atteignant successivement un grand nombre de complices, mettait à découvert l'infame machiavélisme avec lequel les jacobins, en moins de quatre mois, avaient fait périr à Paris seulement, sous la hache révolutionnaire, plus de trois mille individus des deux sexes. (1)

(1) Fouquier-Tinville fut exécuté le 18 floréal. Voici le précis de son jugement. Vu par le tribunal la déclaration du jury portant : 1.o Que Fouquier-Tinville est convaincu de manœuvres et complots tendant à favoriser les projets des ennemis du peuple, à provoquer la dissolution de la convention nationale, le renversement du régime républicain, et à exciter l'armement des citoyens les uns contre les autres, en faisant périr, sous la forme simulée d'un jugement, une foule inanom-

Digitized by Google

L'affreux régime de la terreur et de la mort sous lequel la France entière s'était laissée enchaîner, éprouvant alors une réaction complète, chacun sentait un secret dépit de la pussillanimité avec laquelle on avait enduré cette longue suite d'assassinats. L'exemple du passé devenait une leçon terrible ; la haine et la vengeance prenaient toutes les formes pour accabler le jacobinisme dont on craignait le retour. An III.

Les buveurs de sang humain étaient percés sur les théâtres de l'arme subtile du ridicule, tandis qu'on bannissait de toutes les sociétés particulières ces êtres féroces, signalés comme une peste publique. La commune d'Arras demandait le supplice de Lebon ; celle de Bédouin, celui de Maignet ; d'autres députés montagnards étaient dénon-

---

brable de Français de tout âge et de tout sexe, en imaginant à cet effet des projets de conspiration dans les diverses maisons d'arrêt de Paris, en dressant et faisant dresser, dans ces différentes maisons, des listes de proscriptions, et d'avoir agi avec mauvaise intention.

2.o Que Foucault, Scellier, Garnier-Delaunay, Leroi, dit Dix Août, Renaudin, Villate, Prieur, Gerard, Boyenval-Benoît, Lanne, Verney, Dupommier, Hermann sont convaincus d'être complices de ces manœuvres et de ces complots, et d'avoir agi avec de mauvaises intentions, les condamne à la peine de mort.

Digitized by Google

cés par d'autres corporations. La France
1795. entière réclamait à grands cris la cessation du gouvernement révolutionnaire et l'établissement d'un régime constitutionnel, qui protégeât efficacement les personnes et les propriétés.

CHAPITRE VIII.

Rapport de la commission des vingt-un, sur le procès de quelques membres des comités de gouvernement. Les députés mis hors de la loi après le deux juin l'an 2, sont rappelés dans le sein de la convention.

On se rappelle que Laurent Lecointre avait renouvelé sa dénonciation contre Billaut-Varennes, Barrère-Vieusac, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar et David, membres des anciens comités de salut public et de sureté générale; on se rappelle aussi que cette dénonciation avait été renvoyée à l'examen d'une commission; Saladin, rapporteur de cette commission, n'avait fait son rapport que le 12 ventose.

Après un tableau frappant de la situation critique dans laquelle se trouvait la France, lorsque, par les événemens du 9 thermidor, fut

fut brisé le sceptre sanglant de l'anarchie, l'orateur observait que, par faiblesse ou par insouciance, la convention ayant négligé de frapper une partie des grands coupables, on dut craindre la continuation de la tyrannie décemvirale ; de là les plaintes portées par un grand nombre de communes contre plusieurs membres des comités de l'ancien gouvernement. La convention, sentant la nécessité de punir les fauteurs et les complices d'un système qui avait opprimé en même tems le peuple entier et les représentans, chargea d'abord ses trois comités de gouvernement, d'examiner s'il y avait lieu de donner suite à ces dénonciations. Enfin, la commission des vingt-un fut formée. An III.

Saladin rendit compte des retards que ce rapport avait éprouvés par l'effet du grand nombre de pièces qu'il fallait analyser et communiquer aux prévenus. La commission, ajouta l'orateur, dont je crois devoir emprunter les expressions, s'est bornée à rechercher si les pièces produites présentent un caractère suffisant pour déterminer l'acte d'accusation ; elle s'est renfermée dans ces deux points principaux : tyrannie sur le peuple : oppression de la convention nationale.

« Elle s'est dit : il y a tyrannie, quand la terreur est le ressort du gouvernement ;

quand les lois vengeresses de l'innocence sont
1795. impunément violées ; quand les tribunaux obéissent à une autre impulsion qu'à celle de la loi ; et quand ceux qui ont acquis la confiance du peuple, s'en servent pour l'asservir. Cet état de choses, subversif de tout gouvernement, n'a existé que trop long-tems ; c'est à l'énergie de la convention de considérer le retour à l'ordre, en terrassant les restes de la faction tyrannique, et en effrayant, par un grand exemple, ceux qui voudraient ramener les jours affreux de la terreur.

» La commission a recherché si Billaut, Barrère, Collot et Vadier étaient complices de ces délits. »

» Mille bastilles répandues sur le sol de la république, trente-deux maisons d'arrêts établies à Paris, et la formation des armées révolutionnaires, attestent que l'arbitraire avait pris la place de la loi pour opprimer l'innocence. On a examiné des mandats d'arrêts ; ils sont signés, tantôt de tous les membres du comité de salut public ou de sureté générale, tantôt de deux d'entr'eux, tantôt d'un seul. L'existence d'un bureau central de police, commun aux deux comités, a fixé en même tems l'attention de la commission. Les prévenus assurent qu'ils n'ont pris aucune part à la formation de ce bureau

Digitized by Google

illégal, qui fut de l'invention de Robespierre seul ; mais l'assemblée aurait encore à examiner si les membres du gouvernement n'étaient pas tenus de dénoncer un établissement dont ils avaient au moins connaissance, et qui était si contraire à la liberté publique et à la liberté particulière. Peut-on croire sur parole, à ce sujet, ceux qui signaient complaisamment les actes arbitraires de ce bureau de police, celui qui, le 7 thermidor, vint à cette tribune prononcer un éloge pompeux de Robespierre ? » An III.

Le rapporteur cita plusieurs mandats d'arrêts lancés sans aucun motif particulier, et signés les uns de *Couthon*, Robespierre, *Billaut*, *Barrère*, *Collot*, Vadier ; les autres, de deux ou d'un seul de ces députés. Il parla de l'institution du tribunal sanguinaire du 22 prairial. Passant ensuite aux détails de la fameuse conspiration des prisons, il donna lecture d'un grand nombre de lettres originales, dont on n'avait encore aucune connaissance, et qui mettaient, dans le jour le plus affreux, les horreurs commises à cette époque.

Un arrêté, signé Billaut-Varennes, portait qu'il était nécessaire de purger à l'instant les prisons des immondices qu'elles renfermaient. Un autre contenait une liste d'individus et finissait par ces mots : *Les ci-*

Digitized by Google

1795. *dessus seront jugés dans les vingt-quatre heures.*

Vadier fit condamner à mort un citoyen de Pamiers, dont le crime était d'avoir refusé sa fille en mariage au fils de ce député. Joseph d'Ormin et plusieurs autres habitans de Pamiers furent envoyés, par ses ordres, au tribunal révolutionnaire de Paris; et de peur qu'ils n'échappassent à la mort, il écrivait à Fouquier-Tinville : Ce serait une calamité, si un seul des individus que je vous envoie, évitait l'échafaud. Ainsi, Vadier commandait à l'opinion même des juges, et provoquait expressément la mort de ceux qui lui déplaisaient.

Un arrêté, signé Barrère-Vieusac, exprime le dessein formé, par le comité de salut public, d'exterminer la moitié de la population française. Pour parvenir à ce but, on proposait de créer quatre tribunaux révolutionnaires, destinés à parcourir les départemens, accompagnés de guillotines ambulantes. Un arrêté du 21 floréal l'an 2, signé Robespierre, Couthon et Barrère, réalisait, pour les contrées méridionales, ce projet de destruction générale.

L'instruction donnée par le comité de salut public, à la commission populaire d'Orange, porte que les ennemis de la révolution sont tous ceux qui gênent la marche du gouver-

Digitized by Google

nement, et que les preuves contre eux résultent de toute espèce de renseignemens qu'un juge peut se procurer. Le président de cette commission, nommé Fauveti, écrivait au comité : *Çà ne va pas*, la commission n'a jugé que cent quatre-vingt-dix-sept individus en dix-huit jours. Il nous faudrait quelques patriotes aussi ardens que moi, pour accélérer les choses ; notre collègue Maigrelet ne vaut rien, il lui faut des preuves pour juger à mort ; si cela va toujours de même, nous ne ferons que de l'eau claire. An III.

Dans le même tems, Collot-d'Herbois se montrait, dans Lyon, le plus fougueux apôtre de la destruction. Quand les Lyonnais vinrent déposer, dans le sein de l'assemblée nationale, l'expression de leur douleur, la convention frémit au récit des horreurs dont cette ville avait été le théâtre. Collot-d'Herbois, loin de partager l'émotion générale, entreprit de justifier cette horrible calamité. Il comparait la vengeance du peuple à la foudre qui ne laisse que des cendres sur son passage. Ainsi, Néron desirait que le peuple romain n'eût qu'une tête pour l'abattre d'un seul coup.

Une dénonciation, en date du 18 frimaire an 2, présentée à la convention par une députation de la commune de Lyon, prouve que Collot-d'Herbois fit fusiller, en un seul

Digitized by Google

1795. jour, deux cents pères de famille, parmi lesquels il ne se trouvait que dix-huit individus qui eussent pris les armes pour la défense de la ville. Elle prouve encore que ceux de ces malheureux qui avaient échappé à la mitraille, furent achevés à coups de pelles et de pioches.

Dans une lettre adressée aux jacobins de Paris, Collot-d'Herbois, oubliant son caractère de député à la convention, disait : c'est de vous que je tiens ma mission; sans les vingt jacobins que vous m'avez envoyés, les choses iraient fort mal. J'ai été obligé de pallier les faits dans mon rapport à la convention, pour ne pas effaroucher les esprits timides; mais l'éloge de ma conduite, résulte des faits même. En vain l'aristocratie se recrie de ce que les contre-révolutionnaires ne sont pas morts d'un seul coup. Si les aristocrates triomphaient, les jacobins périraient-ils d'un seul coup ? et c'est de notre part un trait d'humanité.

Le comité de salut public approuvait les atrocités commises par Lebon, dans le département du Pas-de-Calais. Une lettre, signée Billaut-Varennes et Barrère-Vieusac, l'invite à marcher toujours dans la même ligne révolutionnaire, et l'autorise à puiser dans le trésor public, pour payer les frais de voyage de ceux qui étaient venus dénoncer les fédéralistes.

Digitized by Google

L'oppression des anciens comités de gouvernement s'étendait particulièrement sur l'assemblée nationale, dont les membres n'osaient émettre leur opinion sur les projets de décrets qu'on leur présentait. Les représentans étaient arrêtés sans que l'assemblée fût consultée ; le mandat d'arrêt contre Danton, Camille-Desmoulins, Lacroix et Phelippeaux, n'énonçait aucun motif ; il n'était pas même daté. Legendre voulait parler contre un acte aussi tyrannique, Robespierre lui ferma la bouche par ces mots : quiconque tremble en ce moment, est complice des accusés. Barrère appuya la réflexion de Robespierre, et les accusés furent envoyés au tribunal révolutionnaire sans avoir été entendus dans la convention. An III.

Saladin conclut que la commission des vingt-un estimait qu'il y avait lieu à prononcer un décret d'accusation contre Collot-d'Herbois, Barrère-Vieusac, Billaut-Varennes et Vadier.

Le décret d'accusation ne fut pas porté contre les prévenus ; on se contenta de prononcer contre eux le mandat d'arrêt. Vadier prit la fuite, les trois autres furent conduits en prison. Un grand nombre de montagnards étaient vivement inculpés dans cette affaire. Plusieurs départemens demandaient que le procès fût fait à Cambon, arrêté à Mont-

Digitized by Google

pellier, par ordre des représentans en mis-
1795. sion dans le Midi. L'état d'anxiété dans lequel se trouvaient les chefs de la faction désorganisatrice, occupés de leur sureté personnelle, ne leur permit pas de s'opposer au rappel, dans la convention, de tous les députés mis hors de la loi par les suites des événemens du 2 juin : ce rappel avait été prononcé par un décret du 18 ventose. Cette même circonstance avait aussi contribué à la pacification de la Vendée, que les montagnards n'avaient pas été en mesure d'empêcher.

CHAPITRE IX.

Les deux factions jacobines se réunissent au parti du ventre, pour opérer un mouvement populaire.

Dans ces circonstances, les jacobins du parti de Danton, qui siégeaient à l'assemblée, s'apperçurent, enfin, que la haine aveugle avec laquelle ils poursuivaient les fauteurs de Robespierre, fournissait au parti républicain l'occasion de détruire les montagnards, les uns après les autres, et même les uns par les autres. Les deux sectes,

Digitized by Google

sans s'accorder aucune confiance, résolurent de se réunir pour éviter leur ruine commune : c'était un accord entre deux ennemis qui combinaient leurs efforts contre un troisième dont ils avaient tout à craindre, sauf à se battre de nouveau entre eux, quand le péril serait passé. An III.

La rentrée, dans le corps législatif, de tous les députés mis hors de la loi, après le 2 juin an 1.er, donnait une si grande prépondérance aux républicains, que les désorganisateurs s'apperçurent bientôt que, malgré leur réunion, ils restaient en minorité dans l'assemblée : le péril était pressant. *Les montagnards* ne pouvaient se dissimuler que, si Barrère, Collot, Billaut et Vadier étaient mis en jugement, les développemens de la procédure ne manqueraient pas de conduire à côté d'eux, non-seulement tous leurs collègues du comité de salut public et de sureté générale, mais les agens principaux du jacobinisme, employés dans les départemens. Ils prévoyaient aisément que les communes de Lyon, de Bordeaux, de Marseille, de Toulon, d'Avignon, de Cambrai, de Dijon, se réuniraient pour demander le supplice de leurs lâches oppresseurs. Il était peu de montagnards qui n'apperçussent l'épée de Damoclès suspendue sur leur tête. Quel parti prendre pour sortir de

Digitized by Google

cette perplexité, et peut-être pour recouvrer
1795. l'empire ?

J'ai déjà parlé en plusieurs occasions du *parti du ventre*, que toutes les factions conventionnelles méprisaient également. Les jacobins, dans cette occasion, se déterminèrent d'autant plus aisément de s'en aider, que, ceux de ce parti n'ayant jamais déployé la moindre énergie, et ne paraissant occupés qu'à jouir du présent, des gens accoutumés à toutes les ressources de l'intrigue, avaient mille moyens de les écarter, et même de s'en défaire, lorsqu'ils n'auraient plus besoin d'eux. Les motifs de ce rapprochement se présentaient d'eux-mêmes.

Plusieurs fois, jusque dans la tribune, on avait attribué les crimes des comités de gouvernement à la convention entière, coupable au moins de les avoir autorisés par son silence. Bentabole venait même de renouveler cette observation au sujet du décret qui rappelait dans le sein du corps législatif les députés proscrits par les anarchistes. Il n'était pas difficile de faire entendre aux apathiques députés, qui n'avaient jamais donné le moindre signe d'improbation aux assassinats commis par les jacobins envers les républicains, que ceux-ci, vainqueurs à leur tour, après avoir terrassé la montagne, éteindraient leur vengeance sur

Digitized by Google

des êtres méprisables, à la punition desquels toute la France ne manquerait pas d'applaudir. An III.

Les montagnards, assurés de ces auxiliaires, temporisaient, gagnaient du tems; le procès des quatre prévenus traînait en longueur. On cherchait, sans pouvoir y réussir, à diminuer l'horreur qu'inspiraient leurs crimes. Les papiers publics retentissaient des plus horribles détails; et l'indignation générale commençait à s'attacher à ceux qui, par leur conduite vaccillante et trompeuse, s'accusaient indirectement d'avoir participé aux assassinats, et d'en avoir partagé les fruits.

Des cris de vengeance se faisaient entendre de toute part. La convention ne pouvait plus reculer le terme de cette grande affaire. Les montagnards sentirent que le seul moyen de sortir d'un pas si difficile, était de plonger l'état dans un désordre dont l'issue ne pouvait être plus funeste pour eux que le jugement des accusés. On résolut en même tems de sacrifier aux mânes des victimes du gouvernement décemviral, quelques scélérats subalternes, dont la mort pouvait appaiser les cris des familles qui demandaient justice.

La montagne espérait de renouveler les scènes du 31 mai et du 2 juin. Les tems

étaient changés. D'un côté, la multitude, si
1795. souvent et si amérement trompée par les montagnards, ne prêtait presque plus l'oreille à leurs vaines déclamations; de l'autre, les jacobins n'avaient aucun point de ralliement dans Paris. Non-seulement toutes les sociétés populaires dans lesquelles ils dominaient, étaient supprimées; mais, depuis le 9 thermidor, la convention n'avait pas renouvelé la municipalité de Paris, dont la puissance avait souvent balancé celle de la représentation nationale. Les fonctions municipales étaient confiées aux comités civils des quarante-huit sections de Paris; ces corps administratifs, peu nombreux, presque sans consistance, et n'ayant les uns avec les autres aucune relation politique, ne pouvaient devenir dangereux, quand même les jacobins auraient réussi à faire passer leurs fureurs anarchiques dans l'ame de quelques-uns des individus qui les composaient.

Mais si ces dispositions des choses rassuraient les républicains, d'autres incidens, amenés par le dérangement des saisons et par quelques effets de la révolution, leur inspiraient de justes craintes.

Le dernier hyver, un des plus rigoureux qu'on eût ressenti en Europe pendant le dix-huitième siècle, favorable à l'invasion

Digitized by Google

de la Hollande, avait été, sous tous les autres rapports, une véritable calamité ajoutée à la calamité de la guerre. La Seine, couverte d'une glace épaisse, ayant cessé pendant plus de deux mois de porter dans Paris les objets de première nécessité pour la consommation des habitans de cette grande ville, ce vide difficile à remplir dans les tems ordinaires, l'était bien davantage dans une circonstance où la surabondance des assignats faisait hausser journellement le prix de tous les objets de commerce. AN III.

Les habitans de Paris étaient réduits, par jour, à quatre onces d'un pain trop acheté par la perte d'une partie de leur journée qu'ils passaient en, attente, à la porte des boulangers. Le peuple, souffrant une disette extrême, commençait à murmurer. Les jacobins envenimaient cette disposition des esprits, en répétant que, sous le régime de Robespierre, désastreux pour les riches, le peuple avait du pain à un prix modéré.

On se gardait bien d'ajouter que la loi insensée du maximum, et la manière barbare dont on l'avait exécutée dans les campagnes, n'avaient offert une abondance passagère, qu'en préparant une famine assurée. La multitude n'étant pas en état de combiner ce rapprochement, les factieux traitaient hautement de faction thermidorienne les membres de

Digitized by Google

la convention, qui avaient renversé les bas-
1795. tilles et les échafauds, ouvrages du jacobinisme ; on assurait que le retour de la convention, de tous les députés qui avaient été exclus après le deux juin, était le principe des malheurs publics.

Des émissaires secrets répandaient des assignats à pleines mains dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Ce fut dans les cabarets que se trama l'insurrection qui devait sauver la vie à Billaut, à Collot, Vadier et Barrère.

CHAPITRE X.

Journée du douze germinal. Jugement de Barrère, Collot, Billaut et Vadier.

Le douze germinal, lorsqu'on discutait les dénonciations contre les quatre détenus, et que les montagnards, pour éviter qu'ils ne fussent décrétés d'accusation, rompaient la délibération en témoignant leurs inquiétudes sur les subsistances de la capitale, les habitans des faubourgs, hommes et femmes, s'étaient portés en masse à la convention ; aucune mesure répressive n'avait été prise contre ce rassemblement ; la salle conven-

Digitized by Google

tionnelle fut bientôt remplie d'individus armés de gros bâtons et de pistolets. An III.

Leur orateur était Vanek, qui commandait le bataillon de la cité le 31 mai et le 2 juin ; parvenu à la barre, il dit :

« Vous voyez devant vous les hommes du quatorze juillet, du dix août et du trente-un mai ; ils ont juré de vivre libres ou de mourir ; ils maintiendront la constitution de 1793 et la déclaration des droits : il est tems que la classe indigente ne soit plus victime de l'égoïsme des riches et de la cupidité des marchands. Mettez un terme à vos divisions, elles déchirent la patrie, et la patrie ne doit pas souffrir de vos haines. Faites-nous justice de l'armée de Fréron, de ces muscadins à bâton court. Les hommes qui, au quatorze juillet, ont détruit la bastille, ne pensaient pas que, par la suite, on en éleverait cent autres pour renfermer les patriotes. Depuis le neuf thermidor, vous avez mis la justice à l'ordre du jour ; ce mot est vide de sens : vous avez dit que cette journée ramenerait l'abondance, et nous mourons de faim. Où sont passés tous les grains qu'a produits la récolte abondante de l'année dernière? La cupidité est à son comble. On méprise les assignats, parce que vous avez rendu des décrets qui leur ont ôté la confiance. N'espérez pas ramener la tran-

Digitized by Google

quillité publique et l'abondance, sans pu-
1795. nir les traîtres. »

« Et toi, montagne sainte, qui as si vaillamment combattu pour la république! les hommes du 14 juillet, du 10 août et du 31 mai te réclament dans ce moment de crise; tu les trouveras toujours prêts à te soutenir, et à mourir, s'il le faut, pour la république. »

« Nous voulons la constitution de 1793; nous sommes las de passer les nuits à la porte des boulangers; il est tems que celui qui fait naître les subsistances, puisse subsister; que celui qui a opéré la révolution, ne soit pas écrasé par elle; nous vous demandons la liberté des pères de famille incarcérés depuis le neuf thermidor. Si l'ordre de choses qui existait avant cette époque est changé, ce n'est pas sur eux que doit tomber le blâme des faits précédens; il doit tomber sur vous-mêmes; la convention entière a eu tort. Si je vous parle énergiquement au nom de la section de la Cité, c'est qu'elle n'est pas accoutumée de vous faire perdre un tems précieux par des flagorneries dignes du cabinet de Versailles. »

Le tumulte augmentait; Tallien, André Dumont, Bourdon de l'Oise, voulaient parler; des huées vives, des menaces audacieuses, présageaient les événemens les plus sinistres

sinistres. Il est probable que la salle du corps législatif aurait été ensanglantée, si l'embarras même que causaient les insurgés, dont elle était absolument encombrée, n'avait arrêté les assassins indécis sur le choix des victimes, beaucoup plus qu'épouvantés de leur nombre. An III.

Cependant, la ville de Paris avait été déclarée en état de siège. Le général Pichegru qui s'y trouvait momentanément, investi du commandement général de la force armée, rétablissait au dehors, de concert avec Barras et quelques autres représentans, l'ordre menacé par d'impuissantes émeutes. Les cris des révoltés, dans le sein de la convention, furent en vain appuyés par quelques députés qui ne firent, par cette adhésion criminelle, qu'offrir à la loi de nouveaux traîtres à frapper. D'un côté, on parut capituler avec les insurgés, en se laissant arracher un décret qui, sans examen de pièces, sans audition de témoins, condamnait à la déportation seulement Vadier, Collot, Billaut et Barrère; mais, d'un autre côté, on fit arrêter Duhem, Charles Ruamps, Amar, Choudieu, Foussedoire, Montaut, Huguet, Léonard Bourdon, Granet, Moyse Bayle et Levasseur, que l'opinion poursuivait particulièrement.

La procédure contre les comités de gouvernement fut anéantie; et les députés qui

1795. se trouvaient étrangement compromis dans cette affaire, recouvrant leur tranquillité, firent peu d'attention au cri de fureur qui devait s'élever dans tous les départemens, à la nouvelle d'un décret dont la disposition, assurant l'existence des assassins les plus exécrables, ne laissait entrevoir aux opprimés par eux, d'autre justice que celle qu'ils se feraient eux-mêmes.

CHAPITRE XI.

La France fait la paix avec le roi de Prusse et le grand duc de Toscane.

Le péril passé, un objet non moins important occupait les ambitieux. Il fallait conserver son pouvoir. L'espérance était énivrante, le succès incertain. Tous les moyens parurent bons pour arriver au but desiré; les partisans du gouvernement révolutionnaire commençaient à s'en dégoûter, depuis qu'à leur tour ils en devenaient les victimes. Chacun convenait que l'amas informe de principes incohérens, publiés en 1793 par la Montagne, ne pouvait devenir pendant un mois seulement le code constitutionnel d'un grand empire. Cette constitution n'avait été faite que pour détruire le parti de la Gi-

Digitized by Google

ronde ; et Herault de Sechelles, qui en fit le rapport, n'avait jamais eu lui-même la folle idée de la faire exécuter. An III.

D'autres raisons détournaient encore les ambitieux de publier ce code. Ses lois toutes jacobites ne leur laissaient les moyens ni d'acquérir et de conserver des richesses, ni ceux d'habiter des palais et de s'approprier les plus riches domaines de la France. Eclairés sur leurs intérêts, ils jugeaient avec toute l'Europe, que cette constitution qu'ils avaient tant préconisée, ne pouvait que leur faciliter la pratique des crimes, sans leur donner les moyens d'en recueillir les fruits. Il fallait préparer sa chûte pour en établir une plus favorable aux gouvernans. Aux cris universels de constitution, poussés par les départemens et les sections de Paris, la convention répondit par la création d'une commission chargée d'en préparer les lois organiques ; c'était un moyen de temporisation indispensable. On se flattait que de nouveaux excès démontreraient la nécessité d'un code social plus répressif que celui dont les désorganisateurs demandaient l'exécution.

Des négociations pacifiques qui se mêlaient aux opérations guerrières, augmentaient le crédit de la convention. Depuis plusieurs mois, l'ambassadeur de France en Suisse, François Barthélemy, traitait de la paix avec le

Digitized by Google

baron de Goltz, ministre de Prusse, qui
1795. mourut pendant les négociations. Elles furent reprises par le baron d'Hardemberg, et, le 16 germinal, un traité de paix fut signé entre la France et la Prusse. Le principal article autorisait le gouvernement français à continuer d'occuper la partie des états du roi de Prusse, située à la gauche du Rhin ; l'arrangement définitif à cet égard était renvoyé jusqu'à la pacification générale entre la république française et l'empire germanique.

Dans le même tems, le grand-duc de Toscane avait envoyé à Paris le comte Carleti, pour conclure avec la France un acte de neutralité qui permît au gouvernement français de se procurer, dans le port de Livourne, des grains dont on manquait absolument à Marseille et à Toulon. Le baron de Staël-Hostein avait été reconnu en qualité d'ambassadeur de Suède, et le noble Albiquerini en qualité d'ambassadeur de Venise. On parlait d'une paix prochaine avec l'Espagne, et la monstrueuse coalition, qui s'était flattée de dévorer la France, commençait à se dissoudre.

Digitized by Google

An III.

CHAPITRE XII.

Décret du 22 germinal an 3.

PARMI les députés rappelés dans la convention par le décret du 18 ventose, plusieurs, qui, pour se soustraire aux poursuites des montagnards, avaient abandonné le sol de leur patrie, se trouvaient compris dans les lois générales portées contre les émigrés. Une justice rigoureuse exigeait une distinction en leur faveur. Ce fut le sujet de deux décrets rendus le 22 germinal; je dois les rappeler ici, parce que l'application de cette loi devint le prétexte de l'affreuse réaction du midi, dont je parlerai bientôt.

Premier décret. La convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de législation, décrète, 1.° Tous les décrets qui mettent des citoyens hors de la loi par suite ou à l'occasion des événemens du 31 mai, 1.er et 2 juin, sont rapportés.

2.° Tous jugemens rendus en conformité et exécution des décrets, arrêtés, actes, procédures et poursuites décernés ou dirigés contre lesdits citoyens, sont et demeurent annulés.

3.° Ceux d'entre lesdits citoyens qui se sont

Digitized by Google

1795. soustraits, par la fuite, à l'effet desdits décrets, mandats d'arrêts ou arrêtés, sont autorisés à rentrer dans leurs foyers.

4.° Tous les individus désignés aux articles précédens, sont réintégrés dans leurs droits politiques et dans leurs biens; en conséquence, tous scellés et séquestres, mis sur leurs biens, seront levés sur leur réquisition, en vertu du présent décret.

Second décret. La convention nationale, considérant que le décret du 27 mars 1793, qui, dans une disposition vague et nullement précisée, met hors de la loi tous les ennemis de la révolution, fut un des moyens que la tyrannie employa pour établir son empire par la terreur; que ce décret, s'il pouvait subsister, laisserait la plus vaste latitude à l'arbitraire le plus dangereux; qu'autant l'intention de la convention, de poursuivre les ennemis de la république, est inébranlable, autant elle doit mettre de soins à rassurer les bons citoyens, en ne laissant exister dans les lois aucune disposition qui puisse les compromettre;

Considérant que le décret du 23 ventose an 2, qui est la suite de celui du 27 mars, présente et les mêmes inconvéniens et la même injustice, décrète: 1.° Le décret du 27 mars 1793, qui met hors de la loi tous les ennemis de la révolution, et celui du

Digitized by Google

23 ventose an 2, qui ordonne de regarder et de punir comme leurs complices tous ceux qui les ont recelés, ou qui n'ont pas découvert le lieu de leur retraite, sont et demeurent rapportés, sans néanmoins déroger aux dispositions tant du code pénal, que des autres lois existantes, relativement à ceux qui seraient, d'après les formes légales, dûment convaincus de crimes contre la révolution et la liberté. An III.

2. Tous individus qui, par suite des lois ci-dessus rapportées, ont été poursuivis ou se sont soustraits aux poursuites exercées contre eux, ainsi que les héritiers ou ayant cause de ceux qui ont péri ou se seraient donné la mort pour échapper auxdites poursuites, sont réintégrés, en vertu du présent décret, dans leurs droits et dans leurs biens; toutes procédures et poursuites sont cassées et demeurent comme non avenues; tous jugemens et toutes confiscations, par suite d'iceux, sont et demeurent révoqués et de nul effet. En conséquence, tous scellés et séquestres seront levés, et tous les biens-meubles et immeubles rendus ou le prix d'iceux.

Ces décrets n'avaient pas été rendus sans les plus vives réclamations. On prétendait que, n'étant pas rédigés avec assez de précision, ils favoriseraient la rentrée, dans le sein

Digitized by Google

de la république, d'un très-grand nombre
1795. de ses plus mortels ennemis.

Il n'entre pas dans mon plan de rapporter la discussion qui eut lieu à ce sujet. Mais à peine les décrets du 22 germinal étaient rendus, que les émigrés quittaient de toute part leurs retraites pour se rendre en France. Les habitans de Fribourg et de Soleure, dans la vue de diminuer le nombre de ces étrangers dans leur pays, leur délivraient volontiers des passeports dans la forme qu'ils le demandaient. La Suisse était la principale porte par laquelle ils rentraient dans leur patrie; cependant il en venait un très-grand nombre d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, et même d'Angleterre. Les uns et les autres rapportaient en France le même esprit qui les en avait fait sortir. Ils publiaient que les philosophes et les gens de lettres, détrompés de leurs idées républicaines, par les fureurs du jacobinisme, se ralliaient à la cause de la royauté; que les nombreux amis qu'ils avaient laissés en France, s'empressaient, non-seulement de les recevoir, mais qu'ils leur feraient bientôt restituer et leur fortune et leurs emplois; que tous les hommes qui avaient fait la révolution, étaient persécutés, depuis le 9 thermidor, incarcérés et massacrés sous le nom de terroristes. Ils comptaient sur la rentrée prochaine des prêtres

Digitized by Google

réfractaires, et sur leurs travaux ecclésiastiques en faveur de la noblesse et d'un roi. An III. A les entendre, le petit Capet, qui mourut au Temple le 20 prairial, allait être proclamé roi, d'un consentement général, et toute la France devait arborer la cocarde blanche.

Pour favoriser cette nouvelle révolution, les émigrés rentrés ajoutaient que toute l'armée de Condé était licenciée, et qu'elle devait rentrer, par pelotons, dans l'intérieur de la France. Les Anglais versaient l'or à pleine main, pour augmenter l'effervescence du peuple; ils étaient secondés par les circonstances dans lesquelles la France se trouvait. Cette disposition amena les insurrections du 20 floréal et du 1.er prairial, qui s'étendirent sur tout le sol de la république; et ces deux insurrections tenaient elles-mêmes à un vaste complot qui ralluma la guerre de la Vendée à peine éteinte, et renouvela, dans les provinces méridionales, les scènes de sang qui avaient effrayé la France sous le règne de la terreur.

Digitized by Google

1795.

CHAPITRE XIII.

Journée du 20 floréal. Plan d'insurrection.

La famine augmentait dans Paris. L'arrivage des subsistances destinées à l'approvisionnement de cette capitale éprouvait de plus en plus des embarras suscités par ceux même qui affectaient, avec un zèle hypocrite, d'accuser l'imprévoyance du gouvernement. On avait excité la multitude à piller le bois destiné aux boulangers. Les habitans de Paris furent réduits à deux onces de pain, composé souvent de matières funestes à sa santé. Des maladies pestilentielles se déclaraient; les murmures, comme les besoins, étaient universels; le rentier ruiné par la baisse subite du papier-monnaie; l'ouvrier ne trouvant point d'occupation; la malheureuse mère de famille, obligée de passer la nuit entière aux portes des boulangers, pour attendre quelques onces de pain ou de riz, nourriture insuffisante pour ses enfans exténués: d'un côté, un père de famille, réduit au désespoir, au milieu de sa famille épuisée de besoin, se donnant la mort, pour se délivrer d'un spectacle que son cœur ne pouvait plus supporter; de

Digitized by Google

l'autre, la plus effrénée immoralité, affichant avec scandale son luxe nouveau et sa criminelle abondance ; le monopole, sous le prétexte de la liberté du commerce, pompant avidement toutes les ressources publiques, et arrêtant la circulation des produits de l'industrie ; l'agiotage impuni, se jouant du crédit particulier, altérant au gré de ses spéculations meurtrières le crédit national, trafiquant de la subsistance et s'engraissant du sang du peuple ; le nouveau riche, affectant ridiculement les manières des gens de l'ancien régime. Ce contraste énergiquement accusateur, annonçait et préparait un mouvement populaire. An III.

Les sections de Paris s'assemblaient tous les *décadis* ; leurs délibérations tumultueuses secondaient la malveillance, soit des jacobins, soit des royalistes. Il est difficile de dire si les comités de la convention provoquaient eux-mêmes une nouvelle insurrection, afin qu'après l'avoir comprimée, il leur fût plus aisé de faire adopter toutes les dispositions dont ils voulaient accompagner la nouvelle constitution qu'ils méditaient, ou si la fluctuation qui régnait à Paris était la suite de l'insurrection du 12 et des décrets du 22 germinal. Les gens paisibles attendaient en silence le dénoûment qui se préparait.

Digitized by Google

1795. Le vingt floréal, les sections de Montreuil, des Quinze-Vingts et de Popincourt, prirent des arrêtés révolutionnaires. En vain les amis de l'ordre voulaient faire entendre leur voix, les jacobins dominaient; les cris, du pain, et la constitution de 1793! se faisaient entendre. Il est probable que la convention eût été assaillie ce jour-là, si les mesures désorganisatrices avaient été prises dans les autres sections, et sur-tout dans celle de la Cité, dont les jacobins voulaient faire le centre de l'insurrection. Le gouvernement commençait à craindre de n'être pas maître d'arrêter, à sa volonté, le mouvement qui se préparait; il y eut, de part et d'autre, des propositions d'arrangement, mais plusieurs députés montagnards qui s'étaient rendus dans les sections du faubourg Saint-Antoine, balançaient l'autorité de ceux qui voulaient modérer ou régulariser l'effervescence populaire. Tout moyen de conciliation était neutralisé.

Toute la décade se passa en intrigues obscures. Les buveurs de sang gagnaient du terrain; la crise se préparait; elle devenait inévitable. La fermentation augmenta. Le 30, les jacobins employèrent cette journée à préparer les détails de l'événement qui devait avoir lieu le lendemain. Si les comités de gouvernement avaient eu quelque

Digitized by Google

part à l'insurrection qui s'annonçait, ils durent frémir des suites que pouvait avoir leur ouvrage. An III.

Sur le soir, les places publiques étaient obstruées par des rassemblemens dont les femmes faisaient la plus grande partie. On y disait hautement que, depuis trop long-tems, la convention nationale faisait mourir le peuple de faim; qu'elle n'avait livré à la mort Robespierre et ses parsisans, que pour se délivrer d'un censeur incommode qui s'opposait à sa tyrannie. On répandait avec profusion un plan d'insurrection, conçu en ces termes :

« Le peuple considérant qu'on le laisse impitoyablement mourir de faim; que le gouvernement est atroce, usurpateur et tyrannique; qu'il fait arrêter arbitrairement et transférer de prisons en prisons les meilleurs patriotes; qu'on ne doit pas le tolérer plus long-tems : considérant encore que la résistance à l'oppression est non-seulement pour le peuple entier, mais pour chaque portion du peuple le plus saint des devoirs, et que c'est à la commune la plus voisine du gouvernement qu'appartient l'initiative des moyens de le ramener à son devoir; arrête ce qui suit :

« 1.° Les citoyens et les citoyennes de Paris se rendront en masse à la convention pour

lui demander du pain ; l'abolition du gou-
1795. vernement révolutionnaire, dont chaque faction abuse tour-à-tour pour affamer et asservir les Français ; la proclamation solemnelle de la constitution démocratique de 1793 ; la destitution et l'incarcération de tous les membres du gouvernement actuel, et leur renouvellement ; la liberté de tous les détenus pour leurs opinions, ou pour avoir demandé du pain le douze germinal ; la convocation des assemblées primaires au vingt-cinq prairial, pour le renouvellement de toutes les autorités constituées qui, jusqu'à cette époque, seront tenues de n'agir que constitutionnellement ; et la convocation d'une assemblée nationale législative, pour remplacer la convention, le 25 messidor. »

« 2.° Pour l'exécution du présent article et des suivans, il sera conservé, envers la représentation nationale, le respect dû à la majesté du peuple français ; mais, en même tems, pour empêcher les députés d'être conduits à de fausses démarches, les barrières seront fermées. »

« 3.° Ceux des représentans, trouvés hors de leur poste, seront ramenés au sein de la convention. Les personnes et les propriétés sont mises sous la sauve-garde du peuple. Le comité d'insurrection s'emparera de la rivière, du télégraphe, des cloches propres

Digitized by Google

à sonner le tocsin, et du canon d'alarme. Il sera formé un comité central, composé d'un commissaire de chaque section, chargé de l'administration provisoire. » An III.

« 4.° Les individus, chargés de l'approvisionnement de Paris, auront seuls la permission de sortir de cette commune, et d'y rentrer aussi long-tems que durera l'insurrection. Les passe-ports nécessaires leur seront délivrés par le comité central. Tout approvisionneur se fera reconnaître aux barrières, en entrant et en sortant. Les couriers entreront, pour se rendre à leur destination, mais il n'en sortira aucun, sans une autorisation expresse du comité central. Les canonniers, la gendarmerie, les troupes à pied et à cheval, en garnison à Paris ou dans les environs, sont invités à se réunir sur-le-champ sous les drapeaux du peuple. »

« 5.° Tout agent du gouvernement, tout fonctionnaire civil ou militaire, et tout particulier, qui s'opposeraient à la marche de l'insurrection, seront arrêtés et punis comme ennemis du peuple. Tout pouvoir non émané du peuple est suspendu. Tout fonctionnaire public qui n'abdiquera pas sur-le-champ les fonctions qu'il tient du gouvernement, sera considéré comme fauteur de la tyrannie. »

« 6.° Quiconque proposerait de marcher contre le peuple, est mis hors de la loi. Les

Digitized by Google

citoyens et les citoyennes partiront de leur
1795. section, pour se rendre à la convention, sans attendre le mouvement des sections voisines. Chaque rassemblement se grossira des individus qui se rencontreront sur son passage. »

« 7.° Les insurgés ont pour mot de ralliement : *du pain, et la constitution de 1793.* Les drapeaux porteront cette légende ; elle sera écrite à la craie sur tous les chapeaux ; ceux qui ne porteraient pas ce signe, seront comptés parmi les affameurs du peuple. »

« 8.° Il sera fait une adresse aux départemens et aux armées, pour les instruire des motifs et des succès de la révolution, et des moyens qu'on aura pris pour assurer le bonheur national. »

Cette proclamation était répandue depuis plusieurs jours dans quelques départemens, et un assez grand nombre de fonctionnaires publics, nommés par les comités de gouvernement, avaient abdiqué leurs fonctions, pour se ranger du côté des insurgés. Il était difficile que les comités de salut public et de sureté générale n'en fussent pas prévenus ; cependant, ils ne firent part de l'acte d'insurrection au corps législatif, que dans le tems où le mouvement était prononcé.

CHAPITRE

An III.

CHAPITRE XIV.

Journée du premier prairial.

Le premier prairial, le tocsin sonnait dès la pointe du jour dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Les chefs de l'insurrection s'étaient distribués dans les différens quartiers de Paris ; mais ce fut dans le faubourg Saint-Marceau que le rassemblement commença. Des hommes et des femmes, des sonnettes à la main, en frappant sur des chaudrons, des casserolles ou des poëles, invitaient les citoyens à se réunir. Dans le faubourg Saint-Antoine, la force armée était sous les armes ; et dans toutes les sections où le parti jacobin dominait, les insurgés s'étaient rendu maîtres du local où se tenait l'assemblée sectionale. Le comité central fut formé ; on le plaça, comme au trente-un mai, dans la section de la cité.

Sa première opération fut de se servir des insurgés pour forcer, par leurs vociférations, les comités civils à légaliser, par leur assentiment, les délibérations que leurs chefs méditaient. Dans quelques sections, ils voulaient que, conformément à l'acte d'insurrection, les commissaires civils abdiquassent sur-le-

champ leurs fonctions ; dans d'autres, qu'ils
1795. marchassent vers la convention à la tête du rassemblement. On ne saurait disconvenir que la tournure, que prit en définitif ce mouvement populaire, ne fût due en partie à la fermeté de ces corps administratifs dans une circonstance délicate, où la réussite du parti jacobin pouvait transformer leur attachement aux lois en révolte envers les vainqueurs.

Je présidais le comité de la section de la cité, lorsque Vaneck, le même homme qui, le douze germinal, avait prononcé dans la convention le discours menaçant dont j'ai parlé précédemment, vint enjoindre à mes collègues et à moi d'abandonner sur-le-champ notre poste, sous peine d'être traités en criminels de lèze-nation.

La cour, l'escalier, les corridors, et même le salon où le comité tenait sa séance, étaient remplis d'hommes et sur-tout de femmes, dont les cris retentissaient dans les rues voisines. Je me hasardai à leur faire entendre, avec quelque énergie, le langage de la vérité. Soit que mes paroles eussent fait une impression favorable, ou que la plupart de ces femmes, que je connaissais, fussent touchées des soins que le comité avait pris constamment de solliciter pour elles des secours qui arrivaient quelquefois, le tumulte s'appaisa de lui-même, les femmes se retirèrent. Je pro-

Digitized by Google

fitai de cette disposition pour ordonner à Vaneck et à ses assesseurs de sortir, et à ne plus troubler le comité dans ses fonctions; il obéit. Et depuis lors, quoique le comité d'insurrection fût près de nous, et que sur le soir on fût venu nous dire que les jacobins l'emportaient dans la convention, qu'elle serait mutilée, et que, par la suite du mouvement populaire, nous pourrions bien être envoyés à l'échafaud, notre séance ne fut cependant pas interrompue; elle dura toute la nuit, pendant laquelle, d'après les ordres du comité de sureté générale, nous fîmes arrêter Vaneck et ses principaux adhérens, à qui les événemens de vendémiaire rendirent la liberté. Ce fait particulier se perd dans les affaires générales, mais il peint l'esprit de la révolution. An III.

J'occupais la même place en vendémiaire; je fus frappé d'un mandat d'arrêt, quoique dans l'une comme dans l'autre occasion, mon attachement aux lois de mon pays eût été le principe constant de ma conduite.

A midi, les rassemblemens populaires étaient très-nombreux et très-alarmans. La tournure insidieuse que les jacobins avaient donnée à leur proclamation, égarait une grande quantité d'ouvriers, séduits par l'espoir qu'on leur donnait d'un avenir plus heureux; les commissaires civils, réunis à leur

1795. poste, et menacés par les factieux d'une mort prochaine, attendaient les ordres de la convention qui ne venaient pas, et dont l'exécution, s'ils étaient venus, aurait exigé des ménagemens extrêmes.

A une heure, les insurgés marchaient vers la convention sur deux colonnes; l'une suivait les quais, et l'autre la rue Saint-Honoré. Armés de fusils, de longues piques et de quelques canons enlevés aux sections où leur parti dominait, ils forçaient à marcher avec eux tous les individus des deux sexes qui se rencontraient dans leur route. La cour du Carrouzel, le jardin des Tuileries, et toutes les avenues du palais national, étaient occupées à deux heures par plus de soixante mille individus.

Il s'en fallait de beaucoup que toute cette multitude fût composée de fauteurs du jacobinisme. On voyait, dispersés en plusieurs endroits, des groupes nombreux qui montraient hautement leur aversion pour l'anarchie. Mais lorsque les orateurs, qui haranguaient le peuple d'espace en espace, insistaient avec une affectation marquée sur l'extrême détresse où se trouvaient les habitans de Paris, et laissaient entrevoir le retour aussi prochain qu'assuré de l'abondance, comme l'unique but de l'insurrection, *la*

Digitized by Google

faim, *mauvaise conseillère*, inclinait presque tous les auditeurs vers le parti jacobin. An III.

Plusieurs ouvriers des faubourgs, interrogés s'ils connaissaient la constitution dont ils demandaient l'établissement au péril de leur vie, répondaient avec naïveté qu'ils ne savaient pas lire, mais qu'on leur avait dit que cette constitution portait textuellement que le peuple ne paierait le pain que deux sous la livre, et les autres denrées de première nécessité à proportion; sur-tout qu'il n'en manquerait jamais par les soins des magistrats que cette constitution préposait à l'administration publique. Cette réponse, *faite assez généralement*, laissait entrevoir les ressorts employés pour égarer la multitude.

D'ailleurs, quoique l'expérience du passé dût réunir tous les propriétaires contre les anarchistes, cependant l'attention qu'ils avaient eue, dans leur manifeste, de paraître vouloir respecter les personnes et les propriétés, les disputes qui avaient eu lieu les jours précédens entre divers rassemblemens de gens armés, qui, malgré leurs opinions dissemblables, paraissaient s'accorder à repousser le régime de la terreur, et d'autres causes particulières, laissaient flotter l'opinion publique. Tel fut le principe des succès qu'obtinrent d'abord les factieux, et qui ne furent pas de longue durée.

Digitized by Google

1795.

CHAPITRE XV.

Les conjurés forcent les portes de la convention. Meurtre du député Feraud.

Les jacobins, fidèles à leur ancienne tactique, avaient rempli les tribunes de spectateurs qui leur étaient affidés. Ce fut dans les tribunes que commença le tumulte.

La convention, sur le rapport de Laporte, venait de rendre le décret suivant :

1.° La commune de Paris est responsable envers la république entière de toute atteinte qui pourrait être portée à la représentation nationale. Tous les citoyens sont collectivement et individuellement requis de se porter à l'instant avec leurs armes, chacun au lieu de rassemblement de sa section, pour y recevoir les ordres de la convention.

2.° Ceux qui, une heure après la publication du présent décret, ne se seront pas rendus à leurs sections respectives, sont plus particulièrement responsables des événemens. Chaque capitaine fera l'appel nominal de sa compagnie, et en adressera le résultat à l'administration de police, qui en référera au comité de sureté générale. Sont exceptés

Digitized by Google

les citoyens qui ont reçu des ordres contraires de la part des comités de gouvernement. An III.

3.° Les chefs d'attroupement sont mis hors la loi; il est enjoint à tous les citoyens de les arrêter. Sont réputés chefs d'attroupement les vingt premiers individus qui seront arrêtés marchant contre la convention. La convention déclare qu'elle n'entend porter aucune atteinte au droit de pétition, lorsque les citoyens les présenteront au nombre et dans les formes que la loi prescrit.

4.° Les autorités civiles et militaires sont tenues, à peine de forfaiture, de se conformer promptement à la loi du premier germinal dernier, pour assurer la garantie de la sureté publique et de la représentation nationale. La convention se déclare en permanence jusqu'à ce que la tranquillité publique soit rétablie. Les comités de gouvernement rendront compte d'heure en heure de la situation de Paris.

A ce décret fut jointe une longue proclamation pour éclairer les Parisiens sur les motifs de l'insurrection. Les représentans du peuple Henri Larivière, Lahaye, Porcher, Villars, Corenfustier, Leger, Philippe Delleville, Chazal, Vatel, Genissieux, Sevestre, eurent ordre de se rendre dans les sections, pour arrêter l'effervescence, et faire part des

Digitized by Google

mesures qui devaient arrêter les malveillans;
1795. mais, pendant qu'ils se préparaient à exécuter les ordres du corps législatif, les portes de la convention avaient été forcées à coups de fusil, et les insurgés y entraient.

On avait admis des pétitionnaires qui paraissaient chargés d'expliquer les vues de la multitude ; ils péroraient longuement sur la disette qu'on éprouvait à Paris. La pathétique peinture qu'ils faisaient de la misère générale, commençait à causer de la fermentation dans les tribunes, lorsque le député Feraud, de retour d'une mission pour les subsistances de Paris, obtint la parole. Le président Vernier réclame le silence. Les femmes qui occupaient la grande tribune, s'écrient en présentant leurs enfans qu'elles tenaient dans leurs bras : *Du pain ! Du pain! Nous mourons de faim, nos enfans n'ont pas mangé depuis plusieurs jours.* Des femmes, dans d'autres tribunes, répondent par les mêmes clameurs. Feraud veut continuer de parler, mais sa voix n'est pas entendue. Le trouble augmente, on menace la représentation nationale. Vernier, homme d'un âge avancé, ayant en vain essayé d'imposer silence, abandonne le fauteuil, qui est occupé par André Dumont. Il ne voulait pas lever la séance dans la circonstance délicate où l'on se trouvait ; il prit le parti d'ordonner

Digitized by Google

au commandant de la garde nationale de faire évacuer les tribunes. An III.

Dans la fermentation qui agitait les esprits, cet ordre ne pouvait être exécuté sans quelque violence. Aux cris des femmes qui refusaient de se retirer, des hommes s'approchent ; les uns assurent qu'elles sont insultées par la force armée, d'autres ajoutent qu'on les égorge. Ce bruit circule rapidement, la multitude se précipite en foule dans le palais national, les portes de la convention sont enfoncées ; les jacobins profitent de cette disposition pour exécuter leurs projets.

André Dumont avait cédé la présidence à Boissy-d'Anglas, qui montrait une fermeté qui en imposa quelque tems aux insurgés ; mais bientôt leur fureur parut redoubler. Feraud restait à la tribune ; un coup de feu est tiré sur ce député ; il descend ; les factieux l'enveloppent ; les sabres sont levés sur lui, il est terrassé et traîné hors de la salle couvert de blessures.

Cependant la salle se remplissait entièrement de gens armés ; à peine restait-il quelques banquettes pour les députés forcés de se resserrer autour du bureau. Presque tous les arrivans portaient sur leurs chapeaux, écrits avec de la craie, les mots de ralliement : *Du pain et la constitution de* 1793.

Le député Delmas avait été chargé, par la

convention, de la direction de la force armée. Les deux terrasses du jardin des Tuileries se garnissaient d'artillerie et de gardes nationales. Le même appareil de force se déployait du côté du Carrouzel. Les citoyens, accourus au secours du corps législatif, attendaient des ordres pour agir ; ils voyaient défiler, au milieu d'eux, d'autres citoyens qui pénétraient dans la salle conventionnelle sans qu'on sût ce qu'ils y allaient faire.

1795.

Plusieurs orateurs, tenant à la main leur pétition, parlaient ensemble sans qu'il fût possible d'entendre ce qu'ils disaient. Ce désordre se prolongeait depuis plusieurs heures, lorsqu'un homme paraît dans la salle, portant une tête au bout d'une lance ; c'était celle du député Feraud ; on promène cette tête sanglante autour du bureau, on l'élève en l'air, on en tourne la face du côté du président. L'émotion, causée par ce spectacle, procure un moment de silence ; un jacobin en profite pour lire l'acte d'insurrection que j'ai rapporté, et dont chaque article fut accompagné d'un roulement de tambour en signe d'approbation.

Les progrès des révoltés, manifestés au dehors par les signaux que faisaient quelques jacobins du dôme des Tuileries, et proclamés au loin par le son funèbre du tocsin national, avaient rassemblé, sous les murs de

Digitized by Google

la convention, l'immense population de Paris. Le plus grand nombre des spectateurs paraissaient indifférens au danger que courait la représentation nationale. Avec tout cela, disait-on, les sans-culottes n'ont pas tout-à-fait tort. On croyait que la chûte de Robespierre, et ensuite la rentrée des députés proscrits dans le corps législatif, procureraient l'abondance. Nous allons de mal en pis ; les assignats sont sans crédit ; nous sommes sans pain ; on ne trouve ni travail ni ressources. An III.

Les individus, plus accoutumés à calculer les événemens, sentaient que leur sort était lié à celui de la convention. Ils se rassemblaient. Mais, d'un côté, ils n'avaient aucun point de ralliement, et, de l'autre, la confusion était si grande, qu'on craignait par une mesure imprudente d'exposer Paris aux derniers malheurs.

CHAPITRE XVI.

Les jacobins maîtres des délibérations de la Convention.

Sur les sept heures du soir, les jacobins étaient entièrement les maîtres des délibérations du corps législatif. Les députés répu-

Digitized by Google

blicains, environnés de piques menaçantes, 1795. se résignaient à leur destinée ; et, sans proférer une seule parole, qui eût été le signal de leur mort, ils attendaient leur salut des événemens qui pouvaient venir du dehors.

Plusieurs montagnards s'étant consultés, Romme devenant leur organe, demande, obtient le silence, et s'exprime en ces termes : « Les vœux des pétitionnaires sont les nôtres. Nous allons les sanctionner par un décret. Je demande que les propositions que je vais faire soient adoptées par les représentans du peuple, en levant leurs chapeaux, et que les individus qui ne sont pas membres de la convention, abandonnent les banquettes, environnant le bureau, aux députés qui doivent être rassemblés, afin qu'il soit plus aisé de constater leur vœu. » Cette proposition, couverte d'applaudissemens, s'exécute aussitôt.

Vernier, président de la convention, avait repris le fauteuil, qu'il occupa pendant le reste de cette périlleuse séance.

Duroy, Bourbotte, Soubrani, Albite, Peissart, Goujon, demandent la parole. D'autres particuliers qui ne sont pas membres de la convention, veulent aussi parler. Le tumulte se renouvelle, et dure long-tems. Des cris forcenés éclatent de toute part. Les uns demandent l'incarcération des membres des

Digitized by Google

comités de gouvernement ; d'autres, celle de tous les députés du côté droit ; des troisièmes s'écrient : nous demandons que les députés qui nous ont mis hors la loi, soient mis eux-mêmes hors la loi. Le plus grand nombre répète les mots de ralliement : du pain et la constitution de 1793. Quelques voix réclament le rétablissement d'une municipalité dans Paris, et la suppression des comités civils ; d'autres, que toutes les autorités constituées depuis le 9 thermidor, fussent destituées, et qu'on ordonnât des visites domiciliaires pour découvrir les accapareurs de subsistances. An III.

Romme obtient la parole à neuf heures ; il rappèle les propositions faites dans l'acte d'insurrection, et demande du silence, afin qu'on puisse mettre aux voix les décrets qui découlent de ces propositions.

On décrète que tous les individus emprisonnés depuis le 9 thermidor, pour délits révolutionnaires, seront mis en liberté, que les députés arrêtés ou fugitifs pour cause de complicité avec Robespierre, rentreront dans le sein de la convention ; que les armes seront rendues aux terroristes désarmés ; que les barrières de Paris seront fermées ; que les fonctions des comités de gouvernement sont suspendues ; et que les députés Duquesnoy, Prieur, (de la Marne),

Digitized by Google

1795. Bourbotte et Duroy, sont nommés provisoirement pour faire exécuter les nouvelles lois, et les envoyer aux administrations de départemens par des couriers extraordinaires.

Soubrani invita le nouveau comité à se rendre sur-le-champ à son poste, pour empêcher, disait-il, que les tyrans du 12 germinal, ne prissent des mesures contre le peuple. Bourbotte, montant à la tribune, prononça le serment de remplir avec courage les fonctions qui lui étaient confiées, dût-il périr sur un échafaud; et sur-le-champ il sortit de la salle avec ses collègues.

Un grand nombre de propositions se faisaient à-la-fois. Les uns demandaient la publication de la constitution de 1793; les autres, le rappel dans le sein de la convention de tous les députés en mission. Un grand nombre de voix exigeaient l'incarcération de tous les membres du côté droit. D'autres individus étendaient cette mesure à tous les journalistes. L'adoption simultanée de ces projets de décrets éprouvait de la contradiction de la part de quelques montagnards, dont les uns protégeaient certains journalistes, et les autres craignaient qu'une proscription générale n'enveloppât des individus *du ventre*, qui leur étaient utiles. D'un côté on réclamait

Digitized by Google

la division ; de l'autre, on voulait que tous les décrets fussent mis aux voix en même tems. Le tumulte recommençait. Des vociférations redoublées annonçaient une catastrophe prochaine. Les députés républicains s'attendaient à être massacrés comme Feraud, dans le sein même du corps législatif, lorsqu'une nouvelle scène s'ouvre tout-à-coup, à onze heures avant minuit. An III.

CHAPITRE XVII.

Les jacobins sont expulsés par des détachemens de la garde nationale. Décrets d'accusation portés contre plusieurs anarchistes.

On entend le bruit des tambours qui battent le pas de charge ; c'était la garde nationale des sections voisines des Tuileries, qui s'avançait pour dégager la convention. A la tête de ces guerriers étaient les députés Legendre, Chenier, Kervelegan, Bergoing avec Raffet, commandant des bataillons de la Butte des Moulins. En vain les jacobins, commandés par Peissart, Soubrani, Romme, Goujon, Albitte, veulent faire quelque résistance ; les uns sont renversés, une terreur panique saisit les autres ; les jacobins

Digitized by Google

——— et les jacobines s'enfuient à pas précipités,
1795. plusieurs députés montagnards les accompagnent.

Dans un instant presque indivisible, le côté droit de la convention, courbé sous le joug des factieux, et sur le point d'être immolé en masse, est investi de toute l'autorité conventionnelle. Mais ce qui peint l'esprit jacobinique, c'est que les montagnards du parti de Robespierre, se croyant vainqueurs, se proposaient déjà d'envelopper dans leur vengeance les montagnards orléanistes qui avaient contribué aux événemens du 9 thermidor; ces derniers, pour éviter la proscription dont ils étaient menacés, changeant tout-à-coup leurs batteries, contribuèrent à la défaite des jacobins.

La salle et les tribunes se remplissent de gardes nationales, qui font retentir les airs du cri répété : *Vive la république* ! *A bas les anarchistes* ! *A bas les jacobins* ! Legendre, montant à la tribune, invite les citoyens qui sont venus au secours du corps législatif, de se retirer dans leurs bataillons stationnés aux deux entrées principales du palais national, dans la cour et dans le jardin, afin qu'on ne puisse les accuser d'avoir gêné les opinions des représentans du peuple. Ils sortent sur-le-champ de la salle, où la tranquillité

Digitized by Google

tranquillité parfaite succède à la tempête la plus violente. An III.

La séance, interrompue à deux heures après midi, s'ouvrit à onze heures et demie. Les députés républicains, et ceux même du parti du ventre, se félicitaient mutuellement d'avoir échappé au danger imminent qui les menaçait. Vernier, ce vénérable vieillard, qui s'était trouvé pendant plus de vingt-quatre heures sous les poignards des assassins, recevait les embrassemens de ses collègues. Le rapport de tous les décrets, rendus par les factieux, fut demandé par un député. Un autre observa que ce rapport était inutile, attendu que la convention dispersée, avilie, égorgée, n'avait pu rendre des décrets. Bourbotte, Duroy, Duquesnoy, Prieur (de la Marne), Goujon, Romme, Soubrani, Albite, l'aîné; Peissard, Lecarpentier, Pinot, ainé; Borie, Fayau, Thirion, Rhul, convaincus d'être les auteurs de l'insurrection, furent arrêtés. Plusieurs d'entr'eux portèrent leur tête sur un échafaud, quelques jours après.

A quatre heures du matin, les comités de gouvernement réunis vinrent rendre compte des mesures qu'ils avaient prises pendant que les jacobins dominaient dans la convention. La première était d'arrêter qu'ils ne reconnaîtraient aucun décret émané de la conven-

tion, jusqu'au moment qu'il existerait une
1795. libre communication entre le corps législatif et les comités, et de faire passer cette instruction aux autorités constituées de Paris. La seconde, d'engager les sections environnant les Tuileries, à précipiter le mouvement qui avait terrassé les rebelles. On ajoutait que, presque toutes les sections de Paris se prononçant hautement contre les anarchistes, la convention pouvait suspendre sa séance.

En conséquence, depuis quatre heures jusqu'à sept, l'assemblée resta dans l'inaction.

CHAPITRE XVIII.

Journée du 2 prairial.

PENDANT cet intervalle, les jacobins fugitifs demandaient des secours dans toutes les sections ; ils n'en trouvèrent que dans celles des faubourgs St.-Antoine et S.t-Marceau, dont les habitans, aussi crédules qu'ignorans, pouvaient être aisément séduits. La disette qu'on éprouvait, fut l'arme terrible dont se servaient les factieux. Ils peignaient les volontaires de Lepelletier, de la Butte des Moulins, de la place Vendôme et des autres sections, qui s'étaient portées en armes dans la

Digitized by Google

convention, comme des hommes favorisés de la fortune, qui, ne partageant pas la détresse générale, s'étaient opposés, par esprit de parti, aux mesures que prenaient les amis du peuple pour le soulager. An III.

Dès la pointe du jour, presque tous les ouvriers des faubourgs S.t-Marceau et S.t-Antoine, aigris par le cruel sentiment de leurs maux, marchaient de nouveau vers la convention, avec tout l'appareil d'une armée déterminée à combatre.

Mais, d'un autre côté, l'expérience qui désabuse, et le malheur qui instruit, avaient réuni tous les gens de bien à un centre d'autorité devenu le frêle appui sur lequel reposaient les destinées de vingt-cinq millions d'individus.

Ni le 14 juillet 1789, ni le 10 août 1792, ni le 31 mai 1793, Paris ne présenta un spectacle aussi effrayant, ni des dispositions militaires aussi extraordinaires. Plus de cent cinquante mille citoyens, sous les armes, bordaient les rues aboutissantes au palais des Tuileries; c'est-à-dire, en partant du Carrouzel, la rue Saint-Honoré dans presque toute sa longueur, la place Vendôme et les rues adjacentes, les rues des Bons-Enfans, des Petits-Champs, et toutes celles qui se réunissent à la place des Victoires. Les mêmes dispositions se répétaient sur le quai du Louvre.

Digitized by Google

1795. Les bataillons du faubourg Saint-Antoine étaient postés dans la place du Carrouzel, et ceux de Lepelletier et de la Butte des Moulins, dans la grande cour en face du palais national.

La convention s'occupait de l'examen de deux traités qui venaient d'être conclus ; le premier, avec le nouveau gouvernement de Hollande, et le second, avec le roi de Prusse. Les Hollandais s'alliaient étroitement avec la France, et lui promettaient des subsides considérables ; le roi de Prusse garantissait la neutralité de tous les états d'Allemagne, situés à la droite du Mein, et compris dans une ligne de démarcation annexée au traité. Merlin (de Douay), organe du comité de salut public, faisait le détail de ces négociations, lorsque le corps législatif fut prévenu que les membres du comité central d'insurrection, auquel s'étaient réunis un grand nombre d'anarchistes, tenaient une séance publique à la maison commune, et prenaient le titre de convention nationale du peuple souverain ; ce rassemblement était protégé par une force armée très-nombreuse. La situation du corps législatif était presque aussi dangereuse que celle du jour précédent.

Les individus, rassemblés à la maison commune, furent mis hors la loi ; on décréta d'accusation les députés arrêtés la veille,

Digitized by Google

et ceux qui avaient été frappés par les décrets des 12 et 16 germinal. Cet acte de fermeté ayant déconcerté l'assemblée de la maison commune, les individus qui la composaient, avaient pris le parti de la retraite ; mais on prétendait que c'était pour continuer leur séance dans le faubourg St.-Antoine. An III.

D'un autre côté, les bataillons, postés sur la place du Carrouzel, paraissaient sur le point de fondre sur ceux qui gardaient la convention. Plusieurs fois la mèche fatale fut suspendue sur la lumière des canons. Des représentans, envoyés sur les lieux pour prévenir l'explosion, se virent contraints de permettre à l'orateur du faubourg, accompagné d'une nombreuse députation, de présenter à la barre de la convention le vœu de ses commettans ; il s'exprima en ces termes : « Sur l'invitation du général Dubois, les habitans des faubourg Antoine et Marceau nous ont chargés de vous faire part de leurs sentimens. Le peuple demande du pain, la constitution de 1793, l'élargissement des patriotes mis en état d'arrestation depuis le neuf thermidor. Il demande encore la punition exemplaire de ceux qui font une différence entre l'argent et l'assignat, et l'exercice de tous les droits que lui assure la constitution. Mes commettans, amis de la convention et de la république, sont prêts à rentrer dans

Digitized by Google

1795. le sein de leurs familles, aussitôt que leurs demandes seront converties en décret; mais ils sont résolus de mourir dans le poste qu'ils occupent, plutôt que de se désister des réclamations que je vous fais en leur nom. »

Maure et Gossuin, qui avaient été envoyés au Carrouzel pour engager les bataillons qui occupaient ce poste à fraterniser avec les bataillons de la Butte des Moulins et de Lepelletier, trouvant une opposition indomptable, s'étaient convaincus que cette obstination tenait à des causes qu'il n'était pas tems d'approfondir, et que l'intérêt le plus pressant de la convention était d'appaiser un mouvement dirigé avec beaucoup d'art, et dont les suites ne pouvaient pas se calculer. Appercevant à la barre de la convention la députation des insurgés, et sans connaître les termes de la pétition qui venait d'être lue, ils firent la motion que le baiser fraternel fût donné à l'orateur de la députation, par le président. Le corps législatif, transigeant avec les faubourgs, pour prévenir l'effusion du sang, promit de rendre la liberté à quelques rebelles arrêtés pendant la journée, et de mettre promptement en activité la constitution de 1793. Ces promesses eurent l'effet de calmer les révoltés.

Sans renoncer à leurs espérances, ils ajour-

Digitized by Google

nèrent l'exécution et se retirèrent avec leurs armes. An III.

CHAPITRE XIX.

Suites du mouvement du premier prairial.

Le lendemain éclaira un nouvel attentat. Celui qui avait porté au bout d'une pique la tête du député Feraud, dans la salle conventionnelle, avait été condamné à mort; une foule d'hommes déguisés en femmes, l'arrachèrent à l'échafaud, à cinq heures du soir, et le conduisirent en triomphe au faubourg Saint-Antoine. A cette nouvelle, la convention décrète que les habitans du faubourg Saint-Antoine seront tenus de remettre sur l'heure, dans la main de la justice, les assassins du représentant du peuple Feraud, notamment celui qu'ils ont soustrait au jugement rendu contre lui, et d'envoyer à l'arsenal tous leurs canons, sous peine d'être traités comme rebelles à la loi.

Quelques troupes de ligne étaient entrées dans Paris pendant la nuit du deux au trois prairial; elles furent employées à couper la communication entre les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau.

Digitized by Google

1795. Le général Menou, qui commandait la force armée de Paris, eut ordre de soumettre le faubourg. Une armée de quarante mille hommes s'était organisée subitement, et marchait sous ses ordres. Suivant les uns, l'indignation s'était emparée des Parisiens; et l'horreur qu'on avait des jacobins, tournait au profit du gouvernement; selon d'autres, les royalistes, dont les sourdes menées avaient favorisé l'insurrection du premier prairial, fortifiaient cette expédition, afin de brouiller irrévocablement les sections des faubourgs avec celles de la ville, et de se servir de cette mésintelligence dans des occasions prévues par eux.

On pourrait penser que, de cette époque, datent les dispositions faites par divers partis pour ramener les événemens de vendémiaire, que je rapporterai dans le livre suivant. Il est du moins incontestable que ces hommes, qui n'ont cessé de regarder la révolution comme un métier lucratif, le peuple comme leur instrument de fortune, la France comme leur proie; ces hommes audacieux, dont la convention fut constamment le jouet, qui convoitaient le pouvoir, et qui se le disputaient ensuite entr'eux, trouvèrent, dans les insurrections de germinal et de prairial, les élémens dont se composèrent la malheureuse catastrophe de vendémiaire.

Digitized by Google

Les événemens qui suivirent la journée du premier prairial, doivent être considérés comme une sorte de complément de la révolution du neuf thermidor ; non-seulement les principaux fauteurs de l'anarchie, ayant manifesté sans réserve, dans cette occasion, toute l'étendue de leurs projets, se livraient, d'eux-mêmes, à la vengeance de leurs ennemis, mais un grand nombre de députés jacobins qui avaient eu l'art, par des menées souterraines et tortueuses, de tromper la majorité conventionnelle sur leurs opinions politiques, venaient de jetter le masque, sans prévoir qu'il pouvait encore leur être utile. An III.

On croirait même que, dans cette circonstance, les jacobins des deux factions furent les dupes du manège de leurs ennemis, lorsqu'on réfléchit que, depuis assez long-tems, le mouvement insurrectionnel était pressenti ; le jour en était presque fixé. Le gouvernement aurait-il cru cette double insurrection nécessaire pour arriver à des résultats particuliers ? Aurait-il laissé agir librement les conspirateurs, persuadé qu'on les comprimerait à volonté ? Néanmoins, pendant près de douze heures, la convention entière fut sur le point d'être anéantie, et l'ordre social menacé d'une prochaine destruction.

La punition des révoltés, à la tête desquels

Digitized by Google

1795. se trouvait un rassemblement impur d'hommes de proie, qui vivaient dans les désordres et l'anarchie, comme les reptiles vénimeux dans les eaux croupissantes, décréditaient cette constitution de 1793, qu'on voulait faire tomber. On accoutumait encore les Parisiens à la présence des troupes de ligne, destinées à comprimer un jour les sections de cette capitale, si elles mettaient le moindre obstacle aux conditions qui devaient accompagner la publication d'une constitution nouvelle.

D'abord, la convention décréta que les sections Lepelletier et la Butte des Moulins avaient bien mérité de la patrie; et les jacobins devinrent à juste titre les objets de l'exécration publique. Cependant au lieu de rechercher les chefs de l'insurrection, on se contenta de livrer à l'échafaud les députés qui, pendant la nuit du 1.er prairial, avaient publié, dans la convention, les décrets jacobins, et quelques individus obscurs, agens secondaires du comité central d'insurrection, tandis que les membres de ce comité central n'éprouvèrent aucunes poursuites. On supprima le tribunal révolutionnaire, afin de prouver qu'on s'occupait sérieusement d'organiser un gouvernement régulier; mais au lieu de laisser aux tribunaux criminels la connaissance des délits

Digitized by Google

commis les 12 germinal et 1.er prairial, on créa une commission militaire : c'était une vengeance qu'exerçaient les députés victimes du 2 juin, et un outrage fait aux principes, qui devait être renouvelé dans d'autres circonstances. Cette commission militaire condamna à mort Duroy, Goujon, Romme, Duquesnoy, Bourbotte, Soubrany, qui tous eurent le courage de se poignarder avec le même couteau : trois, dont les blessures n'étaient pas considérables, furent conduits à la guillotine; quant aux autres, les médecins en rappelèrent deux à la vie, Romme qui se refugia en Russie, et Goujon qui ne survécut que six semaines à son suicide. An III.

Les sections révoltées furent désarmées; mais en même temps des émissaires secrets engagèrent les autres sections à se priver de leurs canons, pour empêcher les malveillans d'en faire un mauvais usage. Dès-lors on pouvait prévoir que la ville de Paris serait aisément subjuguée.

La victoire de la convention sur les sans-culottes, qui la harcelaient depuis longtems, fut complette. Un décret autorisa les sections de Paris à prononcer le désarmement ou l'incarcération de tous les agens de la terreur, qui se trouvaient dans leurs arrondissemens. C'était encore un ferment de discorde qui devait agiter les Parisiens. La

Digitized by Google

joie de satisfaire des haines particulières
1795. s'exerça librement pendant huit jours. La vengeance aveugle frappait, indistinctement avec les atroces buveurs de sang, une foule d'amis purs de la liberté et de patriotes dignes de ce nom. Les mêmes actes arbitraires s'exerçaient dans les départemens. L'opinion publique, désormais affranchie de toute contrainte, ne se déchaînait point contre cette foule d'instrumens serviles du gouvernement révolutionnaire, sans attacher une juste et publique indignation aux inventeurs et aux soutiens de cet exécrable gouvernement.

Non-seulement la convention entière paraissait épouvantée de voir ses anciens protégés à la discrétion de leurs ennemis; mais les membres, qui la composaient, n'envisageaient pas sans inquiétude le sort dont on les menaçait lorsqu'ils rentreraient dans la vie privée : ce sentiment augmentait en eux le desir de se perpétuer dans leur magistrature.

Digitized by Google

An III.

CHAPITRE XX.

Les émigrés d'Allemagne fondèrent quelque espoir sur le mouvement du 1.er prairial.

Le bizarre espoir que, pour le succès de leurs projets contre-révolutionnaires, fondaient, sur le renouvellement du corps législatif, les émigrés, tant ceux qui étaient rentrés en France, depuis le 22 germinal, que leurs associés en Allemagne et en Italie, coïncidait avec les prétentions des conventionnels, en persuadant les hommes les mieux intentionnés, que la liberté allait courir les plus extrêmes dangers, si toute la représentation nationale se trouvait renouvelée à-la-fois. On voyait dans le corps législatif des hommes ulcérés par le souvenir du régime révolutionnaire, ou portant dans le sénat des opinions peut-être subversives du gouvernement républicain.

Il circulait dans Paris une lettre datée de Ulm, le 20 prairial, qui ne laissait aucun doute que les derniers mouvemens de Paris n'eussent été, en grande partie, l'ouvrage de l'Angleterre, de l'Autriche et des émigrés : ces derniers paraissaient tellement surs de leurs succès, qu'ils triomphaient d'avance.

Digitized by Google

1795. « Voilà le moment de notre gloire, disait-on dans cette lettre : dans quinze jours nous sommes maîtres de Paris et de la France entière ; l'armée autrichienne est prête, les préparatifs les plus immenses sont faits, depuis Loerach jusqu'à Coblentz et dans Mayence. » Le Rhin devait être passé en plusieurs endroits, pour attaquer les Français. On attendait le signal de la grande opération ; c'était un courier qui devait arriver de Bâle, et apporter la nouvelle que le grand coup était frappé à Paris.

Quels furent les agens de ces intelligences ? faut-il les chercher parmi les ouvriers du faubourg Saint-Antoine ? Assurément ces hommes n'envoyaient aucun courier en Allemagne ; leur insurrection avait donc des moteurs secrets, dont ils n'avaient peut-être pas eux-mêmes connaissance ? Le courier qu'on attendait, arriva au quartier-général du comte de Clairfayt, dans la nuit du 10 au 11 prairial ; mais il apportait la fâcheuse nouvelle que l'insurrection n'avait eu aucun succès. Aussitôt les différens corps qui s'approchaient du Rhin, reçurent des contre-ordres ; mais dans tous les autres points qui environnent la France, l'impulsion donnée produisait son effet ; elle influait sur les réactions du Midi, sur les efforts que faisaient les princes italiens pour pénétrer en

Digitized by Google

France ; et sur-tout sur les mouvemens des Vendéens et des chouans qui reprirent les armes. An III.

CHAPITRE XXI.

Nouveau complot formé par les émigrés.

Pour tirer de ces efforts partiels tout le parti possible, les émigrés imaginèrent bientôt un nouveau plan dont voici la substance : l'empereur devait fournir onze millions de florins, les canons et les munitions nécessaires. Au moyen de ces secours, les émigrés seuls se chargeaient de pénétrer en France. Un ordre de la cour de Vienne devait forcer tous les individus sortis de France depuis la révolution, quelles que fussent les causes de leur émigration, de se rendre à l'armée de Condé dans un tems déterminé, sous peine de ne trouver asyle nulle part ; les deux frères de Louis XVI étaient compris dans la loi générale. On statuait que, sous l'autorité de l'empereur, les mouvemens de l'armée étaient dirigés par un conseil d'émigrés, présidé par le prince de Condé qui devait être proclamé régent de France, si les deux frères de Louis XVI ne se rendaient pas à l'armée.

Digitized by Google

1795. Le projet des émigrés était de forcer le territoire de Suisse, près de Bâle, de s'emparer de Befort dans le Sundgaw, et de s'établir dans le cœur de la Franche-Comté, tandis que l'armée impériale ne ferait sur le Rhin que les mouvemens nécessaires pour occuper les armées de la république, et les empêcher de se porter vers la Suisse et la Franche-Comté.

Aussitôt que le prince de Condé aurait forcé le territoire helvétique, l'armée autrichienne devait passer le Rhin et pénétrer en Alsace et en Lorraine, pendant que les émigrés rentrés colporteraient, dans l'intérieur de la république, des proclamations royales, dans lesquelles, en protestant contre les horreurs de l'ancien régime, on déclarerait que le but de l'armée royale n'était que de rétablir la constitution de 1791; que les acquéreurs de biens nationaux, tant domaines de la couronne que biens du clergé et des émigrés, ne seraient point troublés dans leur jouissance pourvu qu'ils eussent réellement payé le prix de leur acquisition, et qu'on observerait religieusement tout ce que l'ordre et la tranquillité publique pouvaient exiger. Tous les ennemis du nouveau régime devaient se réunir pour faire envisager au peuple ces conditions comme beaucoup plus avantageuses qu'on ne pouvait l'attendre;

Digitized by Google

l'attendre, au milieu de la pénurie universelle qu'on éprouvait. An III.

Les émigrés se flattaient que cette perspective, attirant sous leurs drapeaux la foule des individus qui avaient à se plaindre du gouvernement révolutionnaire, les mettrait bientôt en état de chasser de Paris la convention nationale.

Dans le même tems, les Anglais promettaient d'effectuer plusieurs descentes sur les côtes de Bretagne et de Normandie. Ils avaient rassemblé, en corps d'armée, tous les Français qui s'étaient réfugiés dans leur isle; ces forces devaient être vomies sur les côtes françaises. Leurs instructions portaient de ne point se donner pour des royalistes, mais pour des hommes attachés à la religion de leurs pères et au bonheur de leur pays, qui ne se rendaient dans des contrées trop longtems ravagées par le fléau de la guerre, que pour assurer aux habitans la jouissance d'une paix qu'on leur avait promise, mais qu'ils ne devaient pas attendre des jacobins.

On espérait d'autant plus de réussir, que, d'un côté, on pouvait susciter des mouvemens dans Paris et dans plusieurs départemens; et de l'autre, les réactions du Midi enveloppant, dans la proscription des agens de la terreur, un grand nombre de vrais républicains, imprimaient des sentimens de craintes qu'on

pouvait éteindre par une amnistie générale.
1795. Au surplus, si cette vaste entreprise n'était pas couronnée d'un entier succès, les émigrés se seraient restreints à obtenir une capitulation semblable à celle qui avait été accordée en floréal à Charette et à Stofflet; mais, dans le cas où la victoire eût couronné leurs drapeaux, l'empereur devait être récompensé de ses efforts par l'abandon des provinces françaises voisines des Pays-Bas autrichiens.

L'armée de Condé se rassemblait à Rhinfelden, à quelques lieues de Basle. Ce prince était autorisé de la porter à un nombre aussi considérable qu'il serait possible. De toutes les parties de l'Autriche, on transportait sur le Danube des munitions de toutes espèces, des canons du plus gros calibre, et des mortiers. La descente des émigrés à Quiberon en Bretagne, protégée par les Anglais, fut effectuée en conséquence de ce plan; mais, d'un côté, le mauvais succès de cette expédition; de l'autre, les précautions que prenaient les Suisses pour éviter que leur pays ne devînt le théâtre de la guerre, retinrent les émigrés à la droite du Rhin.

Digitized by Google

An III.

CHAPITRE XXII.

Obsèques du représentant Feraud célébrées dans la salle conventionnelle.

La séance du quatorze prairial présenta un spectacle également majestueux et touchant. Un sarcophage sur lequel étaient déposés les armes, le chapeau militaire et l'écharpe tricolore du représentant Feraud, avait été placé devant la tribune, dans l'endroit même où ce représentant était tombé sous les coups des assassins. La salle entière était ornée de festons de fleurs et de guirlandes de chêne. Les autorités constituées et les députés des quarante-huit sections de Paris, avaient leurs places dans les tribunes publiques. Les ambassadeurs des puissances étrangères, invités à la cérémonie, occupaient des fauteuils en face du président. Une musique nombreuse remplissait l'endroit de la salle désigné, avant le neuf thermidor, sous le nom de la Montagne. Tous les députés étaient en costume armé, revêtus de l'écharpe et du panache tricolors.

Dans plusieurs autres circonstances, ce costume avait été employé, par la convention, pour assister à des cérémonies publi-

Digitized by Google

ques hors de l'enceinte du lieu de ses séances ;
1795. mais c'était pour la première fois que, dans la salle conventionnelle, on parla le langage des signes. Cette langue, dont les anciens savaient faire un si grand usage, avait été absolument négligée pendant la révolution. Ne négligez pas, nous dit le Contrat social, une certaine décoration publique; qu'elle soit noble et imposante. On ne saurait croire à quel point le cœur du peuple suit ses yeux, et combien la majesté du cérémonial lui en impose. Cela donne à l'autorité un air d'ordre et de règle qui inspire la confiance, et qui écarte les idées de caprices et de fantaisies attachées au pouvoir arbitraire.

Depuis long-tems le clergé romain a reconnu la force de l'impression que fait un pompeux spectacle sur l'esprit du peuple. De là cet étalage d'or, de pierreries, d'ornemens les plus riches, et tout l'éclat des cérémonies ecclésiastiques. Il est probable que, si la législative et la conventionnelle eussent adopté un habillement de cérémonie, elles se seraient épargné ce long avilissement dans lequel elles étaient jetées par des factieux qui, en exagérant les principes et les conséquences de la liberté, voulaient amener la contre-révolution. La décoration que le corps législatif vient de prendre, donne à ses délibérations un caractère plus solemnel ; et cet exté-

Digitized by Google

rieur imposant influe sur le respect qu'il doit inspirer à ceux qui assistent à ses séances. An III.

Louvet était à la tribune ; la harangue qu'il prononça pouvait être comparée à celles des plus célèbres orateurs de la Grèce et de Rome. Elle présentait le tableau le plus vrai et le plus frappant de l'état de la république et des circonstances qui avaient accompagné la journée du premier prairial.

CHAPITRE XXIII.

Discours du représentant Louvet.

« Un romain disait au milieu du sénat assemblé : Nous craignons trop la mort ; plus heureux que cet orateur, je parle à des hommes auxquels il m'est donné de dire : Si vous ne l'aviez tous courageusement affrontée déjà vingt fois, nous l'aurions tous reçue ; et je puis ajouter qu'entre les journées déplorables où la France entière fut menacée dans sa représentation, nos annales distingueront les premières journées de prairial, comme, entre les conspirations qui mirent Rome en péril, on a distingué celle où, devant ses bandes atroces, Catilina fit un instant pâlir le génie de l'empire romain. »

» Le premier prairial commençait, et de

Digitized by Google

1795. sinistres augures annonçaient le jour le plus affreux. Par-tout c'était le cri de la révolte, du pillage, des proscriptions. Devant les provocateurs, répartis dans les groupes, la foule étonnée se taisait. Réveillés au bruit des émeutes, et accourant dans cette enceinte, les législateurs n'y parvenaient qu'à travers les invectives et les menaces. Vos comités de gouvernement cherchaient quelques moyens de résistance au milieu de nous. Un des nôtres..... il était jeune, il était courageux; il était indigné, mais il contenait ses sentimens; sa force, son ardeur généreuse, toutes les ressources de sa valeur, il les gardait pour le moment de l'exécution. Il demandait cinquante hommes d'élite, assurant qu'avec ce secours il arrêterait les attentats médités contre nous. O digne compagnon de tant de périls! appui généreux, mais trop faible contre un immense débordement de forfaits, tu n'as que trop complétement rempli tes destinées!

A l'autre extrémité de la ville, l'attroupement s'était formé; on s'était couvert d'armes parricides; le signal du meurtre est donné; mille vociférations y répondent; la dernière heure de Paris est sonnée; ses destructeurs s'ébranlent; ils vont se mettre en marche; et d'abord le monstre du terrorisme vomit son avant-garde.

Digitized by Google

Dans sa longue route, elle s'est grossie de tout ce que la crédulité simple, l'aveugle confiance, la curiosité inquiette, et la peur imprudente, ont pu lui fournir de plus imbécilles recrues. Déjà les postes extérieurs sont forcés; les portes du sanctuaire des lois retentissent des coups de hache; elles tombent en éclats. A la tête de quelques braves, Feraud se précipite; quel spectacle a frappé ses yeux! c'est l'imposture, la colère, l'impudence; ce sont les haînes, les vengeances, les viles imprécations, les malédictions féroces, toutes les passions hideuses, toutes les fureurs, toutes les furies; par-tout la faim s'agite et crie; et, sur tous ces visages rouges d'ivresse, on ne découvre que la débauche, gorgée de viande et de vin; trois fois les flots de cette multitude entraînent nos défenseurs, dont le glaive brille et ne frappe pas. Une nouvelle bande est arrivée; sont-ce des hommes? non, c'est le tigre furieux que le génie de Billaut réveille; ce sont, sans doute, les jurés de Dumas, les juges de Fouquier, les patriotes de Collot; les maximes de Robespierre, les images de Marat, les mânes de Carrier sont au milieu d'eux. Quelques braves vous font un dernier rempart de leurs corps, les assaillans se retirent; mais bientôt, recevant de nouveaux renforts, ils se précipitent, et

An III.

Digitized by Google

la valeur cède au nombre. Feraud, l'intré-
1795. pide Feraud reste devant eux; il dit : (On a recueilli ses paroles.) — J'ai été plus d'une fois atteint du fer des ennemis. Voilà mon sein couvert de cicatrices; je vous abandonne ma vie, frappez, mais ne profanez pas le sanctuaire des lois. Les tigres ne l'écoutent point; il prie, il presse, il conjure. Eh bien, vous passerez sur mon corps, s'écrie-il! Tout-à-coup, il se jette à terre; les barbares vont le fouler aux pieds.

« Quelques amis le relèvent avec peine; il rentre couvert de sueur, brisé de fatigue, hors d'haleine, épuisé. La foule impie entre avec lui. Vous les avez vu inonder la salle, les tribunes, les corridors, les issues, vous serrer sur vos places, assiéger votre président, s'emparer de la tribune même, et s'entasser autour du bureau.... »

« Le président donnait des ordres, l'adjudant-général Liébault les recevait; trente sabres sont levés sur ce guerrier. A cette vue, Feraud retrouve ses forces; il s'élance entre la victime et les assassins. Frappé lui-même, il tombe aux pieds de la tribune, sans dire un mot, sans pousser un cri. C'est là que les révoltés se sont acharnés sur lui, qu'ils l'ont criblé de leurs piques, de leurs bayonnettes; qu'ils l'ont traîné par les cheveux, lorsqu'il palpitait encore. Ils ont coupé sa tête, ils

Digitized by Google

l'ont promenée au milieu de vous, et déposée sous les yeux, presque sous la main de votre président. » An III.

« Le peuple français vient d'être frappé dans un de ses plus estimables défenseurs. Les vertus publiques, vous le savez, se composent des vertus privées. On n'aime sa patrie, que comme on aime ses semblables; et on ne les sert, que comme on les aime. Qui n'est ni bon ami, ni bon fils, ni bon parent, ni bon époux, ne saurait être bon citoyen. Le cœur de Feraud était le sanctuaire de toutes les vertus. Il mérita, par son attachement à ses devoirs, de représenter le peuple, et il le représenta dignement. Toutes ses paroles, dès les premières séances de la convention, furent dirigées contre l'exagération, le terrorisme et l'anarchie. Malgré son brûlant patriotisme, il était sage dans ses principes, modéré dans ses actions. Souvent vous l'entendîtes répéter que les seules vertus pouvaient fonder la république. »

» Une partie de la poudrerie de Grenelle venait de sauter. Feraud se rend au lieu du péril. On craignait une seconde explosion plus forte que la première. Tous les élémens qui pouvaient la produire, existaient. Personne n'osait approcher. Feraud n'écoute que son devoir, il s'élance sur ce sol volcanisé; son courage en inspire aux plus timides; il

Digitized by Google

donne ses ordres au milieu des débris fumans;
1795. avec un imperturbable sang-froid, et rend à la vie une foule de blessés qui auraient péri sans secours dans les décombres.

» Cependant, les Espagnols, descendus des Pyrénées, entamaient nos frontières. Feraud court les défendre. Il trouve dans son pays natal une armée espagnole et point d'armée française. Génie créateur! A sa voix de nombreux bataillons se forment et volent à la victoire. Actif, infatigable, intrépide, il parcourt, de Bayonne jusqu'au Val-d'Aran, la chaîne des montagnes. Les Français, sur ses pas, pénètrent dans la Navarre espagnole et dans l'Arragon, à travers les gorges et les précipices; les forces de l'ennemi sont divisées; le fier espagnol est réduit à la défensive. »

» Alors Feraud, ramenant un regard filial sur la vallée d'Aure, vallée chérie dans laquelle il avait passé les années de son enfance, s'échappe de la grande armée. Il rassemble les guerriers de la Nieste; il s'avance à leur tête vers les gorges de Vialsa, attaque les Espagnols retranchés sur des précipices, les bat, les disperse, les pousse d'abymes en abymes. Par cette expédition hardie, il préserva des fureurs de la guerre ses foyers paternels; il couvrit en même tems les départemens du Gers et de la Haute-Ga-

Digitized by Google

ronne, vastes pays dans lesquels on chercherait vainement une place forte. » An III.

» Des Pyrénées, la victoire et son courage l'appèlent sur les bords du Rhin. Demandez à vos généreux défenseurs, avec lesquels il entra vainqueur dans Worms, dans Bingen, dans Coblentz et dans le fort du Rhin ; avec lesquels, tout récemment, il supportait l'âpreté d'un rude hyver, dans le camp sous Mayence, au poste le plus périlleux. Demandez à ces grenadiers que, le dix-sept germinal encore, il guidait jusques dans les retranchemens ennemis ; les uns et les autres attesteront en même tems sa bravoure et son humanité : et l'habitant du Palatinat, auquel il épargnait autant qu'il était en lui les maux inséparables de la guerre ; les prisonniers qu'il traitait avec tant de générosité ; les généraux allemands, avec lesquels il n'était intraitable qu'un jour de bataille ; oui, l'ennemi, lui-même, en apprenant la fin tragique de Feraud, lui donnera des larmes. »

» Ce dut être un bonheur pour la patrie qu'il fut absent de Paris, le 2 juin 1793. Quel souvenir me saisit ! C'est aujourd'hui l'anniversaire du deux juin. Qui nous rendra d'autres représentans, ni moins courageux, ni moins fidèles ? Qui nous rendra nos amis ? Qui rendra à la république ses premiers fondateurs ? Qui rendra à cette tribune ses ora-

Digitized by Google

teurs les plus éloquens ? à cette tribune
1795. qu'ils honoraient autant par leurs vertus que par leurs talens, et dont ils descendirent pour monter sur l'échafaud des Barnevelt et des Sidney ? C'est aujourd'hui le 2 juin. Deux années se sont écoulées, et ma douleur profonde le cède encore à mon étonnement. Quoi ! le 2 juin a pesé sur nos têtes, et ne nous a pas tous écrasés ! La convention nationale a passé à travers dix-huit mois de proscription et de tyrannie ! Nous vivons ! Cependant, que sont devenus Marat et Robespierre ! Qu'est devenue l'horrible Montagne ! »

» Ils ont péri victimes de leurs propres fureurs, ces mortels ennemis du peuple et de la représentation nationale ; exemple terrible pour quiconque serait tenté de les imiter. »

» La vengeance nationale fut trop lente ; il ne tint pas à Feraud qu'on n'en précipitât le cours. On avait opprimé la convention en son absence ; il fut présent, lorsqu'il fallut la délivrer. Libérateurs du 9 thermidor, avec vous il marcha, le sabre à la main, contre la commune rebelle ; il vainquit avec vous, mais on ne sut pas user de la victoire. Si tous les attentats du 2 juin avaient été punis, Feraud ne serait pas mort le 1.er prairial. »

« Pourquoi faut-il qu'il ait quitté l'armée, pour revenir parmi nous ? Il vous rendait compte de sa mission dans des termes aux-

Digitized by Google

quels sa fin vient de donner un caractère en quelque sorte religieux. Je suis, disait-il, l'organe des sentimens de l'armée de Rhin et Moselle ; ils sont tous pour la république et pour la convention ; ils sont tous pour la justice et la vertu, dont vous aviez invariablement assuré le triomphe. Pourquoi ceux qui voudraient encore secouer les torches du désordre et déchirer le sein de notre patrie, ne sont-ils pas témoins de l'horreur qu'ils inspirent à nos braves soldats ? » AN III;

» C'était le 8 floréal que Feraud parlait ainsi, et, dès le lendemain, son activité bienfaisante embrassait une occupation nouvelle. Nuit et jour, à cheval, il s'efforçait d'assurer l'arrivée des subsistances destinées pour Paris ; il revenait de cette mission, la veille du jour fatal qu'il devait être immolé au milieu de nous. »

» Quelques heures auparavant, le besoin le plus pressant de revoir son pays natal faisait palpiter son cœur, ou peut-être un sentiment secret l'avertissait de son heure fatale. S'il est vrai que j'ai bien servi ma patrie, me disait-il, je ne demanderai qu'une récompense à la convention, quand le calme sera revenu ; qu'elle m'accorde quelques jours pour aller dans les Pyrénées embrasser mon vieux père. Infortuné ! Tu ne verras

Digitized by Google

1795. plus tes montagnes ni la vallée d'Aure, ni les rives de la Nieste et de l'Adour ! Tu ne reverras plus l'amante qui t'était promise ! Tu n'embrasseras plus ton vieux père ! »

» Feraud avait à peine trente ans, quand il fut chargé de remplir sa première mission publique ; c'était d'apporter le vœu de son pays à la fédération de 1790. Au souvenir de quelques circonstances de cet événement, quel cœur français ne se sent pas ému ! Qui ne se rappèle, avec attendrissement, qu'alors toute la vaste étendue du territoire français présentait l'image d'une immense famille étroitement unie ! Douce fraternité, heureuse paix, accord de tous les citoyens entre eux, quand donc reviendrez-vous consoler ces régions désolées ? Je ne sais quel génie malfaisant a soufflé l'esprit de division au milieu de nous. Effet malheureux des querelles civiles, elles ont allumé dans nos ames les passions violentes. Nous qui savions tant aimer, on dirait que nous ne savons plus que haïr ! Je reconnais la main de la tyrannie qui divisa pour régner ; je reconnais la main de nos ennemis extérieurs qui ne peuvent nous vaincre qu'en nous déchirant. »

» Repoussons les ressentimens personnels ; gardons-nous des lâches vengeances, mais livrons aux tribunaux les chefs coupables.

Digitized by Google

L'assassinat de Feraud n'était que le prélude des coups qu'ils nous destinaient. » An III.

« Lorsque les cris des révoltés commençaient à se faire entendre dans cette enceinte, insensé que j'étais, j'appelais contre eux les hommes même de la montagne. Tous ensemble écrasons les séditieux, m'écriais-je ; unissons-nous pour sauver la patrie ! Vous applaudissiez, ils applaudissaient aussi ; et cependant leurs glaives étaient aiguisés, et les piques du 2 septembre devaient être, par leurs ordres, dirigées contre nous. »

« On savait déjà, par l'histoire de leurs attentats dans une autre journée, qu'ils savaient appuyer de leurs voix les propositions des conjurés ; mais on ne vit qu'au premier prairial, des hommes investis du caractère de représentans du peuple, devenir les bas ministres, les vils échos de quelques brigands obscurs. Ce que voulait une populace effrénée, des représentans le voulaient ; ce qu'elle dictait de plus absurde, ils ne rougissaient pas de l'écrire ; ce qu'elle demandait de plus criminel, ils le décrétaient sans remords. Ne vous ont-ils pas arrachés de vos places, pour vous resserrer dans une situation plus commode aux meurtriers projets de leurs siccaires ? ne vous ont ils pas ordonné de délibérer au milieu de leurs bandes de septembriseurs ? n'étiez vous pas entassés

Digitized by Google

1795. comme un troupeau dont on a compté les têtes ? »

« Pendant plusieurs heures, le peuple Français n'a eu d'autre représentation que celle des assassins qui, sous leurs poignards, nous tenaient en réserve pour l'instant convenu. Savez-vous que votre sort était décidé ; à minuit, tout ce qui n'était pas de la crête, devait être rejetté de la convention et mis hors la loi en présence des assassins. A minuit, et l'horloge marquait onze heures ! »

Mais, l'être immortel qui gouverne le monde, ne souffre pas toujours que le crime combine tous ses moyens ; il ordonne quelquefois que les méchans soient frappés par un esprit de vertige ; qu'au sein même de leurs succès, ils s'enveloppent dans leur marche, et se fourvoyent dans leurs propres embûches. Tandis que vous étiez esclaves, vos comités préparaient votre délivrance ; mais, à chaque moment, ils pouvaient être dispersés : alors, les citoyens fidèles restaient sans point de ralliement ; notre perte était infaillible ; la terreur allait planer de nouveau sur la république. Les conjurés rendirent trop tard le prétendu décret qui suspendait les fonctions des comités de gouvernement ; ils le rendirent trop tard de quelque minutes seulement. »

« A la tête d'une bande digne de lui, l'un d'eux

d'eux sortait, le papier fatal à la main. Je vais signifier le décret à ces comités, disait-il; je le leur ferai reconnaître, ou je périrai! oui brigand! tu périras! Le trône du terrorisme, ses dix mille prisons, ses dix mille échafauds, ne seront pas relevés! Nous sauverons nos vieillards, nos enfans, nos femmes, les talens, les vertus, la république! Cent rois, cent tyrans, ne s'éleveront pas sur ce magnifique empire! Comme l'infortunée Pologne, la France ne sera point déchirée des mains de ses propres enfans, envahie par ses voisins, divisée entr'eux, rayée du nombre des puissances! » An III.

« Une colonne républicaine se présente; c'est la section Lepelletier. A la tête de ces braves, Delmas, Dellecloy, Mathieu, Bergoin, Chenier, Kervelegan, Auguis, Defermont, Rabaut, croisent le fer avec les rebelles. Malo, victime long-tems dévouée à l'échafaud pour cause de fédéralisme, combat pour la convention; Dietrich le fils, dont le père avait monté sur l'échafaud, sous le règne de la tyrannie, venge aujourd'hui son père, en combattant les tyrans. Plusieurs bataillons marchent sur les traces de celui de Lepelletier, Fontaine de Grenelle, Gardes Françaises, Contrat Social, Brutus, Mont-Blanc, Guillaume-Tell, Butte des Moulins, débouchent au pas de charge par toutes les

1795. issues ; les brigands n'avaient de courage que lorsque nous étions sans armes sous la pointe de leurs bayonnettes ; ils fuient lorsqu'il faut combattre : leurs bandes disparaissent dans un instant.

C'est ton sang, généreux Feraud, qui nous a suscité des vengeurs ! Que tes mânes s'appaisent ; les partisans de la terreur sont terrassés, et ne se releveront plus. »

« Un jour, j'en fais le serment sur ton tombeau, je demanderai à la convention qu'elle console la vieillesse de ton père ; je demanderai que la reconnaissance nationale prodigue ses bienfaits à la vallée d'Aure et sur les rives de la Niesle et de l'Adour, pays de l'âge d'or, heureux pays qui le vit naître. Je demanderai encore, qu'à l'inscription qui doit être mise sur le marbre de ta tombe, on ajoute ces paroles brûlantes, les dernières que tu as proférées : *j'ai été plus d'une fois atteint du fer de l'ennemi ; voilà mon sein couvert de cicatrices, je vous abandonne ma vie ; frappez, mais respectez le sanctuaire des lois* ! Nous conduirons sur ta tombe nos épouses et nos enfans ; nos épouses te donneront des larmes ; peut-être aussi pleureront-elles en secret sur nous-mêmes ; mais nos enfans célébreront tes louanges ; ils apprendront, de bonne heure, que celui qui meurt pour son pays ne meurt

Digitized by Google

pas, et que l'avantage inappréciable de laisser dans la mémoire des hommes une réputation immortelle et de grands exemples à renouveler, l'emporte infiniment sur quelques jours de plus traînés inutilement sur la terre ! » An III.

CHAPITRE XXIV.

Réactions du midi. Réflexions sur le traité entre la France et la Prusse.

Les nouvelles qu'on recevait des départemens méridionaux, prouvaient que le terrorisme, qui avait voulu anéantir la convention en germinal, n'était pas écrasé ; les désorganisateurs, arrêtés par les sections de Paris, prenaient le titre de patriotes opprimés. Ceux qui purent se soustraire aux recherches qu'on faisait d'eux, se réduisant avec prudence au silence le plus absolu, attendaient le retour de leur faveur, du tems et des circonstances ; les uns et les autres se livraient au desir d'une vengeance éclatante ; mais ils l'exerçaient, dès-lors, par-tout où leur parti se trouvait le plus fort.

Les circonstances semblaient propres à terminer la révolution. Le succès prodigieux qu'obtenaient les armées françaises sur toutes les frontières, inclinait la plupart des mo-

1795. narques vers une paix dont l'Europe entière avait le besoin le plus pressant. Bâle était devenu le centre où les puissances de l'Europe entamaient des négociations dont je parlerai bientôt, et qui devaient faciliter une pacification générale. Je ne parlerai pas du traité de neutralité conclu avec le Grand-Duc de Toscane, qui pouvait n'avoir pour principe que les appréhensions données à la cour de Florence, par les armemens de Toulon, dans un tems où les Anglais n'avaient pas encore réuni, sur la Méditerranée, des forces aussi considérables qu'ils en eurent dans la suite; mais la paix, faite avec le roi de Prusse, procurait les plus grands avantages. La république française n'avait besoin, ni pour exister, ni pour acquérir des forces, d'être reconnue par les gouvernemens environnans; cependant, cette reconnaissance pouvait avoir quelqu'influence sur l'opinion publique, en ce qu'elle était faite par un monarque, regardé, pendant quelque tems, comme le chef de la coalition, et dont l'assentiment entraînait celui de la moitié de l'Allemagne.

Lorsqu'on considère que, dans le dix-huitième siècle, plus de cent traités ont été conclus entre les puissances européennes, et que leur effet n'a été que de préparer des ressources pour recommencer de nou-

Digitized by Google

velles hostilités, on ne saurait pronostiquer quel sera le résultat du traité conclu avec le roi de Prusse ; mais ses dispositions renferment des caractères qui devraient en assurer la durée. Elles étaient fondées sur les véritables intérêts des deux nations ; elles satisfaisaient aux besoins du moment actuel ; elles présentaient une perspective avantageuse pour l'avenir. An III.

Il ne faut pas revenir sur les motifs qui décidèrent la guerre entre la France et la Prusse. Puissent les rameaux d'olivier couvrir à jamais de leur ombrage bienfaisant les erreurs passées ! S'il importait au roi de Prusse de cesser d'appauvrir et de dépeupler ses états par complaisance pour les cours de Londres, de Vienne et de Pétersbourg ; et si la politique l'avertissait qu'il devait prévenir le tems où la puissance de la république française serait le seul garant de ses états, contre les entreprises des Russes et des Autrichiens, il n'était pas moins avantageux à la France d'entretenir soigneusement des liaisons politiques avec un état qui sert à l'Europe de boulevard contre les envahissemens des Russes, et de contre-poids contre l'ambitieuse maison d'Autriche, dont les intrigues ou les entreprises ont causé, depuis trois siècles, presque toutes les guerres des bords du Danube à ceux du Guadal-

Digitized by Google

quivir : il importait à la France de procurer
1795. aux Hollandais, du côté de terre, la tranquillité dont ils avaient besoin pour se livrer, avec quelque apparence de succès, aux travaux de la guerre qu'ils soutenaient contre les Anglais, et de rouvrir des communications avec des provinces industrieuses, où l'on pouvait se procurer les objets de commerce qui manquaient en France.

Un des effets de ce traité était de soustraire les transports de la Baltique à la surveillance des Anglais : un chemin aisé et sûr s'ouvrait soit le long des côtes jusqu'en Hollande, soit à travers la Westphalie. La ville d'Embden pouvait devenir un entrepôt commode pour le commerce des deux nations. La concurrence qui s'établissait entre les Hollandais et les Prussiens, jointe à la facilité des transports, faisait cesser des monopoles désastreux, et vivifiait les provinces du nord de l'Allemagne.

D'ailleurs, ce traité fait avec une puissance d'Allemagne, avait encore, pour la France, un avantage d'une autre nature : il avertissait chaque état qu'il pouvait traiter partiellement avec la France ; ce qui, en rendant hommage aux principes qui veulent que l'indépendance des petits états soit respectée comme celle des grands, privait les Anglais d'employer la voie des compen-

Digitized by Google

sations qu'ils avaient employée jusqu'alors dans les négociations d'une paix générale, pour priver la France de ses conquêtes. An III.

Des soulévemens, qui se manifestaient dans la Catalogne et dans la Navarre, augmentant les embarras que les hostilités occasionnaient à la cour de Madrid, on prévoyait qu'elle serait forcée d'imiter la conduite du roi de Prusse, et d'abandonner la coalition pour faire sa paix particulière avec la France.

L'empire germanique, fatigué d'une guerre dont la cause leur devenait chaque jour plus étrangère, réclamait l'intervention du roi de Prusse, et offrait de poser les armes, pourvu que les conditions de la paix ne fussent pas ignominieuses pour la Germanie.

Mais ces succès extérieurs ne pouvaient ramener, en France, le règne de la justice, les trésors de l'abondance et les doux épanchemens du bonheur, qu'autant que les Français, fatigués des sentimens haineux qu'ils mêlaient malheureusement à leur enthousiasme pour la liberté, et songeant que le premier besoin que donnait le présent, était d'oublier le passé, se rapprocheraient de bonne foi les uns des autres, pour fermer de concert les plaies de l'état. L'intérêt commun, bien entendu, exigeait que tous les individus, ceux-là même qui avaient

Digitized by Google

1795. le plus cruellement abusé des circonstances de la révolution, trouvassent la liberté toute entière sous la sauve-garde publique, parce que la crainte et les inquiétudes sont les stimulans des passions encore agitées.

Les hommes sages, étrangers aux partis extrêmes et à toutes les querelles personnelles, se trouvaient disséminés par-tout, pour offrir une médiation aussi honorable qu'utile, après tant de secousses. Au sein de la plus affreuse effervescence, ils faisaient entendre la voix déchirante de l'humanité plaintive ; ils peignaient la patrie éplorée, exigeant de tous ses enfans un oubli généreux de leurs injures particulières, en leur présentant la liberté comme un héritage commun qu'ils devaient partager paisiblement, pour jouir de concert des avantages que promettait leur régénération politique.

CHAPITRE XXV.

Suite de la réaction du Midi. Réflexions sur le décret du 22 germinal.

Un génie sanguinaire, agitant les torches de la discorde, arrêtait les effets d'une réconciliation générale qui aurait bientôt

Digitized by Google

affermi la révolution sur des bases inébranlables. Tel était l'égarement de presque tous ceux qui avaient joué quelque rôle dans les différens partis, que, sans examiner qu'en révolution il faut distinguer soigneusement les chefs des factieux de la tourbe immense séduite par eux, et même des hommes irrésolus que la faiblesse ou les circonstances avaient conduits dans les diverses factions, ils envisageaient tous les individus qui, dans les différentes crises révolutionnaires, avaient manifesté des sentimens qui ne se rapportaient pas avec les leurs, comme des ennemis de la république, des hommes dont l'existence ne pouvait se concilier avec la conservation du régime républicain; en conséquence chaque parti voulait écraser tous les autres, et rester seul. Affreux principe, dont l'application ne tendait à rien moins qu'à convertir le sol entier de la France en une solitude aussi immense que lugubre. An III.

Pour rapprocher les esprits, la convention avait rendu, le vingt-deux germinal, un décret dont j'ai déjà parlé, qui rayait de la liste des émigrés tous les individus sortis de France depuis le mois de juin 1793, pour échapper à la proscription générale prononcée, par les jacobins, contre les riches propriétaires, pourvu qu'ils rentrassent dans leur patrie à une époque spécifiée, et qu'ils

Digitized by Google

se conformassent aux formalités prescrites.
1795. Cette loi aurait produit les effets les plus salutaires, si, généralisée, elle eût ouvert les portes de France à tous les particuliers des deux sexes que la crainte des plus grands malheurs avait exilés pendant les différentes crises révolutionnaires ; si des dispositions subséquentes n'en avaient presque détruit les bienfaits, et sur-tout, s'il avait été possible de distinguer d'une manière précise les malheureux fugitifs, qui, pour se soustraire à la mort, avaient abandonné, en pleurant, le sol de la France, vers laquelle leurs regards étaient perpétuellement portés, des monstres qui n'avaient quitté leurs foyers, que pour transporter au loin le numéraire, armer les étrangers contre la France, former une coalition redoutable, et livrer leur patrie à toutes les calamités de la guerre, pour rentrer chez eux sur les cadavres sanglans de ceux qui les avaient dépouillés de quelques prérogatives odieuses qu'ils auraient dû sacrifier généreusement eux-mêmes au bonheur commun.

La révolution s'est annoncée par des violences, s'est développée par des meurtres, par des incendies, par des pillages. Ce fut-là toute la tactique des jacobins, avant comme après la journée du deux juin 1793. Ceux qu'on dépouillait de leurs propriétés, dont on violentait les opinions, qu'on ensevelit

Digitized by Google

vivans dans les glacières, que mille morts atroces enlevèrent à la société, depuis le quatorze juillet 1789 jusqu'aux premiers jours de juin 1793, ne furent pas moins les déplorables victimes de la fureur la plus inconcevable, que les malheureuses *fournées* que dévorait la guillotine jusqu'au neuf thermidor, sous le règne des pendeurs, des noyeurs, des mitrailleurs. Les auteurs de tant d'atrocités, les moteurs de tant de désordres pouvaient-ils être envisagés sans horreur; leurs forfaits pouvaient-ils être excusés, en les attribuant à l'exaltation de leurs principes? An III.

D'un côté, les feux mal éteints de la Vendée se rallumaient par la négligence des chefs républicains et par la perfidie des chefs royalistes; de l'autre, les forfaits les plus horribles éclataient dans les provinces méridionales.

J'ai indiqué précédemment l'affreuse réaction que les attentats commis par les jacobins avaient occasionnée dans plusieurs provinces, mais sans entrer dans aucun détail. Faut-il encore parler du sang français versé par la main des Français? Ma main tremble, mon ame se trouble; mais j'ai promis la vérité, et je la dois toute entière.

Robespierre devait entraîner dans sa chûte tout ce qui tenait à lui; et dans les premiers transports de l'indignation publique, un mou-

Digitized by Google

vement de réaction se faisant ressentir dans
1795. la France entière, la soif de la vengeance s'étendit sur le plus grand nombre des individus qui avaient partagé la domination décemvirale. On ne confondit alors que trop souvent l'homme pervers avec celui qui fut entraîné dans les plus fatales erreurs, par des suggestions insidieuses. Les prisons ne firent que changer d'habitans; l'innocence, rendue à la liberté, trembla encore une fois, en rencontrant tous les crimes à la porte des cachots qu'elle abandonnait.

Il fallait juger ces hommes que l'opinion publique poursuivait : c'était le moyen de séparer les agens immédiats et sanguinaires de la terreur, ces êtres déhontés et immoraux, qui employaient indifféremment, et même à-la-fois, les caresses, les poignards, les noyades, la flamme et le poison, pour parvenir à leurs fins, d'une foule d'hommes qu'ils avaient séduits, et qui languissaient alors avec eux dans les prisons.

J'ai déjà observé que, vers les premiers mois de l'an trois, les réclamations les plus multipliées parvenaient tous les jours dans les bureaux de la convention, de la part des victimes du régime robespierrien. Les citoyens se réunissaient dans toutes les parties de la république, pour solliciter une éclatante justice des atrocités dégoûtantes qui avaient

Digitized by Google

souillé la révolution depuis les premiers jours de septembre 1792, jusqu'à la journée du neuf thermidor. Les enfans demandaient justice du meurtre de leurs pères ; les femmes, de celui de leurs époux. Des villes avaient été détruites par le fer et par le feu ; des provinces entières, florissantes et populeuses, dévastées avec une brutalité qui tenait de la démence, se couvraient de ronces. Des voix sépulcrales, sortant de ces décombres, sollicitaient la juste punition des auteurs de tant de forfaits. An III.

Mais une coalition entre les chefs des deux factions jacobines arrêtait, d'une manière aussi persévérante que secrète, tous les efforts tentés par le côté droit de la convention, pour dévoiler, sous les yeux de la justice, une série d'attentats dont les partisans de Danton, ceux de Robespierre, et ceux de l'ancien comité de salut public, étaient également prévenus.

L'impunité de ces crimes exaspérait les passions déjà exaltées par l'excès du malheur et le desir de la vengeance. Les plaintes se changèrent en murmures et en menaces. Par quelle fâcheuse imprévoyance les détenus pour cause de terrorisme, qu'on devait prudemment éloigner du théâtre sanglant sur lequel ils avaient figuré, furent-ils transférés publiquement dans ces mêmes

Digitized by Google

départemens qu'ils avaient abreuvés de larmes
1795. et remplis de deuil ? Comment osa-t-on les placer dans un foyer de vengeances personnelles, condamnables devant la loi civile, mais excusables devant celle de la nation ? Pouvait-on espérer que l'époux, la mère, le frère, le fils, l'ami, vissent tranquillement passer devant leurs maisons, les bourreaux de leurs familles ? L'autorité publique pouvait-elle suffire pour anéantir, ou seulement pour comprimer tous les mouvemens de la nature ?

Ce qu'il eût été aussi aisé de prévenir que de prévoir, arriva. Les pouvoirs constitués n'osèrent ou ne purent défendre les prisonniers confiés à leur garde. L'assassinat fut vengé par l'assassinat ; des traitemens barbares, des outrages indignes de la majesté d'un peuple libre ou seulement civilisé, appelèrent, sur de nouvelles victimes, la commisération publique. Les murs de Marseille se teignirent de nouveau de sang humain, et quelquefois de sang innocent ! Les eaux du Rhône furent ensanglantées, comme l'avaient été celles de la Loire ! Lyon, ne change pas en horreur l'intérêt inspiré par tes lamentables infortunes !

Quel démon égare ce peuple ? Pour qui ces poignards menaçans ? Quel est ce sang versé par vos mains ? C'est, répondez vous,

Digitized by Google

celui des abominables auteurs de nos misères. Mais, qui vous a donné le droit de vous faire justice ? Devez-vous imiter le crime dans vos vengeances ? Lorsqu'en septembre, une horde de cannibales jonchait de membres humains palpitans les rues et les places de Paris, elle disait aussi qu'elle exerçait des vengeances. Vous avez répondu avec toute la France, à ce cri funèbre, par un cri d'exécration. S'ils sont coupables, disiez-vous, attendez la vengeance des lois ; n'enfoncez pas vos bras ensanglantés dans les entrailles des innocens, qui peuvent être mêlés avec les criminels ! An III.

Lyonnais ! malheureux Lyonnais ! ne donnez pas occasion à vos bourreaux, de vous adresser les mêmes reproches !

Cependant, si dans le cours de notre révolution, le cri des familles opprimées a suscité, contre les égorgeurs, une répression vengeresse ; si des cœurs ulcérés se sont abandonnés au désespoir ; si quelques jacobins ont expié leurs crimes, comment invoquer en leur faveur les lois protectrices qu'ils foulèrent aux pieds, l'humanité, qu'ils ne cessèrent d'outrager, la pitié, qui n'approcha jamais de leur cœur de fer ? Existe-t-il une compensation entre l'agresseur et celui qui venge son offense ? La loi ne saurait avouer des vengeances particulières, mais

Digitized by Google

elle doit les prévenir, les suppléer. Le meur-
1795. trier de ma mère levera devant moi sa tête impure, la loi sera muette, et je ne me vengerai point, je ne préviendrai pas de nouveaux crimes, par la mort d'une bête féroce, à laquelle on laisse le pouvoir de nuire !

L'excès du désordre força le gouvernement d'établir des tribunaux, pour en arrêter les sinistres effets. La lenteur des procédures n'eut peut-être pour cause que l'embarras de prononcer sur d'anciens forfaits, couverts par des attentats nouveaux, et presque expiés les uns par les autres.

CHAPITRE XXVI.

Assassinats dans Lyon.

Le parti anarchique, terrassé par les suites du neuf termidor, et par la dissolution de la société des jacobins, commençait à se reconnaître ; il se vit encore nombreux et puissant. Les principaux égorgeurs, détenus dans le lieu de leur naissance, y trouvaient des partisans, et la multitude de ceux que leur obscurité avait soustraits à la vindicte publique, croyaient voir leur sureté individuelle dans l'élargissement et l'acquittement juridique

Digitized by Google

juridique de ceux qu'ils regardaient comme leurs chefs. Dès-lors, un intérêt de famille partagea chaque commune en deux partis, pour ou contre les détenus. Les haines politiques se renforçaient des animosités personnelles; et les spéculateurs sur la guerre civile montraient une joie farouche; les émigrés rentrés et tout le parti royaliste poussaient les opprimés, par les terroristes, à la plus complète vengeance, et les terroristes eux-mêmes à quelque coup d'éclat qui pût rétablir leur empire. Cependant, les opinions étaient trop disséminées pour qu'il pût en résulter un choc capable d'ébranler la France. An III.

Au sein de cette fluctuation, la nouvelle se répandit dans les provinces, que Billaut-Varennes, Collot-d'Herbois et Vadier, dont les forfaits pouvaient à peine être expiés par les supplices les plus rigoureux, n'étaient condamnés qu'à la déportation; dès lors, les victimes du terrorisme furent convaincues que les dévorateurs de tous les germes de la prospérité publique, avaient, dans la convention, les plus puissans défenseurs, et que les hommes avides de pillage et de sang, ne seraient efficacement réprimés, que lorsque la vertu elle-même, abjurant sa longue patience, et lasse de souffrir, mettrait un terme au triomphe des scélérats. Alors furent

établies les compagnies de *Jésus* et du *Soleil*;
1795. mais, à qui doit-on leur fatale existence, si ce n'est aux féroces montagnards, qui protégeaient, indirectement, les nombreux complices de Robespierre? Un assassin est toujours un être exécrable, mais les montagnards sont coupables de ces assassinats; en refusant justice aux opprimés, ils les réduisirent à l'affreuse nécessité de se la faire eux-mêmes.

Lyon forma les premiers anneaux de la longue chaîne d'assassinats que, pendant plus d'une année, on vit se développer et s'étendre depuis le Jura jusqu'aux Bouches-du-Rhône. On crut d'abord que ces nouvelles horreurs n'étaient que l'irrésistible effet du bouillonnement des passions. Mais lorsqu'on vit les listes des proscrits se grossir chaque jour; des signes de reconnaissances, des mots de ralliement, des chants de massacre, convenus entre les assassins; quand on vit les prisons forcées, et tous les détenus qu'elles renfermaient, égorgés sans distinction, les lois sans force, le bandeau de la justice trempé dans le sang, le Rhône obstrué dans son cours par les monceaux de cadavres qu'il charriait lentement jusqu'à la mer; Lyon devenant une vaste boucherie, dans laquelle étaient étalés des membres humains palpitans, on crut reconnaître le plan d'une Saint-Barthélemy générale, dirigée contre les

Digitized by Google

amis de la révolution, tous, indistinctement, voués à la mort, sous le nom de jacobins, de terroristes, par les cours de Londres et de Vienne, qui voulaient noyer la république dans le sang de ses enfans, afin de ne plus trouver d'obstacle au rétablissement de l'ancien gouvernement. An III.

On oubliait que les édifices de Lyon, ensevelis sous l'herbe, ses rues ensanglantées et désertes, ses propriétés confisquées et vendues, son commerce anéanti, enracinaient la haine et la vengeance sur ce sol qui portait de toute part l'empreinte de la mort. En vain des hommes sages et habiles avaient essayé d'arrêter l'incendie ; aucune loi répressive et bienfaisante n'adoucissait les cœurs exaspérés, ne versait le baume sur ces horribles plaies. Bonaparte ne s'était pas encore montré dans ces murs frappés de la foudre, pour éteindre dans tous les yeux les larmes de fureur, produites par le sentiment de l'injustice et le désespoir d'un avenir épouvantable. La voix faible de la patrie pouvait-elle se faire entendre au sein de ces passions corrosives ? C'était un bitume immense qui s'embrâsait.

Je crois devoir rapporter un fait qui présente la filiation des vengeances exercées dans Lyon ; ce fait, parfaitement connu, ne saurait être révoqué en doute. Un jeune volon-

Digitized by Google

taire, dont un coup de canon avait emporté
1795. le bras gauche, revenait dans Lyon, sa patrie, au sein d'une famille dont il était en même tems l'honneur et le soutien; il espérait de retrouver, dans les embrassemens de ses proches, la force et la santé.

Il entre dans la rue Mercière, il frappe, en palpitant, à la porte de la maison qui l'avait vu naître; son cœur suffoquait de tendresse. Un inconnu se présente: mon père! où est mon père? — Votre père, citoyen, il ne vit plus. — Mon père!..... il est mort sur l'échafaud! Mon père! ô juste Dieu!..... Ah! ma pauvre mère, ma pauvre sœur, qu'allons-nous devenir? — Votre mère, citoyen, vous n'en avez plus et votre sœur est expirante.

Le malheureux, immobile, ressemblait à la statue de Niobé; il revient un moment à lui: eh bien! entrons, que j'embrasse ma sœur et que je meure avec elle! — Votre sœur, citoyen, on l'a chassée d'ici; elle est à l'hospice de charité. — Comment, ma sœur! et ma sœur expirante. — Oui, citoyen, cette maison est un bien national; elle est vendue, citoyen, c'est moi qui l'ai achetée; vous êtes trop judicieux, trop honnête homme pour me troubler dans ma propriété.

Le volontaire était déjà loin; il rencontre sur une place publique le dénonciateur de

Digitized by Google

sa famille, et du bras qui lui reste, il met l'assassin en morceaux. An III.

Chénier, chargé de faire un rapport sur les meurtres qui se commettaient dans Lyon, au lieu d'en assigner les causes dans l'ardeur d'une fièvre brûlante, qui dérobait le sentiment des crimes par celui de leurs motifs, traitait hautement tous les Lyonnais de contre-révolutionnaires. Celui qui, membre de la convention nationale sous le règne de la terreur, laissa périr son frère sur un échafaud, sans dire en sa faveur un seul mot à Robespierre, dont il était confident, était peu propre sans doute à verser le dictame sur un ulcère qu'il fallait fermer.

La convention décréta que les corps administratifs du département du Rhône étaient suspendus de leurs fonctions; que le maire, le procureur-syndic, l'agent national près la commune de Lyon, et l'accusateur public du tribunal criminel, se rendraient à la barre du corps législatif, pour y rendre compte de leur conduite; que la garde nationale de Lyon était cassée; que la police de cette ville serait provisoirement exercée par l'état-major de la place; que dix mille fusils, destinés pour l'armée d'Italie et distribués à la garde nationale de Lyon, par un arrêté du représentant du peuple en mission dans cette commune, seraient déposés, dans les vingt-

Digitized by Google

quatre heures, dans l'arsenal, et envoyés à
1795. leur première destination; que les auteurs ou complices des assassinats commis dans Lyon, et tous les individus composant la compagnie de Jésus, seraient arrêtés et conduits devant le tribunal criminel du département de l'Isère, pour y être jugés.

Ces mesures rigoureuses diminuèrent les assassinats qui se commettaient dans Lyon; mais, ce système combiné de vengeance se perpétuait dans tous les départemens voisins. La Provence en était sur-tout le théâtre; presque toutes les communes de ces contrées se signalèrent par quelques scènes sanglantes. On avait incarcéré, avant le 9 thermidor, les suspects d'aristocratie; on incarcerait alors les suspects de terrorisme; l'une et l'autre suspicion conduisaient également à la mort. Par-tout une espèce d'émulation, soufflée par les furies, plongeait le poignard dans le sein des agens de la terreur, et dans ce nombre on comprenait souvent les amis les plus ardens et les plus purs du régime républicain; exemple effrayant de tous les maux qui naissent des guerres civiles.

Pelissane, Lambesc, Eygalières, Noves, Salon, Eyragues, Aubagne, Graveson, Barbantane, Senas, Roquevaire, se glorifiaient du nombre des victimes sacrifiées. L'âge ni le sexe n'étaient épargnés. On vit

Digitized by Google

des femmes, des enfans, des vieillards impitoyablement hachés en morceaux, au nom de l'humanité. Les prisons furent forcées à Tarascon ; soixante détenus qu'elles contenaient, furent massacrés, et leurs cadavres jetés dans le Rhône. Le département de Vaucluse était en proie aux mêmes atrocités ; celui des Basses-Alpes, dont les habitans sont naturellement paisibles, laborieux et soumis aux lois, ne sut pas se préserver de la contagion. An III.

A Sisteron, le citoyen Breyssand, administrateur du district, père de trois enfans, dont l'un, officier d'un bataillon à l'armée des Alpes, signalait aux frontières depuis le commencement de la guerre son patriotisme et son courage, fut enterré vivant et mis ensuite sur la liste des émigrés. Cet infortuné, accusé de terrorisme, avait été mis en jugement et acquitté par le tribunal du district. Les villes de Digne et de Manosque virent atteindre du fer mortel plusieurs de leurs habitans, accusés, comme le malheureux Breyssand, d'avoir contribué aux ravages des jacobins, et acquittés comme lui par les tribunaux. Tous ces meurtres devaient être couronnés par un immense assassinat, par l'extermination de deux cent cinquante individus enfermés dans les prisons de Marseille.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

Insurrection des ouvriers de Toulon.

Une des causes de la réaction du Midi fut la soif des biens nationaux, qui, depuis le neuf thermidor, avait succédé chez les jacobins à la soif du sang humain ; mais elle était diversement modifiée.

En vertu de la loi qui autorisait les individus sortis de France, depuis le 2 juin 1793, pour échapper aux proscriptions jacobiniques, une foule de propriétaires de toutes les parties de la Provence, réfugiés dans Toulon, lorsque le glaive révolutionnaire menaçait les têtes de tous ceux qu'on appelait fédéralistes, et forcés de s'expatrier, lorsque les Anglais furent chassés de cette ville, revinrent dans leur patrie. Ils trouvèrent leurs parens exterminés par le glaive des montagnards, et les meurtriers en possession paisible de leurs habitations, achetées avec des assignats que les montagnards prodiguaient sans mesure à leurs partisans. Il s'ensuivit une foule d'assassinats, dont les fatales cir-

Digitized by Google

constances furent présentées de plusieurs manières différentes. An III,

Avec les fugitifs rentraient, en Provence, un très-grand nombre d'émigrés, dont les uns avaient porté les armes contre leur patrie; les autres infusaient, dans toutes les cours de l'Europe, la haine qu'ils portaient au nouvel ordre de choses, et qui tous rentraient en France avec le dessein formé de contribuer, par tous les moyens possibles, à une contre-révolution. Les acquéreurs de biens nationaux étaient assassinés au milieu de leurs champs par des mains invisibles; il se peut que les émigrés commissent ces crimes, et les rejetassent sur les fugitifs, soit pour les rendre odieux, ou pour les engager à rendre communs les intérêts des uns et des autres. Les représentans en mission dans les départemens méridionaux se hâtaient d'arrêter ce nouveau torrent de malheurs, lorsque les événemens du douze germinal changèrent la nature des choses; un grand nombre de jacobins furent jetés dans les fers. Les magistrats de Marseille firent incarcérer tous les individus prévenus ou seulement soupçonnés d'avoir concouru aux massacres qui s'étaient succédés, depuis le commencement de septembre 1792, jusqu'à la journée du neuf thermidor.

J'ai déjà observé plusieurs fois que tous les mouvemens révolutionnaires, excités dans

Digitized by Google

1795. Paris par les montagnards, se répercutaient en même tems dans les provinces. Ainsi, dans le tems que les anarchistes assassinaient Feraud au sein de la convention, ils excitaient une insurrection parmi les ouvriers de Toulon, pour livrer une seconde fois cette ville aux Anglais. Ces ouvriers furent aisément égarés par des émissaires qui abusaient de leur crédule ignorance; le magasin d'armes est pillé par eux; et au nombre de cinq à six mille, ils marchent vers Marseille, pour rendre la liberté aux jacobins, enfermés au fort Saint-Jean, et les associer à leurs fureurs. Le représentant du peuple Brunel, après de longs et inutiles efforts pour engager les révoltés à prendre des sentimens de modération, et craignant qu'ils ne s'emparassent de l'escadre mouillée dans le port, se retira plongé dans un sombre désespoir, s'enferma dans son cabinet, et se donna la mort.

CHAPITRE II.

Assassinats commis dans le fort Saint-Jean de Marseille.

Cependant les suites de l'insurrection jacobinique de Toulon furent les mêmes que

Digitized by Google

cellés de Paris. Au premier bruit de la marche des révoltés, les sections de Marseille s'étant assemblées, firent marcher à leur rencontre de forts détachemens. Mais, tandis que les Toulonnais, cernés de toutes parts, posaient les armes, et que quelques-uns d'eux portaient leur tête sur un échafaud, la scène la plus déchirante avait lieu dans Marseille. An III.

Le 2 septembre 1792 se renouvela dans les murs de cette ville, le 17 prairial; et ma plume, qui, pour effrayer nos neveux, crayonna le premier de ces massacres, se refuse à faire le tableau du second.

Selon les uns, l'exécration publique s'était prononcée contre les détenus jacobins enfermés au fort Saint-Jean, et auxquels on attribuait le soulévement de Toulon. Des hommes, dont les passions se ressentent de la chaleur du climat de Provence, persuadés que la tranquillité publique ne pouvait subsister aussi long-tems que la lumière du jour serait conservée aux restes de ce bataillon marseillais, auquel on attribuait les massacres du deux septembre et ceux des prisonniers de Versailles, fondent sur la prison, en enfoncent les portes, et se baignent dans le sang des prisonniers sans défense, et que la loi seule devait frapper.

Selon d'autres, cet affreux assassinat était

Digitized by Google

1795. une suite du système de massacres, que les contre-révolutionnaires excitaient dans tout le Midi. L'insurrection de Toulon ne fut que le prétexte qu'on fomenta habilement pour livrer, à la mort la plus cruelle, plusieurs centaines d'infortunés, dont le plus grand nombre était absolument étranger aux excès attribués aux désorganisateurs. Au premier bruit de la marche des Toulonnais, qu'on avait dirigée par les manœuvres et les instigations les plus perfides, on sonne l'alarme, on présente ce rassemblement comme traînant à sa suite le carnage et la dévastation; on fait craindre à Marseille les horreurs du pillage. L'idée du danger commun enhardit les timides, détermine les indécis; on vole, on se précipite: précédés d'une artillerie formidable, on s'avance jusqu'à cinq lieues de Marseille; on se range en bataille; l'armée ennemie a été aperçue, elle approche..... Cette armée consistait dans une foule de malheureux ouvriers, presque nuds, la plupart mal armés, marchant en désordre, tumultueusement et sans chef; ils sont tout-à-coup enveloppés, chargés, sabrés; on livre les prisonniers à une commission militaire. Les échafauds se dressent; soixante matelots trouvés sur le chemin de Boisset, n'ayant d'autres armes que des bâtons, sont envoyés à la mort. C'est dans cette circonstance, que les prisons de Mar-

Digitized by Google

seille sont forcées (1). On assure que plus de deux cents individus périrent dans le fort Saint-Jean; boucherie, aussi impolitique

An III.

(1) Il ne fut pas difficile de monter les esprits au plus haut dégré d'exaspération contre tout ce qu'on était convenu d'appeler terroriste. Le fantôme des dangers auxquels Marseille venait d'échaper comme par miracle, assiégeait toutes les imaginations. Il fallait en quelque sorte populariser le crime. On tourna l'exécration publique contre les prisonniers détenus au fort Saint-Jean. C'étaient eux incontestablement qui avaient fait soulever Toulon. Tant qu'un de ces brigands, reste du bataillon du dix août, jouira de la lumière du jour, il y a tout à redouter. Aussitôt une partie du peuple, égaré par les déclamations d'Isnard et de Cadroy, se réunit à ces bandes de sicaires connues sous le nom de *Jesus* et du *Soleil*.

Ces féroces et lâches exécuteurs de tous les assassinats qui se commirent jusqu'alors, pénètrent dans la profondeur des cachots. Ils se ruent sur leurs victimes sans defense et exténuées par la faim. Ce n'est pas assez des poignards, des pistolets, des stylets, des bayonnettes, ô forfaits inouis! on charge un canon à mitraille qu'on tire à bout portant dans la cour intérieure des prisons. On jette des paquets de souffre enflammé par les soupiraux; on allume de la paille mouillée à l'entrée des souterrains où étaient entassés un assez grand nombre de proscrits. Ils étouffent dans des tourbillons de fumée. On tue, on s'assouvit de meurtres. Le fils, qui par piété filiale s'était enfermé la veille sous les mêmes verroux que son père, est massacré sur son père expirant. La voûte longue et ténébreuse du fort Saint-Jean, éclairée par la lumière pâle de quelques lampions, ne retentit que du bruit des vivans qui frap-

qu'affreuse, qui devait augmenter les haines
1795. de tous les partis parmi des hommes dont les

pent, et des morts qui tombent. Leur triste dépouille, dernière ressource qui appartienne à leurs femmes et à leurs enfans indigens, devient la proie des boureaux qui les appelaient des dilapidateurs. Les corps, percés de mille coups, sont tronqués et mutilés. Les cervelles sont empreintes sur les murailles. Le silence de la mort n'est interrompu de loin en loin que par les cris farouches des assassins, et les sanglots entrecoupés des victimes. Bientôt on nage dans le sang; on ne peut marcher que sur des cadavres, et les derniers soupirs de plus d'un républicain furent exhalés sous les pieds des représentans du peuple.

La nature toute entière se soulève à ce tableau malheureusement trop vrai; et le royalisme, qui contemple son ouvrage, laisse éclater un rire affreux. Quelle conduite tinrent alors Cadroy, Isnard et Chambon, arrivés au fort quatre heures après le commencement des massacres?.....

On porte à deux cents le nombre des prisonniers qui périrent dans cette abominable journée; et voilà les actes de philantropie de ces hommes vertueux qui, le poignard à la main, osent encore parler de terreur! Il me semble entendre des lions rugir le mot *humanité*.

Déjà cette large tactique d'assassinats avait été mise à exécution dans la ville d'Aix. Des gens armés, c'étaient encore des Jesus de Marseille, s'y étaient portés en grand nombre. Ils avaient forcé les postes de la maison commune, enlevé les deux pièces de canon qui y étaient, et les avaient traînées à la maison de justice. Ce bataillon d'antropophages était si considérable et si acharné sur sa proie, que la troupe de ligne ne put empêcher

Digitized by Google

passions tiennent de la chaleur du pays qu'ils habitent. An III.

Je suis bien éloigné d'adopter toutes les

---

le massacre de trente prisonniers, parmi lesquels se trouvaient des femmes. Le feu fut ensuite mis à la prison.

Qui pourrait maintenant se cuirasser d'impudeur, ainsi que l'ont fait Chambon, Isnard, Jourdan et Cadroy, en disant qu'aucun meurtre n'avait été commis avant les hécatombes du fort Saint-Jean? L'expédition, dont je viens de parler, précéda de 25 jours le 17 prairial. Ces imposteurs reçoivent donc, et du fait en lui-même, qui est de notoriété publique, et des procès-verbaux, dressés par la commission municipale d'Aix, les démentis les plus formels.

Passeront-ils aussi sous silence les épouvantables scènes de Tarascon, auxquelles la nuit du six prairial prêta son ombre? C'est là que vingt-quatre pères de famille, prisonniers dans cette commune, la plupart artisans ou cultivateurs, furent impitoyablement assassinés sur la paille qui leur servait de lit, traînés par les pieds, le couteau dans la gorge, jusqu'à la plate-forme du château, et précipités dans le Rhône? Nieront-ils que ces assassins royaux n'aient médité et exécuté une seconde septembrisation contre le déplorable reste des prisonniers qu'ils avaient épargnés le 6 prairial?

En effet, un mois après, lorsqu'un événement aussi désastreux devait faire redoubler de vigilance et de précaution, pour qu'on ne fût pas tenté de le renouveler, dans cette même commune, sous l'administration des mêmes autorités constituées, et dans le même département où eux représentans du peuple disposaient, par l'étendue de leurs pouvoirs, de tous les moyens de garantie et de répression, la nuit du 2 au 3 messidor,

Digitized by Google

1795. récriminations que Freron met en avant dans son mémoire historique sur la réaction royale et les massacres du Midi ; mais on ne saurait

---

la même bande de forcenés se fait encore ouvrir les portes de ce même château, y extermine sans obstacle vingt-trois individus, parmi lesquels on comptait deux femmes, et les jette également dans les flots ensanglantés du Rhône.

Il a pu sans doute, et je ne le dissimule pas, se trouver parmi tant d'infortunés quelques propagateurs de la tyrannie décemvirale attaquée et terrassée le 9 thermidor, quelques membres des comités révolutionnaires, quelques Séides des Mahomets et des Omars de l'ancien comité de salut public et de la convention nationale elle-même, qui avait rendu des lois de mort pour n'être pas exterminée elle-même par ceux qui la forçaient à rendre ces décrets. J'accorde même, ce qui est hors de toute vraisemblance, que la majorité de ces détenus, en n'exceptant pas même les femmes, fût composée de ce que le dictionnaire de la réaction appele *buveurs de sang*, *brise-scellés*, *faux dénonciateurs*, enfin, de ces individus que les véritables républicains ont toujours repoussés de leurs phalanges, et qui sont l'opprobre de toute société, comme le fléau de tout gouvernement libre ; était-ce une raison pour les assassiner ? S'ils sont coupables, pourquoi ne pas les juger ? La voie des tribunaux était ouverte. Puisque c'est uniquement la terreur que vous prétendez abattre, et non le trône que secrètement vous aspirez à relever, pourquoi n'avoir pas fait perdre aux imitateurs de ces brigands, par le châtiment exemplaire que la loi eût infligé à leurs forfaits, l'envie de marcher sur leurs traces ? Dites plutôt, royalistes aussi atroces que stupides, que vous avez désespéré de

contester

Digitized by Google

contester que, vers le mois prairial an 3, tous les ennemis de la révolution ne se réunirent pour accuser de terrorisme tous les vrais républicains; soit que, par cette imputation, leur projet fût d'éloigner l'attention publique des efforts qu'ils faisaient pour ramener l'ancien ordre de choses, ou seulement qu'ils voulussent recruter, comme auxiliaires, la classe nombreuse de ceux qui avaient souffert d'un régime justement abhorré, et la classe non moins considérable des hommes crédules et timides, auxquels on affectait de prédire le retour prochain des boucheries humaines. An III.

Les émigrés d'ancienne date, les prêtres réfractaires, et même les agens des cours étrangères, revenus en foule dans les départemens du Midi, sous le nom de fugitifs du trente-un mai, réclamaient la faveur de la

---

les atteindre par le glaive de la loi; que vous avez redouté qu'une instruction publique ne prouvât, d'une manière trop évidente, que leur crime, leur crime irrémissible à vos yeux, était leur attachement à la république. Vous avez trouvé plus convenable, comme plus expéditif de les mettre à mort, que de les mettre en jugement.

Mémoire historique sur la réaction royale et sur les massacres du midi, avec des notes et des pièces justificatives; par le citoyen Freron, ex-député à la convention nationale, ex-commissaire du gouvernement dans les départemens méridionaux : page 18 *et suiv.*

Digitized by Google

loi du vingt-deux germinal, pour rentrer
1795. dans leurs biens. La complication de ces demandes en rendaient la solution si difficile, que Durand-Maillane, en mission dans ces contrées, crut devoir prendre des arrêtés pour casser, sous prétexte de quelques défauts de formes, des ventes nationales. Cette mesure ouvrait la porte à de nouvelles réclamations ; les anciens et les nouveaux propriétaires en vinrent aux mains, et la Provence fut de nouveau le théâtre de la guerre civile.

CHAPITRE III.

La guerre de la Vendée se rallume.

L'INCENDIE de la Vendée, qui paraissait éteint depuis la pacification de floréal, s'était subitement rallumé avec violence. Si le peu de délicatesse que mettaient, dans l'observation des articles de la pacification, quelques hommes accoutumés à regarder la Vendée comme un pays dévoué à une proscription générale, fut le prétexte de nouvelles hostilités, il faut en chercher la véritable cause dans les efforts que faisaient alors de concert les ennemis extérieurs et intérieurs de la France, pour anéantir la république, et surtout dans l'art perfide avec lequel le ministère

Digitized by Google

anglais attisa, dans toutes les occasions, le feu révolutionnaire qui dévorait la France. AN III.

On se tromperait beaucoup en attribuant les secours donnés par les Anglais aux insurgés de la Vendée, au desir de rétablir les frères de Louis XVI sur le trône occupé par leurs ancêtres ; ils ne voulaient que perpétuer les troubles de France, et en profiter pour ruiner son commerce et sa marine.

Si les armes, l'argent, les munitions que la cour de Londres envoyait sur les bords de la Loire, donnaient aux Vendéens et aux chouans les moyens de se maintenir sur le territoire dont ils étaient les maîtres ; jamais ces secours parcimonieux ne suffirent, non-seulement pour assurer à l'armée catholique et royale une vraie supériorité, mais ils ne lui permirent qu'un moment de s'étendre sur la rive droite du fleuve. Les Anglais ne firent même jamais aucun effort sérieux pour s'emparer, sur les côtes de Bretagne, de la Basse-Normandie, du Poitou, d'un point qui pût assurer leur communication avec les royalistes de France ; et lorsque l'armée royale se présenta devant Grandville, l'inaction des forces navales britanniques démontrait, aux moins clairvoyans, que la cour de Londres ne prenait aucun intérêt à la réussite de cette expédition.

Mais, lorsque le cabinet de Saint-James fut

Digitized by Google

1795. instruit que le peuple du Poitou, après avoir posé les armes, reprenait ses occupations rustiques, et abjurait la fureur des combats, il se détermina aux plus grands sacrifices pour rétablir ce foyer de discorde, sur lequel les puissances coalisées fondaient leur principal espoir d'envahir la France. D'un côté, quelques entraves, mises au libre exercice de la religion catholique-romaine, indisposaient les dévots; de l'autre, quelques troupes de chouans qui ne s'étaient pas soumises, formaient des noyaux auxquels les mécontens pouvaient aisément se rallier.

Les chouans, que j'ai fait connaître dans les livres précédens, s'étaient prodigieusement multipliés. Dispersés sur une vaste étendue de pays, au nombre de quatre-vingt mille hommes en état de porter les armes, leur organisation n'était pas régulière comme celle de l'armée de la Vendée. Cependant, ils reconnaissaient des chefs et un conseil de guerre, à la tête duquel était Puysaye. Vitré et Grandchamp leur servaient ordinairement de rendez-vous général; mais rarement ils se réunissaient en corps d'armée. Occupés, pendant le jour, des travaux de la campagne, ils s'assemblaient pendant la nuit, se portaient sur les villages dans lesquels ils avaient des intelligences, surprenaient et détruisaient des détachemens entiers des ar-

Digitized by Google

mées républicaines : guerre d'autant plus dangereuse pour les assaillans, qu'elle paraissait l'ouvrage d'une main ~~ennemie~~ invisible. An III.

A peine la pacification de la Vendée avait été signée par les représentans du peuple, que des émissaires du gouvernement anglais proposaient aux chouans et aux Vendéens de la rompre ; et, pour les déterminer, non-seulement ils leur faisaient parvenir secrètement des armes, des munitions, des subsistances et de l'or, mais ils leur promettaient l'assistance de toutes les forces navales britanniques. Ces démonstrations étaient soutenues par la présence d'une escadre, qui défit, le 5 messidor, l'escadre française de Brest auprès de Lorient, et lui enleva les vaisseaux de ligne le Tigre, le Formidable et l'Alexandre.

A cette nouvelle, la guerre recommence avec fureur. Ses ravages s'étendent dans tous les départemens qui comprenaient la Basse-Bretagne, le Poitou, le Maine, l'Anjou et la Basse-Normandie.

Ce fut alors qu'on parla, pour la première fois, d'articles secrets insérés dans la pacification de la Vendée, et dont les clauses devaient ramener en France le régime monarchique. Ces articles secrets étaient dans la bouche de tous les émigrés rentrés depuis le décret du 22 germinal ; ils servaient de

Digitized by Google

base aux proclamations que devait faire pu-
1795. blier le frère aîné de Louis XVI, aussitôt que l'armée de Condé se serait établie dans la Franche-Comté. Il paraît que, sur ce système d'articles secrets, était fondé le mouvement que, vers le tems de prairial, les contre-révolutionnaires voulaient imprimer dans toutes les provinces de France.

Ces articles secrets étaient une chimère démentie par les actes de soumission des Vendéens et des chouans, que j'ai rapportés précédemment, et qui fut encore démentie par les aveux de Charrette, lorsqu'il fut arrêté dans la suite ; mais, comme je l'ai déjà remarqué, la vérité est de peu de poids au milieu des convulsions révolutionnaires, où les chefs de chaque parti agitent les passions du peuple par des images à leur portée. Je crois devoir rapporter ce manifeste, comme un monument des manœuvres astucieuses qu'employaient les chefs vendéens pour ~~écraser~~ tromper le peuple dont ils précipitaient la ruine, et de l'impudeur avec laquelle ils démentaient leurs propres écrits.

Digitized by Google

An III.

CHAPITRE IV.

Manifeste des chefs de la Vendée.

Nous devons à notre Dieu, à notre roi (1), à nos braves camarades, à tous les Français; nous devons à l'Europe entière, qui a les yeux fixés sur nous, la justification de notre conduite. Nous allons la tracer avec cette loyauté qui dirigea constamment nos actions et nos efforts; Dieu nous est témoin que la vérité respire dans toutes nos paroles.

Dieu très-haut, très-puissant, très-miséricordieux, les fidèles et religieux habitans de la Vendée te rendent de très-profondes actions de graces pour les succès dont tu as couronné leurs efforts. Ils remercient ta bonté ineffable de les avoir soustraits à la férocité de la convention soi-disant nationale, ces

(1) Réponse des armées catholiques et royales de la Vendée et des chouans, au rapport fait à la convention nationale, dans la séance du 16 juin 1795, par le représentant du peuple Doulcet, suivie de la proclamation par les chefs des armées catholiques et royales, au nom de Louis XVIII, aux fidèles habitans du Poitou, de l'Anjou, du Maine, de la Bretagne, de la Normandie et des autres provinces de France. (de l'imprimerie royale de Maulevrier.)

Digitized by Google

1795. hommes, sacrilèges et pervers, qui ont établi leur domination sur le sang de tous les Français, et la dévastation de toutes les propriétés. Les fidèles et religieux habitans de la Vendée bénissent ta providence infinie, de leur avoir donné assez de prudence pour éviter les pièges des assassins, assez de force pour repousser leurs soldats. Dieu, protecteur des empires, soutien de la justice et de la vertu, les habitans de la Vendée placent en toi toutes leurs espérances; ils se prosternent aux pieds de ton trône, et, pour prix de leurs souffrances, ils te supplient d'accorder la paix et le bonheur aux Français.

Frères et camarades, la politique exige souvent un secret. Elle prescrit des démarches que l'homme honnête reprouverait avec indignation, si le bonheur de ses semblables ne devait en être le prix; s'il y avait un autre moyen de l'obtenir, et s'il ne fallait pas quelquefois employer le crime lui-même à réparer les maux qu'il a faits. Telle est la condition malheureuse de l'homme, qu'il est souvent obligé de parler à un scélérat le langage de l'honneur, pour empêcher ce scélérat de plonger ses mains dans le sang de ses frères.

Nous allons vous dévoiler ce qu'il est important que vous sachiez aujourd'hui; ce qu'il eût été dangereux de vous découvrir

Digitized by Google

plutôt. Nous allons vous faire connaître les motifs qui nous avaient engagés à conclure un traité, où nous avions mis, de notre côté, la religion, l'honneur; où les députés de la convention n'ont apporté qu'impiété, fourberie, parjure. An III.

Le sang français coulait. Chacune de nos victoires était pour nous un jour de deuil; mais, forcés de défendre nos droits les plus sacrés, contre des brigands altérés de notre sang, nous étions dans l'affreuse nécessité de combattre. On voulait nous défendre d'adorer le Dieu de nos pères; on avait assassiné notre roi, massacré nos parens, incendié nos propriétés : notre patrie ne devait plus être que notre tombeau. Des scélérats, semblables en tout à ces esprits infernaux qui se soulevèrent contre l'Etre Suprême, avaient ordonné que la flamme et le fer seraient portés dans nos paisibles demeures. Nous aimions le monarque qui nous appelait ses enfans; la convention l'avait assassiné avec une barbarie dont aucun peuple du monde n'avait encore souillé ses annales.

Que disons-nous ? aucun peuple ! Non, ce ne sont pas les habitans de la France qui ont égorgé une famille de souverains; c'est la convention qui est coupable, elle a été élue par les jacobins; c'est elle qui,

Digitized by Google

après avoir enchaîné la nation, l'a forcée
1795. à approuver le régicide, afin que la nation française ne lui demandât pas compte du sang précieux que des scélérats voulaient répandre pour régner.

Cependant nous conservâmes, dans cette province fidelle, la foi de nos pères, leur amour pour leurs souverains; c'était un crime impardonnable aux yeux de la convention. Elle envoya cent mille soldats contre nous; mais le Dieu des armées nous couvrit de son égide : les yeux du peuple français allaient s'ouvrir; le jour terrible de la justice approchait; les soldats, envoyés sur nos frontières, allaient devenir nos amis; car ces soldats nous voyaient adorer Dieu, aimer notre roi, et chérir tous les Français au milieu des tourmens, comme aux champs de la victoire.

Les scélérats ! le croiriez-vous, avaient envoyé du poison pour être jeté dans nos fontaines. C'est quinze jours avant la signature du traité de paix, que le comité de salut public n'a pas craint de commettre cette dernière horreur : le poison est là. Un de vos braves chefs, le vicomte de Scepeaux en a intercepté l'envoi, près la ferme de Volfrède, aux environs d'Ancenis. On vous proposait la paix, et on prenait des mesures pour empoisonner vos familles, pour vous

Digitized by Google

désarmer, et pour vous faire assassiner ensuite. An III.

Malgré de si horribles trames, le desir d'épargner le sang français nous conduisit à écouter des popositions de paix. Alliant la prudence à la force, nous espérâmes que nous parviendrions à rétablir, sans effusion de sang, les autels de notre Dieu et le trône de notre roi.

Vos chefs, surs de n'être point désapprouvés du régent et du lieutenant-général du royaume, ouvrirent des négociations. Nous vous avons fait connaître les conditions que nous imposâmes à cette époque; mais nous ne pûmes vous dire les conditions secrètes, sans lesquelles les soi-disant représentans du peuple n'eussent jamais approché de vos drapeaux. Nous vous avons même laissé supposer que ces conditions seraient beaucoup plus avantageuses : nous étions forcés d'avoir recours à cette dissimulation pour assurer le succès de nos démarches. Aujourd'hui, notre gloire, notre existence, le salut de la France entière, dépendent de la publication des vérités que vous allez entendre.

Le comité de salut public nous promit solemnellement, par l'organe de ses envoyés, que la religion catholique et la monarchie seraient rétablies en France avant le premier juillet. Sur la défiance que nous

Digitized by Google

1795. inspirait une époque aussi éloignée, nous ne voulions pas suspendre les hostilités ; mais on nous représenta que, pour ramener l'opinion publique au retour des choses que nous desirions, pour ne laisser aucun espoir aux jacobins, il fallait préparer la nation à demander elle-même la royauté ; que des invitations secrètes seraient faites à cet effet dans les départemens ; qu'on était sûr qu'elles seraient favorablement accueillies ; que, dans le cas contraire, le comité de salut public s'engageait à faire remettre, entre les mains des chefs des Vendéens, Louis XVII et sa sœur, le 13 juin, pour tout délai ; qu'il déclarerait la religion catholique dominante dans l'état ; qu'il rappelerait tous les émigrés depuis le 14 juillet 1789, et qu'il donnerait des ordres secrets aux administrateurs des départemens frontières, afin de faciliter aux princes français les moyens de se rendre dans le Poitou, sous la condition expresse que les Vendéens n'inquiéteraient en aucune manière les individus qui traverseraient le pays, munis de passeports du comité de salut public, et que ces individus pourraient arriver, sans obstacles, à la Rochelle, à Brest, à Nantes, à Cherbourg.

Telles furent les promesses faites solemnellement ; nous le jurons à la face du Dieu

Digitized by Google

de vérité, et nous le prenons à témoin de ce que nous avançons. An III.

Une heure avant la signature du traité de paix, il fut convenu que les conditions, ci-dessus rapportées, demeureraient comme articles secrets pour préparer les esprits ; mais Dieu, qui dirige toutes nos démarches, ne permit pas que nous ajoutassions une foi aveugle à ces promesses. Nous stimulâmes que nous resterions armés sur notre territoire, et que nous conserverions tous les signes de ralliement sous lesquels nous avions combattu jusqu'alors.

Quelle était notre joie, à cette époque, de penser que le repos allait enfin être rendu à notre patrie, et que le sang, répandu par nos mains, devait rétablir le culte de notre Dieu et le trône de notre roi ! Nous fûmes confirmés dans cette espérance par l'assurance formelle donnée, le 28 avril, par les représentans du peuple. Ils observèrent à M. de Guerville, que nous envoyâmes auprès d'eux, à l'effet de leur représenter combien il était nécessaire, pour l'observation du traité, que l'armée catholique et royale de Bretagne fît exécuter les jugemens du conseil de guerre ; que leurs démarches n'avaient pour objet que l'exécution des quatre articles secrets. M. de Guerville nous

Digitized by Google

1795. rapporta cet écrit qui semblait exiger une confiance entière de notre part.

» Les articles dont l'exécution définitive est fixée au 25 prairial prochain, auront leur plein et entier effet. Le comité de salut public prend les mesures nécessaires à ce sujet. Les sacrifices qu'il est forcé de faire aux apparences, ne le rendent que plus scrupuleux à tenir les paroles données ; elles seront religieusement gardées. »

Signé *Granet*, *Guermeur*, *Guesno*.

Rennes, le 9 floréal an 3.

Le 27 mai, sur quelques indices qui nous firent craindre que le comité de salut public ne cherchât à éloigner l'observation du traité conclu, nous envoyâmes M. Chastelier à Paris ; nous le chargeâmes de demander l'élargissement provisoire du roi ; il fut convenu, le 4 juin, que Louis XVII et sa sœur seraient conduits le lendemain à Saint-Cloud. M. Chastelier, que les membres du comité de salut public cherchaient à retenir quelques jours à Paris, quitta cette ville le soir même, d'après les ordres qui lui avaient été donnés d'être de retour le 7 au plus tard ; il arriva ici le 8 au matin. Dans ce même moment, Louis XVII expirait dans la prison du Temple. Des ordres étaient donnés pour faire avancer

Digitized by Google

des troupes dans vos frontières ; on méditait le massacre de vos chefs, de vos femmes, de vos enfans. La lettre suivante, que nous avons interceptée, sera un monument durable de la plus atroce perversité. An III.

Lettre écrite par les membres du comité de salut public au représentant du peuple Guesno.

« Il est impossible, cher collègue, que la république puisse se maintenir, si la Vendée n'est pas entièrement réduite sous le joug. Nous ne pouvons croire à notre sureté, que lorsque les brigands qui infestent l'Ouest, auront été mis dans l'impuissance de nous nuire. C'est déjà un sacrifice trop honteux d'avoir été réduits à traiter de la paix avec ces scélérats, dont la grande majorité a mérité l'échafaud. Sois convaincu qu'ils nous détruiraient, si nous ne les détruisions pas. Il n'ont pas mis plus de bonne foi que nous dans le traité signé, et il ne doit leur inspirer aucune confiance dans les promesses du gouvernement. D'après l'impossibilité où nous sommes d'abuser plus long-tems les Vendéens, il faut chercher les moyens de prévenir des hommes qui ont autant d'audace et d'activité que nous. Le moment approche où, d'après l'article deux du traité secret, il faut leur présenter une espèce de monar-

Digitized by Google

chie, et leur montrer le bambin pour lequel
1795. ils se battent. Ce pas nous perdrait sans retour. Les comités n'ont trouvé qu'un moyen d'éviter cette difficulté vraîment extrême ; le voici : »

» La principale force des brigands est dans le fanatisme que les chefs leur inspirent ; il faut les arrêter, et dissoudre d'un seul coup cette association monarchique qui nous perdra, si nous ne nous hâtons pas de la prévenir. L'opinion nous devient plus nécessaire que la force. Il faut supposer que les chefs des insurgés ont voulu rompre le traité, se créer princes des départemens qu'ils occupent ; que ces chefs ont des intelligences avec les Anglais ; qu'ils veulent leur ouvrir la côte ; piller la ville de Nantes, et s'embarquer avec le fruit de leurs rapines. »

» Fais intercepter des couriers porteurs de semblables lettres ; crie à la perfidie, afin que le peuple voie clairement que la bonne foi et la justice sont de notre côté. Si tu peux avoir les onze chefs, le troupeau se dispersera. Concerte-toi avec les administrateurs d'Ille et Vilaine ; communique la présente aux quatre représentans de l'arrondissement. Il faudra profiter de l'étonnement que doit produire l'absence des chefs, pour désarmer les Vendéens et les chouans. Il faut qu'ils se

Digitized by Google

se soumettent au régime général de la république, ou qu'ils périssent. » An III.

» Point de demi-mesures, elles gâtent tout en révolution. Il faut, s'il est nécessaire, employer le fer et le feu, mais en rendant les Vendéens coupables, aux yeux de la nation, du mal que nous leur ferons. Saisis les premières apparences qui se présenteront, pour frapper le grand coup, car les événemens pressent de toutes parts. Il te suffira de nous dire : J'ai reçu la proclamation relative aux subsistances. Prends garde aux menées de Louvet ; il est vendu aux restes orléanistes. Nous le surveillons, mais il intrigue dans la Mayenne et la Loire-Inférieure. Boissy adopte toutes ces mesures. Fais-nous part de ce que tu peux faire sur-le-champ, afin que cela concorde avec les mesures que nous allons prendre. » Salut et fraternité.

Signé *Tallien*, *Doulcet*, *Rabaut*, *Maret*, *Cambacérès*.

Paris, 18 prairial an 3.

Vous voyez, braves camarades, que la convention nous portait des paroles de paix, et ordonnait des assassinats. Nous ne vous dirons pas que les hommes qui ont assassiné Louis XVI, aient attenté aux jours de Louis XVII ; nous n'avons aucune preuve certaine

pour l'avancer, mais il est bien difficile de
1795. ne pas le croire.

En attendant que la justice divine punisse tant de forfaits, il est de notre devoir d'employer tous les moyens dont nous pouvons disposer, pour nous préserver de la rage de ces hommes qui sacrifient tout à leur ambition : il ne nous reste que la victoire ou la mort.

La convention va vous imputer l'infraction d'un traité que nous aurions religieusement observé, si elle eût eu l'intention d'en remplir les conditions. Elle va nous représenter à la nation française et à l'Europe, comme des hommes perfides ; mais plus elle montrera de scélératesse, plus nous devons faire éclater notre humanité et notre grandeur d'ame. Tous les Français sont nos frères ; nous ne connaissons d'ennemis que ceux de la patrie. C'est le bonheur, c'est la liberté que nous voulons rendre aux Français ; c'est pour les faire jouir des avantages de la paix, que nous nous dévouons aux horreurs de la guerre. Loin de nous toute idée d'ambition ! Que la convention trompe le peuple français sur la pureté de nos vues, nous répondrons par notre conduite franche, digne de la cause à laquelle nous nous sommes consacrés.

Les légions qui vont s'avancer sur vos frontières, sont les mêmes que vous avez si sou-

Digitized by Google

vent vaincues, et qui viennent combattre malgré elles contre leurs frères ! Epargnons autant qu'il dépendra de nous le sang français ; marchons aux soldats avec l'olivier à la main ; supplions-les de sauver avec nous notre patrie infortunée ; ouvrons toujours nos rangs pour les recevoir ; partageons avec eux nos subsistances ; implorons le Dieu de bonté, afin qu'il ramène tous les Français sous l'empire de la raison et de la justice, et que réunissant tous les enfans de cette famille immense, il les fasse jouir de l'abondance et de la paix ! An III.

A ces causes, nous déclarons, à la face du ciel, que nous ne considérons comme ennemis de notre patrie, que les députés de la soi-disant convention ; que nous préviendrons constamment, par tous les moyens qui dépendront de nous, l'effusion du sang, et le pillage des propriétés ; que nous recevrons avec transport les officiers et les soldats qui voudront concourir avec nous au rétablissement de la religion, de la royauté, de l'ordre et des propriétés ; que tous les Vendéens ou chouans qui se permettront d'insulter le citoyen paisible, fût-il d'un autre parti que nous, seront punis suivant la rigueur des ordonnances militaires.

Comme la convention s'empressera de dénaturer nos intentions, nous devons faire

1795. connaître nos principes, et les motifs presans qui nous inspirent.

Nous reconnaissons un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre; nous voulons vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine, que nos pères ont professée. Nous reconnaissons Louis-Stanislas-Xavier, roi de France, et nous lui jurons obéissance et fidélité; nous ne poserons les armes, que lorsque le gouvernement monarchique nous aura été rendu; nous ferons observer une discipline exacte et sévère dans tous les lieux de notre arrondissement, quelles que soient les cruautés qu'on exerce contre nous.

Nous n'avons point contracté et nous ne contracterons point d'alliance avec la nation anglaise, ni avec aucune des puissances coalisées, à moins que Louis XVIII ne conclue un traité avec elles; alors, ces puissances seraient nos alliées, parce qu'elles seraient les alliées de notre souverain; nous ne laisserons pénétrer dans les pays occupés par nos armées, aucunes troupes des puissances coalisées, et nous combattrions leurs soldats débarqués sur nos côtes à l'effet de démembrer la France, ou d'exciter du trouble dans les provinces.

Nous ne reconnaissons point et nous ne reconnaîtrons jamais de convention ni d'as-

Digitized by Google

semblée nationale de France ; nous protestons d'avance contre la constitution que les soi-disant représentans du peuple français vont donner à la France ; ces hommes, en prononçant le mot république, veulent gouverner despotiquement la nation française. An III.

Nous ne reconnaissons de pouvoirs légitimes, que ceux qui ont été établis ou reconnus par notre roi Louis XVIII ; nous remplissons les volontés de notre roi, en déclarant que nulle personne quelconque, ne pourra être recherchée pour sa conduite et ses opinions, en promettant, dans toute l'étendue des pays qui seront occupés par nos armées, une amnistie sans réserve à toutes les personnes qui se rangeront sous nos drapeaux ; il ne sera exercé aucune vengeance particulière contre aucun individu quelconque.

Nous sommes trop profondément pénétrés de l'esprit qui inspire Louis XVIII, pour ne pas assurer au peuple Français que les abus qui s'étaient attachés à l'anarchie, seront réformés avec soin. C'est à la sagesse de Louis XVIII qu'il appartient de corriger ces abus, de les empêcher de renaître, et d'accorder à ses sujets toute la liberté que la constitution de la monarchie leur assure, en les admettant tous aux emplois ecclésiastiques, civils et militaires.

Digitized by Google

1795. Nous ne permettrons point la circulation des assignats dans les contrées occupées par nos armées ; nous ne reconnaîtrons jamais cette monnaie que pour une monnaie fausse, dont le gage prétendu a été établi sur le brigandage, l'assassinat et la proscription ; il ne sera porté aucune atteinte aux propriétés de la maison et couronne de France, propriétés inaliénables....., ni aux propriétés de l'église et du clergé de France, qui sont le domaine du pauvre, et dont le produit est nécessaire à l'entretien du culte et à celui de ses ministres..., ni aux propriétés des Français, fidèles amis de la patrie, et qui n'ont quitté la France, que pour combattre les jacobins et la soi-disant convention.

Nous nous engageons solemnellement de faire tous les sacrifices qui pourront dépendre de nous pour consolider la dette publique...; nous hypothéquons nos propriétés et celles de nos enfans, à l'effet de faire tenir, envers les créanciers de l'état, les engagemens contractés envers eux par les rois de France.

Nous renonçons à perpétuité, pour nous et nos enfans, à toutes exemptions pécuniaires et à tous privilèges....; nous combattrons pour rétablir le culte de la religion catholique, pour rétablir le trône...., pour

Digitized by Google

remettre tous les Français en possession de l'héritage de leurs pères, pour faire jouir tous les Français de la véritable liberté, et du bonheur que donne un gouvernement stable et ennemi de la tyrannie... Louis XVIII, en consultant les vœux que la nation française exprima dans les mandats et les cahiers qui furent donnés par toutes les provinces aux députés des états généraux, veut faire jouir la nation française de tout le bonheur qu'elle-même desira au moment de sa convocation. An III.

Nous invitons les braves soldats français à venir se rallier avec nous. Nous invitons les villes, bourgs et villages, à ouvrir leurs portes et à reconnaître leur souverain légitime. Nous invitons les magistrats, les administrateurs, et toutes personnes entre les mains desquelles réside une portion de force et d'autorité, à les employer au rétablissement de la religion et de l'ordre; nous leur accorderons aide, assistance et protection, pour garantir leurs personnes et leurs propriétés contre tous les perturbateurs de l'ordre public. Nous invitons les laboureurs, les manufacturiers, les artisans, à continuer leurs travaux précieux, et nous nous engageons à faire respecter leurs moissons, leurs héritages, leurs ateliers.

Nous déclarons ennemis et tyrans de la

Digitized by Google

1795. patrie, les députés de la soi-disant convention, qui ont voté pour l'assassinat du roi Louis XVI, de glorieuse et sainte mémoire. Nous jurons de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang, et de ne poser les armes que lorsque les députés de la soi-disant convention auront remis les rênes du gouvernement au souverain légitime que Dieu a donné à la France.

Fait au quartier-général de l'armée de Charette, et publié au quartier-général des armées de Stofflet, Sapineau et Scepeaux, le vingt-un juin 1795, l'an premier du règne de Louis XVIII. *Signé* Charette, Stofflet, Scepeaux, Sapineau, Monnier, Guichard, Chalon, Cady. *Suivent plusieurs pages de signatures.* Certifié, Gilbert, secrétaire-général.

Au nom du roi, le conseil militaire des armées d'Anjou, du Haut-Poitou et de Bretagne, vu la réponse et la proclamation ci-dessus, nous ordonnons qu'elle soit imprimée, publiée et affichée dans toutes les paroisses qui composent l'arrondissement des armées d'Anjou, du Haut-Poitou et de Bretagne. A la Mabilais, le vingt-trois juin 1795, l'an premier du règne de Louis XVIII. *Signé* Bernier, commissaire-général (1).

(1) Pièce trouvée sur un émigré tué à la bataille de Quiberon, le 3 thermidor.

Digitized by Google

An III.

CHAPITRE V.

Manœuvre des Anglais pour compléter l'armement destiné à une invasion en France.

A peine le combat naval du cinq messidor était terminé, qu'on signalait, de Lorient, soixante-quatorze voiles qui venaient joindre la flotte britannique. Ces navires portaient environ huit mille hommes de troupes de débarquement, et toutes les provisions nécessaires pour armer, habiller quatre-vingt mille combattans et les nourrir pendant six mois.

Pour compléter cet armement, le gouvernement anglais s'était adressé aux émigrés répandus dans la Grande-Bretagne, et dont la plupart n'avaient d'autres ressources pour vivre, que les secours que leur donnait le cabinet de Saint-James. Un corps d'entr'eux était stationné dans l'isle de Jersey. On forma les régimens Hector, Hervilly, Dudrenuc, Royal-Marine, Royal-Louis, Loyal-Emigrant et Royal-Artillerie. Les trois premiers de ces corps étaient entièrement composés d'émigrés; le quatrième se composait d'officiers de marine et de matelots français. Il avait été levé par les Anglais à Toulon; il était à-peu-près complet; mais dans les deux autres, il

Digitized by Google

1795. n'y avait que les places d'officiers et de sous-officiers qui fussent exactement remplies. On imagina, pour combler ce vide, de recruter à Londres, moitié gré, moitié force, une foule de prisonniers français.

A peine étaient-ils embarqués à Southampton, qu'ils voulurent massacrer leurs officiers, et conduire dans les ports de France les navires qu'ils montaient. Quatorze d'entre eux furent mis à mort, et protestèrent, jusqu'à leur dernier moment, qu'ils mouraient républicains. Cette expérience, qui devait convaincre les émigrés du sort dont leur expédition était menacée avec de tels coopérateurs, ne les empêcha pas de s'en servir. Il est probable que cette foi vive dans laquelle ils virent un triomphe prochain et infaillible dans toutes les crises de la révolution, leur cachait le danger. On pourrait aussi soupçonner que, dans la persuasion intime qu'une armée redoutable n'attendait, pour se mettre en campagne en leur faveur, que leur apparition sur les côtes de France avec des armes et des munitions, ils pensaient que ces renforts, aussi nombreux que subits, retiendraient sous leurs drapeaux les soldats qui pouvaient être mal-intentionnés, ou suppléeraient abondamment au vide laissé par les déserteurs. Le grand nombre de femmes et d'enfans qui suivirent les émigrés en France,

Digitized by Google

fut encore un obstacle aux premiers succès, singulièrement décisifs dans une guerre d'invasion. An III.

Mais le désastre éprouvé par les émigrés à Quiberon, fut attribué principalement à l'imprudence du ministère anglais, de ne les avoir pas fait soutenir par un corps de troupes britanniques, et sur-tout de cavalerie. On rejetait, à Londres, cette faute sur l'impression que devait faire le manifeste de Charette, que je viens de rapporter.

Les chefs royalistes ne disposaient pas à leur gré de l'opinion publique, dans un pays où les Anglais étaient généralement détestés. La grande majorité du peuple dans les départemens qu'on appelait *vendéisés*, loin d'écouter les projets de vengeance des émigrés, n'était pas éloignée d'adopter le régime républicain, pourvu que l'exercice public du culte catholique fût assuré sans restriction. Les principes du royalisme, dans toute leur étendue, n'étaient professés que par une grande quantité de privilégiés, réfugiés dans la Vendée de toutes les parties de la France; par la petite noblesse du Poitou et de la Basse-Bretagne, restée dans ses foyers, et par les individus attachés, par leur état, aux nobles bretons ou poitevins retirés dans les isles de Jersey et de Gernesey.

C'était pour ménager l'opinion publique

1795. flottante, incertaine, que les chefs des Vendéens et des chouans, publiant leur manifeste rédigé avec assez de finesse, avaient déclaré, non-seulement qu'ils ne contracteraient aucune alliance avec l'Angleterre, mais qu'ils combattraient les troupes anglaises qui tenteraient quelque descente dans les pays occupés par les Vendéens et les chouans. D'après cette disposition des esprits, la jonction des drapeaux anglais aux drapeaux des Français *royalistes*, pouvait opérer une commotion contraire aux vues des généraux vendéens. Ils n'ignoraient pas sans doute que cette jonction leur était nécessaire pour réussir dans les opérations majeures, sans lesquelles leur position eût toujours été précaire sur les bords de l'Océan; mais ils auraient voulu que cette réunion eût été l'ouvrage fortuit des circonstances. On parlait, à Paris, du siège de Brest ou de Lorient, entrepris par l'armée des émigrés combinée avec l'armée navale britannique, dans le tems où les émigrés ayant été entièrement défaits à Quiberon, l'escadre anglaise abandonnait les côtes de France.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

An III.

Débarquement des émigrés, ils s'emparent d'Auray et du fort Penthièvre.

Après le combat naval du 5 messidor, l'armée navale anglaise, maitresse de la mer, bloquait les escadres républicaines dans les rades de Lorient et de Port-Louis. Elle débarqua plusieurs milliers de poudre et des fusils pour dix mille chouans qui s'étaient rendus au fond de la baie de Quiberon, auprès du village de Carnac, à deux lieues d'Auray, à six de Port-Louis.

Il se trouvait peu de troupes républicaines sur cette côte; elles furent attaquées dans tous leurs cantonnemens par les chouans, commandés par Puysaye, nommé commandant en chef de l'armée que les émigrés voulaient organiser au bord de la mer. Le nombre des chouans leur permettait de se porter sur plusieurs points. Ils rompent les ponts pour retarder les communications de leurs ennemis, et s'emparent de la batterie qui protégeait le lieu où les émigrés se proposaient de prendre terre. Un détachement de deux cent cinquante républicains, venu d'Auray, reprit la batterie; mais cerné de toute part par

Digitized by Google

1795. les chouans, il fut contraint de se replier sur Laudevant, à trois lieues d'Auray, sur la route de Lorient.

Quinze ou dix-huit cents émigrés, placés sur des chaloupes plates, débarquèrent pendant la nuit du 8 au 9 messidor, sous le commandement du général d'Hervilly; le reste des troupes prit terre les jours suivans. On débarqua ensuite une quantité immense de fusils, d'habillemens uniformes, de munitions de bouche et de guerre, et quelques pièces de canon.

A la première nouvelle de la descente, la garde nationale de Brest fut mise en réquisition; les représentans Tallien et Blad partirent pour les côtes de l'ouest, investis des pouvoirs les plus étendus; toutes les autorités constituées étaient tenues d'obéir à leurs arrêtés; tous les citoyens en état de porter les armes devaient marcher à leur réquisition, pour repousser l'ennemi; le général Hoche se rendit dans le Morbihan, mais ses troupes étaient dispersées à deux, trois et quatre journées de marche; il crut devoir évacuer Auray et Vannes pour se replier à Port-Louis, à Lorient et à Ploërmel, à moitié chemin de Rennes. Les émigrés s'emparèrent d'Auray; mais, soit qu'ils ne voulussent pas s'éloigner de la flotte anglaise qui s'était approchée de la côte le plus près

Digitized by Google

possible, ou qu'ils ne fissent pas un grand fond sur les chouans, auxquels les règles de la tactique étaient étrangères, et qui ne savaient combattre qu'à la manière des Tartares, ils n'osèrent se porter plus avant. An III.

Pendant la journée du 10 messidor, les cantonnemens républicains se réunissaient à Vannes; on enclouait sur la côte les canons dont les royalistes auraient pu s'emparer. Une colonne de trois mille hommes fut dirigée sur Auray pour reconnaître les émigrés, dont la force n'était pas encore connue. Ils avaient un avant-poste à Pontsol, entre Auray et Vannes; un corps de douze cents républicains les en chassa, on pénétra même sous le canon d'Auray.

Les royalistes étaient maîtres de la petite étendue de pays entre le lac d'Auray et celui de Kergonrich, jusqu'à la grande route d'Auray à Hennebond. Pour s'y maintenir, il fallait s'emparer d'une forteresse, connue auparavant sous le nom de fort Penthièvre, et qui portait alors celui de *Sansculotte*. Il fut vivement attaqué le 12 messidor, par trois frégates anglaises embossées sous ses murs. Sa garnison n'était composée que de quatre cents hommes; elle fut contrainte de capituler le 14 messidor. On la transporta sur les vaisseaux anglais. Ce succès rendait les royalistes maîtres de la presqu'isle de Quiberon.

Digitized by Google

Ils occupaient le camp que prit Jules-César
1795. lorsqu'il attaquait les Venetes.

CHAPITRE VII.

Retraite des royalistes dans la presqu'isle de Quiberon. Les républicains attaquent le fort Penthièvre.

Dans l'intervalle du 14 au 17, les républicains s'étaient rassemblés en assez grand nombre pour reprendre l'offensive; les royalistes, chassés d'Auray, furent obligés d'abandonner leur camp retranché de Carnac, pour se replier dans la presqu'isle de Quiberon, sous la protection du fort Penthièvre. Un petit corps de chouans les suivit; les autres, cantonnés dans les campagnes environnantes, faisaient leur guerre accoutumée; ils attaquaient les républicains quand ils pouvaient les surprendre, et fuyaient lorsqu'on marchait contre eux en ordre de bataille.

Le 18, quelques navires légers de la flotte anglaise, sur lesquels se trouvaient des piquets de cavalerie, traversant la baie du Morbihan, remontèrent la rivière de Vannes. Il paraît que le projet des Anglais était de surprendre cette ville, et de se répandre dans les campagnes pour connaître les dispositions de

Digitized by Google

de l'armée vendéenne de Charette, sans laquelle les vaisseaux, qui bloquaient Lorient et Port-Louis, ne pouvaient se flatter de réduire ces places. Les troupes républicaines les forcèrent à renoncer à leur entreprise ; ils se retirèrent après avoir brûlé trois corvettes françaises en station dans la rivière. An III.

L'armée française, campée à la vue du fort Penthièvre, au village de Sainte-Barbe, se renforçait tous les jours. Tallien pressait la levée en masse des habitans affectionnés à la république. Les royalistes reçurent aussi quelques secours. Retranchés dans le camp de Kousten, sous le fort Penthièvre, ils s'occupaient à augmenter les fortifications de cette place. Chaque jour était témoin de quelque combat ; les armées ennemies semblaient se tâter avant d'en venir à une action décisive.

Les royalistes, entièrement resserrés dans la presqu'isle, avaient résolu, le 28 messidor, de percer les colonnes républicaines, pour pénétrer dans l'intérieur, et y faire un versement de munitions et d'habillemens. Ils furent repoussés avec une perte considérable, abandonnant leur convoi, composé de plusieurs milliers d'habits complets, du pain, de la viande salée, du vin, de l'eau-de-vie, beaucoup de poudre et quelques selles anglaises. Toutes les dispositions

1795. du général Hoche étaient faites, le 1.er thermidor, pour livrer une bataille générale : elle ne pouvait être décisive qu'après avoir enlevé le fort Penthièvre, qui couvrait les retranchemens des royalistes. Tous les jours il arrivait au camp républicain un grand nombre de déserteurs : c'étaient les prisonniers que les émigrés avaient attirés, sous leurs drapeaux, par des manœuvres perfides.

On assure que, pour les déterminer, le gouvernement britannique leur faisait retrancher successivement la ration de pain qui formait leur nourriture. On calculait le degré d'affaiblissement de leurs forces physiques. Alors, les émigrés se présentaient à eux, et leur offraient un sort tolérable, s'ils voulaient prendre parti dans les régimens français levés en Angleterre.

Beaucoup résistèrent pendant long-tems ; mais les horreurs de la famine, les maladies contagieuses qui terminaient la vie de leurs infortunés compagnons, périssant par milliers sous leurs yeux, décidèrent un grand nombre d'entr'eux. Ils ne furent pas plutôt débarqués, que, profitant de toutes les occasions qui s'offraient à eux d'abandonner leurs séducteurs, ils venaient rendre compte aux généraux républicains de tout ce qui se passait dans l'armée royaliste ; de ce qu'on projetait, et des forces qu'on pouvait

Digitized by Google

avoir. Quelques-uns assurèrent le général Hoche qu'ils guideraient les assaillans, par des chemins presque impraticables, jusque sous les murs de la forteresse, dans un endroit confié à la garde de leurs compagnons qui non-seulement leur livreraient le poste, mais aideraient à remettre le fort entier au pouvoir des républicains. An III.

Trois mille hommes se mirent en marche pour cette expédition périlleuse, le 2 thermidor, à onze heures du soir, sous le commandement des généraux Humbert, Vateau, Bolta et de l'adjudant-général Ménage. Un orage affreux éclatait alors dans ces parages : la pluie tombait à grands flots, un vent impétueux la jetait aux yeux des soldats, et leur ôtait la faculté de se diriger. Errantes sur une mer de sable, les colonnes se heurtent, se rompent, se confondent. Il fallait toute l'activité et tout le sang-froid des généraux pour rétablir l'ordre au sein des ténèbres les plus épaisses : ils rectifient les erreurs; ils suppléent, par de nouveaux ordres, à ceux qu'il est impossible de remplir; ils pressent, ils encouragent, et chacun arrive sur le fort Penthièvre, à deux heures du matin, le 3 thermidor.

Digitized by Google

1795.

CHAPITRE VIII.

Prise du fort Penthièvre. Bataille de Quiberon.

Trois colonnes marchaient parallèlement; les deux qui suivaient les bords de la mer, furent apperçues par les chaloupes canonnières anglaises qui bordaient le rivage, et dans les eaux duquel les assaillans étaient obligés d'entrer jusqu'à la ceinture, sans autres armes que leurs bayonnettes. Les troupes, foudroyées en flanc, s'étonnent un instant; elles étaient sur le point de rétrograder, lorsqu'un bruit sourd se fait entendre : *une colonne des nôtres a pénétré*, se disaient les soldats; ils lèvent les yeux, l'étendard des royalistes ne flottait plus sur le fort, le drapeau tricolor l'avait remplacé.

A travers les flots d'une mer mugissante, sous le feu meurtrier de la mitraille anglaise, l'intrépide Ménage, à la tête de trois cents braves, s'était glissé de rochers en rochers jusqu'au pied des retranchemens de la forteresse, les avait franchis, favorisé par ceux qui les défendaient, et s'était emparé de la place.

A cette nouvelle, toute l'armée républi-

caine s'ébranle ; le commandant en chef et les deux représentans du peuple, Tallien et Blad, marchaient à la tête des divisions : on pénètre dans la presqu'isle de Quiberon. AN III.

Les émigrés, dans le camp de Kousten, ignoraient encore la prise du fort à cinq heures du matin. Les chouans, s'embarquant sur des bateaux plats, se dispersèrent sur le continent. Les ~~alliés~~ émigrés se ralliaient sous les ordres de Sombreuil, fils du commandant des invalides ; ils veulent opposer de la résistance pour donner le tems à leurs femmes et à leurs enfans de se réfugier sur la flotte anglaise ; la moitié de leurs soldats passent dans l'armée de Hoche, en protestant de leur attachement au gouvernement républicain. Le camp est forcé, les vaincus se réunirent de nouveau sur un rocher au bord de la mer, à l'extrémité de la presqu'isle.

L'armée républicaine marche à eux sur trois colonnes. Deux suivaient à droite et à gauche au bord de la mer, pour leur couper retraite ; celle du centre s'avançait sur leur front, précédée d'une artillerie redoutable. On voyait sur le rivage une multitude de femmes et d'enfans qui périssaient au bord de la mer, en voulant se précipiter dans les chaloupes : spectacle déchirant au milieu des horreurs de la guerre !

Plusieurs corvettes anglaises étaient venues

Digitized by Google

1795. mouiller très-près du rivage, tant pour retarder les opérations des républicains, que pour favoriser l'embarquement des fugitifs. Les vaincus, jetant le cri du désespoir, demandaient à capituler. Le général Hoche leur ordonne de mettre bas les armes. On s'apperçut bientôt que, tandis qu'on parlementait, des embarcations prenaient quelques chefs à bord; le feu de l'artillerie républicaine recommence. Les émigrés, n'ayant d'autre alternative que d'être jetés dans la mer ou passés au fil de l'épée, se rendent à la discrétion des vainqueurs.

J'ai lu une relation de l'affaire de Quiberon, publiée en Angleterre, dans laquelle on assure que les émigrés capitulèrent, et qu'on leur promit de les traiter en prisonniers de guerre. Cet écrit, intitulé *Relation* de M. de Chaumereix, officier de marine, échappé des prisons d'Auray et de Vannes, avec quelques observations sur l'esprit public en Bretagne, *London* 1793, m'a été adressé sous le voile de l'anonyme. Je n'en fais mention que parce que l'historien ne doit rien cacher de ce qui peut contribuer à éclaircir les faits, dont il se rend garant auprès de la postérité. Cette relation mérite d'autant moins de créance, que, dans l'extrémité où se trouvaient les royalistes, ils ne pouvaient espérer aucun terme de capitulation; il fallait

Digitized by Google

périr les armes à la main, ou s'abandonner à la merci des vainqueurs. D'ailleurs, Hoche et Tallien, rendant compte de cette bataille à la convention, et pouvant être démentis par dix mille bouches, déclarèrent l'un et l'autre que les émigrés, placés entre le feu et l'eau, n'eurent d'autre parti que de mettre bas les armes. An III.

Parmi les papiers trouvés sur les émigrés tués à l'affaire du 3 thermidor, se trouva une relation des opérations de cette armée, depuis son débarquement jusqu'au deux thermidor. J'en ai une copie certifiée véritable par François Boucher, directeur principal des hôpitaux de l'armée républicaine. Elle renferme des détails précieux, que je crois devoir rendre publics (1).

(1) Lorsque nous eûmes ordre de nous embarquer à Southampton, on nous disait que nous allions à Gersey. Les régimens Loyal-Emigrant, Royal-Louis, Royal-Marine, Dudrenuc et Artillerie étant embarqués, nous fîmes route, escortés de trois vaisseaux de ligne, de quatre frégates et de deux chasse-marées français, venus de Quiberon pour servir de pilotes-côtiers. Nous ne tardâmes pas à nous appercevoir que nous ne faisions pas route pour Gersey. Nous vîmes, à la hauteur d'Ouessant, la grande escadre anglaise entre la France et nous. On fila vers le point de débarquement; nous apperçûmes terre le vingt-un juin. Nous aspirions d'arriver bientôt, lorsque l'escorte fit signal de vaisseaux ennemis,

Digitized by Google

1795. Les immenses magasins faits par les Anglais sur la côte, tombèrent au pouvoir des républicains. On trouva dans le fort Penthièvre,

et de revirer de bord. C'était par la crainte que l'ennemi nous prît.

Le 25, nous eûmes nouvelle du combat entre les deux escadres, et nous vînmes mouiller dans la baie de Quiberon. On débarqua le 27 dans un petit tertre près du village de Carnac. On savait qu'il y avait peu de troupes sur la côte. Elles se replièrent, poursuivies par douze ou quinze cents chouans, qui vinrent se réunir à nous. Je vis, pour la première fois M. de Puysaye, lieutenant-général, commandant en chef l'armée que nous venions former.

Nous attendîmes qu'on eût débarqué quelques canons, pour quitter la plage, et aller au village de Carnac, où nous restâmes jusqu'au 3 juillet, que nous vînmes nous présenter en ordre de bataille avec quatre canons devant le fort Penthièvre, qui se rendit à nous, ainsi que deux autres petits ports dans la presqu'isle de Quiberon. Il ne s'y trouvait que cinq cents hommes, sans provisions ni munitions de guerre. Les républicains furent embarqués, comme prisonniers de guerre, sur des vaisseaux anglais.

Nous voyions arriver tous les jours des bandes de paysans, qui venaient de vingt lieues s'armer et s'habiller au village de la Genèse, quartier-général du comte de Puysaye. Là, on voyait avec profusion des caisses d'armes, des ballots d'habillemens uniformes, et tout l'attirail nécessaire des troupes débarquées.

L'ennemi, peu nombreux, s'était retiré, laissant la campagne libre. C'était peut-être le moment de s'avancer, soutenus par cinq à six mille chouans, et de faire

ou dans différens dépôts de la presqu'isle, soixante-dix mille fusils, cent cinquante mille An III.

lever trente à quarante lieues de pays, en donnant confiance aux habitans, et en répandant la terreur parmi les ennemis. Mais les chefs, trouvant apparemment qu'il était plus prudent de ne pas s'éloigner des vaisseaux, et ne pouvant encore beaucoup compter sur la tenue des chouans qu'on organisait, on laissa le tems aux républicains de se rassembler, et le 5 nous quittâmes Carnac, pour venir nous confiner dans la presqu'isle de Quiberon, sous la protection du fort Penthièvre, qui ferme l'isthme dans toute sa largeur. Une grande partie des chouans vint avec nous, l'autre resta dans les campagnes.

Le six juillet, les républicains vinrent faire une reconnaissance vers les quatre heures après midi. On fit sortir des chouans, qui leur tuèrent, avec l'artillerie du fort, quatre-vingts ou cent hommes. L'ennemi se retira, et sur le soir nous vîmes toute la côte en face de nous, couverte de leurs feux de bivouac.

Le comte d'Hervilly, général des troupes réglées, et le comte de Puysaye concertèrent une sortie, pour reconnaître la position de l'ennemi. Nous sortîmes du fort avec deux canons de quatre, marchant sur quatre colonnes de front. Nous arrivâmes avant le jour à la sentinelle avancée, qui, après avoir crié qui vive, tira son coup de fusil, et se replia sur son poste. Les colonnes s'arrêtent au lieu de doubler le pas. Le poste ennemi fit une décharge. Les officiers ayant rétabli le désordre, M. d'Hervilly fit jouer l'artillerie, qui attira bientôt sur elle et sur nous les obus et les boulets de l'ennemi. Nous perdîmes une trentaine de soldats et plusieurs officiers. Nous croyions que nous allions marcher en

Digitized by Google

paires de souliers, et toutes les provisions
1795. nécessaires pour une grande armée. Les An-

avant, mais on fit demi-tour à droite, et nous nous retirâmes tranquillement, malgré les obus et les boulets qui nous accompagnèrent quelques minutes.

Le 7, on fit encore une reconnaissance, sans aller jusqu'à l'ennemi, qui s'était posté sur les hauteurs de Sainte-Barbe. Je ne sais à quoi bon une reconnaissance, puisque du fort on voit sans empêchement tous les mouvemens de l'ennemi. Depuis la retraite dans la presqu'isle, on s'est occupé constamment à armer le fort, auquel on a fait un ouvrage avancé très-nécessaire; car l'accès était peu défendu par un camp qu'on appèle retranché, qui n'est fermé que par une bordure de pallissades, facile à franchir par une troupe déterminée à vaincre, en perdant cinq à six cents hommes.

J'ai dit que le fort Penthièvre ferme la presqu'isle dans toute sa largeur. Derrière le fort, en bon état actuellement, il y a une langue de terre de deux lieues environ, large d'une demi-lieue au plus, allant en pointe. Cette presqu'isle contient sept ou huit hameaux, dont le bourg de Quiberon est la capitale. Il y a au milieu un petit port à Saint-Pierre; nous y recevons les provisions de l'escadre et du convoi, très-rapprochés de nous. Le terrein est sabloneux, mais assez bien cultivé; il y manque du bois, et l'eau est très-rare.

En attendant la levée de boucliers de Stofflet et de Charette, et les secours d'Angleterre, qu'on dit être de dix mille Anglais et de plusieurs corps français de cavalerie, nous nous bornons ici à nous organiser, et à former un noyau de hussards sur de petits chevaux entiers du pays. Il y en a déjà une vingtaine. Il eût été si facile, pendant les huit ou dix jours que nous avons

glais avaient débarqué des ballots d'assignats ; je m'en suis procuré plusieurs, certifiés vé- AN III.

été tranquilles à Carnac, de réunir deux ou trois cents chevaux, qu'il paraît incroyable que l'idée n'en soit pas venue à nos chefs. Cependant on avait apporté d'Angleterre des selles et tout ce qu'il fallait ; mais savait-on bien ce qu'on voulait faire ? Car, enfin, si le fort *Sans-Culotte* eût été mieux approvisionné et mieux armé, nous nous serions rembarqués, à la honte des généraux, et au grand mécontentement du gouvernement anglais, qui avait fait des frais immenses.

Le 11, nous fîmes encore une reconnaissance. Après avoir voulu tendre une embuscade, qui fut découverte par les tirailleurs ennemis, on marcha à eux en faisant jouer deux pièces d'artillerie. L'ennemi, s'étant rassemblé, vint à notre rencontre tambour battant ; nous nous retirâmes, et l'ennemi, qui n'a aussi que très-peu de cavalerie, s'avança peu.

Le 13, nous prîmes les armes pour châtier un caporal et un grenadier qui avaient eu la lâcheté de quitter leurs drapeaux à la première sortie de nuit. Le général d'Hervilly fit mettre à l'ordre de midi, le 15, que les troupes réglées se tiendraient prêtes le soir à marcher. On vit arriver un convoi et un renfort composé des régimens de Rohan, Damas, Salm et Behan, commandés par le comte Charles de Sombreuil. Nous crûmes que l'attaque projetée serait remise ; mais, vers minuit, M. d'Hervilly fit sortir du fort Loyal-Émigrant, deux compagnies de chasseurs, Hector et Dudrenuc en colonnes sur la droite, et les deux bataillons de Royal-Louis en colonnes par section sur la gauche ; un détachement du régiment d'Artillerie et huit pièces de canon de huit et de quatre marchaient entre les deux colonnes. On

Digitized by Google

1795. ritables par un officier public. Ils ne ressemblent pas à ceux dont on se servait en France.

---

s'avance lentement et en silence jusqu'à un fossé, où on attendit les signaux d'une attaque combinée de quinze ou dix-huit cents chouans sur Carnac. A peine eut-on entendu quelques coups de fusil, que, sans attendre les signaux de réussite, l'on fit avancer, et bientôt nos tirailleurs commencèrent la fusillade. Les républicains abandonnèrent leurs avant-postes. Les affaires allaient bien jusques-là. Le jour venait de paraître : la confiance régnait parmi nous.

Il eût été prudent d'attendre l'effet de la fausse attaque des chouans, qui ne tinrent pas, et se rembarquèrent aux premiers coups de fusil. Tout indiquait une sage retraite. Le général, croyant bien faire, fit avancer les troupes, et le canon tira. Les tirailleurs et la colonne de droite, étant à petite portée des batteries retranchées de l'ennemi, soutinrent un instant un feu roulant de mousqueterie, d'obus et de canons; mais, écrasés par le feu le plus terrible, les régimens d'Hector et Dudrenuc prirent la fuite, et vinrent, sans armes, se réfugier sous le fort, entre notre colonne et la mer.

Pendant que notre colonne de droite tombait malheureusement sous le feu de l'ennemi, on nous faisait avancer au pas de charge. Nos canons tiraient sans relâche. Ils étaient si avancés, que, nos tirailleurs et la colonne de droite ne les protégeant plus, ils risquaient d'être pris, si l'ennemi fût venu se jeter sur notre flanc droit. M. le comte d'Hervilly, étant blessé dangereusement, ordonna la retraite. L'ennemi nous suivit, faisant avancer un piquet de cavalerie qui s'empara de cinq canons. Plusieurs cavaliers eurent la témérité de s'avancer jusqu'à la tête de la colonne de retraite; ils

Digitized by Google

Gravés d'un seul côté avec de l'encre bleue, ils présentaient l'effigie du fils de Louis XVI, An III.

furent tués, après avoir sabré long-tems tout ce qui s'écartait du gros de la colonne. Deux ou trois cents chouans se replièrent avec nous.

Voilà le récit de notre malheureuse affaire, de la manière la plus exacte. Indépendamment du regret que nous avons de la blessure de M. d'Hervilly, nous en éprouvons un autre qui est le manque de sa présence ici; car il était d'une si grande activité, que, sans lui, tout périclite. Il vient de naître parmi nos soldats une de ces maladies morales bien difficiles à guérir; c'est la désertion, causée par le défaut de succès ou le manque de viande fraîche.

Le renfort envoyé n'est pas suffisant pour nous tirer d'ici. On attend huit cents hommes de cavalerie et quelqu'infanterie; mais, si ces corps n'arrivent pas dans quinze jours ou trois semaines au plus tard, je crains qu'on ne puisse pas tenir dans une position aussi critique.

Nous savons que Charette n'est pas en mesure de nous aider. Il lui reste peu de jeunes gens. La moisson et le manque de munitions de guerre le forcent à l'inaction. D'ailleurs, il est séparé des côtes; il est difficile de lui faire parvenir ce qui lui manque à travers un espace de sept ou huit lieues occcupé par les républicains.

Pendant l'inaction forcée à laquelle nous sommes condamnés, l'escadre anglaise croise entre Belle-Isle, Port-Louis et Lorient. On travaille l'opinion de la garnison de Belle-Isle, qui commence à manquer de vivres. Mais, malgré toutes les forces des Anglais et leur argent, nous ne voyons pas que les républicains veuillent encore en venir à se rendre. Nous avons ici quelques officiers royalistes de l'armée de Charette; ils sont venus

Digitized by Google

1795. les armes du roi de France, le titre : N.°..... bon de... liv., remboursable au trésor royal ; autour, dans une bordure bleue et blanche, terminée aux quatre coins par des fleurs de lys bleues, on lisait, en lettres blanches : Armée royale et catholique de Bretagne, Dieu et le roi.

---

se concerter avec nos généraux. Ils doivent partir incessamment ; on ne sait pas quel sera le fruit de leur voyage.

L'ennemi que nous avons en face, se retranche tous les jours. On le dit fort de six mille hommes, avec vingt-une pièces de canon, en comptant ceux que nous avons perdus à la malheureuse affaire du 16. Les chouans disent que Tallien est arrivé au camp, et qu'on lève toute la Bretagne en réquisition.

Hier, 20, les chaloupes canonnières anglaises ont canonné l'ennemi, qui poussait ses retranchemens au bord de la mer, à la gauche de Sainte-Barbe. Quelques-uns de nos officiers se sont approchés des redoutes républicaines ; il y a eu une conférence. Il paraît que le règne des modérés adoucit beaucoup la frénésie républicaine. Les officiers ennemis qui conféraient avec les nôtres, les ont priés d'avoir grand soin de leurs blessés, et leur ont promis que les nôtres seront traités avec tous les égards possibles ; ils ajoutaient qu'il n'était pas impossible de se rapprocher, et que nous devrions traiter avec Tallien, dont l'esprit est conciliant.

Il résulte de cette conférence que les esprits ne sont pas aussi exaltés que l'année dernière ; mais il y a loin de l'état des choses actuelles, au retour sincère et prompt d'un gouvernement sage et monarchique.

Digitized by Google

An III.

CHAPITRE IX.

Suites de la bataille de Quiberon. Les prisonniers sont conduits à Auray. Exécution des émigrés.

Les prisonniers furent d'abord conduits au camp de Sainte-Barbe. Ils traversèrent l'armée républicaine sans entendre une seule injure prononcée contr'eux. On battit la générale à quatre heures du soir ; c'était pour les escorter dans Auray, où ils furent enfermés dans une église.

Le lendemain, à huit heures du matin, des officiers municipaux se présentèrent pour séparer les simples soldats des officiers et des volontaires nobles. Les soldats campèrent au centre de l'armée républicaine, et la liberté leur fut insensiblement rendue. On enferma dans une maison d'arrêt les officiers et les volontaires nobles, au nombre de cinq cent soixante-quinze ; parmi eux se trouvaient un grand nombre d'émigrés de Bretagne, qui furent sur-le champ reconnus par les habitans du pays, et une trentaine de prêtres formant le clergé de l'évêque de Dol, venus en France avec l'armée royaliste. Une commission militaire fut chargée de constater l'identité des

Digitized by Google

personnes, et Tallien se rendit auprès de la
1795. convention, laissant à son collègue Blad le soin de faire exécuter la loi contre les émigrés.

Sombreuil, Joseph de Broglie, un chef de chouans, l'évêque de Dol et quatorze de ses prêtres, furent conduits à Vannes le 10 thermidor. Il parurent devant la commission le lendemain. Sombreuil, après avoir déclaré son nom, son âge et l'époque de son émigration, soutint qu'il avait capitulé à la tête de l'armée royaliste, et que les généraux républicains s'étaient engagés à traiter les émigrés comme prisonniers de guerre. Ils passèrent la nuit dans la tour de Vannes, et furent fusillés, le 12 thermidor, sur la promenade publique appelée la Garenne.

Le général Lemoine était arrivé le même jour à Vannes; il cassa les commissions nommées, et en établit trois autres; une, à Vannes; une, à Auray; et la troisième à Quiberon. Chacune était composée d'un lieutenant-colonel, d'un capitaine, d'un sergent, d'un caporal et d'un fusilier. En conséquence, les émigrés furent partagés. On en conduisit cent cinquante à Quiberon, et cent cinquante à Vannes.

Ils furent exécutés depuis le 12 jusqu'au 17 thermidor, à l'exception de cent huit individus auxquels les commissions militaires avaient accordé un sursis, et qu'on rassembla dans

dans la tour de Vannes, pendant que leur procès était examiné par le comité de salut public. Les raisons qu'ils alléguaient pour échapper à la mort qu'avaient subie leurs camarades, ne furent pas jugées valables; l'ordre vint à Vannes de les faire fusiller dans les premiers jours de fructidor. An III.

De cinq cent soixante-quinze prisonniers, quinze ou vingt seulement trouvèrent le moyen de s'échapper. Un de ces fugitifs fit imprimer à Londres les circonstances de son évasion. Quelques exemplaires de sa brochure pénétrèrent dans Nantes. J'en ai extrait un paragraphe.

CHAPITRE X.

Circonstances de l'évasion d'un des prisonniers faits à Quiberon.

Le premier août à midi, deux officiers républicains entrèrent dans la prison; un d'eux, m'examinant avec attention, crut me reconnaître. Nous avions été élevés ensemble au collège d'Em..... Les souvenirs les plus doux de l'enfance et les plus tendres sentimens de la nature se réveillant à-la-fois dans son cœur, il se jette dans mes bras en s'écriant : O mon ami! comment vous trou-

vez-vous dans ces murs? Son camarade, l'arrachant de dessus mon sein, l'entraîna. 1795.

Le lendemain à sept heures du matin, les deux officiers revinrent. Nous nous plaçâmes à l'écart; l'officier, que je ne connaissais pas, me dit : Si nous pouvons vous être utiles, disposez de nous. Je parlais de sensibilité, de reconnaissance, je vis les pleurs couler des yeux de mon compagnon de collège. Enfin, les deux républicains, également attendris sur mon sort, combinèrent avec moi les réponses que je devais faire lorsque je paraîtrais devant le tribunal. Il fut convenu que je demanderais à être interrogé le premier; que je prendrais le nom de..... sous lequel j'étais peu connu et qui cependant était le mien.

Le 3 août, à sept heures du matin, je sortis avec tous ceux qu'on vint chercher pour l'interrogatoire; il avait lieu à l'hôtel de Gouvello.

J'étais vis-à-vis le président; il y avait à-peu-près cent personnes dans la salle d'audience.

Votre nom, citoyen!

C.....

A quelle époque avez-vous émigré?

Je n'ai point émigré, j'étais sorti de France avant la révolution.

Digitized by Google

Avez-vous porté les armes contre la république ? An III.

Non.

Mais vous étiez du rassemblement de Quiberon ?

Cela est vrai, mais je n'étais pas employé militairement.

Etes-vous noble ?

Non.

Quelles sont les raisons qui vous avaient décidé à sortir de France avant la révolution ?

Je suis sorti de France en 1789, pour aller faire un recouvrement de fonds, au nom de la maison de.... dont les biens étaient à Saint-Domingue. Je m'embarquai à Nantes au mois de mars. J'entrai chez un négociant, nommé Wenewerden ; j'y restai long-tems. Cet homme, qui me tenait lieu de père, ayant éprouvé une banqueroute, fut obligé d'aller en Ecosse. Je me séparai de lui. Je n'ai pas voulu rentrer en France sous le règne de Robespierre. Me trouvant à Londres, sans ressources, le quartier-maître des régimens français m'offrit de tenir ses comptes. Je m'attachai à lui. Lorsque nous sommes partis, j'ai cru que nous allions à Gersey ; je me suis trouvé à Quiberon, et je me disposais à revenir en Angleterre au moment où le fort fut pris. Si je n'avais pas perdu mes papiers

avec mes effets, je donnerais les preuves de
1795. ce que j'avance ; mais j'attends, de votre justice, que vous m'accorderez le tems nécessaire pour me les procurer.

Citoyen, le négociant chez lequel vous étiez, était-il du parti de l'opposition ?

J'ignorais ses sentimens politiques.

Le président me dit : soyez tranquille, on vous rendra justice. Je passai dans l'appartement où se trouvaient ceux qu'on allait interroger, je leur recommandai de ne pas avoir l'air de me reconnaître. D'Entrechaux, un de mes camarades, se fit passer pour domestique. La commission leva sa séance à midi : tout le monde était interrogé. Je passai jusqu'à quatre heures avec mes camarades. En approchant de la mort, ils devenaient plus calmes. Payen, élève de la marine, qui n'avait que six mois de trop pour obtenir le sursis accordé par le représentant Blad, à ceux qui n'avaient pas seize ans lors de leur émigration, ou qui étaient sortis de France avant la révolution, déclara son âge, quoique sa figure fut extrêmement jeune. Le président du tribunal insista sans pouvoir le sauver.

A quatre heures, le détachement chargé de l'exécution arriva. Un greffier appela ceux qui étaient condamnés à mort ; on leur lia les mains derrière le dos. Vingt-huit allaient

Digitized by Google

périr ; douze avaient obtenu un sursis, d'Entrechaux et moi étions de ce nombre. Mais lorsque nos infortunés compagnons, se tournant vers nous pour la dernière fois, nous dirent : Ne nous oubliez pas ; nous sommes heureux de vous avoir sauvés : nous fûmes prêts à nous trahir et à demander à les suivre ; une demi-heure après nous entendîmes la fatale décharge, et presque au même instant nous vîmes passer sous nos yeux les dépouilles sanglantes de nos amis. An III.

Le lendemain, je fus transféré à la tour de Vannes avec tous ceux qui avaient obtenu le sursis.

Le 6 août, un soldat républicain à qui d'Entrechaux avait remis sa bourse lors de la prise du fort, ayant appris qu'il avait obtenu un sursis, vint à Vannes pour la lui rendre. Tout fut tranquille jusqu'au 16. Ce jour, les chefs des chouans firent avertir les prisonniers, que, s'ils voulaient se révolter, ils s'avanceraient dans la nuit pour les seconder. Tout fut découvert par deux soldats du régiment d'Hervilly. On fit placer du canon devant les prisons ; sept chefs de chouans furent fusillés, et le général Lemoine nous prévint, qu'au moindre mouvement, nous serions tous mis à mort.

On apprit, le 28 au matin, que la convention avait ordonné de fusiller tous les pri-

Digitized by Google

1795. sonniers, au-dessus de seize ans, qui avaient obtenu des sursis. Je ne voyais plus mon camarade de collège, que son service appelait peut-être ailleurs. Depuis quelque tems je cherchais les moyens d'échapper à la mort. Les habitans de Vannes entraient dans la prison pendant la journée. Une femme, touchée de mon sort, m'avait offert de me cacher chez elle et des habits pour me déguiser. On venait chercher successivement les prisonniers pour les interroger une dernière fois; c'était l'instant critique.

Sur le haut de la tour, directement sous le toît, était un local qui me parut propre à me cacher derrière un monceau de paille. J'y portai une cruche d'eau et un morceau de pain. Je passai deux jours dans un espace de six pieds en carré, osant à peine respirer, et craignant à tout moment d'être découvert. Mes compagnons d'infortune furent fusillés dans cet intervalle. Le second jour, sur le soir, j'entendis un officier qui demandait s'il n'y avait plus personne; on lui répondit que non. Heureusement pour moi, il ne fut fait aucune autre recherche. Les portes de la tour furent alors ouvertes à tout le monde. Les habitans entraient en foule pour réclamer les effets qu'ils avaient prêtés aux prisonniers. Je sortis déguisé, le 30 août à neuf heures du soir, sans rencontrer d'obs-

Digitized by Google

tacles ; mais on m'avait mal indiqué la maison où je devais aller, j'entrai dans une autre, ce fut mon salut. An III.

Qu'on juge de mon embarras ; ce n'était pas le tems de délibérer : je m'ouvris au maître de la maison, avec lequel je me trouvais seul, il me répondit : ne craignez rien, je respecterai l'hospitalité que le hasard vous a procurée chez moi ; en effet, il la respecta, malgré les dangers auxquels il s'exposait. La personne, dans la maison de laquelle je devais me réfugier, n'était pas alors à Vannes ; je fus conduit dans un appartement où, pendant plusieurs jours, mon hôte me servit lui-même. On trouva des habits de paysans qui allaient à-peu-près à ma taille ; il me fut aisé de sortir de Vannes et de me rendre au bord de la mer ; mais, sur cette plage, où je ne connaissais personne, on pouvait m'arrêter à chaque minute. J'avais sur moi quelqu'argent que m'avait donné celle dont je tenais l'habit avec lequel j'étais sorti de la tour de Vannes. Je pris le parti de l'offrir à un pêcheur, qui me conduisit sur son canot à bord d'une frégate anglaise, que je voyais à demi-lieue de la côte.

Digitized by Google

1795.

CHAPITRE XI.

Mort de Charette. Seconde pacification de la Vendée.

NON-SEULEMENT, par les suites de la bataille de Quiberon, le fruit de l'armement fait par les Anglais fut entièrement perdu pour les royalistes; mais, ce mauvais succès imprimant un découragement général, les chouans et les Vendéens qui avaient repris les armes, abandonnaient successivement leurs chefs, pour retourner à la culture de leurs champs. Puysaye, Charette et Stofflet, dont les talens avaient été si funestes à leur patrie, réunirent avec peine quinze mille combattans, qui furent défaits le vingt brumaire an quatre. Depuis lors, les républicains regardèrent moins ces hommes comme des généraux redoutables, que comme les chefs d'un petit nombre de brigands, dont la perte était inévitable.

Charette, ayant sous ses ordres quatre à cinq cents aventuriers, déploya des ressources militaires dignes d'une meilleure cause, en tenant une campagne d'hiver, contre une armée nombreuse. Les petits combats qu'il était obligé de rendre presque tous les jours,

Digitized by Google

en lui enlevant les uns après les autres ses plus braves compagnons, le réduisirent enfin aux dernières extrémités. An III.

Le même sort était réservé aux faibles détachemens que commandaient Puysaye et Stofflet. Le premier, surpris le neuf pluviose an quatre, dans le château de Bretigny, près de Rennes, ne dut son salut qu'à la fuite. Le second fut fait prisonnier à Saugrinière, le 5 ventose, amené à Angers, jugé par une commission militaire, et fusillé le lendemain. Enfin, Charette, à la suite d'un des derniers combats dans lequel il avait perdu presque tous les soldats qui lui restaient, tomba, le 4 germinal, dans les mains du général Travot; il fut conduit à Nantes, jugé par une commission militaire, et fusillé le 10 dans cette même ville.

Charette, dont l'intelligence et l'activité soutinrent, pendant plusieurs années, les chances d'une guerre très-difficile, était d'une ancienne famille parlementaire, de Rennes, qui joua un rôle assez considérable, sous le règne de Louis XV, dans l'affaire de Lachalottais; il est probable, que, s'il eût été nommé député à l'assemblée constituante, le desir de se venger de la cour, l'eût jeté dans la minorité de la noblesse qui se rapprocha des communes. L'intérêt en fit un chef de parti. Il avait trente ans, sa taille

Digitized by Google

était moyenne, son air martial, son regard
1795. assuré, ses manières féroces, et son ambition démesurée.

Stofflet avait beaucoup plus de crédit que Charette sur l'esprit des Vendéens; on assure que, de concert avec un prêtre nommé Cathelineau, Stofflet fut le premier auteur de la guerre de la Vendée. Il était garde-chasse du comte de Maulevrier, qui commandait une des colonnes de vendémiaire. Ce général menait les paysans aux combats, comme il avait mené ses chiens à la chasse du sanglier. Le mépris qu'il affectait pour la noblesse, sa perpétuelle jactance, et son audace quelquefois heureuse, lui donnaient une autorité personnelle, dont n'avaient jamais joui les Laroche-Jaquelin, les Beauchamp, les Delbée, les Lescure, et les autres généraux des chouans et des Vendéens; mais il ne partageait pas leurs talens militaires.

Charette avait été lieutenant de vaisseau dans l'ancien régime; il etait estimé dans le corps de la marine; mais ses vues ambitieuses furent fatales à la cause qu'il défendait. Ce fut en écoutant les conseils de cette ambition, qu'il sépara le corps sous ses ordres de la grande armée commandée par Delbée et Beauchamp, dont il redoutait les talens supérieurs. Le défaut de concert entre les généraux Vendéens, après avoir

Digitized by Google

amené les journées de Saint - Simphorien et de Cholet, et la prise de Châtillon par les républicains, en 1793, transporta les immenses débris de l'armée vendéenne à la droite de la Loire, et prépara les défaites qu'elle essuya dans la suite. Charette, réduit à un petit nombre de compagnons, qui avaient perdu tous leurs chevaux dans divers combats, se cachait dans les forêts, cerné de toute part par les détachemens de l'armée du général Hoche. Il fut découvert à neuf heures du matin, entre la Guionière et le Sabland, et forcé à la course, après avoir été poursuivi pendant six heures. An III.

Son entrée dans Nantes était bien différente de celle qu'il y avait faite l'année précédente, après la pacification de floréal, monté sur un superbe coursier, accompagné de son état - major, du général républicain Canclaux, et des représentans en mission dans les départemens de l'Ouest. Il parut, après sa défaite, vêtu d'une veste courte et d'un pantalon ensanglanté, le bras en écharpe, le visage pâle et abattu. On le conduisit dans les principales rues, entouré de bayonnettes républicaines, et précédé d'une musique guerrière : conduite que la générosité eût condamnée dans d'autres circonstances, mais dont l'objet était de forcer, dans ses derniers retranchemens, l'incrédulité vraie ou simulée

Digitized by Google

de ceux qui s'obstinaient à nier la prise de
1795. ce chef de parti.

Les aveux de Charette, dans son interrogatoire, démentaient absolument les prétendus articles secrets de la pacification dont l'inexécution avait servi de prétexte aux chefs des chouans et des Vendéens pour recommencer la guerre. Il convint qu'il s'était soumis purement et simplement aux lois de la république, et cette déclaration se rapportait aux actes que j'ai insérés dans cet ouvrage.

Depuis cette époque, les chouans venaient en foule faire leur soumission à la république. Les Vendéens témoignaient leur desir d'obtenir la paix. Hoche, général des armées des côtes de Brest, eut la gloire d'arrêter de nouveau cette insurrection. Ce guerrier, que la mort a ravi à la France, lorsqu'il avait à peine fourni le tiers de sa carrière, mérita les regrets de sa patrie, par les services qu'il avait rendus à Weissembourg, à Landau, à Quiberon ; mais le titre de pacificateur de la Vendée forme son titre de gloire le plus assuré. Il fit la guerre pour conquérir la paix ; son nom sera en éternelle vénération dans ces contrées si long-tems malheureuses, et auxquelles il rendit la paix et l'espoir du bonheur.

Digitized by Google

An III.

CHAPITRE XII.

Traité de paix entre la république française et l'Espagne. Echange entre les députés livrés par Dumourier aux Autrichiens, et la fille de Louis XVI, détenue au Temple.

Pendant que le sang des émigrés pris à Quiberon, coulait à grands flots aux environs de cette presqu'isle, le gouvernement français avait fait la paix avec le roi d'Espagne, et ordonné, par un décret du douze messidor, qu'au même instant où les représentans du peuple, le ministre de la guerre et les personnes de leur suite, livrés par Dumourier aux Autrichiens, seraient rendus à la liberté et parvenus sur les limites de l'empire français, la fille de Louis XVI serait remise aux commissaires que le gouvernement autrichien chargerait de la recevoir. Les autres individus de la famille de Bourbon avaient la liberté de sortir, à cette époque, du territoire de la république. Backer, premier secrétaire de Barthelemi, ambassadeur de France auprès des Cantons Helvétiques, fut chargé, par un décret du dix-sept thermidor, des détails de cet échange.

Digitized by Google

1795. Le ministre de la guerre Beurnonville, les députés Camus, Bancal, Quinette et Lamarque, livrés par Dumourier aux Autrichiens; le député Drouet, commissaire de la convention près l'armée du nord, fait prisonnier auprès de Maubeuge; les citoyens Sémonville et Maret, le premier, ambassadeur de la république à Constantinople, et le second, ministre plénipotentiaire, arrêtés, contre le droit des gens, dans les Ligues-Grises, par ordre du gouverneur de Milan, le vingt-cinq juillet 1793, enfermés dans des prisons différentes, avaient été rassemblés à Fribourg, tandis que le prince de Gèvres, nommé par l'empereur pour recevoir la fille de Louis Seize, se rendait à Basle.

La princesse n'arriva à Huningue, que le cinq nivose l'an quatre. Les députés et les autres prisonniers français furent conduits, le six vers les cinq heures du soir, au village de Riechen, dépendant du canton de Basle, sur la rive droite du Rhin. Ils étaient accompagnés de quelques officiers autrichiens qui, de concert avec le secrétaire d'ambassade Backer, les remirent, sur leur parole d'honneur, au conseiller d'état de la république de Basle, Legrand, bailli de Riechen. Le représentant Camus donna la parole d'honneur pour lui et pour ses collègues. Alors le commissaire français, avec un cortège autri-

Digitized by Google

chien, alla prendre la fille de Louis XVI dans une maison de campagne à une portée de fusil de la ville de Basle, sur le chemin d'Huningue, et la remit au prince de Gèvres. Au même moment où la jeune personne traversait la ville de Basle pour passer le Rhin, les détenus français se trouvèrent libres au milieu d'un grand nombre de Suisses, qui s'empressèrent, par les meilleurs traitemens, de leur faire oublier la rigueur de leur captivité. AN III.

Par le traité de paix entre la France et l'Espagne, signé à Basle, le 4 thermidor, par François Barthelemi, ambassadeur de France, et dom Domingo d'Yriarte, ministre plénipotentiaire d'Espagne, le gouvernement espagnol cédait à la France la partie espagnole de Saint-Domingue, et la France acceptait la médiation du roi d'Espagne, pour le rétablissement de la paix avec les rois de Portugal, de Naples, de Sardaigne, le duc de Parme, et les autres puissances qui pourraient s'adresser à la cour de Madrid.

Digitized by Google

1795.

CHAPITRE XIII.

Situation de Saint-Domingue depuis que les Anglais dominaient dans une partie de l'isle. Arrivée de Sonthonax et de Polverel dans cette isle.

On regardait, à Paris, l'acquisition des vastes et superbes possessions espagnoles à Saint-Domingue, comme un moyen de mettre un terme aux affreuses commotions qui bouleversaient entièrement les établissemens français dans cette isle, et dont l'horreur était à son comble, depuis qu'un décret de la législative, du quatre avril 1792, avait consacré l'égalité politique entre les blancs et les hommes libres de couleur.

Polverel, Sonthonax et Ailhaud, chargés de l'exécution de cette loi, débarquèrent au Cap le dix-sept septembre de la même année. Ailhaud repassa peu de tems après en France. Polverel et Sonthonax eurent à lutter contre les deux partis, qui se refusaient à l'exécution du réglement du 4 avril; les uns, parce qu'ils ne voulaient pas partager l'honneur de la législation avec des hommes de couleur qu'ils méprisaient; les autres, parce qu'ils voulaient étendre à tous les nègres les prérogatives de la liberté.

Sonthonax,

Digitized by Google

Sonthonax, ami particulier de Brissot, était devancé à S.t-Domingue par le soupçon que ce propagateur de la liberté des noirs l'avait chargé en secret d'en opérer l'affranchissement général. Les deux commissaires étaient à peine en possession de leur autorité, que, le 24 septembre, ils publièrent, dans une proclamation, qu'attachés sincèrement au décret dont l'exécution leur était confiée, ils reconnaissaient l'esclavage des noirs comme « nécessaire à la culture et à la prospérité des colonies, et qu'ils ne toucheraient jamais, à cet égard, aux prérogatives des colons. » Sonthonax, particulièrement, poussa la dissimulation jusqu'à protester expressément, le 4 décembre, que, « si l'assemblée nationale, égarée, pouvait se porter à oublier, sur ce point, les prérogatives des colons de Saint-Domingue, et à détruire, dans le régime colonial, le germe de sa prospérité, il ne se rendrait jamais l'exécuteur d'une pareille injustice. » An III.

Ces promesses étaient autant de mensonges. Les nègres révoltés trouvèrent constamment, dans ce dépositaire de l'autorité nationale, un complice ou un protecteur. Investi d'une force armée de quinze mille combattans, pour la restauration de l'ordre public dans la colonie, il ne pouvait redouter d'obstacles que dans la désunion

entre les colons blancs et les colons de cou-
1795. leur. L'objet spécial de la mission des deux commissaires civils, le but positif de la loi qu'ils venaient exécuter, était l'établissement de l'harmonie et de l'égalité entre ces deux classes de citoyens trop long-tems distinctes, et leur fusion légale en une seule et même famille. Tel était le vœu de la philosophie.

Mais la guerre civile était dans le cœur des commissaires civils. On accusa même Sonthonax de la regarder comme un moyen de parvenir à la dictature coloniale.

Le premier acte public d'autorité fut, de la part des commissaires civils, l'ordre au général Desparbés de tenir ses troupes sur la défensive. Ces braves soldats, indignés de l'audace des nègres révoltés, et d'être spectateurs impuissans des désastres de la colonie, présentèrent, le 19 octobre, une pétition dans laquelle ils disaient à Sonthonax et à Polverel : « Depuis un mois que nous sommes débarqués, nous consumons lâchement dans l'inaction un tems qui aurait suffi pour réduire les esclaves révoltés. Qu'attendez-vous pour mettre en action six mille soldats, quand le salut de la colonie, que nous sommes venus protéger, semble dépendre d'une attaque générale ? Cependant les brigands, se prévalant de notre repos, attaquent journellement plusieurs petits postes,

Digitized by Google

dont la perte affaiblit notre parti ; ils brûlent à nos yeux de magnifiques propriétés, qu'une prompte attaque aurait soustraites à la destruction. » An XII.

Des arrêtés tyranniques furent la réponse à cette expression franche de la bravoure et de la loyauté. Le général Desparbés expia, par la destitution et la déportation, le tort, commun à toute son armée, d'avoir demandé des ordres pour combattre et anéantir les rebelles.

L'assemblée coloniale et les municipalités, composées exclusivement de blancs, devaient faire place à d'autres magistratures choisies directement par tous les citoyens. On s'attendait à une prochaine convocation des assemblées primaires, et à une réorganisation de la garde nationale, conformément au décret qui admettait les hommes libres, de toutes les couleurs, au droit d'éligibilité. Mais, loin d'effectuer cette utile incorporation, Sonthonax crée un nouveau bataillon de garde nationale, composé exclusivement de gens de couleur, et affecta de n'accorder sa confiance qu'à ces citoyens.

L'assemblée coloniale fut abrogée par un arrêté du 12 octobre ; mais au lieu de convoquer les assemblées primaires, les deux commissaires établissent une autorité de leur composition ; une commission intermédiaire,

Digitized by Google

composée de douze membres, six hommes
1795. blancs, au choix de l'assemblée coloniale, et six hommes de couleur à la nomination des commissaires civils. Cette innovation consacrait une lutte des couleurs, sous le mensonger prétexte d'établir un équilibre; les assemblées communales ne formèrent que les municipalités; toute l'administration supérieure se trouva dans les mains de la commission intermédiaire, que les commissaires dirigeaient à leur volonté par la menace d'une destitution arbitraire contre les individus qui contrarieraient leurs vues. On s'occupa dès-lors à réprimer tyranniquement l'élan de tous les citoyens vers le droit inaliénable d'élire eux-mêmes leurs représentans.

CHAPITRE XIV.

Combat sous les murs du Cap, entre les blancs et les gens de couleur. Pillage du Port-au-Prince par Sonthonax.

Polverel se chargea des provinces de l'Ouest et du Sud, Sonthonax resta dans le Nord. La ville du Cap s'était signalée par la fermeté avec laquelle ses habitans réclamaient l'exécution de la loi, à laquelle Son-

Digitized by Google

thonax substituait sa volonté ; elle éprouva les premiers coups de la vengeance de ce dictateur. La protection spéciale et affectée en faveur des hommes de couleur, les patrouilles nombreuses, qu'on ne commandait qu'à eux, agitaient les esprits, et faisaient craindre aux blancs une proscription aussi générale qu'injuste. Les régimens venus de France partageaient les appréhensions des blancs, parce qu'on avait voulu les forcer d'accepter, pour officiers, des hommes de couleur, au préjudice des individus que l'ancienneté de leurs services, et l'estime de leurs camarades, appelaient aux grades vacans. Cette répugnance, manifestée par des murmures, avait suffi à Sonthonax pour ordonner un rassemblement extraordinaire de toute la ligne au Champ-de-Mars. Les régimens, composés d'hommes de couleur, étaient pareillement en bataille ; on affecta de leur faire charger les armes en présence des troupes réglées qui manquaient de cartouches. A la vue de cette précaution, les habitans du Cap ne doutent pas qu'il n'existe contre eux des projets hostiles ; ils courent aux armes tumultueusement ; quelques coups de fusils sont tirés de part et d'autre ; l'action allait avoir les suites les plus funestes, sans le courageux dévoûment de la municipalité et du citoyen d'Assas, colonel du

An 11.

régiment du Cap, qui, se jetant entre les
1795. combattans et les troupes de ligne qui se disposaient à soutenir les habitans du Cap, parvinrent à calmer l'agitation. D'Assas fut blessé d'une décharge que firent sur lui les hommes de couleur ; son domestique périt à ses côtés ; le major du même régiment dut son salut à la frayeur de son cheval, qui, en se cabrant, reçut le coup destiné à son maître.

Cette journée du 2 décembre se termina par la retraite des hommes de couleur au poste de Belair, d'où, sous prétexte d'appréhensions artificieusement entretenues, ils continuaient à menacer la ville de leurs armes et de leurs fureurs. Sonthonax autorisa un officier à former plusieurs compagnies d'hommes de couleur. On les disait destinées à combattre les révoltés, tandis qu'elles ne furent, entre les mains du commissaire civil, qu'un instrument d'oppression contre la classe des blancs qu'ils avaient résolu d'anéantir.

Ces colons blancs, réunis sous les ordres du général Lavaux, poursuivaient, avec la plus grande activité, les nègres révoltés ; ils étaient au moment de les forcer à mettre bas les armes, lorsque Sonthonax, intéressé à la durée de la guerre, donna l'ordre, dont j'ai parlé plus haut, de se tenir sur la défensive,

Digitized by Google

Cependant, les tentatives de Polverel pour soulever, dans les provinces de l'Ouest et du Sud, les mulâtres libres contre les blancs, avaient été infructeuses. La loi du quatre avril était exécutée au Port-au-Prince et dans les autres villes ; les hommes de couleur, contens de l'égalité qui leur était assurée, n'aspiraient pas à la suprématie. Cette disposition contrariait les vues de Sonthonax ; et, sous prétexte d'une fermentation dans le Port-au-Prince qui n'existait pas, il emploie son autorité pour attaquer cette ville, à la tête d'une armée composée de gens de couleur et de nègres. An III.

L'armée, commandée par le général Lasalle, se présenta aux portes du Port-au-Prince, vers le quinze germinal an premier. La municipalité consentait de recevoir le commissaire civil, le général, son état-major et les détachemens de troupes de ligne qui l'accompagnaient ; mais elle refusait l'entrée à la multitude de nègres et d'hommes de couleur qui avaient juré publiquement de ne rentrer dans leurs foyers, qu'après avoir exterminé tous les blancs au Port-au-Prince. Les municipaux demandaient aussi à s'entendre sur les griefs inconnus qui avaient pu motiver l'approche hostile de Sonthonax ; mais, sans écouter aucune proposition, il ordonne l'attaque, qui commença le 23 germinal, à

Digitized by Google

neuf heures du matin. La ville, écrasée de
1795. bombes et de boulets rouges, fut obligée d'ouvrir ses portes, et tous les blancs, qui n'avaient pas eu le tems de prendre la fuite, furent incarcérés, pillés et embarqués arbitrairement.

Tous les vaisseaux de commerce, tous les bâtimens de l'état étaient employés à déporter les individus que Sonthonax avait jetés dans les prisons. Des nègres et des mulâtres se répandaient dans toutes les maisons, sur toutes les habitations, les pillaient, les incendiaient, égorgeaient les colons blancs, et violaient les femmes et les filles de ceux qu'ils traînaient à bord par les ordres de Polverel et Sonthonax.

CHAPITRE XV.

Arrivée du général Galbaud dans la colonie. Il s'embarque pour le continent américain. Incendie du Cap.

Dans ces circonstances, la frégate la Concorde aborda, le 7 mai 1793, dans le port du Cap; elle portait le général Galbaud, gouverneur général de St.-Domingue. Toutes les autorités constituées lui adressaient les plaintes les plus amères sur les abus de pou-

Digitized by Google

voir que se permettaient les deux commissaires civils. An III.

Précédés de soixante-dix mulets chargés des dépouilles du Port-au-Prince, ils apportaient dans le Nord l'audace exterminatrice qui venait de dévaster l'Ouest. Nous venons de la purger de tous les factieux, de tous les aristocrates *de la peau*, publient-ils, le 10 juin, en arrivant au Cap; que ceux qui se trouvent entachés du même crime dans la partie du Nord, sortent de la colonie; nous déclarons que les hommes de couleur forment le vrai peuple de Saint-Domingue.

Galbaud est mandé. Il faut entièrement détruire la race blanche de la colonie; telle est notre volonté. En ce cas-là, répond Galbaud indigné, renvoyez-moi en France. Je ne saurais promettre d'obéir à des hommes qui se mettent au-dessus de la loi. Galbaud ne tarda pas d'obtenir ce qu'il demandait; les dictateurs, ne trouvant pas en lui un instrument servile de la tyrannie, le destituèrent le 13 juin, et le consignèrent à bord de la frégate la Normande.

La ville du Cap, remplie de troupes de couleur venues avec les deux commissaires civils, présentait l'aspect de la tristesse et de la douleur. Chaque jour les blancs étaient impunément assassinés. Les matelots n'étaient pas mieux traités, lorsque leurs affaires les

Digitized by Google

1795. conduisaient à terre ; quelques-uns d'eux furent mis en pièces le 20 juin. Dans la fermentation où se trouvaient les esprits, il ne fallait qu'une circonstance particulière pour provoquer un soulévement. Les matelots se rendent d'un bord à l'autre, en criant : Aux armes ! Il faut embarquer Polverel et Sonthonax ! Ce cri est bientôt celui de toute la ville. Galbaud est invité par le corps municipal de prendre le commandement des troupes. Il ordonne d'arrêter les deux commissaires civils.

Cet événement, prévu par eux, les força en apparence de donner la liberté à tous les nègres pour les défendre ; les révoltés, appelés par les commissaires civils, accourent de toutes parts à Saint-Domingue. Cependant, Polverel et Sonthonax, craignant d'être arrêtés, avaient pris la fuite ; Galbaud, craignant lui-même d'être responsable d'une série d'événemens qui devenaient à chaque minute plus fâcheux, se montrait indécis. Le nombre des nègres et des mulâtres libres qui dévastaient la ville, montait, le 21 juin, à plus de trente mille hommes. La moitié du Cap était en feu. Les blancs se retiraient en foule sur les vaisseaux dans la rade ; Galbaud prit le même parti. Il apprit bientôt que les commissaires civils avaient ordonné d'incendier la flotte. Redoutant quelques trahi-

Digitized by Google

sons, il quitta la rade avec les vaisseaux et les frégates qui y mouillaient, et fit voile pour le continent américain, conduisant avec lui presque tous les propriétaires blancs du Cap, qui abandonnaient leurs héritages aux hommes que la soif du pillage, de la débauche et du meurtre, avaient rassemblés autour de Polverel et de Sonthonax. An III.

CHAPITRE XVI.

Polverel et Sonthonax donnent la liberté à tous les nègres.

Pendant que la flamme dévorait la ville du Cap, fut publiée la proclamation qui affranchissait tous les nègres ; les Africains crurent que cette liberté les autorisait à continuer le massacre et la dévastation ; bientôt les commissaires ne furent plus les maîtres d'arrêter ces désordres ; on prétendait même que Sonthonax les autorisait secrètement, et, que bercé du fol espoir de se former une souveraineté à Saint-Domingue, après avoir employé les hommes libres de couleur et les nègres pour détruire les blancs, il voulait procurer aux noirs, devenus libres, la domination exclusive dans l'isle ; le petit nombre de blancs qui se cachaient dans les habita-

Digitized by Google

tions, ne pouvaient mettre aucun obstacle
1795. à ce dessein ; mais les hommes de couleur, riches et nombreux, ne paraissaient pas disposés à souffrir cette innovation ; dès-lors, il prépara leur anéantissement. Il fit rédiger un journal dans lequel on disait aux noirs : *ce sont les hommes de couleur qui s'opposent à votre liberté, qu'attendez-vous pour les exterminer ?*

Dans les premiers jours d'août les deux commissaires se séparèrent. Polverel se mit en route pour les départemens de l'Ouest et du Sud ; la plus grande fermentation s'y manifestait ; plusieurs paroisses se coalisaient pour résister au torrent dévastateur. Polverel fit arrêter dans les paroisses de Saint-Marc, de l'Artibonite, des Gonaïves, du Mirebalais, des Verretes et de l'Arcahaye, plus de deux cents personnes de toutes couleurs, entr'autres le nègre Guiambois, qui avait une grande influence sur les nègres de son quartier, et qui entretenait des correspondances assez actives avec les nègres Jean François et Biassou, chefs royalistes des insurgés du Nord ; ils furent conduits dans les prisons du Port-au-Prince, où Polverel institua une cour martiale pour les juger.

Polverel n'avait pas promulgué dans son département l'arrêté qui donnait la liberté à tous les noirs ; mais faisant envisager aux

Digitized by Google

habitans du Sud et de l'Ouest les malheurs qui les menaçaient, il les engageait à les prévenir en adoptant cette mesure spontanément. Les habitans y consentirent, et la liberté des nègres fut proclamée aux cris de vive la république. An III.

A cette époque, Desfourneaux, lieutenant-colonel du bataillon du Pas-de-Calais, eut ordre d'attaquer le bourg S.t-Michel dans la partie Espagnole; il fut complètement battu; sa déroute entraîna la perte de Plaisance et d'Ennerg, qui se donnèrent aux Espagnols et aux Anglais. Polverel le fit arrêter et traduire devant la cour martiale du Port-au-Prince.

Sonthonax, redoutant les nègres auxquels il avait donné la liberté, ne se croyait plus en sureté dans les ruines du Cap. L'armée européenne, commandée par le général Lavaux, accablée de persécutions, s'était presqu'entièrement dissipée. De nombreuses compagnies franches de noirs s'étaient organisées, et, sous prétexte de faire honneur au commissaire civil, des gardes surveillaient toutes ses démarches. Craignant d'être assassiné, il s'embarque furtivement pour le port de la Paix, et ayant appelé auprès de lui quelques corps armés sur lesquels il comptait le plus, il se rend par terre à Saint-Marc; sa route était marquée par le désordre

Digitized by Google

et le pillage. Les habitans, effrayés de sa
1795. présence et des sicaires qui l'entouraient, se réunissaient dans toutes les paroisses, et, ayant souscrit un acte portant pour titre : *résistance à l'oppression*, se préparaient à défendre leurs propriétés et leurs familles. La peur saisit Sonthonax ; il appela à son secours un homme de couleur nommé Lapointe, qui, semblable à ces Condottieri qui ravageaient l'Italie pendant le moyen âge, commandait un corps nombreux de cavalerie, prêt à se vendre au plus offrant, et qui se livra bientôt entièrement aux Anglais.

Sonthonax, accompagné de cette troupe, entre au port-au-Prince, annulle tous les actes d'administration faits par son collègue Polverel, destitue les fonctionnaires publics et les remplace ; la garde nationale, composée de blancs et d'anciens libres, est désarmée ; il en organise une nouvelle, composée de nouveaux libres. Il ordonne la suspension de toutes les procédures faites par la cour martiale du Port-au-Prince ; il rend la liberté au lieutenant-colonel Desfourneaux, au nègre Guiambois, et à tous les individus traduits devant ce tribunal. Desfourneaux fut créé commandant de la place du Port-au-Prince, et colonel du quarante-huitième régiment. Guiambois fut fait officier municipal.

Digitized by Google

Montbrun et Pinchinat, chefs des autorités militaire et civile de la province de l'Ouest, blâmaient hautement ces innovations. Sonthonax rompit avec eux, et résolut de se venger de ces deux téméraires qui censuraient ses actions. An III.

Pour y parvenir, il ordonna à Desfourneaux de recruter le quarante-huitième régiment dans les prisons où se trouvaient environ sept cents détenus; il en prit environ quatre cents, Malthais, Génois, ou déserteurs de divers corps; les autres prisonniers sortirent, moyennant des consignations d'argent; ils se réunirent aux Espagnols et aux Anglais.

Tandis que Desfourneaux levait son régiment, Guiambois catéchisait les nègres de la ville et des paroisses voisines; ils se présentaient en foule pour être armés; on leur confia la garde du fort Lislet. Sonthonax se croyait alors en mesure de faire arrêter Montbrun et Pinchinat. Desfourneaux eut cette commission, mais Sonthonax refusa de la donner par écrit; au surplus, Desfourneaux, assuré d'obtenir le commandement du département de l'Ouest, s'il parvenait à se défaire de Montbrun, se contentait d'une autorisation verbale; c'était la nuit du 27 au 28 ventose an 2. Desfourneaux, à la tête d'un détachement de cent hommes, entoure

Digitized by Google

la maison de Montbrun, à dix heures du soir.
1795. Ce général qui avait été prévenu, marche à la rencontre de son ennemi, à la tête de quelques troupes qu'il avait réunies à la hâte. Le feu s'engage dans les rues; Desfourneaux, battu, est contraint de faire sa retraite au fort Sainte-Claire, emmenant avec lui Sonthonax confus et dispensé de donner un ordre par écrit.

Montbrun pouvait aisément s'emparer du fort S.te-Claire; mais en apprenant que le commissaire civil s'y était réfugié, il fit cesser l'attaque, et invita Sonthonax à venir reprendre son logement et ses fonctions; il exigeait seulement l'embarquement de Desfourneaux et de son régiment : Sonthonax accepta tout. On signa une espèce de capitulation. Sonthonax revint à l'hôtel du gouvernement, dans la voiture de Montbrun. Desfourneaux, mis à bord avec deux cents hommes de son régiment, fut trouver les Anglais qui croisaient devant le Port-au-Prince, et qui l'envoyèrent à Léogane, dont ils venaient de prendre possession.

CHAPITRE

An III.

CHAPITRE XVII.

Retour de Sonthonax et de Polverel en France. Etat de la colonie à cette époque.

Cependant la consternation régnait dans la ville ; ceux qui pouvaient fuir, se réfugiaient chez les Anglais ; les chefs des administrations militaires et civiles, convaincus que Sonthonax était l'auteur de tous les maux publics, s'étaient adressés à Polverel, pour lui peindre l'état déplorable du Port-au-Prince, cerné par terre par les nègres, attirés secrètement par son collègue, par mer par la flotte anglaise, et travaillé à l'intérieur par les plus fâcheuses divisions. Polverel, cédant aux instances qui lui étaient faites, se rendit au Port-au-Prince. Il recueillit toutes les dépositions contre Sonthonax ; il se disposait à les envoyer au corps législatif, lorsque les Anglais, instruits de la situation critique de cette ville, et appelés par le parti qui s'y était formé en leur faveur, pressèrent leur attaque, s'emparèrent de la ville et forcèrent les deux commissaires civils à se retirer à Jacmel.

Il y étaient à peine arrivés, qu'une corvette parut dans la rade, portant l'ordre de leur rap-

Digitized by Google

pel en Europe ; ils ne tardèrent pas à s'embar-
1795. quer ; Polverel portait avec lui les pièces qui prouvaient les malversations de son collègue ; sa mort, arrivée peu après, les fit disparaître.

Sonthonax, obligé d'abandonner une colonie qu'il avait bouleversée, et sur les débris de laquelle il s'était flatté de régner, ayant assemblé les chefs des noirs, leur tint ce discours : « Votre liberté est en danger, les mulâtres libres sont vos plus redoutables ennemis, vous n'avez d'autre parti à prendre que celui de vous insurger dans toutes les parties de l'isle, et d'exterminer des hommes qui vous remettraient sous le joug de l'esclavage s'ils devenaient les plus forts. » Otant ensuite son cordon tricolor, il le passa au cou du nègre Dieudonné, qu'il avait créé président des volontaires nationaux du Port-au-Prince, le déclara commissaire civil du gouvernement français, pendant son absence, et ordonna à ses camarades de n'obéir qu'à lui seul jusqu'à son retour dans la colonie.

Au départ des commissaires, Lavaux resta commandant en chef de la colonie ; Montbrun, commandant du département de l'Ouest; et Rigaud, de celui du Sud.

Dans le département du Nord, les Anglais occupaient le fort Dauphin et toutes les montagnes de l'Est. Dans celui de l'Ouest, ils possédaient le mole Saint-Nicolas, Saint-

Digitized by Google

Marc, les Verretes, l'Arcahaye, le Mirebalais, la Croix-des-Bouquets, le Port-au-Prince, Léogane et le Sale-Trou. Ils étaient maîtres dans celui du Sud, des Cagemittes, de Jérémie, du cap Dame-Marie, de l'Islet à Pierre-Joseph, des Irois et de Tiburon. An III.

Il est aisé de se convaincre, par la simple inspection de la carte, que non-seulement toute communication entre le département du Nord avec ceux du Sud et de l'Ouest, était interceptée, mais que les relations entre ces deux derniers départemens étaient très-difficiles. Il n'existait aucun bâtiment armé dans la colonie; ceux même de cabotage, au moyen desquels on aurait pu correspondre, en suivant les côtes, avaient été pris depuis longtems par les Anglais; alors chaque chef, abandonné à lui-même, était forcé d'agir selon les circonstances, d'après ses lumières et ses moyens.

Cette fâcheuse position était augmentée par la pénurie des objets de première nécessité qu'on éprouvait dans le Sud et dans l'Ouest. Ces départemens manquaient d'armes, de munitions, de comestibles et d'habillemens pour les troupes. Presque tous les soldats qui avaient défendu le Port-au-Prince, avaient été faits prisonniers par les Anglais, ou s'étaient réunis sous les ordres du nègre Dieudonné, qui les avait envoyés dans les

Digitized by Google

montagnes de la rivière froide et de la Charbonnière.

1795.

Les premiers soins du général Rigaud, dans le Sud, se portaient vers la prompte organisation d'une force armée capable d'arrêter les progrès effrayans des Anglais. Il se livrait à ce travail, lorsque le général Montbrun et le colonel Beauvais l'appelèrent à Jacmel, pour, conjointement avec Pinchinat, arranger les différends élevés entr'eux. Il fut reconnu que la conduite de Montbrun était répréhensible ; on l'engagea à laisser le commandement de l'armée de l'Ouest à Beauvais, et à se retirer dans son habitation à la colline d'Aquin. Montbrun y consentit ; mais, quelques jours après, le bruit se répandit qu'il allait quitter furtivement la colonie.

Rigaud craignait que cette évasion, vraie ou supposée, ne produisît de nouveaux malheurs. Déjà on disait hautement : Les commissaires nous ont abandonnés ; Montbrun va partir, les autres chefs ne tarderont pas à le suivre. Abandonnés de tout le monde, nous serons subjugués par les Anglais.

Digitized by Google

An III.

CHAPITRE XVIII.

La nouvelle de la paix entre la France et l'Espagne parvient à Saint-Domingue.

Alarmés de ces propos, les commandans des différens points de l'Ouest et du Sud, réunis avec le général Rigaud, en conseil de guerre, après avoir recueilli les faits à la charge de Montbrun, décidèrent qu'il serait conduit dans les prisons du petit S.t-Louis. Le gouverneur-général Lavaux approuva cette mesure.

Depuis cet événement, les haines, les passions, les préjugés que, pendant son séjour à Saint-Domingue, Sonthonax avait fomentés entre les diverses classes des habitans, s'éteignaient insensiblement. Les colons commençaient à oublier les malheurs dont ils avaient été si long-tems victimes; plusieurs mois s'étaient écoulés dans cette heureuse tranquillité; les généraux Rigaud et Beauvais ravivaient la culture, en maintenant les noirs sur les habitations respectives, en leur assurant les salaires fixés par les réglemens faits à ce sujet par Polverel, et en faisant sentir aux cultivateurs que le maintien de leur liberté dépendait de leur travail. Le vol et le

Digitized by Google

vagabondage étaient réprimés ; les propriétaires étaient étonnés eux-mêmes des récoltes faites sur leurs terres ; si elles n'égalaient pas celles des années antérieures à la révolution, elles annonçaient du moins la promptitude avec laquelle la prospérité renaîtrait dans la colonie, dès qu'il n'y existerait plus de dissentions intérieures, et que les Anglais en seraient chassés.

1795.

Soupçonné long-tems d'entretenir des intelligences avec les Anglais, Dieudonné, qui prenait le titre de commissaire civil du gouvernement français, fut le premier qui troubla cet heureux concours d'harmonie. Jetant tout-à-coup le masque dont il se couvrait jusqu'alors, il accueillit publiquement les émissaires que les Anglais lui envoyaient du Port-au-Prince, et établit, aux portes de cette ville, un marché où les vivres et les denrées coloniales s'échangeaient contre des munitions et des marchandises venues de Londres.

Dans ces circonstances, la nouvelle de la paix entre la France et l'Espagne parvint à Saint-Domingue. Les généraux Rigaud et Beauvais reçurent en même tems un décret du 5 thermidor, qui les nommait généraux de brigade. Voulant user de tous les moyens possibles de réconciliation avec Dieudonné, avant d'employer la force contre lui, ils lui signifièrent de déclarer, sous un bref délai,

Digitized by Google

s'il entendait obéir aux lois de la république. Dieudonné, pour toute réponse, fit égorger les députés qu'on lui envoyait, incendier les sucreries de la Plaine, enlever les bestiaux, piller et tuer les cultivateurs qui refusaient de marcher avec lui. An III.

Les deux généraux furent obligés d'entrer en campagne. Les succès multipliés qu'ils obtinrent, effrayant les individus qui ne s'étaient attachés à Dieudonné que par crainte ou par faiblesse, ce traître fut arrêté par ses partisans et livré aux généraux républicains. Cet événement rassurait les départemens de l'Ouest et du Sud. L'article du traité de Basle qui réunissait toute l'isle sous la domination française, avait le double effet de priver les Anglais des comestibles que leur avaient jusqu'alors fournis les Espagnols, et de procurer aux Français presque tous les objets dont ils manquaient. On devait donc se flatter que les Anglais seraient bientôt obligés de se retirer.

Digitized by Google

1795.

CHAPITRE XIX.

Opérations militaires sur les frontières d'Italie et d'Allemagne. Nouveau traité entre le frère aîné de Louis XVI et les puissances coalisées.

Ce traité n'était pas moins favorable aux opérations militaires des Français en Europe. Le général Scherer, qui commandait les Français dans les Pyrénées depuis le mois de prairial, n'ayant plus de lauriers à cueillir en Espagne, conduisait ses compagnons d'armes sur les frontières d'Italie. Ce surcroît de forces donnait à la république la supériorité la plus décidée dans les Alpes et le long de la rivière du Ponent. Le roi de Sardaigne, craignant que son état ne fût envahi malgré les Alpes qui lui servaient de rempart, pressait le roi des Deux-Siciles, le pape et les ducs de Parme et de Modène, d'envoyer, sur les bords du Pô, les troupes qu'ils s'étaient engagés à lui fournir. L'armée autrichienne, sous les ordres du baron de Wins, s'étendait au nord des Apennins, depuis Plaisance jusqu'à Ceva. Son chemin le plus court et le plus aisé pour parvenir à l'armée française cantonnée au bord de la mer, depuis Nice jusqu'à Oneille,

Digitized by Google

était de pénétrer dans le territoire de Gênes par Campo-Freddo et le col de la Boccheta. An III. Ce fut le sujet d'une note remise, le vingt-trois prairial, au sénat de Gênes, par le général de Wins. Il demandait le passage des armées impériales sur le territoire de la république, et son approvisionnement dans le pays, en payant, de gré à gré, les objets de consommation qui seraient livrés aux Autrichiens. Le sénat génois fit de vaines protestations de neutralité. De même que les Français avaient passé sur le territoire de Gênes, pour s'emparer de la principauté d'Oneille, appartenant au roi de Sardaigne, ainsi les Autrichiens s'avancèrent jusqu'au bord de la mer, pour favoriser les opérations militaires d'une escadre anglaise, maîtresse de l'isle de Corse, qui existait alors dans le golfe de Gênes, et enlevait tous les bâtimens chargés de vivres pour la France, jusque sous les batteries de la ville.

Le résident français à Gênes, feignant de voir dans cette conduite une connivence entre le gouvernement génois et les ennemis de la république française, autorisa, au mois de thermidor, les vaisseaux français à saisir tous les bâtimens étrangers ou génois chargés de vivres pour l'ennemi, et les amener dans les ports de l'état de Gênes, où ils devaient demeurer en séquestre.

Digitized by Google

1795. Deux corsaires français ayant, en vertu de cet ordre, pris quatre bâtimens génois chargés de vivres pour le compte des Autrichiens, le gouvernement génois les fit reprendre; et les deux corsaires ayant voulu sortir du port pour recommencer leurs courses, les batteries du môle tirèrent sur eux, tuèrent ou blessèrent quelques mariniers. Le ministre de France à Gênes, considérant cette action comme une violation de la neutralité, fit au sénat de Gênes les représentations les plus énergiques, et le sénat fut obligé d'obéir aux ordres du ministre français.

D'un autre côté, la flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Hotham, continuait d'arrêter tous les bâtimens chargés de comestibles, soit qu'ils fussent destinés directement pour les Français, ou pour les villes de la rivière du Ponent, où les Français pouvaient se les procurer. Ils envoyaient ces prises à Vado, dont les Autrichiens étaient les maîtres. Cette mesure réduisait les habitans de ces contrées à la situation la plus désespérée. L'indignation ayant éclaté en plaintes amères, le général autrichien de Wins écrivit au sénat génois la lettre suivante :

» La détresse qu'éprouvent les habitans de la rivière du Ponent, ne provient point de la volonté des armées coalisées, mais bien de ceux qui ont donné le conseil au gouver-

Digitized by Google

nement génois de laisser entrer les Français dans la rivière. Les attaques par lesquelles on a chassé ceux-ci de plusieurs lieux qu'ils occupaient, ont coûté du sang à l'empereur; il peut, en conséquence, regarder tout le terrain occupé par l'armée autrichienne, comme une conquête faite sur l'ennemi, et non comme un pays appartenant au gouvernement de Gênes. Il doit à la bonté de l'empereur de lui en avoir laissé les droits de souveraineté. Il a été donné refuge aux Français, repoussés par nos troupes, quoiqu'ils eussent les armes à la main; et on a fait feu sur les troupes autrichiennes, lorsqu'elles approchaient. Le devoir m'oblige de regarder les pays occupés par les Français comme pays ennemis; en conséquence, j'arrête toute correspondance avec les pays de la rivière du Ponent, depuis Borgheto jusqu'aux frontières de Nice. Je sais que les Français achètent tous les grains qu'ils trouvent dans ces pays; si j'y laissais passer des subsistances, ce serait en envoyer aux Français eux-mêmes. Les Français achètent des farines à Gênes, et les paient en marchandises de toute espèce : laisser passer des marchandises, serait donc stimuler les négocians à courir quelques risques pour faire passer des grains en France? Les discours insensés de divers particuliers de Gênes, qui

An III.

Digitized by Google

1795. voudraient armer le peuple contre les armées impériales, me forcent à examiner les correspondances réciproques. Les plaintes du peuple qui souffre de ces précautions nécessitées par la guerre, ne sauraient être dirigées contre moi, mais contre la sérénissime république elle-même, qui a laissé entrer les Français sur son territoire. »

Ainsi, le gouvernement de Gênes éprouvait le sort destiné, par la nature des choses, aux états d'une petite étendue, placés entre deux grands empires qui se font la guerre : ils sont froissés par l'une ou l'autre des puissances, et quelquefois par toutes les deux.

Sur les frontières d'Allemagne, le général Michaud, chargé du commandement de l'armée, pendant l'expédition de Pichegru en Hollande, ayant donné sa démission, avait été remplacé par le général Kleber. Les Français se répandaient à la droite du Rhin ; et Mayence, étroitement bloquée, commençait à ressentir les approches de la famine. Les Autrichiens, n'étant plus secondés par les troupes prussiennes, avaient abandonné le Bas-Rhin pour rassembler leurs forces entre le Mein et les montagnes du Brisgaw. L'armée des émigrés, sans abandonner son projet de pénétrer en France, par la Suisse, était concentrée sur les bords

de la rivière de Wulach, entre Furstemberg et Schonau. Il circulait dans Paris un nouveau traité de partage entre le prétendant, résidant alors à Verone, et les puissances coalisées. An III.

La royauté devait être rétablie en France, dans la maison de Bourbon; la nouvelle distribution des provinces supprimée; la religion catholique déclarée dominante; on rendait aux émigrés leurs biens, aux parlemens leur juridiction avec quelque réserve; les domaines ecclésiastiques, enlevés aux acquéreurs, entraient dans le domaine de la couronne, qui restait chargé des frais du culte et des pensions faites aux ecclésiastiques supprimés.

Tous les membres de la convention, ayant voté la mort de Louis XVI; tous les principaux chefs du parti républicain, dans les trois assemblées nationales, dans les armées de terre et de mer, dans les autorités constituées ou les sociétés populaires, devaient être mis à mort, et leurs biens réunis au domaine; on confisquait aussi les biens des chefs secondaires, condamnés aux fers ou à la déportation. On devait proclamer une amnistie en faveur de tous les autres individus attachés au parti républicain; mais eux et leurs enfans étaient déclarés incapables de remplir aucune charge dans l'état; ils

Digitized by Google

devaient payer une amende proportionnée
1795. à leurs facultés.

Les puissances en guerre contre la France rentraient immédiatement dans les conquêtes que les républicains avaient faites sur elles. Le roi de France, en dédommagement de leurs efforts pour son rétablissement, cédait, à l'empereur, la Flandre française, le Hainault français, le pays entre Sambre et Meuse, la Lorraine, l'Alsace et les trois évêchés; au roi de Sardaigne, le Bugel, la Bresse, le pays de Gex et la ville de Briançon avec les forteresses qui en dépendent; à l'Angleterre, Saint-Domingue, la Martinique et tous les établissemens français dans les Indes Orientales. Toutes les puissances de l'Europe garantissaient le rétablissement du Stadhouder, et les Etats-Généraux abandonnaient l'isle de Walcheren aux Anglais, qui leur restituaient les conquêtes faites sur les Bataves dans les mers des Indes.

Ce traité, vrai ou supposé, contribua aux événemens qui signalèrent les dernières séances de la convention nationale.

Digitized by Google

An III.

CHAPITRE XX.

Nouvelle constitution, appelée Constitution de l'an 3.

Le corps législatif discutait alors une nouvelle constitution, et la France entière, fatiguée de ses longs malheurs, se réunissait en faveur d'un gouvernement définitif qui devait terminer le mouvement révolutionnaire. La commission, chargée de préparer le nouvel acte constitutionnel, avait présenté son travail, à la convention, dans la séance du 5 messidor.

A mesure que cet édifice politique s'élevait, la situation de Paris devenait alarmante comme aux jours des plus grands dangers. L'approche d'un gouvernement définitif était un coup de foudre pour les malveillans de tous les partis, qui se voyaient privés des moyens dont ils avaient fait un si grand usage pour désorganiser la France.

Pour exciter des soulèvemens, on répandait, dans le public, que la convention, en feignant de clorre le gouvernement provisoire, prenait secrètement ses mesures pour relever le systême de la terreur; que c'était l'avis unanime des comités de gouverne-

Digitized by Google

ment, et qu'incessamment la tyrannie dé-
1795. truite renaîtrait sous de nouvelles formes. On racontait que, dans les séances des comités, ce plan avait été discuté, médité, adopté ; on désignait même ceux des représentans qui l'avaient appuyé, et ceux qui l'avaient combattu.

La convention marchait entre deux écueils également dangereux. Les partisans du gouvernement révolutionnaire réclamaient le pacte social de 1793, que le corps législatif leur avait promis de mettre en activité. Ils arguaient d'avance de nullité de toute acceptation à laquelle ne pouvaient participer les jacobins détenus en foule dans toutes les parties de la république : ainsi Marat avait écarté, en 1793, la constitution présentée par Condorcet, par l'impossibilité de consulter les armées occupées à combattre les ennemis. Peut-être même avaient-ils imaginé le traité que je viens de rapporter, pour faire sentir combien il importait à l'existence de la république de conserver le gouvernement sous lequel les royalistes avaient été comprimés. Les partisans du royalisme partageaient les craintes des jacobins. Leur espoir de rétablir leur domination en France, n'était fondé que sur les résolutions extrêmes que pouvaient inspirer aux Français les excès prolongés du régime révolutionnaire.

Digitized by Google

révolutionnaire. La France pouvait être conduite, d'erreurs en sottises, à la nécessité de revenir en arrière; et les partisans de l'ancien régime se flattaient de profiter de ces erreurs, de ces sottises, de ces excès. Un gouvernement stable, occupé à fermer les plaies de l'état, à terminer la guerre, et à rouvrir les sources de la félicité publique, détruisait cette perspective. An III.

Telle était l'aveugle fureur de ces deux partis, qu'opposés de principes, ils se réunissaient dans leurs moyens d'exécution; marchant de concert pour empêcher l'ordre social de se consolider, on les voyait arborer les mêmes signes de ralliement, comme sous le règne de Robespierre, ils portaient tous des costumes sans-culottes.

Dans ces circonstances, les législateurs devaient-ils ou ne devaient-ils pas rentrer dans la classe des simples citoyens, et laisser à d'autres agens le soin de faire marcher la machine politique, dont ils venaient d'organiser les ressorts?

Solon, après avoir publié les lois qu'il était chargé de donner à sa patrie, se démettant de la dignite d'archonte, sortit d'Athènes pour voyager dans l'Egypte et dans la Lydie. Lycurgue, après avoir rempli les mêmes fonctions, non-seulement s'exila de Sparte; mais, ayant fait promettre aux Lacédémo-

1795. niens d'observer inviolablement ses lois jusqu'à son retour, il se donna la mort dans l'isle de Crète, après avoir ordonné qu'on jetât ses cendres dans la mer, dans la crainte que, si son corps était rapporté dans Lacédémone, les Spartiates ne se crussent absous de leur serment.

Mais, lorsque Lycurgue et Solon publiaient leur code législatif, toute l'Asie n'était pas conjurée pour détruire le gouvernement de Sparte ou d'Athènes, au lieu que l'Europe conspirait ouvertement ou en secret contre le nouveau gouvernement de France, lorsque la convention nationale convoquait les assemblées primaires pour la formation d'un nouveau corps législatif; d'ailleurs, les dispositions des émigrés à l'extérieur, et celles qui se manifestaient dans l'intérieur d'un grand nombre de provinces, à l'égard des détenus par les suites des journées du neuf thermidor et du premier prairial, exigeaient des considérations particulières.

D'un autre côté, on a vu dans les livres précédens, que, lorsque les assemblées primaires admirent la constitution de 1793, ce fut à condition que la convention nationale serait promptement et entièrement renouvelée; on votait même assez généralement alors la création d'un grand jury, tiré de tous les départemens, pour examiner la con-

Digitized by Google

duite de chacun des individus composant le corps législatif, qui allait être remplacé. On apprit donc avec surprise, lorsque la constitution fut terminée, le 5 fructidor, que l'intention de la convention était de conserver les deux tiers de ses membres dans le nouveau corps législatif; cette disposition était l'objet d'un décret particulier envoyé à la sanction du souverain, en même tems que l'acte constitutionnel. An III.

Le concert avec lequel tous les hommes, connus par leur éloignement pour les principes républicains, faisaient ressortir les vues ambitieuses des conventionnels, rapprochait de ce décret un grand nombre de patriotes éclairés, qui convenaient cependant de la violation des principes; mais d'autres, et en plus grand nombre, égarés peut-être par la peinture exagérée qu'on répétait, de toute part, des maux que la convention avait fait, ou laissé faire, rejettaient une loi qui limitait les droits d'élection, et autorisait une exception dans la constitution elle-même.

Digitized by Google

1795.

CHAPITRE XXI.

Décret du cinq fructidor.

Si la convention nationale eût été un corps législatif ordinaire, le décret du cinq fructidor serait devenu absolument inutile. La constitution prononce, titre 5, article 44 : *le corps législatif est composé d'un conseil des anciens et d'un conseil des cinq cents.* Article 54 : *l'un et l'autre sont renouvelés tous les ans par tiers.*

L'esprit de la loi fondamentale est que chacun des représentans du peuple exerce pendant trois ans cette fonction importante, et que le corps législatif contienne constamment dans son sein, les deux tiers des députés déjà exercés aux fonctions législatives. Ces vues n'auraient pas été remplies, si les corps électoraux avaient composé le nouveau corps législatif de députés tous choisis hors de la convention nationale, puisqu'un tiers des nouveaux venus, devant sortir par le sort l'année suivante, n'aurait rempli les fonctions législatives que pendant un an.

Mais ce principe était atténué, lorsque l'on considérait la convention nationale comme un pouvoir placé hors de la cons-

Digitized by Google

titution ; et les députés qui allaient être nommés, comme le premier corps législatif constitutionnel qu'il fallait créer en entier, en se réservant d'appliquer l'article 53 du titre cinquième de la constitution, aux élections qui seraient faites dans la suite. An III.

L'argument qui naissait de la nécessité que, dans chaque session du corps législatif, il y eût toujours un grand nombre de députés accoutumés aux fonctions législatives, restait dans toute sa force; dans l'hypothèse où les électeurs de l'an 4 n'auraient pas été gênés dans leurs choix, ne serait-il resté, dans les deux conseils, aucun des anciens députés pour guider l'imprudence possible des nouveaux élus ? Ceux qui tenaient de bonne foi à la rigidité des principes, sans être entraînés dans leur opinion par aucune arrière-pensée, convenaient que cette considération était d'un grand poids, mais, selon eux, il était incontestable qu'un grand nombre de conventionnels méritaient la confiance publique, et que toutes les assemblées primaires méditaient leur réélection, en même tems que la France se réunissait pour écarter des deux conseils les féroces jacobins.

On donnait l'exclusion non moins généralement aux membres de cette faction borgne et boîteuse, qui, dans toutes les crises révolutionnaires, s'étant traînés d'a-

Digitized by Google

près les événemens, disparaissaient pendant
1795. les orages, revenaient avec le calme, se trouvaient par-tout lorsqu'il n'y avait rien à faire, et auraient voulu cueillir les fruits de la révolution, sans en avoir partagé les dangers.

D'après ces principes, on aurait desiré que la convention dirigeât les choix à faire par des voies persuasives, sans violer la constitution dans le moment même qu'elle était acceptée par le souverain.

CHAPITRE XXII.

Causes secrètes de l'insurrection de vendémiaire.

L'opinion publique se prononçait sans ménagement; cette disposition générale des esprits fournissait aux jacobins de la convention, les moyens de s'unir étroitement au parti *du ventre*; les premiers faisaient observer aux seconds, que les républicains, proscrits sous le régime de la terreur, ne voyaient guère d'un meilleur œil leurs proscripteurs et les députés apathiques qui n'avaient pas tenté les moindres efforts pour arrêter les proscriptions; les uns et les autres sentirent que leur sureté dépendait de la ma-

Digitized by Google

nière dont le nouveau corps législatif serait composé. Cette considération influa sur le décret du 5 fructidor, qui enjoignait aux électeurs de choisir les deux tiers des nouveaux députés dans le sein de la convention nationale. An III.

Puisque le but le plus utile de l'histoire est de présenter aux peuples et aux gouvernemens leurs fautes anciennes, pour les prémunir contre des fautes nouvelles, mon devoir est d'observer que les sections de Paris qui prirent les armes pour forcer la convention à retirer des décrets qu'elles croyaient contraires à la souveraineté du peuple, et sur lesquels elles devaient se contenter d'émettre leur vœu primaire, si leurs intentions furent pures, manquèrent au moins de prudence, dans un instant où une fausse démarche pouvait replonger la France dans l'abyme de maux dont elle avait eu le bonheur de sortir.

Les sections de Paris ne réfléchirent pas que des inconvéniens passagers, relativement à la manière dont le corps législatif serait primitivement organisé, ne devaient pas attacher à une constitution qui portait en elle-même les moyens de perfectionnemens indiqués par le tems ou les circonstances, et des prétextes de discordes civiles; que les royalistes, qui profitaient de tous les mouvemens populaires pour tenter de ramener l'ancien régime, ourdiraient des trames cou-

Digitized by Google

pables à l'ombre de l'effervescence parisienne,
1795. et les pousseraient hors de leurs mesures; que les montagnards arrangeraient eux-mêmes un mouvement contre-révolutionnaire, et argueraient ensuite des hostilités commises par eux-mêmes, pour transformer une erreur excusable dans ses vues, en un crime contre l'état.

Après les plus fâcheuses angoisses, une constitution et une nouvelle législature laissaient entrevoir à la France un avenir moins orageux. Cette flatteuse espérance conduisait en foule les citoyens dans les sections. Le décret de réélection fut une pomme de discorde jetée dans les assemblées. Quand même l'intrigue n'aurait pas fait mouvoir des ressorts habiles; quand de longs ressentimens, le regret de l'ancien régime et la haine du gouvernement républicain, n'auraient pas mis en fermentation des levains d'aigreur dans un grand nombre de têtes, l'ambition devait entrer, pour beaucoup de choses, dans les délibérations d'hommes qui voulaient parvenir à leur tour aux premières dignités nationales.

Sans ce décret, le royalisme eût étouffé la république dans son berceau; mais cette conséquence était alors cachée sous un voile; on ne voyait que la souveraineté du peuple lézée. Les royalistes et les anarchistes ten-

Digitized by Google

taient de persuader qu'on ne devait accepter l'acte constitutionnel, qu'après avoir prononcé sur le décret du cinq fructidor : moyen infaillible d'ajourner indéfiniment la constitution. Cette tournure aurait mis les républicains en garde contre ceux qui la proposaient, si la chaleur avec laquelle ils invoquaient les droits du peuple, n'avait caché leurs véritables sentimens. An III.

Six années d'incertitude et d'expérience étaient perdues pour un grand nombre d'hommes ; ils étaient toujours faciles à séduire par des sophismes, dupes des mots, disposés à voir les amis du peuple dans ceux qui flattaient la multitude pour qu'elle égorgeât ou qu'elle fût égorgée. Portant le fer dans des blessures qui se cicatrisaient, on faisait lugubrement la peinture de la longue et avilissante oppression sous laquelle la convention fut abattue, et des maux accablans que sa faiblesse laissa tomber sur la France pendant le règne de la terreur. Les sections de Paris, entraînées par la crainte de ne pas trouver dans la convention cinq cents députés qui n'eussent pas avili leur caractère éminent, disaient hautement au corps législatif :

« Vous avez représenté le peuple français pendant trois ans. Durant cette longue session, vous avez excédé vos pouvoirs en exerçant à-la-fois les fonctions législatives,

1795. exécutives et judiciaires ; et, sous cette complication de pouvoirs, l'anarchie la plus sanglante a dévoré la France. Nous avouons que la majorité d'entre vous ne fut pas coupable de ces excès ; vous étiez comprimés par la même terreur qui pesait sur nos têtes ; nous vous plaignons, nous vous excusons ; mais vous avez tout au moins fait preuve d'une faiblesse extrême. Ce n'est pas dans vos mains que doit être remis le timon de l'état. Au milieu de tant d'orages qui le menacent, il a besoin de pilotes aussi habiles que courageux. »

» La constitution, faite par vous-mêmes, veut qu'un corps législatif vous succède ; mais elle n'a pas exprimé que certains d'entre vous entreraient dans la formation de ce corps. Nous ne prétendons pas vous en exclure ; nous réclamons seulement une liberté entière, lorsque les nouveaux législateurs seront élus. Nous voulons que les électeurs puissent vous nommer, mais qu'ils n'y soient pas contraints. Feriez-vous à la nation l'injure de croire que vous seuls êtes en état de la représenter ? Il devrait vous suffire, peut-être, que nous vous ayons témoigné combien votre décret du 5 fructidor, que vous amalgamez à la constitution, nous paraît tyrannique, pour que vous abandonniez le projet de nous représenter malgré nous. »

Digitized by Google

» Mais enfin, vous regardez vos fonctions comme instituées ou pour votre profit, ou pour celui de la nation. Si c'est pour votre profit, de quel front osez-vous nous parler de liberté ? Si c'est pour le nôtre, n'êtes-vous pas coupables de nous ravir le droit d'en disposer ? Répondez à ce dilemme : ou vos fonctions sont un bénéfice, ou elles sont une charge ; si elles sont un bénéfice, chacun doit en jouir à son tour ; place à d'autres : si elles sont une charge, chacun doit la porter successivement. Nous serions injustes, si nous ne rejetions pas le sacrifice même volontaire de vos droits à un remplacement. » An III.

Le parti jacobin de la convention, réuni à celui du ventre, ne pouvait guères répondre à ce raisonnement par de bonnes raisons ; on résolut d'employer le secours des armes.

On avait vu, dit à ce sujet l'auteur du livre intitulé : *Les Crimes de la Révolution*, le machiavélisme des comités exciter sous main, aux époques de prairial, les émeutes des sans-culottes, pour avoir occasion de les comprimer. La même astuce meurtrière mettait peut-être en œuvre tous les provocateurs de l'ancien régime qui appuyaient adroitement les réclamations d'une partie des Parisiens, contre les principes violés par les décrets des 5 et 13 fructidor, et tous ces

Digitized by Google

1795. meneurs eurent l'adresse d'échapper à l'explosion de vendémiaire.

S'il n'est pas clairement démontré que les agitateurs marchaient d'accord avec les comités, pour opérer un mouvement, il est certain, du moins, que ceux-ci le desiraient avec ardeur. Voici le résultat d'un entretien qu'un particulier eut avec le député G. place du Carrousel, à dix heures du soir, le 12 vendémiaire. Il observait à G. que la convention était dans la position où s'était trouvé le roi au 10 août, et que si la masse des Parisiens tentait de détruire la convention, elle réussirait. Oui, reprit le député; mais au 10 août, les sections des faubourgs se déclarèrent contre le roi; d'ailleurs, les choses auraient tourné différemment, si la cour eût fait tirer quelques coups de canons sur la multitude par les guichets du Louvre, et braquer l'artillerie sur toutes les issues, ce que nous ferons aujourd'hui. Les sections des faubourgs pensent différemment que les sections de la ville. Le particulier répondit: Vous avez raison, jamais une insurrection ne réussira par des hommes bien frisés, bien poudrés et en bas de soie blancs.

Je ne garantis pas cette anecdote; mais un mois avant les événemens de vendémiaire, un député me tint à-peu-près les mêmes propos. Il savait qu'il y aurait une insurrection,

Digitized by Google

et qu'elle serait comprimée de manière que le plus grand nombre des conventionnels resterait dans le nouveau corps législatif, et que ceux qui s'opposeraient à cette mesure, seraient traités de royalistes et d'ennemis publics. An III.

CHAPITRE XXIII.

Ouverture des assemblées primaires pour le renouvellement du corps législatif.

Dès le 20 fructidor, où s'ouvrirent les assemblées primaires, on pouvait prévoir que Paris serait le théâtre d'un orage politique ; d'un côté, les supôts du régime de la terreur désarmés ou incarcérés par les sections, d'après les ordres formels de la convention nationale, rendus à la liberté et prenant hautement le titre de *patriotes persécutés*, voulaient souffler, dans les assemblées sectionales, leurs fureurs anarchiques ; de l'autre, des hommes presque inconnus, poussaient les sections à des mesures inconsidérées.

Ce fut avec ces mots si puissans, sur la multitude, de souveraineté du peuple, de danger de la patrie, d'usurpation, de tyrannie, de résistance à l'oppression, que les esprits étaient échauffés. Par un concert trop extraordinaire et trop uniforme, pour

Digitized by Google

1795. n'avoir pas été préparé, on vit les mêmes propositions faites et adoptées, au même instant, presque dans toutes les sections ; la garantie de la liberté des opinions ; une confédération de sauve-garde et de secours non-seulement pour tous ceux qui parleraient dans l'assemblée, mais pour tous les orateurs des autres assemblées primaires, soit de Paris, soit de la France entière ; la communication avec les armées et les départemens, la déclaration de la permanence sectionale ; la défense aux comités civils et aux commandans de bataillon, d'exécuter aucun ordre sans en avoir référé à l'assemblée primaire ; les reproches les plus sanglans faits à la représentation nationale.

L'objet de cette ligue offensive et défensive ne regardait pas la constitution que les assemblées adoptaient avec un concert unanime ; son unique but était de discuter, avec une entière indépendance, le décret de réélection. Le but des royalistes, en chassant les membres de la convention, était de les remplacer par des hommes attachés à l'ancien régime ; mais, comme j'ai déjà dit, leur arrière-pensée se cachait avec art sous le voile du bien public ; ils poussaient le peuple à une insurrection, persuadés que l'épée une fois hors du fourreau, il serait facile de pousser où l'on voudrait une multitude égarée.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIV.

An IV.

Conduite des sections de Paris jusqu'au 12 vendémiaire.

La première décade de vendémiaire fut extrêmement tumultueuse. La convention ordonna, par un décret, que les pères, fils, frères, oncles, neveux et époux des émigrés, les alliés au même degré, les ministres du culte, insermentés, et ceux qui avaient retracté ou modifié leur serment, cesseraient, sur-le-champ, toutes fonctions administratives, municipales et judiciaires. Un autre décret défendait aux commandans de la force armée de Paris, d'obéir à d'autres ordres qu'à ceux des représentans auxquels le département militaire était confié, ou des généraux chargés sous eux du commandement. L'ouverture du nouveau corps législatif fut fixée définitivement au 5 brumaire.

Le 7 vendémiaire, les commissaires de la majorité des sections de Paris, se présentèrent à la barre de la convention, pour exprimer le vœu de leurs commettans. La députation ne fut pas admise. Réal, défenseur officieux du comité révolutionnaire de Nantes, dans le procès de Carrier, chargé

Digitized by Google

par les montagnards, de présenter dans leur
1795. sens l'histoire du 13 vendémiaire, assure que *ces brigands venaient demander la proscription des membres du gouvernement les plus connus par leur attachement à la république et pour leur haine contre les royalistes infâmes qui agitaient Paris.*

Cette pétition fut imprimée dans plusieurs journaux ; elle renferme les véritables élémens de l'insurrection du 13 vendémiaire.

« Mandataires du peuple, *disaient les sections de Paris*, vous avez été convoqués pour proposer une constitution aux Français ; cette constitution est faite, elle a été unanimement accueillie ; vos pouvoirs, comme corps constituant, se terminent là ; vos fonctions se bornent aujourd'hui à l'action du gouvernement. Le mot odieux de conspiration retentit dans Paris, retentit dans vos comités, retentit dans cette enceinte. Le peuple conspire-t-il contre lui-même ? non, sans doute. La convention conspire-t-elle contre le peuple? loin de nous cette idée ! Vos comités conspirent-ils contre le peuple et contre la convention ? c'est là question que nous venons vous faire au nom des sections de Paris. »

» Des bataillons nombreux de troupes de ligne cernent cette commune ; des assassins, arrêtés par vos décrets, sont relâchés par ordre de vos comités ; un nouveau code pénal

pénal est proclamé contre les présidens et les secrétaires des assemblées primaires ; des députés journalistes prêchent la guerre civile ; des rapports dans lesquels tous les faits sont altérés, se répètent à votre tribune. Charrette, vous dit-on, est à Paris ; les Parisiens sont des chouans. Cent cinquante mille hommes qui acceptent avec allégresse une constitution républicaine, ont des meneurs royalistes. » An IV.

» Sur quoi repose cet appareil de crimes ? sur l'opinion générale à Paris, que le décret du cinq fructidor n'a pas obtenu le vœu de la majorité des Français. Que nous importe, au surplus, que quelques ambitieux veuillent se perpétuer dans le pouvoir ? L'essentiel pour nous est de rester libres, et de vous sauver vous-mêmes des menées d'une faction audacieuse. Les assemblées primaires vous demandent la réincarcération des voleurs et des assassins rendus à la liberté sans jugement, et l'examen de la conduite de vos comités de gouvernement. »

Le onze au soir, ces *voleurs*, ces *assassins*, qualifiés de patriotes de 1789, avaient été invités de se rendre au jardin des Tuileries. Parmi eux se trouvait un grand nombre d'officiers généraux et particuliers, chassés des armées comme ineptes ou buveurs de sang ; les égorgeurs et les brûleurs de la Vendée, les démolisseurs de Lyon, les mitrail-

leurs de Marseille, les noyeurs de Nantes,
1795. les membres des comités révolutionnaires de Paris, et quelques tueurs du deux septembre. On les organisait en compagnies, on leur fournissait des armes, on leur distribuait de la poudre et des balles en présence des spectateurs effrayés. La convention, qu'ils avaient voulu égorger en prairial, mettait sa destinée en leurs mains. Cette réunion ne montait pas à plus de trois mille hommes, mais la renommée augmentait ce nombre.

Une inquiétude générale s'empare des esprits ; l'appareil de guerre qui se manifestait, motivait la nécessité de se tenir sur la défensive. On craignait que de nouveaux assassinats, de nouveaux incendies ne fussent sur le point de renouveler dans Paris les malheurs de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de la Vendée. Quelques sections prennent les armes, se flattant qu'une contenance ferme donnerait plus de poids à leurs réclamations. Au milieu de cet empressement inattendu, il fut facile à quelques malveillans d'égarer ceux des citoyens dont les intentions étaient les plus pures.

Digitized by Google

An IV.

CHAPITRE XXV.

Journée du ~~deux~~ douze vendémiaire.

Tout le monde savait, à Paris, qu'une armée entière campée, depuis les événemens de prairial, auprès de la capitale, entourait alors la convention, et que des batteries formidables étaient dressées sur toutes les avenues des Tuileries. Les sections de Paris, qui, sur la demande du corps législatif, avaient déposé leurs canons dans l'arsenal, ne pouvaient rien opposer à cette force redoutable; leurs fusils même étaient inutiles, faute de munitions de guerre. Le zèle avec lequel, à la suite des événemens de prairial, elles avaient désarmé le faubourg Saint-Antoine, mettant en opposition les sections des faubourgs avec celles de la ville, augmentait encore leur faiblesse. Cependant on se flattait qu'un grand rassemblement en imposerait par sa masse; que les soldats venus de la plaine des Sablons refuseraient peut-être de livrer combat à des citoyens qui ne les attaqueraient pas les premiers; et quant aux féroces sicaires qui prenaient le titre de *Légion sacrée des patriotes de* 1789, on savait que ces hommes de sang n'avaient de courage que lorsque leurs vic-

Digitized by Google

timés se présentaient à eux enchaînées ; on
1795. était bien éloigné de les craindre.

Les premières mesures conventionnelles se dirigèrent, le 12, contre le bataillon de la section Lepelletier, placé en bataille devant le local où l'assemblée primaire tenait sa séance. Le général Menou, commandant la place de Paris, croyant devoir traiter ce bataillon avec des égards conciliateurs, parlementait. La convention destitua le général Menou; le député Barras fut nommé chef de la force armée.

CHAPITRE XXVI.

Journée du treize vendémiaire.

Le treize vendémiaire, à cinq heures du matin, le comité de sûreté générale fut prévenu que la générale était battue dans quelques sections. Un membre du comité invitait ses collègues à prendre, pendant qu'il en était tems encore, des mesures pour arrêter ce signal contagieux de guerre civile. On assure que le député Gauthier lui répondit brusquement : *Laissez faire ces badauds, nous savons bien où nous les amenons.*

Digitized by Google

Effectivement, la générale se battait; des proclamations sectionales se publiaient dans les carrefours, sous les yeux et comme sous les auspices de la gendarmerie nationale, dont les patrouilles suivaient les tambours et les proclamateurs, sans les troubler dans leurs fonctions. An IV.

On eût dit que les rassemblemens étaient protégés par ceux même qu'ils semblaient menacer. Ils grossirent en peu de tems, conduits par des généraux nommés au hasard, et au milieu desquels on distinguait deux maréchaux-de-camp de l'ancien régime.

A midi, les sections Lepelletier, la butte des Moulins, la place Vendôme, les mêmes qui avaient chassé les terroristes de la convention, le premier prairial, s'avançaient dans la rue Saint-Honoré, depuis le cul-de-sac Dauphin jusqu'à la rue de l'Echelle. Les bataillons du théâtre français, de la fontaine de Grenelle, de l'Unité et de Bon-Conseil, se rangeaient le long du quai Voltaire.

Des pourparlers s'étaient établis entre les comités de gouvernement et les chefs des sections insurgées, dont la principale demande était le désarmement des terroristes, et leur tradition devant les tribunaux qui devaient les juger. Ce fut le sujet d'une discussion assez longue, renouvelée dans la

Digitized by Google

convention elle-même, et durant laquelle les
1795. sectionnaires cherchaient à fraterniser avec les soldats qui gardaient la convention.

On a hasardé beaucoup de conjectures sur les intentions des colonnes armées; mais quand on fait attention qu'elles étaient sans canons et presque sans cartouches, il est difficile de penser qu'ils voulussent sérieusement combattre une armée disciplinée, approvisionnée de munitions de tout genre, et maitresse d'une artillerie formidable. Il n'est pas douteux que les royalistes, mêlés dans le rassemblement, voulaient tout finir par un coup de main décisif, et peut-être exterminer la convention entière; mais d'autres meneurs, dont les vues étaient républicaines, se flattant d'employer selon leurs idées la masse des citoyens dont ils étaient environnés, espéraient, au moyen d'une fraternisation adroite avec les troupes de la convention, d'amortir la puissance de ces troupes par le mêlange et la confusion de toutes les armes, de réduire la convention à la seule force de la légion des patriotes de 1789, qu'on aurait attaquée sans ménagement, et imposer ainsi à l'assemblée nationale la loi de consulter les départemens sur le décret de réélection; ce qui eût assuré son renvoi. Voilà du moins ce que semblaient annoncer ces hommes qui, quoique armés, tenaient des branches d'olivier dans leurs

Digitized by Google

mains, et présentaient aux troupes ce signe auguste de la paix. An IV.

Au sein de la convention et des comités, quelques hommes inclinaient aux voies de conciliation ; mais d'autres, plus clairvoyans sur leurs intérêts, arrêtaient ces mesures. Gamon proposait d'instruire les sections qu'on allait chasser, de la sacrée légion, tous les hommes dont la conduite avait été répréhensible. Chénier, s'élançant à la tribune, demande la question préalable, en assurant que la convention n'avait d'autre alternative à choisir que la victoire ou la mort. En vain Lanjuinais s'efforce d'éloigner des meurtres, et demande qu'on fasse connaître les pièces qui motivent des propositions pacifiques ; il est traité de chouan. Bientôt le cri *aux armes* se fait entendre ; et dans le tems où l'on parlait de paix, la foudre éclate. Plusieurs centaines de citoyens sont exterminés ; Paris est inondé de sang.

Le carnage commença à cinq heures du soir. Les uns assurent que le signal en fut donné par une fusée tirée sur le pavillon des Tuileries, appelé le pavillon de Flore ; d'autres prétendent que, tandis que les Parisiens armés conversaient paisiblement avec les troupes de ligne, plusieurs coups de fusils, qui partirent d'une maison du cul-de-sac Dauphin, occupée par les terroristes,

Digitized by Google

engagèrent l'action. Elle ne fut pas de longue
1795. durée. Une lettre (1), trouvée dans les papiers de Babeuf, qui jette quelque jour sur l'in-

(1) *Copie des pièces saisies dans le local que Babeuf occupait lors de son incarcération. A Paris, de l'imprimerie nationale. Tom.* 1, *p.* 208.

30 germinal.

Charles Germain à Grachus Babeuf.

Tu as dû savoir par Darthé ou autres que j'étais appelé chez Barras. Ce matin, 30 germinal, j'ai eu audience de ce directeur. Je l'ai laissé venir. Il m'a long-tems parlé du danger où se trouvait la patrie, sur-tout depuis les derniers mouvemens qui ont éclaté, et que lui aussi a l'impudente effronterie d'attribuer au royalisme, dont il m'a cité quelques agens titrés comme groupeurs en chef et directeurs d'opinions. Enfin, las de l'entendre débiter un salmigondi infect d'absurdités et d'incohérences, j'ai paru vouloir connaître la raison qui l'avait fait me demander. Voici à-peu-près ce qu'il m'a dit. Je m'asservis, autant que possible, à ses propres termes.

Des personnes à qui j'ai lieu de me confier, m'ont dit, camarade, que tu étais un brave méridional, ayant bien fait la guerre, détestant fortement le royalisme et la tyrannie à qui tu dois ta destitution; que tu étais lié avec des patriotes prononcés, des démocrates : que penses-tu de ceux-ci? nous savons qu'ils préparent un mouvement. Les bonnes gens! le zèle les abasourdit. Ils veulent se faire *prairialiser*, tandis que, pour sauver la patrie, il ne faut que *vendémiairiser*.

Comme vous autres, je sais, moi, que l'ordre actuel des choses n'est pas le but que s'étaient proposé

trigue de vendémiaire, semblerait prouver que Barras pensait que les suites de cette An IV.

les hommes qui renversèrent la bastille et le trône de Robespierre. Je sais, moi, comme vous, qu'il faut opérer un changement; que ce changement n'est pas aussi éloigné qu'on pourrait le croire; et lorsqu'on va le plus avoir besoin des patriotes, pour opérer ce changement, ils méditent notre ruine! Ils se font, sans y songer peut-être, les instrumens des émigrés, des royalistes, des fanatiques. Tout allait si bien! Les Isnard, les Rovere, les Jourdan allaient tomber dans leurs propres filets. Les égorgemens, qui s'étaient renouvelés à leurs voix sacrilèges, à leurs provocations meurtières, retombaient sur leurs têtes coupables. Ils allaient être frappés! voilà que des êtres imprudens, instigués par des contre-révolutionnaires, désorganisent tous nos plans, démollissent toutes nos batteries. C'est Pitt, c'est Cobourg qui ont organisé tout cela. Mais voyons, que penses-tu de ces choses, mon camarade? »

Je t'avoue franchement que je ne m'attendais pas que, par cet *ex abrupto*, un homme qui ne peut ignorer que je suis son ennemi, me fît une semblable question. Cependant, me composant autant que possible, je lui dis: « Je n'ai aucune connaissance des intrigues de Pitt, de Cobourg, d'Isnard ni de Rovère. Je sens, comme toi, que l'ordre actuel des choses est cruel, pénible; et j'attribue au même sentiment de la part du peuple l'espèce de mouvement dont tu viens de me parler. Il peut s'être glissé dans les groupes quelques ennemis du peuple, mais sa doctrine a été conspuée; car le cri de tous les groupes était unanimement celui de la plus vive indignation contre ses oppresseurs, ses ennemis; et je ne sache pas qu'on serve les tyrans en les faisant exé-

Digitized by Google

journée entraîneraient le pillage des maisons
1795. de Paris, et mettraient le sceptre du pouvoir

crer. Et puis vous parlez de mouvement, il n'y en a pas même eu l'ombre, à moins que vous ne gratifiiez ainsi quelques groupes, qui ne paraissaient pas animés, d'une manière inquiétante. Tu crains un prairial... Il m'a interrompu pour me faire observer qu'en prairial il était à Saint-Omer, et que chaque jour il versait des larmes amères sur les désastres de cette époque.

J'ai continué : « Tu crains un prairial, et tu desires un vendémiaire ; et moi, dans mon opinion privée, je redoute l'un et l'autre ; et, si j'étais auprès des patriotes, des démocrates, aussi tranchant que tu l'as préjugé en me mandant, je te confesse que je les dissuaderais de se livrer à l'un plus qu'à l'autre.

» Prairial et vendémiaire sont également funestes à la chose publique. L'un a brisé les lois du peuple, l'autre a établi celles des aristocrates. »

» Je le sais, m'a-t-il dit. Si, au treize vendémiaire, je n'eusse craint non-seulement un déchirement affreux, mais de donner un exemple bien funeste, à la tête des républicains victorieux, j'eusse, pendant trois jours seulement, *travaillé la marchandise*, de manière à satisfaire les patriotes. Je ne l'ai pas fait : que l'occasion s'offre de nouveau, et l'on verra si je suis indigne de l'animadversion des royalistes. »

Là il m'a semblé lancé ; j'ai cru devoir me taire, et le laisser divaguer. « Oui, que le mouvement soit général, continua-t-il, et dirigé contre les royalistes ; j'ai du courage, j'ai des moyens ; et l'on me jugera. Dernièrement encore, lorsqu'on m'apprit que les murmures éclataient dans les groupes, que les fractions du peuple s'agitaient ; je me transportai au faubourg, j'y

Digitized by Google

dans les mains des orléanistes ; mais on ne saurait donner confiance à des hommes qui, pour égarer l'opinion publique, donnaient souvent aux autres leurs propres sentimens. An IV.

Les troupes parisiennes soutinrent le premier choc avec intrépidité ; mais que pouvaient des citoyens, presque désarmés, contre

---

vis tout calme et paisible. Si je l'eusse vu remuer, c'en était fait, je marchais avec lui : c'est par lui que je pense que se manifeste la volonté nationale. Point du tout, ce n'étaient que quelques agitateurs ou quelques mal-adroits. Ce n'est point ainsi qu'on peut espérer un plein succès. Et puis vous criez contre nous *crucifige* ! Et à qui donc se rallierait-on ? A la cour de Veronne. Oui, mes amis ; c'est-là qu'on veut nous conduire, tandis que c'est-là qu'il faut tuer et anéantir. »

» Vous devez maintenant, mon camarade, connaître mon esprit, mon sentiment, mes principes. Plus d'un patriote les sait aussi. Mon existence est liée à celle du peuple, à celle de la république. Croyez, ainsi que tous les vrais patriotes, que je ne négligerai rien pour leurs succès ; et ce n'est que pour les servir que je résiste au desir qui me presse, de me démissionner, et de me retirer paisiblement dans une obscurité qui m'est bien chère. Venez me voir de tems en tems. » Il m'a donné une carte, et sans mot dire, sinon bon jour, citoyen, je me suis retiré. Il y a dans son discours quelques épisodes assez curieuses, entre autres sur la faction d'Orléans, dont il serait trop long de t'entretenir par écrit, et que je te communiquerai de vive voix, si c'est possible, ou par écrit dans un autre moment.

Digitized by Google

1795. les dispositions guerrières les mieux concertées ?

L'artillerie balayait les rues ; d'un autre côté, les sections qui n'avaient pris aucune part au mouvement insurrectionnel, étaient sous les armes à leur poste, et pouvaient, d'une minute à l'autre, se battre contre leurs concitoyens, et augmenter le désordre. La surprise d'un événement inattendu, le découragement qui se mit par-tout, et la nuit qui s'avançait, firent retirer tous les bataillons.

Bonaparte, qui dirigeait l'artillerie, fit tirer toute la nuit le canon à poudre pour effrayer les sectionnaires, et empêcher une nouvelle réunion. Cette tactique arrêta de nouveaux malheurs ; les insurgés demandaient des secours dans toutes les sections pendant la nuit; et s'ils les avaient obtenus, on devait s'attendre à la plus affreuse boucherie.

Du succès de cette journée résulta, en faveur de la convention, l'acceptation de l'acte constitutionnel, même de ceux qui tenaient fortement pour la constitution de 1793.

Digitized by Google

An IV.

CHAPITRE XXVII.

Suites de la journée du 13 vendémiaire.

Le lendemain du 13 vendémiaire, Paris offrait le spectacle le plus déplorable. Une affiche, collée sur tous les murs, proclamait la *grande victoire* remportée par les patriotes sur les chouans de Paris, et annonçait des vengeances prochaines.

Le guerrier intrépide ne verse le sang des hommes que dans la chaleur du combat; la victoire le rappèle à la clémence et à la générosité. Charles VII et Henri IV entrèrent triomphans dans Paris révolté, et leurs lauriers ne furent pas souillés par le sang des vaincus. Il en est autrement des vainqueurs révolutionnaires; le succès augmente leur audace, et les pousse à de nouvelles fureurs. Les deux factions conventionnelles, dont les démarches ténébreuses avaient amené l'insurrection vendémiariste, qui leur était nécessaire pour parvenir à leur but, se flattèrent un instant qu'en augmentant le désordre, le succès surpasserait leurs espérances; et que, sous prétexte de comprimer les royalistes, ils pourraient traiter la nouvelle constitution comme celle de 1793, la mettre à l'écart,

Digitized by Google

1795. rétablir le gouvernement révolutionnaire, et rester tous en place.

Dans la confusion d'une ville foudroyée, au sein de la consternation d'un peuple immense, de la joie féroce et brutale d'une soldatesque ivre, séduite, effrénée, des vociférations des jacobins respirant la vengeance, aux bruyans applaudissemens des anarchistes, dont les tribunes de la convention étaient remplies, fut proclamée l'adhésion de la majorité des Français au décret du 5 fructidor, et l'injonction à tous les corps électoraux de s'y conformer, sous peine de rebellion, quoique porteurs d'instructions formellement contraires. Bientôt une commission fut nommée pour présenter des *mesures de salut public*. La garde nationale parisienne fut honteusement désarmée; les assemblées primaires eurent ordre de se dissoudre; on s'empara de leurs registres. Des milliers de citoyens sont arrachés à leurs familles désolées, et jetés dans des prisons inabordables; d'autres échappent, par la fuite, à une mort certaine, et vont chercher, dans les bois, dans les cavernes, un asyle contre la tyrannie qui les poursuit. Les présidens, les secrétaires des sections, instrumens passifs des assemblées par la nature de leurs fonctions, sont traduits comme des conspirateurs devant des commissions militaires, qui, pendant près

d'un mois, jugeaient froidement à mort ceux qui n'avaient pas été massacrés pendant le combat. An IV.

Les électeurs de Paris, voyant enlever, dans leur assemblée, ceux de leurs collègues qui s'étaient prononcés avec le plus de vigueur contre le décret de réélection, n'osaient réclamer contre cet acte abitraire, qui privait des portions considérables du peuple de leur suffrage dans la formation du corps législatif; déchirant leurs instructions, ils choisirent les deux tiers des nouveaux députés, parmi les conventionnels les plus recommandables par leur patriotisme, leurs talens et leur courage. Tout était perdu, s'ils avaient obéi aux ordres de leurs commettans; leurs choix auraient été traités de royalistes par la commission chargée des mesures de salut public; elle serait indubitablement parvenue à faire frapper de paralysie, dans son berceau, la constitution naissante; à nous replonger dans les horreurs d'un nouveau gouvernement révolutionnaire. La prudence des assemblées électorales fournit, au parti républicain de la convention, des armes victorieuses pour en faire rejeter l'exécrable proposition.

Les désorganisateurs, formidables, surtout par leur audace, reproduisirent, pendant trois semaines, tout ce que plusieurs

Digitized by Google

années de révolution avaient enfanté de fu-
1795. neste.

Ainsi on proposa, dès le 14 vendémiaire, la mise en liberté de tous les hommes détenus pour délits révolutionnaires ; leur réarmement exclusif ; le rapport de la loi sur l'organisation constitutionnelle du corps législatif ; le paiement de leur traitement à tous les fonctionnaires publics destitués depuis le 9 thermidor ; la réintégration de tous les généraux destitués ; la mise en liberté de Rossignol, à l'occasion duquel on disait, à la convention : » Souvenez-vous que vous ne serez puissant qu'autant que vos amis vous entoureront ; » le rappel des députés arrêtés à la suite des journées de germinal et de prairial, et déclarés inéligibles par les décrets du 5 et du 13 fructidor ; un comité général pour accuser plusieurs membres de la convention de complicité avec les sections de Paris ; l'incarcération de plusieurs députés, sans les entendre ; la cassation de l'assemblée électorale du département de la Seine, et bientôt après de toutes celles des départemens ; un vague décret de déportation contre tous les ennemis de la liberté ; des séances du soir ; des visites domiciliaires ; le rappel de la plupart des députés en mission, et l'envoi de nouveaux missionnaires ; la division de la convention en deux

deux conseils ; et la nomination du directoire, sans attendre le nouveau tiers. An IV.

La convention repoussa plusieurs de ces mesures désastreuses, mais quelques-unes lui furent arrachées.

Les tribunes dominaient alors le corps législatif, comme dans les jours funestes de leur plus grande influence; elles menaçaient, par leurs vociférations, la représentation nationale. La convention délibérait, au milieu d'une armée, dans le jardin des Tuileries; on excitait, par des calomnies contre une partie de ses membres, les défenseurs de la patrie; on osait assurer, dans la convention, non-seulement qu'il n'y avait point eu de brigandages avant le 9 thermidor, et que le sceptre thermidorien n'avait pesé que sur les patriotes, mais que la contre-révolution serait faite, dans trois mois, par la constitution.

CHAPITRE XXVIII.

Suites des mouvemens dans le Midi. Fréron est envoyé à Marseille.

Depuis l'assassinat des prisonniers détenus dans le fort Saint-Jean de Marseille, on voyait s'agiter, sur les bords de la Médi-

terranée, les monstres qui s'étaient abreuvés
1795. de carnage sous le règne de la terreur ; ils accouraient en foule à Paris : le desir de la vengeance augmentait leur funeste énergie. Convaincus que le régime constitutionnel allait les livrer à une nullité absolue, et au mépris universel, ils veulent ressaisir le pouvoir qui leur était échappé en reléguant la constitution de 1795 avec celle de 1793.

La confusion dont leurs associés avaient été couverts le premier prairial, et les suites funestes qu'eut cette journée, pour plusieurs d'entr'eux, auraient arrêté les projets d'une classe d'hommes moins accoutumés aux reviremens les plus tortueux de l'intrigue. Ils contribuèrent à la journée du 13 vendémiaire, non-seulement dans l'espoir de rendre la liberté à ceux de leurs partisans qu'ils avaient été contraints d'abandonner en prairial, mais de s'investir de nouveau du sceptre sanglant avec lequel ils avaient écrasé la France avant le 9 thermidor.

Parmi les moyens mis en usage pour répandre, sur la surface de la république, les germes d'insurrection qui pouvaient servir de prétexte au rétablissement du gouvernement révolutionnaire, on accusa Fréron d'avoir imaginé le décret du 20 thermidor an 3 : il excluait du bénéfice de la loi du

Digitized by Google

22 germinal, rendue en faveur des Français qui avaient quitté leur patrie par suite des événemens du 31 mai an premier, tous les émigrés de Toulon. Le motif de cette rigueur était l'incendie des vaisseaux de guerre et de l'arsenal de cette ville, qu'on leur attribuait ; ce pouvait être encore de ne pas troubler les patriotes dans la jouissance des biens qu'ils avaient achetés de la nation. Mais les individus qui craignaient le retour du régime montagnard, qui ne voyaient l'affermissement de la république que dans le maintien de la chaîne sociale et de la justice universelle, pensaient que le véritable objet des anarchistes, en mettant aux prises les anciens et les nouveaux propriétaires des plus importans domaines des provinces du Bas-Dauphiné, du Comtat-Venaissin et du Languedoc, était d'occasionner un bouleversement dans le Midi de la France, d'attribuer cette commotion aux royalistes, et d'en conclure que le salut de la république exigeait que le timon de l'état fût confié aux patriotes énergiques, dont la main de fer avait comprimé jusqu'alors les prêtres, les nobles, les chouans. An IV.

On croyait voir la montagne se relever, ses comités révolutionnaires se rétablir de nouveau ; Marat déclarer la guerre à tous les propriétaires, en noyant dans le sang

1795. le droit de possession rendu sacré par le consentement de tous les peuples, en soldant les crimes de leurs complices aux dépens des gens de bien, en tarissant les sources de subsistances et de richesses, en frappant à-la-fois l'industrie, l'agriculture et le commerce, en répandant sur la France la désolation et le désespoir.

Chacun disait : nous voulons un gouvernement républicain et non une anarchie organisée sous le nom de régime révolutionnaire. Un gouvernement républicain garantit à chaque citoyen sa sureté, sa propriété ; protège toutes les familles, toutes les fortunes ; préserve le faible de l'oppression ; conserve au peuple ses usages, à la religion ses autels, aux lois leur empire absolu, au droit des gens sa consécration, à la morale ~~physique~~ son autorité, aux chefs de famille leur pouvoir paternel. Un régime révolutionnaire fait des lois aujourd'hui pour les renverser demain, subverse les principes de toutes les conventions entre les hommes, démoralise le peuple, sème la défiance parmi les citoyens, et entre les citoyens et les magistrats.

Un gouvernement républicain, réunissant tous les intérêts politiques, rapprochant tous les droits civils, présentant à chaque individu la chose publique comme sa chose particu-

Digitized by Google

lière, élève les courages, électrise les ames, enflamme les cœurs; un pouvoir révolutionnaire ne s'alimente que de bouleversemens, ne subsiste que pour sa ruine, et se trouve dans la nécessité de tout détruire ou de périr. L'intérêt général se compose de l'harmonie des intérêts particuliers; le gouvernement républicain ménage ces intérêts, et les fait tourner au profit de l'état. Le pouvoir révolutionnaire les choque perpétuellement; il rend le pauvre ennemi du riche, il détruit les liens de la nature, il isole les hommes, et les réduirait à l'état sauvage. An IV.

On prétendait aussi que Fréron s'était conduit par des considérations qui lui étaient personnelles; mais ces particularités qui furent le sujet de plusieurs brochures qu'on lisait avec avidité, se perdent dans l'immense tourbillon des événemens. L'histoire d'une révolution de la nature de celle de France, abandonne les détails obscurs, pour ne s'attacher qu'aux grands objets qui peuvent servir à l'instruction des peuples.

Le décret du 20 thermidor fut confirmé et amplifié par deux autres décrets, l'un du deux, l'autre du vingt vendémiaire. Enfin, lorsque la convention, avant de clorre ses séances, proclama une amnistie pour les délits révolutionnaires, les émigrés de Toulon en furent expressément exclus.

Digitized by Google

1795. Si les vaisseaux et l'arsenal de Toulon furent incendiés par des Français, il est certain qu'émigrés ou non émigrés, il n'est pas de supplice qui pût expier leur forfait; mais, la punition du crime ne doit peser que sur les têtes coupables. Comment admettre la complicité de tous les individus qui s'étaient réfugiés dans cette place pour se soustraire au glaive exterminateur qui poursuivait, après le deux juin l'an premier, ceux que les montagnards appelaient fédéralistes ? Cependant, tous prirent la fuite, lorsque les Anglais furent expulsés. Que pouvaient faire ces malheureux ? Fallait-il qu'ils attendissent dans Toulon le supplice qu'on leur destinait, et que n'évitèrent pas les femmes, les enfans, les vieillards, laissés par eux sur ce rivage ?

Les décrets furent envoyés dans les départemens méridionaux par des couriers extraordinaires; cependant il pouvait arriver que des considérations locales ou des sentimens de commisération, arrêtant les administrateurs dans le détail, ils ne fussent pas exactement exécutés. Fréron, qui les avait fait rendre, fut envoyé à Marseille, avec les pouvoirs les plus étendus, pour en soigner l'exécution.

Lorsque la constitution s'établit, les Fran-

Digitized by Google

çais, fatigués du pénible sentiment de la haine, par trois ans de convulsions, virent sans murmurer les prisons s'ouvrir dans les départemens, pour rendre à la liberté ceux dont le régime républicain avait le plus à se plaindre; mais bientôt ces mêmes hommes dont une main indulgente venait de briser les fers, devinrent tout-à-coup administrateurs et juges, à la place des magistrats élus par les assemblées primaires. C'était rouvrir des plaies qui se cicatrisaient; c'était fournir aux désorganisateurs, l'occasion cherchée par eux d'envenimer les mécontentemens; c'était même donner des armes aux royalistes pour calomnier le nouveau gouvernement, et propager en secret, parmi le peuple, des maximes éversives du mode d'administration que la constitution établissait en France. An IV.

Ces destitutions, qui furent répétées dans presque tous les départemens, se fondaient sur le motif que le royalisme avait présidé aux élections de vendémiaire. Il importait d'autant plus aux jacobins, de propager cette opinion, qu'elle favorisait le titre de patriotes exclusifs qu'ils se donnaient. A les entendre, tout ce qui n'était pas jacobin en France, favorisait le royalisme; ils voulaient se faire considérer seuls comme républicains, et d'après cette assertion, ils présentaient la haine portée de toute part aux désorgani-

Digitized by Google

1795. sateurs, aux anarchistes, comme un attentat envers la république.

Leur système était de nature à prendre faveur auprès des hommes inattentifs, parce que, parmi ces désorganisateurs et ces anarchistes, destructeurs de tout ordre, de toute police, il se trouvait réellement quelques républicains conduits dans leurs phalanges par une imagination désordonnée, et, d'après ce système, toutes les places devaient leur appartenir.

Au surplus, dans les assemblées primaires, où, repoussant également les deux excès, la constitution avait été l'unique loi, la destitution des magistrats choisis par le peuple, jetait une défaveur marquée sur le gouvernement. Mais le mécontentement ne s'exhalait que par des plaintes et des murmures. Des flots de sang ne coulèrent que dans les départemens du Var, de Vaucluse, et des Bouches-du-Rhône; ce ne fut que dans ces contrées qu'on entendit parler de conspirations royalistes, de compagnies du *Soleil*, organisées pour assassiner les patriotes, parce qu'on ne trouvait pas ailleurs une masse de proscrits rentrés dans leur patrie à la faveur des lois, et qui disputaient à main armée leurs héritages à ceux qui les avaient acquis de la nation, sous prétexte d'un

Digitized by Google

crime d'émigration dont ces proscrits se défendaient. An IV.

Fréron, en arrivant à Marseille, exigeait que ceux qui se donnaient le titre de patriotes exclusifs, fussent maintenus dans les biens qu'ils avaient soumissionnés; ces prétendus républicains, arrêtés après les journées de germinal et de prairial, et rendus ensuite à la liberté, trouvant une partie de ces domaines, acquis par eux, occupés par leurs anciens propriétaires, les en chassaient à coup de fusil, commençant eux-mêmes cette réaction, dont ils furent si souvent les victimes. D'autres, préférant aux voies de fait les formes judiciaires, trouvaient des obstacles auxquels ils ne s'étaient pas attendus. Les juges et les jurés du tribunal de Marseille, considérant que les décrets du 20 thermidor an trois, du 2 et 20 vendémiaire an quatre, ne déclaraient émigrés (1) que les individus coupables de l'incendie des vaisseaux

(1) *Décret du 20 thermidor an 3.* La convention nationale décrète :

1. Ceux qui, après avoir livré le port de Toulon aux Anglais, incendié neuf vaisseaux de ligne et une partie des magasins de l'arsenal, proclamé Louis XVII, combattu, pendant quatre mois de siège, contre les troupes de la république, se sont retirés sur l'escadre anglaise, et qui seraient rentrés sur le territoire français, ne sont pas compris dans les dispositions du

Digitized by Google

et des chantiers de Toulon, ou qui, après avoir porté les armes contre leur patrie, ou

Décret en faveur des citoyens qui ont quitté leur patrie *par suite des événemens du trente-un mai. Ils sont déclarés émigrés*, et seront poursuivis comme tels.

2. Sont pareillement déclarés émigrés, ceux qui, depuis le 28 août (v. s.), jour où Toulon a été livrée aux Anglais, jusqu'au 28 frimaire an 2, jour de sa reddition, s'y sont réfugiés, y ont pris les armes pour les puissances coalisées, ou y ont exercé des fonctions au nom de Louis XVII, et qui se seraient également retirés sur l'escadre anglaise.

3. Les autorités constituées du département du Var et de tous les départemens sont tenues, sous leur responsabilité, de réintégrer et maintenir dans les domaines nationaux qu'ils ont acquis, les citoyens qui en auraient été dépossédés par menaces ou violences de la part desdits émigrés. Toutes poursuites intentées, ou jugemens rendus à ce sujet, sont cassés par le présent décret.

Décret du 2 vendémiaire an 4, interprétatif de la loi du 20 fructidor an 3. La convention nationale, après avoir entendu son comité de salut public, décrète :

Le décret du 20 fructidor comprend, parmi les rebelles de Toulon, ceux qui ont incendié ou concouru à faire incendier les vaisseaux de la république, ceux qui ont pris les armes pendant le siège, ceux qui, en état de porter les armes, se sont enfuis sur les vaisseaux ennemis, ceux qui avaient entretenu des correspondances avec les Anglais, et qui leur ont livré la place.

Décret du 20 vendémiaire. La convention nationale déclare nuls et comme non avenus tous arrêtés des représentans du peuple en mission, contre [illegible] et

qui avaient pris la fuite sur des vaisseaux ennemis, exigeaient la preuve de ces faits. Ils paraissaient d'autant plus fondés dans cet examen, que parmi les vaisseaux anglais, espagnols et napolitains, un assez grand nombre de navires appartenant aux Génois, aux Vénitiens, aux Danois, et à d'autres puissances neutres, se trouvaient dans le port de Toulon, lorsque les coalisés en furent chassés, et que les fugitifs, en grand nombre, s'étaient réfugiés sur ces vaisseaux amis ou neutres. An IV.

Fréron, dont les pouvoirs cessèrent par

---

du 20 fructidor, contre les émigrés qui ont livré Toulon aux Anglais, et les prêtres réfractaires, ai si qu'à celui du 25 du même mois. Le présent décret sera envoyé par un courier extraordinaire au représentant du peuple Servieres, et à toutes les autorités constituées du département du Var.

On trouve dans le moniteur du 4 février 1794, 16 pluviose an deux, une lettre de sir Sydney Smith à l'amiral Hood, du 18 décembre 1793. Sir Sydney Smith, chargé par l'amiral anglais d'incendier les vaisseaux de ligne et l'arsenal de Toulon, rend compte de la manière dont il a rempli sa commission. Il résulte de cet écrit que les Français, réfugiés dans Toulon, ne furent pour rien dans cet incendie; Sir Sydney Smith donne même à entendre que les patriotes de Toulon, qui étaient à bord du Themistocle, livrèrent ce vaisseau qu'ils pouvaient défendre. J'ai rapporté cette lettre, en parlant de la conquête de Toulon par les Français.

Digitized by Google

1795. l'installation du directoire, et qui, n'ayant pas été réélu dans le nouveau corps législatif, se trouvait dépourvu de tout caractère public, destitua, par un arrêté, toutes les autorités constituées de Marseille, et les remplaça par des hommes appelés patriotes exclusifs par les uns, et anarchistes par les autres. La liste des jurés fut cassée par lui, comme n'étant formée que de royalistes et de fauteurs d'émigrés.

Ces mesures révolutionnaires, réveillant les plus douloureux souvenirs, jetaient Marseille dans la consternation. La confiance qui commençait à ranimer le commerce, s'éteint tout-à-coup ; on fuit ou on se cache ; la terreur plane de nouveau sur cette ville si long-tems malheureuse ; les prisons se remplissent ; des témoins qui n'avaient jamais été à Toulon, d'autres témoins, renfermés aux galères pendant le siège, déposaient qu'ils avaient vu, avec la cocarde blanche au chapeau, s'embarquer, sur des vaisseaux anglais, les fugitifs qui réclamaient l'héritage de leurs pères. Ces malheureux, réduits aux plus fâcheuses extremités, se réfugiaient au fond des forêts et dans le creux des rochers. Entraînés par la misère, le ressentiment et le désespoir, ils se portaient à des excès de férocité, envers les possesseurs de leurs biens.

Digitized by Google

Le sang humain coulait à grands flots dans ces belles contrées ; on tuait, on était tué, et dans cette guerre de cannibales la pitié n'avait aucun empire ; mais on trompait le gouvernement, en lui présentant des vengeances particulières, atroces, exécrables, comme les effets combinés d'une armée royaliste, répandue dans les départemens du Midi, pour opérer la contre-révolution. An IV.

Fréron fut enfin rappelé, mais ses choix subsistèrent, sous prétexte qu'il fallait attendre les élections suivantes, que l'acte constitutionnel fixait au premier thermidor an 5. Le sang coula de nouveau dans Marseille, à cette époque destinée aux triomphes de la tranquillité publique. Bientôt les excès commis dans Paris par les anarchistes, qui seront signalés dans les livres suivans, avertirent le gouvernement que ceux de cette secte, en parlant continuellement de liberté et d'égalité, ne connaissaient d'autre droit public que le meurtre et le brigandage. Il plaça, dans l'administration centrale des Bouches-du-Rhône, des hommes éclairés et vertueux. Le bon ordre eût été promptement ramené dans Marseille, si des haines fortement enracinées sous ce ciel brûlant, n'avaient étouffé une partie des mesures conciliatrices qui pouvaient faire germer dans cette ville l'abondance et la paix.

Digitized by Google

1795. Le fil d'une narration que je ne voulais pas rompre, m'a éloigné des événemens de vendémiaire ; je me hâte d'y revenir.

CHAPITRE XXIX.

Lois du 3 et 4 brumaire. Création de l'institut national de France. La convention termine ses séances.

Au milieu du débordement de toutes les passions, de toutes les craintes, de toutes les ambitions, la commission chargée de proposer des mesures promptes et efficaces, prépara ses travaux, fit son rapport, et ses projets furent discutés et décrétés. Si ces faits pouvaient être contestés, j'en appelerais à Thibeaudeau, qui les a consignés dans son opinion sur la loi du 3 brumaire, à Revellière-Lepeaux, à Bergoing, qui s'opposèrent, avec autant de constance que de courage, aux efforts des factieux pour recommencer les proscriptions, pour prolonger la tourmente révolutionnaire, pour éloigner le moment où la constitution serait mise en activité. J'en appelerais à Tallien lui-même, qui, dans la séance du 22 vendémiaire, s'écriait en s'adressant aux auteurs des propositions dont j'ai présenté l'esquisse : *Croyez-vous*

Digitized by Google

que c'est ici le triomphe d'une faction ! On a combattu pour la liberté et non pour vous ! AN IV.

Il résulte évidemment des propositions et des pétitions faites au corps législatif, après le 13 vendémiaire, qu'on voulait casser les opérations des assemblées électorales, ajourner la constitution, et remettre en œuvre les principes révolutionnaires. Cependant, la commission se contenta de proposer un nouveau maximum, une taxe de guerre, et la loi du 3 brumaire. Mais on avait conçu un autre plan; ce plan était arrêté. La discussion qui eut lieu dans la séance du premier brumaire, empêcha la commission de le proposer; le rapporteur en convint lui-même. Il n'était pas difficile de deviner quel était ce plan, puisque la commission assurait que les assemblées électorales n'avaient été composées que de chouans et d'émigrés, et que toutes les fonctions publiques avaient été confiées, par les électeurs, aux royalistes ou aux parens des émigrés.

Cette loi du trois brumaire, qui, selon l'expression de Thibeaudeau, était contraire aux bases du pacte social, et qui tendait à rendre nuls, autant qu'on le pourrait, les choix du peuple, fut combattue par un grand nombre de républicains; mais telles étaient les anxiétés de la majorité conventionnelle sur le sort de la constitution, que, pour

Digitized by Google

éloigner de nouvelles clameurs, elle adopta
1795. cette loi de circonstances ; elle eut même adopté celle du maximum, si Charles Lacroix n'eût eu le courage de braver les huées des tribunes pour la combattre le premier. On gagnait du tems par cette condescendance qui répugnait à la conscience, et on regardait comme un bonheur d'en être quitte pour une mauvaise loi, et d'attendre le 4 brumaire sans une plus forte secousse.

La séance du quatre brumaire était la dernière de la convention. Elle fut remplie par des discussions peu intéressantes. A une heure, le président allait prononcer que la convention nationale avait terminé ses séances, lorsque le rapporteur d'une commission chargée de proposer une amnistie pour tous les délits purement révolutionnaires, demandait la parole. Cette loi d'amnistie *boiteuse* fut adoptée. On en excepta les prêtres réfractaires, les émigrés rentrés ou non rentrés, les Toulonnais revenus dans leurs foyers, et les individus qu'on nommait vendémiaristes.

La convention établit en même tems l'institut national de France. Ce corps, qui devait remplacer les académies supprimées en 1793, fut créé par le titre quatrième de la loi du 3 brumaire, concernant l'instruction publique. Il fut composé de cent quarante-quatre membres,

Digitized by Google

membres, résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la république. On divisa l'institut en trois classes : sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques, littérature et beaux arts. La première classe se composa des sections de mathématiques, arts mécaniques, astronomie, physique expérimentale, chymie, histoire naturelle et minéralogie, botanique et physique végétale, anatomie et zoologie, médecine et chirurgie, économie rurale et vétérinaire. Dans la seconde classe, se trouvaient les sections d'analyse des sensations et des idées, de morale, de science sociale et de législation, d'économie politique, d'histoire et de géographie. Les sections de grammaire, de langues anciennes, de poésie, d'antiquités et monumens, de peinture, de sculpture, d'architecture, de musique et de déclamation, formaient la troisième classe. An IV.

Ce fut le dernier acte de la convention nationale, qui termina ses séances, le 4 brumaire, à deux heures après midi. Sa session avait duré trois ans un mois et quatre jours.

L'institut, créé par la convention, fut organisé par la législature qui lui succéda. Le directoire exécutif nomma quarante-huit membres qui élurent les quatre-vingt-seize autres. L'institut réuni choisit les associés.

CHAPITRE PREMIER.

Les conventionnels s'établissent corps électoral de toute la France, et nomment une partie des députés à la nouvelle législature.

La convention nationale avait terminé ses séances, pour les continuer sous un autre mode. Tous les corps électoraux, forcés, par la loi du 5 fructidor, de prendre dans l'ancien corps législatif les deux tiers des candidats qu'ils portaient à la nouvelle législature, ne voulant élire que des républicains purs et sincères amis des hommes, de l'ordre et de la vertu, et dignes, par leurs qualités morales, de régénérer la France, avaient concentré leurs choix sur les mêmes individus. Le résultat de cette combinaison ne composait le nouveau corps législatif que d'environ six cents députés, en y comptant deux cent cinquante individus choisis librement sur la généralité de tous les Français. Les jacobins en avaient été exclus de la manière la plus formelle.

Digitized by Google

Si cette tournure déconcertait les projets des anarchistes, qui avaient déterminé le mouvement de vendémiaire pour rester en place, elle augmentait en même tems les espérances des royalistes, qui avaient concouru à ce mouvement, parce que, d'un côté, plusieurs républicains énergiques, confondus avec les désorganisateurs, étaient éloignés des affaires; et de l'autre, ils se flattaient que, dans le nouveau tiers, plusieurs représentans préféreraient la constitution de 1791 à celle de l'an trois; ce qui pouvait conduire à une nouvelle révolution. An IV.

Les journaux, dans lesquels chaque parti plaidait sa cause, sans cependant que les orateurs se déclarassent ouvertement royalistes ou jacobins, développaient ces sentimens divers. Les uns tonnaient sans ménagement sur la conduite des conventionnels; ils traitaient les décrets des 5 et 13 fructidor d'attentat envers la souveraineté du peuple. Regardant la constitution comme violée dès sa naissance par ceux même qui l'avaient rédigée, ils auguraient qu'elle ne serait pas mieux observée dans la suite, si les mêmes hommes maniaient le gouvernail de l'état. Leurs regards se tournaient avec inquiétude vers le nouveau tiers et vers les députés réélus par les corps électoraux. Ils s'attendaient que les premières opérations des uns et des

autres seraient de réunir de nouveau les
1795. assemblées primaires pour compléter le corps législatif, sans s'arrêter aux lois du cinq et du treize fructidor.

D'autres journaux présentaient ces lois des cinq et treize fructidor comme la seule barrière capable de garantir la constitution nouvelle des atteintes des royalistes, qui voulaient l'étouffer dans son berceau. Les réflexions de leurs adversaires, leurs craintes simulées, leur constitutionalité littérale et minutieuse, n'étaient, selon eux, qu'une ruse dont les patriotes devaient se défier.

L'opinion humaine est un sanctuaire obscur et presque impénétrable. Comment ne pas se défier des entreprises secrètes que pouvaient tenter les ennemis de la *révolution*, malgré leurs démonstrations publiques, lorsqu'on faisait réflexion que le roi de Suède, Gustave III, protestait de son attachement inviolable pour le gouvernement républicain, dans le tems qu'il prenait les mesures les plus efficaces pour le renverser; et que le dix-huit août 1772, la veille du jour qu'il s'investit du pouvoir souverain, il offrait sa tête dans le sénat de Stockholm, en garantie de son républicanisme?

Mais les précautions que voulaient prendre ces journalistes, étaient évidemment excessives, se jettant dans Sylla pour éviter Ca-

Digitized by Google

rybde (1). Ils osaient publier que tout ce qui n'était pas jacobin en France, penchait pour le royalisme, ouvertement ou en secret. Ils assuraient, en conséquence, que les conventionnels ne pouvaient abandonner l'administration de la république, sans que les rênes de l'état ne tombassent dans les mains des amis des nobles, des prêtres réfractaires, et peut-être des émigrés eux-mêmes, rentrés de toutes parts, et protégés presque ouvertement. An IV.

Pour éviter cet inconvénient, les conventionnels déploient sur-le-champ un nouveau pouvoir. Se mettant à la place des assemblées primaires, ils se constituent corps électoral de la France entière, et ne finissent leur session, que pour s'occuper de suite à compléter dans leur sein le nouveau corps législatif.

Le quatre brumaire, à deux heures et demie, Génissieux, président, ayant prononcé que la mission de la convention nationale était terminée, les députés, s'étant réunis sous la présidence de Rudel, doyen d'âge, procèdent sur-le-champ à compléter les deux tiers des membres conventionnels qui, d'après les décrets du cinq et du treize fructidor, devaient rester dans les deux conseils. Cette opération fut terminée le cinq, à neuf heures du soir. Le nouveau corps législatif se forma

(1) *Incidit in Syllam cupiens vitare Carybdim.* Virg.

Digitized by Google

aussitôt sous la présidence du doyen d'âge ;
1795. l'archiviste donna lecture des procès-verbaux des élections.

A mesure que chaque député était appelé, il déclarait, conformément à un décret de la convention, du premier vendémiaire, son âge, s'il était garçon, marié ou veuf, et déposait dans une urne un billet contenant cette déclaration. Les secrétaires ayant fait les relevés des écrits déposés dans l'urne, on plaça dans un vase les noms des députés mariés ou veufs et âgés de plus de quarante ans, parmi lesquels devait être formé le conseil des anciens ou des deux cent cinquante. On se sépara le 6, à quatre heures du matin ; et l'assemblée générale s'étant formée de nouveau, à deux heures après midi, on lut la liste des représentans que le sort avait désignés pour l'un et l'autre conseil. Les membres des cinq cents, escortés par un détachement de la force armée, se rendirent sur-le-champ à la salle du manége où la constituante avait tenu ses séances. Les anciens restèrent dans la salle des Tuileries où la conventionnelle avait terminé les siennes. Les cinq cents furent transférés, l'année suivante, dans une salle nouvelle, construite au palais Bourbon, qui prit la dénomination de palais des cinq cents.

Digitized by Google

An IV.

CHAPITRE II.

Constitution de l'an 3.

La constitution de l'an 3 ne portait aucune atteinte aux assemblées primaires exigées par la constitution de 1791, ni à tout ce qui concernait le pouvoir judiciaire.

Le corps législatif était composé d'un conseil des cinq cents et d'un conseil des anciens ou des deux cent cinquante, nommés par les électeurs choisis par les assemblées primaires de chaque département. Les deux conseils devaient être renouvelés chaque année par tiers. Ils étaient permanens. La proposition des lois appartenait exclusivement au conseil des cinq cents. Le conseil des anciens approuvait ou rejetait les résolutions prises au conseil des cinq cents. Les résolutions adoptées prenaient alors le nom de loi. Le conseil des anciens n'avait le droit de faire seul un décret, que lorsque des circonstances imprévues exigeaient que la résidence du corps législatif fût brusquement changée. Le décret du conseil des anciens sur cet objet était irrévocable; le jour même de ce décret, ni l'un ni l'autre conseil ne pouvaient plus délibérer dans la commune

Digitized by Google

où ils avaient résidé jusqu'alors. Tel était
1795. le texte précis des articles 102, 103 et 104 de la constitution. Le conseil des anciens s'en servit le 18 brumaire an 8, pour transférer le corps législatif à Saint-Cloud où la constitution de l'an 3 fut abrogée.

Le pouvoir exécutif était délégué à un directoire de cinq membres, nommé par le corps législatif, faisant alors fonction d'assemblée électorale au nom de la nation. Le conseil des cinq cents devait former, au scrutin secret, une liste décuple des membres du directoire à nommer, et l'envoyer au conseil des anciens, qui choisissait dans cette liste. Les membres du directoire devaient être âgés de quarante ans au moins; ils ne pouvaient être pris que parmi les individus qui avaient été membres du corps législatif ou ministres; un des directeurs devait être renouvelé chaque année.

Le directoire exécutif était tenu de faire sceller et publier les lois et les autres actes du corps législatif, dans les deux jours après leur réception. Le président du directoire avait la garde du sceau de la république. Le directoire veillait à la sureté intérieure et extérieure de la république, faisait les proclamations convenables, disposait de la force armée; surveillait l'exécution des lois dans les administrations et les tribunaux, par des

Digitized by Google

commissaires à sa nomination ; nommait les ministres, et pouvait les révoquer à son gré ; nommait le receveur des impositions directes de chaque département, les préposés en chef aux régies des contributions indirectes, à l'administration des domaines nationaux, et tous les fonctionnaires publics dans les colonies. An IV.

CHAPITRE III.

Nomination des cinq directeurs.

La nouvelle législature, divisée en conseil des cinq cents et en conseil des anciens, d'après le vœu de la constitution, commença ses travaux par la nomination des cinq directeurs chefs suprêmes du pouvoir exécutif. Ils furent choisis dans le sein de la convention nationale : c'étaient Jean Rewbel, avocat de Colmar, avant la révolution ; Antoine-François-Louis-Honoré Letourneur, capitaine dans le corps du génie ; Louis-Marie Révellière-Lépeaux, garçon apothicaire d'Angers ; Paul-François-Jean-Nicolas de Barras, lieutenant au régiment de Pondicheri, devenu général de division pendant la révolution ; et Lazare-

Digitized by Google

1795. Nicolas-Marguerite Carnot, officier dans le corps du génie.

Les conventionnels qui n'avaient pu entrer dans la composition du nouveau corps législatif, occupèrent presque toutes les places importantes, et même celles de l'institut national créé par la constitution de l'an 3, pour recueillir les découvertes, perfectionner les arts et les sciences. La plupart des emplois d'une moindre valeur étaient confiés à des hommes qui avaient pris une part plus ou moins active aux excès qui accompagnèrent la révolution, et dans les factions sanguinaires qui ensanglantèrent la république.

Quand on se plaignait d'une disposition qui pouvait perpétuer l'esprit révolutionnaire sous le régime constitutionnel, et détruire, à la longue, toutes les ressources de la France, il était répondu que, dans la situation délicate où se trouvait la république, pressée au-dehors par la coalition des puissances européennes, et au-dedans par des ennemis d'autant plus redoutables, que leurs attaques physiques et morales étaient combinées avec autant d'art que de secret : les considérations politiques s'anéantissaient devant la nécessité de ne confier le sort de la constitution qu'à des hommes placés, par leur conduite précédente, entre le succès et l'échafaud.

Digitized by Google

On n'aurait pu raisonnablement contester la vérité de ce principe, si un très-grand nombre de ces agens révolutionnaires n'avaient prouvé par une opulence qui contrastait avec la médiocrité de leur fortune antérieure, que la cupidité seule dirigeait leurs prétendus sentimens patriotiques, et qu'ils n'avaient fait, aux nobles et aux prêtres, une guerre mortelle, que pour s'enrichir de leurs dépouilles. An IV.

Les hommes de cette trempe étaient étrangers, sans doute, aux mâles et austères vertus, sans lesquelles la liberté n'est qu'un vain nom. Le directoire dut en être convaincu, lorsque la découverte de la conspiration de Babeuf, dont je parlerai bientôt, lui apprit que les hommes de sang, auxquels il donnait sa confiance, étaient disposés à l'égorger lui-même pour prix de son aveuglement.

D'un côté, les royalistes sapaient par leurs écrits clandestins, par leurs propos et par leurs manœuvres, les bases du gouvernement républicain; de l'autre, les jacobins ne voulaient aucun gouvernement quelconque, mais seulement la continuation du bouleversement général, au sein duquel, depuis plusieurs années, ils se jouaient des fortunes particulières et de la fortune publique.

Au milieu d'eux, les sincères et loyaux républicains, traités par les jacobins de roya-

Digitized by Google

listes, et par les royalistes de jacobins ;
1795. étaient en butte à tous les traits. Ils marchaient sur le bord des précipices où les poussaient l'une et l'autre faction. Le gouvernement avait l'intérêt le plus pressant de les environner de toute la force publique, peut-être même en avait-il la volonté ; mais, circonvenu lui-même par toutes les ruses de l'intrigue, il prenait l'apparence pour la réalité, et se livrait presque sans défense dans les mains de ses ennemis.

J'avais remarqué, dans un de nos journaux, des réflexions assez judicieuses à ce sujet ; je les transcrivis sur mon mémorial ; elles présentent une peinture naïve de l'embarras dans lequel se trouvait le directoire, en choisissant les dépositaires de son autorité. Je crois devoir les insérer en note au bas de cette page. (1)

---

(1) Donnez-nous donc des commissaires du pouvoir exécutif qui réunissent la probité, les lumières et un patriotisme. Tel est le résumé de 7843 lettres, suppliques et pétitions, renfermées dans les bureaux du directoire.

Cela est aisé à demander, et nullement facile à donner, répondent les directeurs. Qui vient auprès de nous, Avec qui correspondons-nous ? Qui nous recommande-t-on ?

Une foule de parasytes révolutionnaires assiègent nos bureaux, nos commis, nos personnes. Le bon citoyen

Digitized by Google

Parmi les cinq directeurs choisis par le corps législatif pour gouverner la république, Carnot seul était connu par ses talens. La nullité des quatre autres, parfaitement constatée, laissait douter si ceux qui les avaient élus, voulaient sincèrement le maintien du régime constitutionnel, ou si leur arrière-pensée, en choisissant un directoire au-dessous des ~~factions~~ difficiles qui lui étaient confiées, n'était pas d'encombrer tellement les fonctions

An IV.

---

reste chez lui, l'homme prévoyant nous craint. La besogne est difficile, les succès traînent après eux l'ingratitude; les revers sont vus comme des crimes. On punit ceux-ci de leur malheur, on calomnie les talens de ceux-là. Il n'y a que des enfans perdus qui osent s'élancer dans la carrière.

Choisissez ce brave républicain, nous dit-on; il déteste les chouans et les aristocrates. Son existence tient essentiellement à la révolution. Son patrimoine est composé de biens nationaux qu'il vient d'acquérir. Les meubles des émigrés remplissent son appartement; il a été, il est vrai, un peu pillard, un peu mangeur d'hommes, mais il vous est tout dévoué. C'est un homme d'un civisme énergique, vous pouvez le mettre aux épreuves que vous choisirez; il est également propre à tout. Nous le nommons à la place vacante.

Voilà pourquoi on se plaint en général que la composition de nos commissaires dans les départemens est vicieuse. Nous le sentons nous-mêmes. Au lieu de nous parler inutilement de la maladie, indiquez-nous le remède; car nous sommes las d'être persécutés pour nous, et haïs pour les autres.

Digitized by Google

premiers pas de la constitution nouvelle ;
1795. que les dangers où sa vacillation entraînait la république, conduisissent à la traiter comme on avait traité la constitution de 1793, à suspendre son exécution, et à rappeler la convention nationale avec son régime révolutionnaire.

Les événemens que je rapporterai dans la suite, donnent beaucoup de poids à cette dernière assertion. Il exista, presque sans relâche, une guerre sourde entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif; mais les choses prirent une direction à laquelle aucun des meneurs ne s'attendait. Les déviations perpétuelles du gouvernement, au lieu de ramener les conventionnels sur la scène, brisèrent leur ouvrage, et produisirent la révolution du dix-huit brumaire l'an huit.

Plusieurs des cinq directeurs s'étaient déclarés contre les jacobins dans des circonstances remarquables. La comparaison de leur conduite antérieure et de leur conduite subséquente, donne lieu de penser que ce ne fut par aucun sentiment d'estime ou de bienveillance, qu'ils se jetaient dans les bras des anarchistes. Ils obéissaient à la pusillanimité de leurs sentimens. Peut-être aussi que, dans la perplexité où les plaçait la fortune, lorsque, d'un côté, les fauteurs de l'ancien régime confondaient les francs et loyaux ré-

Digitized by Google

publicains, amis de l'ordre et des mœurs, avec les anarchistes *éverseurs* de toute morale et de toute règle ; et de l'autre, les jacobins traitaient de chouans tous les individus qui ne partageaient pas leur esprit de rapine et de meurtre : ils firent taire leurs affections particulières, pour s'entourer des hommes dont l'existence dépendait de la conservation du nouvel ordre de choses. An IV.

CHAPITRE IV.

Tableau de l'intérieur de la France pendant les premiers mois de l'an 4.

Des deux factions jacobines, celle des orléanistes paraissait la plus puissante pendant les premiers mois de la quatrième année de l'ère républicaine. On pensait même généralement qu'elle était sur le point d'étouffer la république, et de relever la constitution de 1791, en plaçant sur le trône un prince qui ne fût pas descendant de Louis XV. Mais bientôt la distinction de cordelier et de jacobin s'évanouit sans retour ; une nouvelle combinaison, inspirant de nouveaux sentimens, modifia d'une manière différente les affections révolutionnaires.

Quoique le papier-monnaie eût insensi-

Digitized by Google

blement perdu une partie considérable de sa
1795. valeur numérique, par la trop grande quantité d'assignats que le gouvernement mettait en circulation, l'absolue dépréciation de ce signe d'échange date cependant des mois qui suivirent les événemens de vendémiaire. Ce fut le tems de la plus effroyable famine dans Paris. Les familles, qui n'étaient pas salariées par la république, ou qui n'avaient pas partagé les horribles profits de l'agiotage, dévorant leurs larmes amères, attendaient en vain quelque soulagement dans la calamité qui les dévorait; les malheureux avaient usé jusqu'à l'espérance, ce baume réparateur, cette dernière consolation que l'indulgente nature nous réserve dans les angoisses de la vie. Combien de fois j'ai vu des mères de famille recueillir, pour nourrir leurs enfans, des débris d'herbes et de légumes rejetés au coin des rues, et dont les animaux auraient refusé de se nourrir ! Scène de douleur dont le souvenir ne saurait s'effacer de mon ame !

La chûte des assignats, dont la masse effrayante montait à plus de quarante milliards, fut accélérée dans une proportion si rapide, qu'au mois de ventose, une livre de pain fut payée cent livres (assignats); une livre de viande, trois cents livres; une paire de souliers, trois mille livres; une demi-corde de bois, vingt mille livres. Les assignats ne valaient

valaient plus les frais qu'entraînait leur fabrication. Il fut question de les remplacer par d'autres papiers, qui furent nommés *mandats territoriaux*. Mais la confiance n'existait plus. Les mandats territoriaux étaient décrédités avant de sortir des presses nationales. An IV.

Au milieu d'une subversion incalculable, qui réduisait, aux dernières extrémités de la misère, les propriétaires de maisons dans les grandes villes, les rentiers, et presque tous les individus qui vivaient de leurs revenus, de quelque nature qu'ils fussent, et qui rendaient totalement nulles les ressources de la république; les fournisseurs des armées, les agioteurs, et en général tous les agens de la révolution, s'exemptaient de la loi commune. Ils étaient payés en papiers; mais, pour solder les plus minces objets, on leur distribuait des sommes si prodigieuses en assignats ou en mandats, que bientôt, ne trouvant plus des facilités pour les convertir contre des pièces d'or et d'argent qu'ils avaient emmagasinées, ils prirent le parti de les employer en biens nationaux.

On ne parlait alors en France que par millions. Les prodiges opérés sous la régence, par le système de l'Ecossais Jean Lass, étaient peu de chose auprès de ceux qui s'opéraient sous nos yeux. Les possesseurs des

1795. assignats vous disaient que la république vendait ses domaines à des prix exorbitans, où l'on ne pouvait atteindre ; mais ces prix prétendus exorbitans ne représentaient aucune valeur réelle. On se procurait un joli presbytère, avec sa cour et son jardin, pour douze louis d'or, qui valurent jusqu'à deux cent quarante mille livres en assignats. Le château et le parc de Gaillon, appartenant auparavant aux archevêques de Rouen, qu'on estimait deux cent mille écus, furent vendus pour une somme de papier, laquelle, avec les accessoires, payés en argent, ne représentait pas trente mille livres : c'était à peine un pot-de-vin raisonnable pour un tel marché.

Presque tous les biens nationaux étaient vendus de cette manière. Mirabeau avait osé dire à la tribune de la constituante, qu'il s'agissait moins de vendre les biens nationaux que de les distribuer aux amis de la révolution ; ce procédé avait son exécution presque littéralement. La plupart des héritages, appartenant avant la révolution au roi, au clergé, aux émigrés, eurent bientôt de nouveaux propriétaires.

Ces riches et superbes aubaines furent la proie de tous les individus qui possédaient de grandes sommes d'assignats ; et comme les jacobins des deux factions partageaient pres-

Digitized by Google

que exclusivement cet avantage, l'immense fortune territoriale qui en résultait pour eux, leur faisant oublier d'anciens démêlés dont les causes n'existaient plus, ramenaient leurs soins réciproques vers la conservation de ces magnifiques héritages dont ils étaient devenus les maîtres par une espèce d'enchantement. Il n'était plus question de jacobins chez les nouveaux riches. On passait même condamnation sur ces vastes scènes de brigandages, dont le souvenir effraiera nos neveux. Ceux qui couvraient les Marat, les Robespierre, les Lebon, les Carrier, de l'exécration qu'ils méritaient, n'éprouvaient aucune contradiction apparente. An IV.

Il s'était fait dans Paris une métamorphose générale qui surpassait celle dont l'ingénieux Ovide nous a tracé la peinture.

Tandis que des hommes et des femmes, qui avaient possédé cent mille écus de rente, demandaient l'aumône dans les places publiques, les sales et hideux jacobins, aux cheveux noirs et plats, aux yeux hagards et sanguinolens, aux propos insultans et féroces, à l'habillement crasseux et cynique, ces spoliateurs de la fortune publique, ces brise-scellés, ces fournisseurs de tribunaux révolutionnaires, ces voleurs, ces incendiaires, ces noyeurs, ces buveurs de sang, ces sans-culottes, étaient transmués, par art de féerie,

1795. en autant de seigneurs maniérés, qu'on eût presque pris pour des petits-maîtres. Leurs dégoûtans haillons se remplaçaient par des ameublemens précieux ; leurs greniers, dans lesquels ils avaient caché leurs vols sous le voile d'une feinte indigence, se changeaient en magnifiques palais, et leurs gros bâtons noueux, en voitures élégantes. Un palefrenier occupait l'hôtel qui avait appartenu à un duc et pair ; et un laquais devenu entrepreneur des vivres, se trouvait à l'étroit dans l'habitation d'un prince.

La nouvelle jurisprudence, concernant les mariages, convenable ou du moins sans inconvénient, dans un pays où les mœurs domestiques, religieusement respectées, étaient un frein égal et quelquefois plus restreignant que celui des lois, ouvraient la porte à tous les excès d'une prostitution publique. Les nouveaux riches prenaient et quittaient leurs femmes comme une marchandise ordinaire livrée au commerce ; quelques-uns même donnaient ces mutations comme une marque de patriotisme. Les femmes, ne pouvant plus compter sur la stabilité de leur état, jouissaient du présent sans songer à l'avenir ; joignant à l'ancienne liberté des femmes françaises, l'ignorance absolue des convenances sociales qui les empêchaient d'en abuser, et les superfluités du luxe le plus déhonté, elles

Digitized by Google

offraient le spectacle public de ce débordement de mœurs, que la fabuleuse antiquité attribuait à quelques isles de la Grèce, consacrées à l'impudique Venus. An IV.

Sous le règne de la montagne, on soutenait que les seuls jacobins étaient patriotes. Les choses avaient pris une tournure différente, depuis que ce patriotisme enrichissant leur avait procuré des terres, des châteaux et des monceaux de métaux précieux. Abattant eux-mêmes l'échafaudage dont ils s'étaient servis pour élever leur fortune prodigieuse, chacun d'eux se défendait d'avoir *jacobinisé*; mais, en échange, ils vous assuraient tous qu'il ne fallait chercher les vrais amis du régime républicain, que parmi les possesseurs de biens nationaux.

Ces assertions, répétées simultanément en mille endroits et de mille manières, auraient subjugué l'opinion publique, si l'abus que ces millionnaires faisaient de leur opulence, n'avait frappé les regards les moins attentifs. Au surplus, ces acquéreurs de biens nationaux, éveillés par l'intérêt, encombrant toutes les avenues du directoire exécutif, comme les fauteurs des anciens abus encombraient autrefois les avenues du trône, concouraient directement ou indirectement à la détermination du gouvernement dans le choix des

Digitized by Google

agens qui partageaient sa confiance dans les
1795. départemens.

Non-seulement on traitait de chouans, de contre-révolutionnaires, les observateurs indiscrets qui jetaient quelques doutes sur la légitimité de certaines acquisitions particulières ou communales, faites sous le nom de biens nationaux; mais on donnait hautement ce nom aux républicains les plus reconnus, lorsque, jetant les yeux sur la fortune publique et sur la récompense des défenseurs de la patrie, dont les biens nationaux étaient le gage précieux, examinant les acquisitions en elles-mêmes et sans prétendre les annuller en aucun cas, ils rapportaient en valeurs monétaires les sommes de papier qui en avaient été le prix idéal, et s'étonnaient que des hommes qui à peine avaient donné un léger à-compte sur des propriétés dont l'emploi exact et rigoureux étayait seul la propriété de la république, se conduisant en dévastateurs plutôt qu'en propriétaires, coupaient les bois de haute futaye, abattaient les maisons, détruisaient les clôtures, vendaient les bestiaux, et se procuraient, par ces inconcevables excès, les moyens de se livrer à des prodigalités scandaleuses.

Il paraît même que la crainte de cet examen put entrer pour quelque chose dans les efforts que nous avons vu faire pendant

Digitized by Google

les années cinq et six pour maintenir exclusivement, à la tête des affaires, ceux qui, étant eux-mêmes acquéreurs de biens nationaux, avaient intérêt qu'une clarté importune ne vînt troubler leurs douces jouissances. Connaissant parfaitement le principe machiavéliste de rendre odieux son ennemi, les soumissionnaires de biens nationaux accusaient de vouloir ravir leurs possessions, les citoyens qui observaient combien il importait au sort de l'état, que ces héritages fussent payés leur vraie valeur, sans faire attention que, par ces remarques, les observateurs voulaient au contraire assurer leur propriété, puisqu'un acquéreur n'est vraiment le maître de la chose par lui acquise, que quand il en a payé le prix. On voulait en même tems assurer le paiement des récompenses promises aux défenseurs de la patrie, et qu'ils avaient bien méritées. An IV.

J'ai déjà observé qu'une des principales causes de la réaction du Midi fut cette soif de biens nationaux qui succédait chez les jacobins à la soif du sang. Ceux qui, en vertu de la loi du 22 germinal, étaient expulsés des biens qu'on jugeait avoir été mal acquis par eux, publiaient que les juges, vendus au royalisme et aux émigrés, condamnaient les acquéreurs de biens nationaux pour faire crouler la république, et,

Digitized by Google

par le même motif, renvoyaient absous les
1795. sicaires royaux, les compagnons de Jésus et du Soleil.

CHAPITRE V.

Procès de Lemaître. Conspiration royaliste.

La découverte qui fut faite vers le tems des événemens de vendémiaire, de quelques agens secrets, entretenus dans Paris par les puissances coalisées et les émigrés, augmentait encore l'inquiétude publique. On avait découvert dans Paris des espions royalistes; les jacobins en concluaient que tout Paris était entaché de royalisme; que les assemblées primaires n'avaient confié les fonctions électorales qu'à des fauteurs de la royauté, et que tous les députés nommés par ces électeurs, devaient être considérés comme des contre-révolutionnaires. Une correspondance assez étendue, trouvée chez Lemaître, ancien secrétaire du roi, un de ses agens secrets, fut imprimée. Je place dans une note le rapport qui fut fait à ce sujet, par Isabeau, dans la séance de la convention du 25 vendémiaire (1); mais elle

(1) Lemaître, ancien secrétaire du roi, ci-devant no-

ne prouve pas que les émigrés et les puissances coalisées jouassent un grand rôle An IV.

ble, demeurait rue Sainte-Croix de la Bretonnerie ; un grand nombre de lettres composent sa correspondance. Elles sont presque toutes timbrées *Huningue*. Dans ces lettres, le prince de Condé est désigné par 77, d'Artois par 29, Monsieur par 49, etc.

Juillet et août 1795. On est bien embarrassé de Puysaie à Londres ; Saint-Mauris, parent de Calonne, est nommé intendant de l'armée catholique. Il est parti avec huit millions de faux assignats et d'autres drogues. 77 est bien l'être le plus maussade qui existe. Les Anglais sont bien déterminés à recommencer, si la première tentative ne réussit pas. Il faut nous procurer les papiers relatifs à la cérémonie du sacre. Nantouillet veut les avoir. Tâchez au moins d'avoir les livres du sacre de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. L'abbé Maury pense qu'il faut bientôt terminer.

Enfin on s'est embarqué. 29 est à bord de l'Asia de 64 canons ; voilà nos argonautes qui vont à la conquête de la toison d'or. Les entretiens roulent ici sur Quiberon. On croit au masque de Berlin, je n'y crois pas. L'oncle de Frédéric est rentré dans son taudis ; il ne se tirera jamais de la boue dont il est couvert. L'Espagne a donc traité ! Si Charles III ressuscitait, comme il rougirait de la paix de son fils ! Les affaires vont mal ; il ne fallait pas faire le Henri IV et le Louis XII avant le tems, il fallait cajoler 77.

La couronne ensanglantée qui tombe sur ma tête, écrit Monsieur au duc d'Angoulême, doit être pour vous l'occasion des plus sérieuses réflexions. Le fils de 77 se conduit à merveille ; c'est la valeur et la loyauté même.

Les Anglais viennent d'enlever cinq millions d'écus,

Digitized by Google

1795. dans les assemblées primaires de Paris, puisqu'à cette époque ceux qui écrivaient

envoyés à Gênes par la convention, pour achats de grains... Il est question de l'échange de Madame Royale contre ces coquins de députés ; il est bien à desirer que cet échange ne s'effectue pas.

Huningue, 17 août. Me voilà de retour de Vienne où j'ai eu une conférence avec l'ambassadeur anglais. L'Angleterre donne de l'argent tant qu'on veut, pour augmenter l'armée de 77. Merlin de Thionville, Rewbel et Rivaut sont venus dîner dimanche chez Barthélemy ; ils étalaient un luxe asiatique.

Huningue, 19 août. Wurmser arrive ; on craint que les Lyonnais et les montagnes n'éclatent avant le tems. On fait tout ce qu'on peut pour les retenir. Nous devons entrer sous un mois, probablement par le Porentruy. Alors, la grande armée passerait le Rhin, et nous agirions dans la Franche-Comté, avec le corps de dix-huit mille hommes, commandé par Wurmser, pourvu toutefois que les autrichiens ne nous laissent pas seuls, en nous disant : Vous y voilà, tirez-vous en.

Huningue, 22 août. Puysaye n'est qu'un intrigant, il faut espérer que l'affaire de Quiberon aura fait ouvrir les yeux sur son compte. Vienne retient tout aujourd'hui par sa ténacité. Son système m'épouvante. On ne sait plus où donner de la tête ici. Le territoire baslois va être violé par une armée de soixante mille hommes, qui est à ses portes. En attendant, arrivent à Basle les ouvertures de paix de tous les petits princes d'Allemagne. Barthelemy est malade ; il avait été proposé de lui faire remettre une note, pour lui ordonner, au nom du roi, de quitter son ambassade, et de remettre les papiers, ce qui eût procuré des renseignemens pré-

Digitized by Google

à Lemaître, lui demandaient en quel sens allaient les élections, et l'engageaient à son- An IV.

cieux; mais on n'a pas répondu, parce qu'on ne répond jamais. Il serait nécessaire d'établir à Paris une correspondance avec Charette.

Le ciel et la terre sont sourds à ma voix, rien ne marche que le tems et notre ruine totale. Il n'y a d'énergie que dans la Vendée. Je vois avec plaisir Madame Royale sortir des fers, mais je ne la vois pas avec plaisir dans les mains des Autrichiens. J'aimerais mieux la voir dans celles de Charette : ce serait-là sa vraie place. L'expédition de la flotte de d'Artois n'est que de quatre mille hommes. Jamais l'empereur n'a eu une si belle armée. Wurmser commande quatre-vingt mille hommes d'élite. Il menace de passer le Rhin, mais il n'en fera que le semblant. Clairfayt reste sur la défensive. Le recrutement de l'armée de Condé n'est pas fort. Dewins ne fait plus rien en Italie; le roi Sarde est traité fort lestement. Catau a les jambes enflées, elle ne marche presque plus. Le corps anglais à cocardes blanches va à l'armée de Condé; cela ne la renforcera pas beaucoup. Tout le monde est officier, personne n'est soldat: Vienne et Londres ne s'entendent pas trop.

8 *septembre*. Les chansons étant ce qui convient le mieux au peuple français, nous en avons établi une fabrique. En voilà un prospectus, vous le ferez réimprimer, cela sera un peu plus gai. La Vendée! La Vendée! c'est notre refrein.

10 *septembre*. C est la chûte des deux tiers qui peut nous sauver, si les constitutionnels ne prennent pas le timon des affaires; il ne faut pas s'en rapporter à Vienne, qui nous joue. Ce n'est qu'en donnant une grande consistance à Monsieur, par Charette, qu'on réussira

Digitized by Google

1795. der Laharpe, Richer-Sérisy et Lacretelle, pour savoir si on pouvait se confier à eux,

Londres et Vienne s'observent. On ne sait que penser, c'est un bois. L'empereur n'a pas voulu qu'on répandît de son côté la déclaration du roi. Si Paris voulait aller, que ces gens fourbes et atroces seraient trompés! Ils le craignent. Faites faire explosion, crier vive *le* roi, vous aurez mérité de la patrie les honneurs de la séance, l'accolade... Ce que je propose est peut-être plus facile en spéculation qu'en réalité... Nous n'avons d'espoir que dans les troubles intérieurs; Charette est l'horreur de la convention. Les Lyonnais disent avec raison qu'ils sont malheureux par les efforts des hommes qui veulent tout faire, et ne savent rien faire.

Je ne conseille pas au roi d'accepter la place de maire perpétuel de Paris; j'aimerais mieux le voir entre les mains des patriotes, que dans celles des puissances qui n'ont ni foi ni loi. Le triomphe des constitutionnels n'a pas été long, il n'y a eu qu'un cri contre eux.

Basle, 30 *fructidor*. Le peuple de ce pays est tout jacobin; il tue les soldats et les gentilshommes à coups de fusils. Il y a deux partis à Vienne; l'un veut la paix, l'autre veut la guerre. Ah! si on voulait sérieusement la guerre! si les sections de Paris sentaient qu'elles peuvent devenir le point d'union de la France entière, elles conserveraient leur attitude résolue. Si elles ont voulu tout détruire, elles peuvent tout ramener. Alors, l'Autriche restera avec un pied de nez. Il dépend encore de l'Angleterre de déjouer Vienne. A vos sections, à Charette appartient de réparer tous vos maux. Il faut un coup d'éclat. Plus de convention, cela tient à un brouhaha de Paris; sans cela, plus d'espoir.

Digitized by Google

et leur faire écrire de Véronne, où le prétendant s'était réfugié, depuis que le voisi- AN IV.

Dans une autre lettre, on lit : Veronne est une bonne position pour joindre Charette ; rien n'empêche d'y arriver : au lieu que, d'un autre côté, l'empereur peut barrer le chemin. Paris tient bon, voilà l'essentiel. Tout ira, s'il ne mollit pas. Je ne vois pas ce que disent les journalistes qui prétendent que déjà on lâche le pied, qu'on ne va plus aux sections.

Dans une autre lettre, signée Magny, on lit : On ne pouvait s'attendre qu'à ce qui est arrivé ; tout est trop décousu dans cette grande ville, pour opérer un ensemble convenable. Elle est trop grande de moitié pour toutes sortes de raisons. Raffet est parti hier pour se rendre auprès de vous. Je n'ai de nouvelles ni de Dreux ni de Chartres.

Dans une autre lettre, datée de Huningue, il est dit : Tout s'annonce pour l'avantage des sections. Quelle force n'auront-elles pas, aidées de la coalition et de l'opinion des départemens ? Quelqu'un, qui arrive de Paris, dit qu'il y a bien des partis ; qu'il y en a un pour le duc de Chartres, mais que la masse est composée de républicains. Les principaux chefs sont Laharpe, la Cretelle et Serisy ; mais ces hommes ne sont pa républicains, comment peuvent-ils mener ceux qui le sont ? Si on était sûr de ces trois personnages, ne serait-il pas aisé de les faire servir 49 ? Basle pourrait être le lieu du rapprochement ; un mot du roi pourrait être donné. L'empereur a écrit à la diète de Ratisbonne, pour demander comment serait puni le Landgrave de Hesse-Cassel, pour avoir fait sa paix particulière avec la France ? Cela est honteux, lorsque lui-même abandonne l'Empire d'une manière aussi absolue.

Digitized by Google

nage des armées républicaines et la neutra-
1795. lité du Nord de l'Allemagne l'éloignaient de la Westphalie.

Le procès de Lemaître et de ses complices avait été renvoyé devant le conseil militaire, séant dans le local où s'assemblait la section Lepelletier. Ce conseil était une des trois commissions créées par la convention nationale, pour juger les auteurs de la conspiration de vendémiaire.

Pendant le cours des débats, fut produite une nouvelle pièce de correspondance, qui semblait, au premier abord, compromettre le député Cambacérès. C'était une lettre datée de Zug, le dix octobre 1795, et qui était attribuée à d'Antraigues. On y lisait : « Je ne crois pas que le roi puisse, par un acte public, pardonner aux juges qui ont voté la mort de Louis XVI ; mais le roi regarde comme une chose différente le pardon accordé à ceux qui, ayant commis ce crime, rendraient de si grands services, que ce serait à leurs actions que serait dû le rétablissement de la monarchie. Je ne suis nullement étonné que Cambacérès soit du nombre de ceux qui voudraient le rétablissement de la royauté. C'est un homme de beaucoup d'esprit ; et si quelque chose m'a étonné en lui, ça été de le voir s'asservir à obéir à des gens qu'en tout autre tems que celui où les passions aveu-

Digitized by Google

glent, il eût commandé. Mais en même tems que le roi desire que vous écoutiez les propositions qui peuvent vous être faites, sa majesté croit qu'il ne doit pas échapper à votre sagacité, que ces négociations peuvent avoir pour objet de faire languir les efforts qu'on va faire. Le roi a recommandé à monsieur de n'entendre à aucune négociation; la conduite de Tallien, à Quiberon, a prouvé quelle foi on pouvait leur accorder. Ainsi, l'effet de toute négociation ne sera jamais de ralentir, un seul moment, ce qui se passe dans la Vendée. Le roi l'enjoint expressément et impérieusement. »

An IV.

Il n'était pas difficile à Cambacérès de repousser cette imputation. Si on l'avait admise, il eût dépendu de tous les ennemis de la révolution de feindre des correspondances avec les amis de la liberté, non-seulement pour leur ravir la confiance du peuple, mais pour les perdre entièrement. Mais cette lettre a les rapports les plus intimes avec la conspiration de Brottier et de Lavilleurnoy, dont je parlerai dans la suite. Lemaître et quelques-uns de ses complices furent condamnés à la peine de mort, par sentence du 18 brumaire. Quelques autres, sur le compte desquels les preuves n'étaient pas claires, furent acquittés (1).

(1) Le conseil militaire, après avoir pris la commu-

Digitized by Google

1795.

CHAPITRE VI.

Evénemens militaires en Allemagne et en Italie. Bataille de Loano.

JOURDAN et Pichegru, après avoir achevé de chasser les Allemands et les Anglais de la Belgique et de la Hollande, pénétraient, à la droite du Rhin, dans le cœur de l'Allemagne. En vain le général Wurmser, annonçant clairement le projet formé par les puissances coalisées de démembrer la France,

---

nication des pièces ; et avoir entendu les témoins, tant à charge qu'à décharge, a trouvé Pierre-Jacques Lemaître convaincu d'être le principal agent de la conspiration qui a existé, en entretenant des correspondances en pays étrangers, avec les émigrés et les ennemis de la république, tendant à rétablir la royauté et renverser le gouvernement républicain ; laquelle correspondance prouve qu'il a cherché à seconder les mouvemens rebelles des sections, en entretenant dans l'intérieur, et principalement à Magny, une correspondance tendant à fomenter la rebellion à Dreux, Orléans et Rouen, d'y avoir répandu des écrits contre-révolutionnaires, et en les colportant chez différens libraires ;

Charles Perrin, convaincu d'être l'agent passif de Lemaître, tant en recevant des lettres pour lui, qu'en lui procurant des prête-noms, pour recevoir celles qui lui venaient de l'étranger, lesquelles étaient écrites en

avait

Digitized by Google

avait répandu en Alsace une proclamation impériale, dans laquelle il engageait les habitans de l'Alsace, de la Loraine et des Trois- An IV.

encre sympathique ; en répandant des écrits contre-révolutionnaires, et en les colportant chez différens libraires ;

Antoine Huquet, dit Desforges, atteint et convaincu d'être complice de Lemaître, par les liaisons et entrevues qu'il a eues avec lui, en recevant en présent une paire de pistolets, et en ne révélant pas les desseins suspects de Lemaître ;

Théodore André, atteint et convaincu de la même complicité, en ne révélant pas les desseins suspects de Lemaître, qui étaient plus que démontrés dans les différentes entrevues qu'il a eues avec lui ;

Jacques-François Briére, atteint et convaincu d'être l'agent direct dudit Lemaître, ce qui est prouvé par la correspondance qu'il a entretenue de Magny, laquelle correspondance est écrite en encre symbolique, et, dans les interlignes d'un texte insignifiant, écrit en encre noire, tendant à provoquer les mouvemens de rebellion à Dreux, Orléans et Rouen, en indiquant dans la seconde de ces villes une adresse pour y faire passer les écrits contre-révolutionnaires ;

Nicolas-Laurent Favier, atteint et convaincu d'être complice de Lemaître, à la conspiration duquel il n'a pas pris une part très-active et suivie ;

Jean Langevin, atteint et convaincu d'être propagateur d'écrits incendiaires, d'avoir correspondu avec des émigrés et des prêtres fanatiques, ce qui est prouvé, tant par les écrits trouvés chez lui, que par les notes écrites de sa main ;

Le nommé Ratel, absent, prêtre et ci-devant secré-

1795. Evêchés à rentrer sous la domination de la maison d'Autriche ; chassé, par les républicains, de toutes les positions qu'il occupait à la gauche du Rhin, le seul résultat de son expédition infructueuse fut de convaincre les émigrés que ces princes, qui paraissaient armés en faveur de la maison royale et de la noblesse de France, ne songeaient réellement qu'à leurs avantages particuliers.

Les Impériaux ne conservaient, à la gauche du Rhin, que la seule ville de Mayence étroitement bloquée ; mais, en échange, les Français s'étaient rendus maîtres, à la droite de ce fleuve, de la forteresse de Dusseldorf et de la ville de Manheim. Ils envahissaient tout le Brisgaw, tandis qu'en Italie, le général Sché-

---

taire de la municipalité de Mantes, convaincu d'être auteur d'un des mouvemens qui ont eu lieu à Dreux, et d'être complice de Lemaître :

Pour réparation des délits exposés, le conseil militaire a condamné Pierre-Jacques Lemaître à la peine de mort ; Jacques Perrin à deux ans de détention ; Antoine Huguet dit Desforges, à une année de détention ; Théodore André à six mois de détention ; Jacques-François Brière à six années de détention ; Jean Langevin et le nommé Ratel, absent, à la peine de déportation ; Nicolas-Laurent Favier à six mois de détention.

François Supery, André-Charles Brottier et Jean-Denis de la Riberette, n'ayant aucunes charges contre eux, dans le cour de la procédure, sont acquittés, et seront remis sur-le-champ en liberté.

Digitized by Google

rer, par deux victoires remportées sur les troupes autrichiennes et sardes, dans les gorges de la rivière du Ponent, préludait aux superbes campagnes de Bonaparte. An IV.

Depuis que Schérer commandait l'armée d'Italie, les Français préparaient une campagne d'hiver, qui pouvait être décisive. La conclusion de la paix avec l'Espagne conduisait, dans les Apennins, les soldats victorieux qui avaient franchi les Pyrénées. Kellermann était maître de toutes les sommités des Alpes, depuis les bords du lac de Genève, jusqu'au comté de Nice.

Les Français et les Autrichiens se fortifiaient respectivement; les premiers, à Borgheto et à Albenga; les seconds, à Dego. Le général Dewins étendait ses redoutes sur le mont Balin, qui domine Savone et Vado, soit que dès-lors il calculait la nécessité d'une retraite, ou que son projet fût seulement d'empêcher les Français d'intercepter les secours qu'il tirait d'Alexandrie et de Tortone.

La république de Gênes, placée malgré elle au milieu du théâtre de la guerre, prenait vainement toutes les précautions imaginables pour se ménager entre trois puissances qui l'enveloppaient par mer et par terre, et dont chacune pouvait à chaque instant l'écraser.

Digitized by Google

1795. Le citoyen Villars était arrivé à Gênes, le quatorze vendémiaire, pour remplacer, en qualité de ministre de la république française, le citoyen Tilly, accusé de n'avoir pas pris tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour appaiser les mécontentemens que faisaient naître, parmi les Génois, les opérations auxquelles les détails de la guerre conduisaient les Français. Le nouveau ministre fut chargé de prévenir le sénat, que le gouvernement français avait ordonné aux généraux qui commandaient sur la frontière, de réparer les dommages qui pouvaient avoir été commis sur le territoire génois, de restituer aux propriétaires les terres qui pouvaient leur avoir été enlevées, et de ne prendre désormais aucune part à l'administration du pays; *et que* le général Buonaroti, commandant à Loano, serait repris pour avoir osé confisquer le fief du marquis Palestrino, piller son château, et lui écrire en termes injurieux. Villars remit en même tems un arrêté du gouvernement français, qui ordonnait que les bâtimens neutres pourraient entrer dans les ports de France et en sortir librement, sans être contraints d'y vendre les marchandises qui composaient leurs cargaisons.

Les violences et les vexations de tout genre, exercées dans les ports de Provence, envers les navigateurs Génois, les avaient entiérement éloignés de ces parages. Cet acte de

Digitized by Google

justice diminua ces impressions défavorables. Les grains emmagasinés à Gênes, parvinrent dans les ports de France, et prévinrent une famine qui commençait à s'y faire sentir. Mais, dès-lors, les ministres des puissances coalisées qui résidaient à Gênes, prirent à leur tour une attitude menaçante. An IV.

Le roi de Sardaigne avait envoyé à Gênes un ministre extraordinaire, chargé de menacer les Génois du ressentiment de son maître. Un secrétaire d'état fut chargé de lui répondre par la voie de l'impression ; il lui rappelait les procédés de la cour de Turin en beaucoup de circonstances, le refus par elle fait de ratifier des traités conclus en 1791, l'occupation violente d'une partie du territoire Génois, la dévastation de plusieurs villages, la protection long-tems accordée aux corsaires d'Oneglio et de Loano contre les bâtimens de la république, l'inutilité des démarches faites par le sénat pour obtenir des réparations convenables, et plusieurs autres sujets de plaintes que la république génoise avait contre le gouvernement sarde.

Mais il n'était pas aussi aisé d'écarter les menaces que faisaient les Autrichiens et les Anglais.

La flotte anglaise de la Méditerranée, après avoir acheté des munitions de toute espèce dans la rade de Livourne, croisait dans le

Digitized by Google

1795. golfe de Gênes. Elle était composée de vingt-un vaisseaux de ligne et deux vaisseaux napolitains, et de quatre frégates. L'escadre de Toulon, ne pouvant se mesurer avec des forces aussi considérables, se renfermait dans le port de Toulon. Cependant, une escadre sortit de ce port, sous le commandement de l'amiral Richery; elle était composée de la Victoire, de quatre-vingts canons, du Jupiter, du Barras, du Werwic, du Duquesne, de la Révolution, de soixante-quatorze, et des frégates la Félicité, l'Embuscade et la Friponne; le but de cette expédition était ignoré. On pensait qu'elle regardait les Indes Orientales.

L'amiral Hotham avait quitté le commandement de la flotte anglaise, le 18 brumaire. Le vice-amiral Parker, qui lui succéda, menaçait les Génois de bombarder leur ville, s'ils continuaient à favoriser les Français. En même tems, le général Dewins publiait une proclamation dans laquelle il déclarait que, par suite du traité conclu entre la France et l'Espagne, tous les bâtimens chargés de grains, de comestibles et de munitions de guerre, seraient arrêtés par les Impériaux et considérés comme de bonne prise.

L'envoyé d'Espagne auprès de la république de Gênes, fit remettre une note dans laquelle il demandait au ministre impérial si le gé-

Digitized by Google

néral Dewins insistait sur le projet d'intercepter tout chargement parti de Gênes pour l'Espagne, bien qu'il fût muni de papiers et de témoignages dans la forme ordinaire, pour prouver sa destination ; et dans le cas où son intention serait différente, quels documens, formalités et légalisations seraient nécessaires pour faire cesser toute espèce de doute aux yeux du général Dewins, et lui donner l'assurance que le chargement était de fait pour l'Espagne, et non pour autre pays. Il insistait encore pour savoir si l'ordre notifié par le général Dewins s'entendait seulement par rapport aux bâtimens génois ou à ceux qui portaient pavillon espagnol, et si cet ordre s'entendait seulement pour ceux qui faisaient voile pour le compte et aux risques des Génois, ou s'il s'étendait à ceux qui naviguaient pour le compte des Espagnols. An IV.

Le général Dewins répondit que ces prohibitions ne regardaient que les vivres et les munitions de guerre, attendu que les vivres voiturés le long des côtes de France étaient exposés, par suite de leur rareté dans ce pays, à être arrêtés de vive force, et que la mauvaise foi des négocians ôtait toute créance aux lettres, papiers ou documens auxquels on pouvait s'en rapporter. Il ajouta qu'il regardait du même

Digitized by Google

1795. œil les bâtimens de toutes les nations qui n'étaient pas alliées avec l'Empereur, et que le ministre britannique Drake avait positivement assuré que l'Espagne n'avait aucun besoin de vivres.

Au milieu de cette guerre de plume, la famine commençait à se faire sentir dans l'armée d'Italie. Il fut tenu, le 5 brumaire, dans Albenga, un grand conseil de guerre, dans lequel les généraux résolurent d'attaquer les Impériaux dans toute leur ligne, et de les chasser du territoire génois. Les maladies avaient emporté beaucoup de monde aux Autrichiens depuis qu'ils avaient pénétré sur les bords de la Méditerranée. Les dispositions de l'attaque furent faites sur-le-champ. Elle fut précédée de plusieurs combats partiels, dans l'un desquels, livré le 26 brumaire, les généraux de division Augereau et Chastel chassèrent les Autrichiens de la position de Campo di Pietri, et leur firent cinq cents prisonniers. Le deux frimaire, l'armée autrichienne fut attaquée dans la vallée de Loano. La bataille dura depuis six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, que les Autrichiens firent leur retraite sur Garesio, après avoir perdu huit mille hommes tués ou faits prisonniers. Les Autrichiens furent attaqués de nouveau le lendemain à la pointe du jour; rompus de nouveau, ils fuyaient

Digitized by Google

du côté de Savone et de Bagniano. Dans sa détresse, Dewins fit sommer le sénat de Gênes de lui remettre la forteresse de Savone ; et, le sénat de Gênes ayant refusé de livrer cette place, les Autrichiens se virent forcés de repasser le col de la Bochetta, pour se retirer du côté d'Acqui. Les Français s'emparèrent de la Pietra, de Loano, de Finale, de Vado et des magasins immenses que les Autrichiens avaient faits dans Savone. An IV.

Cette victoire aurait ouvert aux Français les barrières de l'Appenin, si les excès auxquels se livrèrent les vainqueurs au sein de leurs triomphes, n'avaient arrêté les opérations militaires. Le désordre devint si considérable, que le général Schérer fut obligé de faire publier, le 30 frimaire, dans tous les cantonnemens occupés par son armée, la proclamation suivante : « Soldats, vous avez vaincu les ennemis, et j'aurai soin de faire connaître à la France entière les belles actions qui vous ont distingués. Mais, après avoir triomphé pour la liberté, plusieurs d'entre vous se sont déshonorés par des vols, par des incendies, par une conduite brutale envers les femmes ; votre aveugle fureur s'est portée à des excès affreux, jusques dans le pays des Génois, qui ont constamment refusé de se coaliser avec vos ennemis. »

Digitized by Google

1795. » Je vous avertis, pour la dernière fois, de mettre fin à des procédés qui flétrissent la réputation de l'armée d'Italie. Vous connaissez les lois qui punissent de mort les excès auxquels vous vous livrez. Vous seriez sans excuse même dans les limites d'un pays conquis, puisque vous n'avez pris les armes que pour exterminer les tyrans armés contre votre patrie, et non contre les malheureux et pacifiques colons. »

» Je vous préviens que je punirai ces crimes selon toute la rigueur des lois. Je sais que, parmi vos chefs, il y a des hommes assez vils pour protéger une semblable inconduite; mais leur punition effraiera ceux qui voudraient les imiter. Je rends responsables les commandans des compagnies, les chefs des bataillons, les généraux des brigades et des divisions, de toutes les malversations qui auront lieu dans la suite. La moindre négligence à cet égard sera punie exemplairement. »

L'expérience a prouvé constamment qu'une armée sans discipline non-seulement est un fléau redoutable pour tous les pays qu'elle parcourt, mais que ses succès les plus brillans ne sauraient avoir de suites durables. L'empereur fit passer, pendant l'hiver, vingt-cinq mille hommes qui se fortifièrent sur les revers des Apennins. La cour de Turin fit

Digitized by Google

passer un renfort de six mille hommes au général Colli qui commandait les Sardes. La rigueur de la saison s'opposait à toute entreprise ultérieure de la part des armées ennemies, séparées par des masses énormes, couvertes de plusieurs pieds de neige. An IV.

Le roi de Sardaigne, dont les états étaient sur le point d'être envahis, avait demandé au gouvernement britannique de porter le subside qu'on lui donnait, à quatre cent mille livres sterlings, au lieu de deux cent mille. Le refus qu'il éprouva, engageait la cour piémontaise de saisir avec empressement la première occasion qui se présenterait de faire la paix avec la France. La guerre avait toujours été désapprouvée par une partie des membres du conseil de Turin, et sur-tout par le prince de Piémont, qui semblait appercevoir l'abyme profond dans lequel la mauvaise politique de son père le poussait.

CHAPITRE VII.

Armistice sur les bords du Rhin. Cause de cet événement.

Dans ces circonstances, un armistice, publié le 11 pluviose, entre les troupes françaises et impériales cantonnées le long du 1796.

Digitized by Google

Rhin, laissait espérer qu'une heureuse paix
1796. allait fermer la vaste scène de carnage qui, depuis quatre ans, désolait les plus belles contrées de l'Europe. J'ai vu ce doux espoir consoler les amis de l'humanité. Ils l'embrassaient encore, lorsque des réflexions désolantes en démontraient l'illusion. En effet, dès qu'il fut certain que cette suspension d'armes ne s'étendait pas sur les mouvemens des forces navales, on ne put douter que cette trève partielle n'avait d'autre but que des convenances locales. Chaque parti suspendait les boucheries humaines pendant la rude saison des frimats, pour se préparer à les recommencer avec avantage, lorsque le printems ranimerait la nature.

L'armistice ne s'étendit pas même aux armées d'Italie. La rigueur de la saison nécessita une cessation de combats; mais il n'y eut à cet égard aucune convention.

C'étaient les traités faits par le gouvernement français avec les rois d'Espagne et de Prusse, qui déterminaient la cour de Vienne à cette cessation d'hostilités. Cet événement inattendu avait jeté le conseil impérial dans une perplexité cruelle. En vain la cour de Londres fournissait aux Autrichiens les subsides les plus abondans, ils ne pouvaient que difficilement remplacer cinquante mille Espagnols et cent vingt mille Prussiens, qui

Digitized by Google

avaient posé les armes. L'empereur, contraint par la nécessité, dépeuplait ses états par les prodigieuses levées d'hommes qu'il faisait avec l'argent de l'Angleterre. Toutes les garnisons de l'intérieur de ses provinces, celles de la Bohême, et même celles qui bordaient la Hongrie vers les frontières ottomanes, s'avançaient rapidement vers le Rhin. An III.

Les généraux autrichiens, avec ces forces, reprirent Manheim, et, franchissant la barrière du Rhin, forcèrent les Français à lever le siège de Mayence; mais, dans cette pénible retraite, Pichegru développa des talens supérieurs, et acquit, au sein des revers, une gloire indépendante des événemens, et inaccessible aux atteintes de l'envie. Les Allemands furent arrêtés par l'habileté des positions que savait prendre le général français sur un terrain qui devenait de plus en plus défavorable, jusqu'à ce que l'armée eût atteint les lignes de la Queich.

Ces savantes manœuvres étaient secondées par celles du général Jourdan, qui, se portant entre le Rhin et la Mozelle, couvrit Trèves et Luxembourg. Jamais, peut-être, plus de courage n'honora le soldat français. Bientôt le concours des deux généraux, les attaques vigoureuses de Jourdan sur la Nahe, les divers combats de Pichegru en avant des lignes de la Queich, et sur le flanc gauche,

Digitized by Google

1796. pour seconder les opérations de l'armée de Sambre et Meuse, neutralisèrent les forces impériales sur un théâtre où l'ennemi pouvait croire qu'il ne lui restait qu'à déterminer la direction de ses marches vers le centre de la France.

On ne faisait, à Vienne, les récits les plus pompeux de l'expédition autrichienne, à la gauche du Rhin, que pour inspirer aux peuples une confiance que ne partageait pas le gouvernement. La Hongrie, dévastée et dépeuplée par la guerre qu'avait soutenue contre les Ottomans la maison d'Autriche, avant d'entrer dans la coalition contre la France, demandait un long repos pour se rétablir de ses pertes, et n'offrait pas toutes les ressources que l'empereur paraissait en attendre. Il restait la facilité de recruter dans plusieurs cantons d'Allemagne indépendans de la maison d'Autriche. Ces troupes, levées à prix d'argent, n'avaient aucun intérêt au progrès de ses armes; elles désertaient par bandes nombreuses, et il était à craindre qu'au moindre échec, elles ne retournassent en foule dans leurs foyers.

Les ministres autrichiens ne se dissimulaient pas que la perte d'une seule bataille générale, sur les bords du Rhin, mettrait toutes les provinces autrichiennes à la merci des ennemis, et que le divan de Constantinople,

Digitized by Google

peut-être même la cour de Berlin, auraient pu profiter d'un événement malheureux, pour déclarer la guerre à l'Autriche. La perte de la bataille de Loano augmentait encore l'embarras du conseil de Vienne. Le roi de Sardaigne menaçait de faire sa paix particulière, si on ne lui envoyait pas les plus prompts et les plus pressans secours. An IV.

Les ministres autrichiens proposèrent un armistice, durant lequel non-seulement on pouvait sonder les sentimens des gouvernemens voisins, mais on se donnait le tems de former les nouvelles levées aux mouvemens militaires, et d'envoyer une nouvelle armée en Italie, où l'on prévoyait que les plus grands coups seraient portés, aussitôt que la fonte des neiges permettrait de franchir les Alpes et les Apennins.

Le gouvernement français, de son côté, fut conduit à consentir à la suspension d'armes, par l'étonnement qu'avait produit, dans les armées françaises, la marche rapide des Autrichiens, qui aurait eu les résultats les plus fâcheux, sans la fermeté des deux généraux Pichegru et Jourdan. Cette convention, qui permettait à chaque armée de prendre paisiblement ses quartiers d'hiver, et qui ne pouvait être rompue, réciproquement, qu'après en avoir prévenu les généraux ennemis dix jours d'avance, donnait

Digitized by Google

le tems aux garnisons de l'intérieur de s'ap-
1796. procher des montagnes des Vosges, et mettait les Français en mesure de forcer les Autrichiens de se retirer, au printems, à la droite du Rhin.

La situation de l'armée d'Italie contribuait aussi à cette détermination. La proclamation de Schérer n'avait pas arrêté les désordres dont il se plaignait en public, et qu'il fomentait en secret.

Les soldats, n'ayant plus d'armées à combattre, se croyaient dégagés de toutes les entraves de la discipline militaire : les uns se livraient à tous les excès de la débauche et de l'intempérance, les autres quittaient leurs drapeaux pour aller passer l'hiver dans leurs familles ; des maladies qui s'étaient mises dans l'armée, l'affaiblissaient encore ; elle était réduite, au mois de nivose, à vingt-cinq mille combattans. L'armistice, publié sur les bords du Rhin, permettait d'envoyer dans la Ligurie les renforts nécessaires pour continuer la guerre avec vigueur.

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

An IV.

Campagne de Bonaparte en Italie. Caractère de ce général.

Le général Bonaparte, chargé, par le directoire, de la conduite de la guerre d'Italie, n'était connu que par la bravoure qu'il avait montrée pendant le siège de Toulon, et par son dévoûment à la convention, dans l'affaire de vendémiaire. Si Bonaparte ne partageait pas l'expérience qu'aurait dû acquérir son prédécesseur, le feu de son âge le rendait plus propre à guider les pas d'une jeunesse impétueuse, qui volait aux combats, sans calculer les dangers.

Bonaparte (1), à peine âgé de vingt-six

(1) L'enfance des hommes célèbres n'offre pas toujours quelque chose de remarquable, mais il en est chez qui l'horoscope s'annonce presque dès le berceau. Plutarque nous a transmis plusieurs traits de l'enfance des hommes illustres dont il fut le biographe. Les notices sur celle de Bonaparte nous ont été données par un compagnon de ses premières études : je crois devoir offrir au lecteur un extrait de cette brochure, qui parut en messidor l'an quatre.

Bonaparte naquit à Ajaccio, petite ville de l'isle de Corse, de parens nobles, mais pauvres. L'archevêque de Lyon le fit élever à l'école militaire de Brienne.

ans, renfermait dans son ame ce feu qui
1796. consuma les guerriers célèbres : il ne fallait qu'une étincelle électrique pour le développer. Bonaparte est d'une taille moyenne;

Il s'y trouvait cent cinquante élèves du même âge, aucun d'eux ne lui ressemblait par les goûts et les dispositions. Sombre, farouche et presque toujours renfermé dans lui-même, on eût dit que, récemment sorti de quelque forêt, et soustrait jusqu'alors aux regards de ses semblables, il éprouvait, pour la première fois, les impressions de la surprise et de la méfiance. Il était l'ennemi des jeux et des amusemens de l'enfance. Non-seulement on ne le voyait jamais prendre la moindre part à la joie bruyante de ses camarades, il ne paraissait au milieu d'eux que pour les réprimander. Attaqué plusieurs fois par un groupe de ses compagnons réunis, il repoussait de sang-froid leurs efforts, sans s'inquiéter du nombre des agresseurs. Ainsi, dans un âge tendre, Bonaparte semblait prévoir que le destin l'appelerait à combattre un jour les obstacles les plus compliqués ; il semblait s'exercer d'avance au rôle difficile qu'il devait jouer sur la scène du monde.

L'enthousiasme que lui inspirait l'amour de la liberté, s'annonça de bonne heure ; il se portait même à un excès condamnable. Toute dépendance avait pour lui quelque chose d'avilissant. Souvent offensé des plaisanteries de ses condisciples sur la réunion de la Corse à la monarchie française, il disait avec l'accent de l'indignation : J'espère être un jour en état de rendre ma patrie à la liberté.

Il s'appliqua peu à étudier les langues anciennes ; les mathématiques, l'art d'attaquer ou de défendre les places, et l'histoire occupaient tous ses momens. Cette ac-

Digitized by Google

les cheveux châtains-foncés, rabatus sur un front large; les yeux bruns, vifs et saillans; le nez aquilin, le teint pâle, les joues enfoncées; son air est grave, mais ouvert; son

An IV.

tivité, que nous lui avons vu déployer, fut puisée dans la lecture des vies de ces hommes illustres, que dès son entrée dans le monde il se proposa pour modèles.

Bonaparte employait ses heures de récréation à cultiver la portion d'un terrein partagé entre les élèves, et son humeur guerrière se montrait encore dans ce goût agricole. Après avoir forcé deux de ses co-partageans à lui céder leur portion, son premier soin fut de fortifier d'une bonne palissade le petit domaine qu'il tenait du droit de conquête.

Les arbres déjà touffus qu'il avait plantés, avaient fait de son jardin, au bout de deux ans, la retraite d'un hermite. Malheur aux élèves envieux, espiègles ou même folâtres qui eussent osé troubler sa solitude! On l'eût vu s'élancer de son asyle, repousser les assaillans sans les compter. Dans cette retraite, l'ame de Bonaparte, avide de renommée, fécondait des germes d'une ambition démesurée, et s'alimentait des exemples des héros, dont il devait renouveler les exploits.

Les seuls amusemens que Bonaparte partageait avec ses camarades, étaient les simulacres des combats militaires. Le jeune guerrier dirigeait alors les opérations. Souvent, en hiver, il faisait exécuter des redoutes, des bastions, des forteresses de neige avec une intelligence qui excitait la curiosité des habitans de Brienne et même des environs.

Telle était l'école où se formait cet homme étonnant qui, se trouvant placé à la tête d'une armée nouvellement levée, presque sans discipline, et dont les sub-

abord annonce un homme extraordinaire.
1796. La fortune avait décidé que tout serait prodigieux dans la révolution française ; je dis prodigieux dans le bien et dans le mal, dans le physique et dans le moral. Les campagnes de Jourdan, de Pichegru, de Dugommier, furent un tissu d'événemens à peine croyables : il semblait que rien ne pouvait les égaler. Bonaparte devait prouver que l'héroïsme militaire pouvait produire des opérations encore plus brillantes, encore plus au-dessus des combinaisons ordinaires.

Jamais général ne porta plus loin que Bonaparte l'extrême valeur, la présence d'esprit, l'habileté des manœuvres et les ressources de la ruse. Les victoires de Lodi et d'Arcole furent dues à la supériorité de ses talens. Le soldat, convaincu de cette supériorité que possédait son général, affrontait avec

---

sistances n'étaient pas assurées, suppléant à tout par son intelligence et sa résolution, déconcerta les mesures des généraux les plus expérimentés, et chassa d'Italie les troupes les plus braves de l'Europe. Ce fut à ces jeux de l'adolescence qu'il prit les premières leçons de la victoire.

Lorsque Bonaparte partit de l'Italie, il venait d'épouser la veuve du comte de Beauharnais, qui présidait l'assemblée constituante, lors de la fuite de Louis XVI à Varenne, et qui fut guillotiné sous le règne de la terreur.

Digitized by Google

audace des dangers dont il pensait que le succès était calculé ; et cette audace foudroyante, augmentant la réputation du général, rendait l'armée invincible. AN IV.

Aussi habile que Fréderic le Grand à combiner le plan d'une campagne, Bonaparte connaissait mieux que lui l'art de conduire les hommes aux grandes choses par les sentimens de l'ame. Comme César, on le voyait marcher à la tête de son armée, et ne pas craindre de partager la fatigue et la nourriture du soldat. Chacun pouvait s'adresser à lui comme à son camarade ; et cette communication qui adoucissait en même tems le commandement et l'obéissance, lui donnait, sur son armée, une telle autorité morale, qu'elle l'eût suivi par-tout sans balancer un seul instant : de là le pouvoir sans bornes qu'il exerçait en Italie, et que jamais aucun général n'avait partagé avec lui, depuis les anciens empereurs romains.

Depuis que l'ambition de Louis XIV avait couvert l'Europe d'armées innombrables, les ministres et les généraux s'étaient attachés, presque uniquement, à concentrer les plus grandes forces sur un étroit théâtre. Toutes les ressources du génie s'épuisaient à faire mouvoir les grandes masses, en conservant leur ensemble : on eût dit que le but de toutes les opérations était d'arriver

Digitized by Google

au point de se battre en champ clos, avec les
1796. armées les plus formidables. La perte d'une bataille rangée décidait d'une campagne, et souvent d'une guerre.

Frédéric le Grand, le seul général qui, depuis César, eût embrassé toutes les branches de l'art militaire, s'écarta de la route ordinaire. L'Europe, étonnée, admirait les choses prodigieuses qu'il opérait avec des moyens médiocres. Les observateurs n'apperçurent, d'abord, dans les grands mouvemens des armées prussiennes, que des prodiges d'audace et d'activité. Il fallut les méditer long-tems pour sonder la profondeur du génie qui commandait ainsi à la fortune. Quelques généraux pénétrèrent peu-à-peu les secrets de Frédéric; ils étudièrent l'art de varier les manœuvres d'une grande armée, suivant le terrain : mais les traits les plus hardis de la tactique prussienne restaient encore sans imitateurs. Frédéric avait trouvé l'art de multiplier les hommes, en étendant sa ligne de manière que les dispositions du terrain, le cours des fleuves, le gissement des montagnes, des forêts, des défilés, permettaient aux différens corps de se soutenir mutuellement avec beaucoup de promptitude. C'est ainsi qu'il savait s'emparer des desseins de l'ennemi, et les rendre dépendans de ses propres combinaisons.

Digitized by Google

La nécessité exaltant les ~~âpres~~ talens, mûrit rapidement les fruits du génie. Ce fut au milieu des dangers les plus imminens, que Frédéric s'éleva aux plus hautes conceptions militaires ; c'est aussi le danger de la fortune publique qui donna naissance au système de guerre développé par les généraux français, pendant l'an 3, et auquel nous dûmes, dans la suite, la rapidité des succès qui étonnèrent l'Europe. On considéra une grande étendue de pays, des frontières entières, le cours des fleuves, les chaînes de montagnes comme des lignes continues, comme des positions dont tous les points devaient se balancer, se flanquer, se soutenir ; ces bases avaient été quelquefois adoptées sur des terrains circonscrits, pour une guerre défensive ; mais on ne s'était pas encore avisé d'en appliquer les principes à une vaste guerre offensive. Jourdan et Pichegru furent les premiers qui, étendant leur ligne du Rhin à l'Océan, considérèrent cette vaste étendue de pays comme une seule position. An IV.

Cette maniere de généraliser les opérations guerrières s'adoptait au génie bouillant, impétueux de la nation française, qui se prête moins à la triste uniformité, à la lenteur combinée des mouvemens d'une grande armée dans un terrain étroit, tandis qu'il s'exalte lorsqu'un vaste champ, s'ouvrant à

Digitized by Google

1796. l'imagination et à l'activité des soldats, diversifie leurs mouvemens et multiplie en leur faveur les chances des opérations offensives. Ce fut à ce systême qu'on dut principalement la brillante campagne de Hollande. La même tactique, renouvelée en Espagne, força la cour de Madrid à faire la paix. Elle fut perfectionnée les années suivantes. On avait pris pour base des opérations, pendant la première de ces campagnes, toute la frontière du nord, et pendant la seconde, toute celle du sud. La frontière de l'est, depuis les limites de la Hollande jusqu'aux Apennins, fut couverte par une seule armée pendant les années 4, 5 et 6; ce fut un combat continuel sur un théâtre si vaste et si activement occupé, que sur ce terrain immense il n'y eut presque aucune position militaire que les armées ne se fussent disputée, aucune rivière dont les eaux n'aient été rougies du sang des vainqueurs et des vaincus. Nous avons vécu dix siècles dans l'espace de deux ans, et dans cet intervalle, les événemens qui se sont succédés sont si prodigieux, qu'il en eût fallu moins autrefois pour ébranler toute l'Europe.

Digitized by Google

An IV.

CHAPITRE IX.

Arrivée de Bonaparte à l'armée d'Italie. dispositions des forces respectives.

Bonaparte se rendit dans les premiers jours de germinal, dans le département des Alpes Maritimes. L'abondance des neiges qui, dans cette saison, couvraient les Alpes et les Apennins, ne permettait pas aux armées de tenir la campagne. Les Français, maîtres d'Ormea, au revers des Alpes, étaient cantonnés depuis Nice jusqu'aux environs de Final, leur quartier-général à Albenga, leurs avant-postes à Voltri, entre Savone et Gênes. Les troupes piémontaises, commandées par le général Colly, étaient postées sur les revers des Alpes, depuis le col de Tende jusqu'à Cairo, dans la province d'Acqui. Les Impériaux occupaient les hauteurs de Savone, Sassello, Musone, Campo-Fredo, la Bochetta, les vallées de la Trebie et de la Scrivia renfermant dans leurs retranchemens les deux routes qui conduisent de Gênes dans le Milanais, l'une par Novi et Tortone, l'autre par Bobbio et Plaisance.

On portait à quatre-vingt mille combattans les armées françaises dans les Alpes, en comp-

Digitized by Google

tant le corps de troupes que commandait
1796. Kellermann, dans les départemens du Mont-Blanc, des Hautes et des Basses Alpes. Mais la cour de Vienne, contrainte par l'embarras de sa position à économiser ses armemens, considérant combien il était difficile d'approvisionner une armée aussi nombreuse dans des pays stériles, où les voitures ne pouvaient rouler, et lorsqu'une flotte anglaise était maitresse de la mer, regardait ce nombre d'ennemis comme très-exagéré.

D'ailleurs, suivant l'usage de toutes les associations hostiles de rejeter les dépenses sur les co-associés, on calculait dans le conseil impérial, que le roi de Sardaigne, menacé plus immédiatement, fournirait trente-cinq mille hommes; ce prince se montrait disposé à faire sa paix particulière; mais les dangers dont cette mesure le menaçait, répondaient aux ministres de Vienne, qu'il ne la prendrait qu'à la dernière extrémité. Le roi des Deux-Siciles promettait vingt mille hommes, le pape quinze mille; on ne comptait guère sur le duc de Parme, mais le duc de Modène offrait quelques régimens.

Ces troupes devaient occuper les gorges de l'Apennin, avant le tems où l'écoulement des grosses eaux, produites par la fonte des neiges, rendît guéables les rivières de Tidone, de Trebie, d'Orbe, de Vera, de

Digitized by Google

Copa, de Versa et plusieurs autres dont le lit est presque à sec pendant l'été, mais qui coulent, pendant les mois de germinal et de floréal, avec la force et la rapidité des torrens les plus redoutables. An IV.

Ces circonstances et les dispositions locales de l'Italie antérieure, coupée en tout sens par des canaux et par des haies vives, qui forment autant de fortifications naturelles, tranquillisaient les ministres impériaux sur les succès ultérieurs des Français. D'ailleurs, les disgraces essuyées dans la Péninsule, par François I.er, Louis XII et Charles VIII, par les généraux de Louis XIV, après la bataille de Turin, et par ceux de Louis XV, en 1746, semblaient éloigner l'idée que les Français eussent le projet sérieux d'attaquer les pays autrichiens d'Allemagne, en traversant les vastes plaines de la Lombardie.

En conséquence, l'empereur ne crut pas devoir envoyer en Italie les forces considérables que demandait le général Dewins. Le comte de Beaulieu offrait de faire la campagne à moindre frais. Ce général, qui attribuait la mauvaise issue de ses expéditions dans la Belgique, aux ménagemens qu'il avait été forcé d'avoir pour les généraux anglais et hollandais, avec lesquels il se combinait, se flattait d'acquérir de la célébrité dans une

Digitized by Google

guerre de position, qui devait fournir à un
1796. général habile, les occasions de développer ses talens.

CHAPITRE X.

Dispositions des puissances d'Italie.

Toutes les puissances d'Italie étaient entrées dans la coalition contre la France, à l'exception des républiques de Venise et de Gênes qui gardaient la neutralité, au moins en apparence. Cependant, ni le roi des Deux-Siciles, ni le pape, ni le grand duc de Toscane, ni les ducs de Parme et de Modène n'avaient aucun intérêt dans cette lutte sanglante. Le roi de Sardaigne était le seul prince italien dont on eût promis de couronner les efforts par un agrandissement de territoire. C'était aussi le seul qui pût rendre de véritables services à la coalition. Maître des sommités des Alpes, des frontières de l'Helvétie, au bord de la mer, la nature avait placé dans ses mains les clefs de l'Italie. On pensait qu'au moyen de quelques secours d'hommes et d'argent que fournissaient à la cour de Turin celles de Londres et de Vienne, cette barrière ne serait pas franchie par les Français. L'empereur, n'ayant

Digitized by Google

plus d'inquiétude pour ses possessions d'Italie et pour celles de ses alliés, avait la liberté de réunir ses efforts sur le Rhin. An IV.

A l'abri derrière un rempart regardé comme inexpugnable, les puissances italiennes étaient conduites moins par l'intérêt que leur inspiraient les événemens extraordinaires qui agitaient la France, que par leurs relations de famille. Les ducs de Parme et de Modène, semblables aux petits princes d'Allemagne, n'avaient aucune puissance réelle. Le premier ne voyait que par les yeux du conseil de Madrid ; le second, dont l'héritière avait épousé l'archiduc gouverneur de Milan, regardait déjà sa province comme faisant partie des vastes domaines de la maison d'Autriche. Le grand duc de Toscane Ferdinand-Marie, frère de l'empereur, n'avait d'autre intérêt que celui du chef de sa maison. Les revenus de la Toscane, qui s'élèvent à peine à dix millions, ne permettent pas à cette puissance d'entretenir une armée considérable. D'ailleurs, la Toscane est un pays ouvert, et qui peut aisément être envahi. Cette considération avait déterminé la cour de Florence d'embrasser la neutralité dans toutes les guerres qui s'étaient élevées en Italie pendant le dix-huitième siècle.

Elle prit le même parti pendant la révolution, parce qu'elle craignait que le port de

Digitized by Google

1796. Livourne ne fût écrasé par la flotte de Toulon. Mais, dès qu'une flotte anglaise domina dans la Méditerranée, le grand duc se rangea du côté de la coalition. Il revint à la neutralité, lorsque les Français eurent repris Toulon, où les Anglais étaient entrés par surprise; et dans toutes ces variations, les secours que les ennemis de la France trouvaient constamment dans le port de Livourne, ne laissaient aucun doute sur les véritables sentimens du grand duc.

Le royaume de Naples, possédé par un prince de la maison de Bourbon, sans mettre un grand poids dans la balance de l'Europe, était en état de concourir à la défense des Alpes et de l'Apennin. Cependant les inclinations pacifiques de Ferdinand IV l'auraient porté vers la neutralité, si sa femme, sœur de la reine de France Marie - Antoinette, n'avait dirigé les opérations de son conseil. On promit de fournir vingt mille hommes; mais la nécessité de garantir ces côtes de Naples et de la Sicile des invasions que pouvaient tenter les Français, servait de prétexte pour retenir les troupes qui n'étaient pas encore sorties du royaume.

Enfin, la cour de Rome ne pouvait rester neutre dans une guerre que tous les monarques chrétiens entreprenaient, en apparence;

Digitized by Google

pour venger la mort d'un prince qui prenait le titre de fils aîné de l'église. An IV.

Pie VI (Jean-Ange Braschi), qui régnait depuis 1775, partagé entre le besoin du repos que demandait son âge avancé, et le desir de former, pour son neveu le prince duc Braschi, un établissement considérable, n'était pas un ennemi bien redoutable pour la France. Pour encourager l'empereur à soutenir la coalition de toutes ses forces, il avait envoyé à ce prince une grande médaille d'or. Elle représensait S. Pierre et S. Paul, et sur le revers, la première église patriarchale de Rome. « Combattez, écrivait le saint-père à François II, *au nom de ces deux vaillans soldats du Christ.* » On se moqua, même parmi les Italiens, de ce charlatanisme qui retraçait en vain le tems des croisades. Le pape employait les armes qui lui étaient propres; ces armes étaient usées. Il voulut cependant lever quelques troupes; il fallut pour cela établir de nouveaux impôts; le peuple se souleva, et fut sur le point de mettre le feu aux principaux palais.

La cour romaine, qui devait sa grandeur à l'art avec lequel elle savait se plier aux circonstances, s'appercevait parfaitement qu'elle s'était écartée des règles de sa politique, en ne se renfermant pas dans les bornes d'une exacte neutralité. Mais, d'un côté, on était

Digitized by Google

1796. persuadé à Rome que jamais les Français ne pénétreraient dans l'intérieur de l'Italie; de l'autre, les engagemens du saint-père avec la cour de Vienne l'obligeaient d'affecter une confiance qu'il n'avait pas. Des prières publiques furent ordonnées pendant trois jours dans toutes les églises ; le pape accorda des indulgences plénières aux soldats de l'empereur, et déclara que, si les Français venaient à Rome, il les recevrait, vêtu pontificalement, sur les marches de la basilique de Saint Pierre.

L'événement de la bataille de Loano avait changé les dispositions des cours d'Italie, ou plutôt il avait mis au grand jour leur extrême faiblesse, qu'elles voilaient d'une feinte audace. La terreur d'une invasion prochaine était si générale, que les émigrés français, rassemblés dans le Milanais, s'étaient dispersés dans le midi de l'Italie, jusqu'à Naples et en Sicile. Le pape fit solliciter la cour de Turin de ne signer aucune paix particulière, sans stipuler la neutralité de l'Italie entière.

CHAPITRE

Digitized by Google

An IV.

CHAPITRE XI.

Premières opérations militaires de Bonaparte.

Le premier soin de Bonaparte, en arrivant dans les environs de Gênes, avait été de sonder les dispositions du gouvernement génois, de rassembler des subsistances, des munitions, et les attelages nécessaires pour le transport de l'artillerie au-delà des montagnes; d'examiner avec attention tous les postes, et de faire la revue de son armée.

Les principaux officiers qui devaient faire la guerre sous ses ordres, étaient Berruyer, chef de l'état-major, dont les talens, pour tous les détails d'une grande armée, lui furent du plus grand secours; Augereau, qui s'était déjà distingué dans les Pyrénées; Serrurier et Massena, qui commandaient les deux ailes de l'armée à la bataille de Loano; Laharpe, Menard, Joubert, Cervoni, Rampon, Victor, Guieux, Vaubois, Barraguey-d'Hylliers, Causse, Rusca, Beygrand, Stengel, Brune, Dammartin, Dallemagne, Despinoy, Gardane et Saint-Hilaire.

A peine, vers le milieu de germinal, les

1796. neiges qui couvraient les défilés de l'Apennin, commençaient à disparaître, que le général baron de Beaulieu méditait d'attaquer Bonaparte sur les hauteurs qui dominent la ville et le port de Savone.

Depuis que les Français faisaient la guerre sur les frontières de la Ligurie, les opinions qui dirigeaient la France, divisaient les Génois. Le peuple, éloigné soigneusement des affaires publiques, par une noblesse hautaine et soupçonneuse, desirait que des changemens dans la constitution lui procurassent des droits politiques; mais tous les ressorts du gouvernement se trouvaient dans les mains d'un sénat composé d'hommes accoutumés à la domination et rompus à la triture des affaires. Les efforts de tous les genres qu'il avait multipliés contre les Corses, annonçaient l'obstination, avec laquelle il défendrait dans Gênes un mode d'administration, dans lequel il était gouvernant, et le peuple gouverné.

L'état de Gênes avait embrassé la neutralité dans cette guerre; il favorisait même les Français dans leurs approvisionnemens; mais, malgré ces marques de bienveillance, devenue pour les Génois une source abondante de richesses, non-seulement on s'occupait d'augmenter les fortifications de Gênes du côté de l'armée française, mais la ré-

Digitized by Google

publique génoise avait laissé tranquillement passer à Novi, à Gavi, à la Bochetta, sous le canon des postes presqu'inexpugnables, les troupes autrichiennes. Le sénat se contentait de vaines protestations, contre la violation d'un territoire qu'il pouvait défendre avec beaucoup de facilité. An IV.

Beaulieu, autorisé par cette connivence, avait fait plusieurs tentatives pour engager le gouvernement à lui confier la forteresse de Savone. Le prétexte, allégué par les Autrichiens, était que la république génoise, ne s'étant pas opposée à la possession que les Français avaient prise de la ville et du marquisat de Final, l'impartialité exigeait que les Impériaux eussent aussi, sur la côte du Ponent, une ville, dans laquelle ils pussent déposer en sureté leurs malades, et rassembler leurs munitions de bouche. Les Français demandaient, de leur côté, que cette forteresse leur fût remise, et pour appuyer cette prétention, quinze mille Français s'avançaient vers Gênes. Le ministre français d'un côté, les ministres autrichiens et britanniques de l'autre, déclaraient au sénat, que toute cession qu'il pourrait faire, serait regardée, par les autres, comme un acte d'hostilité. Gênes, pressée par deux armées, craignait de voir se renouveler les malheurs auxquels elle fut en proie en 1747.

1796. Une escadre anglaise de dix vaisseaux de ligne et de quatre frégates, qui croisait entre Gênes et l'isle de Corse (1), augmentait l'anxiété publique. Le sénat temporisait, et bientôt les événemens de la guerre fixèrent ses inquiétudes.

CHAPITRE XII.

Combat de Montenote.

Depuis quelques jours les mouvemens perpétuels de l'armée autrichienne annonçaient une expédition prochaine. Le poste de Voltri fut attaqué, le vingt germinal, par dix mille hommes. Le général Cervoni le défendait, à la tête de trois mille hommes; il fit la résistance la plus opiniâtre : cependant, écrasés par le nombre des ennemis, les Français se retirèrent durant la nuit. Les Autrichiens, poursuivant leurs avantages, se rendirent maîtres, le vingt-un, d'une partie des redoutes qui couvraient l'armée française. Les plus grands efforts se faisaient à la redoute de Montenote, défendue par quinze cents hommes, sous les ordres du général de brigade Rampon.

(1) Aux ordres de l'amiral Gervis.

Digitized by Google

L'intrépide dévoûment avec lequel ce faible détachement repoussait les efforts de quinze mille combattans, conduits par le général Beaulieu lui-même, donnait le tems à toutes les colonnes françaises de se former dans les défilés des montagnes. Bientôt la division de Laharpe attaque les Impériaux, à la bayonnette, tandis que celle de Massena, faisant un grand circuit, se portait sur leurs derrières; les Autrichiens rompus, précipitant leur retraite, tombent dans la division de Massena, qui acheva leur défaite. An IV.

Le baron de Beaulieu, vaincu, resta cependant le maître de donner, par sa droite, la main à l'armée austro-piémontaise, dans les environs de Cairo, sous les ordres du général Colly. Il s'agissait de couper les communications entre ces deux armées, et de tenir l'une en échec, tandis qu'on détruirait l'autre; opération d'autant plus difficile, que l'armée française, étant inférieure en nombre à ces deux armées réunies, pouvait cependant réussir dans la sinuosité des montagnes où l'on se trouvait, en joignant la prudence à la célérité.

Bonaparte, portant son quartier-général à Carcare, dans le Montferrat, ordonne au général Laharpe, de marcher sur Sozello, pour menacer d'enlever huit bataillons que l'ennemi avait enfermés dans cette place,

Digitized by Google

et de se porter rapidement dans Cairo.
1796. Massena devait gravir en même tems sur les hauteurs de Dego, tandis que les généraux Menard et Joubert occupaient, l'un, les sommités de Bietro, et l'autre, l'intéressante position de Sainte-Marguerite. Ce mouvement, à la suite du combat de Montenote, plaçait l'armée française au-delà des Apennins, sur les pendans qui versent leurs eaux dans le Pô. Il était sans exemple que le passage de ces montagnes eût été franchi en aussi peu de tems.

CHAPITRE XIII.

Combat de Millesimo.

Le vingt-quatre, à la pointe du jour, le général Augereau, avec sa division, forçait les gorges de Millesimo, tandis que les généraux Menard et Joubert, après avoir chassé l'ennemi de toutes les positions environnantes, enveloppaient, par une manœuvre prompte et hardie, un corps de quinze cents grenadiers autrichiens, à la tête duquel le lieutenant-général comte de Provera se retira sur le sommet de la montagne de Cossaria, et se retrancha dans les ruines d'un vieux château.

Digitized by Google

Le général Augereau fit avancer son artillerie ; on se canonna pendant plusieurs heures. Provera fut sommé de se rendre ; il parlementait pour gagner du tems. Les Français, étonnés de voir leur marche arrêtée par une poignée d'hommes, demandaient à grands cris d'escalader la montagne. La nuit approchait ; Augereau ordonne l'attaque sur quatre colonnes. Déjà l'intrépide Joubert, franchissant des obstacles qui semblaient invincibles, s'était jeté, avec sept hommes, dans les retranchemens ennemis ; ils furent tués, et le mouvement de cette colonne se ralentit. An IV.

La seconde et la troisième colonne furent également déconcertées par la mort de leurs généraux et de leurs principaux officiers, que les ennemis, retranchés sur un rocher, assassinaient tranquillement, sans courir eux-mêmes presque aucun risque.

La nuit, qui survint sur ces entrefaites, fit craindre à Bonaparte que Provera et ses grenadiers ne profitassent des ténèbres pour s'évader. Il réunit les bataillons, et fit établir des épaulemens et des batteries d'obusiers à demi-portée de fusil.

Le vingt-cinq, à la pointe du jour, les armées étaient en présence. Augereau, qui commandait l'aile gauche, continuait à tenir bloqué le général Provera. Plusieurs régimens autrichiens essayèrent de percer le centre.

Digitized by Google

1796. Le général de brigade Menard les repoussa constamment, et, avant une heure après midi, le genéral Massena, placé à l'aile droite, déborda la gauche de l'ennemi retranché au village de Dego. Le général Laharpe marchait sur trois colonnes serrées. Celle de la gauche, commandée par le général Causse, passa la Bormida sous le feu de l'ennemi, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et attaqua l'aile gauche de l'ennemi par sa droite. Le général Cervoni, à la tête de la seconde colonne, traversa aussi la Bormida sous la protection des batteries françaises, et marcha droit aux ennemis, auxquels la troisième colonne, conduite par l'adjudant-général Boyer, coupait la retraite.

L'aile gauche de l'ennemi, enveloppée de tous côtés, se débanda, tandis qu'Augereau forçait Provera et ses quinze cents grenadiers à mettre bas les armes. Les Français s'acharnaient à la poursuite de l'ennemi, qui perdit, dans les journées de Montenote et de Millesimo, quinze mille hommes tués ou prisonniers, quarante pièces de canon de campagne, et presque la totalité de ses magasins et de ses bagages. Il ne restait à Beaulieu, pour sauver sa gloire, que de tenter quelque entreprise désespérée qui pût arrêter la marche de Bonaparte.

L'armée française, à peine rentrée dans

Digitized by Google

son camp, se livrait à la sécurité de la victoire, lorsque le général autrichien, ayant rassemblé sept mille hommes d'élite de son armée, fond, le 26 à la pointe du jour, sur le village de Dego, et l'enlève à la bayonnette. Les Français, livrés au sommeil, s'éveillaient au bruit de la générale. Les premières attaques, exécutées par Massena, avaient été repoussées. Le général Causse, à la tête de la quatre-vingt-dix-neuvième demi-brigade, n'était pas plus heureux. Cependant, les Français se renforçaient, et le combat devenait plus égal, lorsque Causse est blessé à mort. Dans cet état, appercevant Bonaparte, il rappèle le reste de ses forces, et lui demande : Dego est-il repris ? Nous rentrons dans nos positions, répond le général. Je meurs content, ajoute Causse : vive la République ! An IV.

La victoire cependant n'était pas encore fixée à deux heures après midi. Bonaparte ordonne à la quatre-vingt-neuvième demi-brigade commandée par le général Victor, de se former en colonne, tandis que l'adjudant-général Lasnus, ralliant la huitième demi-brigade d'infanterie légère, se précipite, à sa tête, sur la gauche de l'ennemi. Ces mouvemens combinés chassent les Autrichiens de Dego ; la cavalerie achève leur déroute.

Digitized by Google

1796. Dans le même tems, le général Rusca s'emparait de la position de Sangiovani, qui domine la vallée de la Bormida ; le général Augereau occupait les hauteurs de Millesimo, et ouvrait une communication avec la division du général Serrurier, qui gardait la vallée d'Oneglia et les bords du Tanaro, et qui venait de s'emparer, presque sous le canon de Ceva, des postes de Baldsolo, de Bagnasco et de Noceto.

CHAPITRE XIV.

Attaque du camp retranché de Ceva.

Bonaparte n'avait rien à redouter désormais des Autrichiens qui se retiraient sur Tortone, par les routes d'Acqui et de Gavi ; ils abandonnaient même le poste important de la Bochetta, et laissaient aux Français la libre possession du territoire de Gênes. Ce mouvement rétrograde, dont l'objet pouvait être de faciliter leur jonction avec les troupes napolitaines et pontificales, attendues par le comte de Beaulieu, laissait dans la position la plus critique l'armée piémontaise retranchée auprès de Ceva, au bord du Tanaro, qui n'était pas alors guéable, et dont les ponts avaient été coupés.

Digitized by Google

Le camp retranché fut attaqué, le 27, par les généraux Augereau et Serrurier. Les Français enlevèrent à la bayonnette le plus grand nombre des redoutes qui les couvraient. La nuit mit fin au combat. Les Piémontais, craignant d'être tournés avant le retour du jour, par Castellino, profitèrent des ténèbres pour lever leur camp, et prendre une position au confluent du Cursaglia et du Tanaro, ayant leur gauche appuyée aux deux rivières, leur droite sur Notre-Dame de Vico, et leur centre sur la Bicoque, village différent du bourg de ce nom, devenu célèbre par la bataille que les Français, commandés par le maréchal de Lautrec, y perdirent, en 1522, contre les Impériaux. An IV.

La position du général piémontais Colli était la meilleure qu'il pût prendre dans la circonstance. Environné de deux rivières profondes et torrentueuses, il avait garni leurs bords de fortes batteries; ses lignes protégeaient la place de Mondovi; il attendait les secours que le conseil de Turin pouvait lui envoyer, ou que les Autrichiens lui feraient passer, en suivant la droite du Tanaro.

Ces espérances s'évanouirent en même tems. La cour de Turin avait ordonné l'armement général de tous les jeunes gens, depuis dix-huit jusqu'à trente ans. Le succès de

Digitized by Google

1796. cette mesure aurait procuré une armée de quarante à cinquante mille hommes. Non-seulement elle éprouva des obstacles invincibles, mais le mécontentement qu'elle répandit dans le Piémont, arrêta généralement tous les efforts auxquels pouvait se livrer le roi de Sardaigne pour la continuation de la guerre. Les Piémontais demandaient la paix à grands cris ; les généraux, attribuant aux mauvaises manœuvres des Autrichiens les derniers revers qu'ils venaient d'éprouver, avaient perdu toute la confiance qu'ils avaient en eux. On parlait de trahison ; et la noblesse piémontaise abandonnait en foule le pays, pour s'enfoncer dans le midi de l'Italie.

D'un autre côté, le grand duc de Toscane, craignant d'attirer dans ses états les armes françaises, refusait le passage aux renforts qui venaient de Rome et de Naples pour se joindre à l'armée du comte de Beaulieu. Ce contre-tems ne permettait pas à ce général d'envoyer les moindres secours à l'armée piémontaise.

Digitized by Google

An IV.

CHAPITRE XV.

Les Français entrent dans Ceva. Bataille et prise de Mondovi.

Le général Serrurier entra dans la ville de Ceva, le 28 germinal, au point du jour; on y trouva d'immenses provisions. L'artillerie de siège n'avait pu suivre la rapidité de l'armée française dans les sinuosités des montagnes; il fallut se contenter d'investir la citadelle, qui refusait d'ouvrir ses portes, et l'armée continua de marcher en avant.

Colli, dont l'armée, après les échecs qu'il venait d'éprouver, montait à peine à douze mille combattans, ne pouvait résister longtems aux divisions françaises qui l'attaquaient de front, tandis que celle de Massena, ayant passé le Tanaro sur un pont jeté auprès de Ceva, l'environnait presque entièrement. Il fut obligé d'abandonner ses retranchemens pendant la nuit du 2 au 3 floréal, pour prendre le chemin de Mondovi; sa marche était retardée par la pesanteur de l'artillerie et des munitions qu'il conduisait avec lui. Les Français l'atteignirent au point du jour, auprès du village de Vico. Toute son habileté ne lui servit, dans cette journée, qu'à

Digitized by Google

1796. mettre ses bagages en sureté derrière les rivières d'Elera et de Pesia. Son armée, rompue de toute part, ne sauva qu'avec beaucoup de peine son artillerie. Les Français entrèrent le même jour dans Mondovi, place qui pouvait faire une meilleure résistance.

La rivière de Stura était alors presque la seule barrière qui arrêtait la marche de Bonaparte sur Turin; dont on n'était éloigné que de treize lieues. L'armée de Beaulieu, réduite à moins de trente mille hommes effectifs, n'offrait aucune ressource. Colli fut obligé de passer la Stura. Il campa entre Coni et Cherasco. Cette dernière ville, fort importante par sa situation, au confluent de la Stura et du Tanaro, était munie d'une enceinte bastionnée, fraisée et palissadée.

La journée du 4 fut employée par les Français à passer l'Elera, à jeter plusieurs ponts sur le Pesia. Le soir, l'avant-garde arriva à Carru; le lendemain, après quelques chocs peu importans de cavalerie, elle entra dans la petite ville de Besne. Le quartier-général de Serrurier se porta, le 6, sur la ville de Fossano, quartier-général de Colli, tandis que Massena attaquait Cherasco. Les deux places furent enlevées presque en même tems. Colli s'était replié dans les environs de Turin. Les Français, maîtres du cours du Tanaro, campaient au milieu de la plaine

Digitized by Google

de Piémont, prêts à faire le siège de la capitale où le roi de Sardaigne s'était renfermé avec les débris de ses forces. An IV.

Il était rare autrefois qu'une bataille excédât les bornes d'une journée ; mais aucune histoire ne présenta le tableau d'une campagne qui n'était qu'une suite de batailles journalières et continuelles. Cet art nouveau d'abréger la guerre est un des phénomènes de la révolution française, dans laquelle tous les événemens semblent prendre un caractère extraordinaire et colossal. Pichegru en donna un premier exemple dans sa campagne de Hollande ; Bonaparte, dont le caractère se composait de feu et de salpêtre, le perfectionna.

Depuis seize jours, l'armée française se battait, sans interruption, contre les Autrichiens et les Piémontais ; ses triomphes semblaient la rendre insensible à la fatigue dont elle devait être excédée. Le siège de Turin était résolu, et déjà l'artillerie de siège approchait pour hâter des attaques. Dans ces circonstances, Bonaparte prononça, à la tête de son armée, un de ces discours que les anciens historiens mettent souvent dans la bouche des généraux, et qu'il n'est pas sûr qu'ils aient prononcés.

» Soldats, vous avez en quinze jours remporté six victoires, pris vingt-un drapeaux,

Digitized by Google

1796. cinquante pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis la partie la plus riche du Piémont; vous avez fait quinze cents prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes. »

« Vous vous étiez jusqu'ici battus pour des rochers stériles, illustrés par votre courage, mais inutiles à la patrie; vous égalez aujourd'hui, par vos services, l'armée conquérante de Hollande et du Rhin; dénués de tout, vous avez supléé à tout; vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et quelquefois sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté, étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. Graces vous en soient rendues, soldats, la patrie reconnaissante vous devra en partie sa prospérité; et si, vainqueurs de Toulon, vous présageâtes l'immortelle campagne de l'an 3, vos victoires actuelles en présagent une plus belle encore. »

« Les deux armées qui naguères vous attaquaient avec audace, fuient épouvantées devant vous. Les hommes pervers, qui riaient des privations auxquelles vous étiez condamnés, et se réjouissaient dans leurs pensées du triomphe de vos ennemis, sont confondus et tremblans. »

» Mais

« Mais, soldats, il ne faut pas le dissimuler, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste encore à faire ; ni Turin, ni Milan ne sont à vous ; les cendres des vainqueurs de Tarquin sont encore foulées par vos ennemis. » An IV.

« Vous étiez dénués de tout au commencement de la campagne, vous êtes aujourd'hui abondamment pourvus ; les magasins pris à vos ennemis sont nombreux ; l'artillerie de siège est arrivée ; la patrie a droit d'attendre de vous de grandes choses. Justifierez-vous son attente ? Les plus grands obstacles sont franchis, sans doute, mais vous avez encore des combats à livrer, des villes à prendre, des rivières à passer. En est-il d'entre vous dont le courage s'amollisse ? En est-il qui préféreraient de retourner sur les sommets de l'Apennin et des Alpes, essuyer patiemment les injures d'une soldatesque esclave ? Non, il n'en est point parmi les vainqueurs de Montenote, de Millesimo, de Dego et de Mondovi ! »

« Tous brûlent de porter au loin la gloire du peuple français ; tous veulent humilier ces rois orgueilleux qui osaient méditer de nous donner des fers ; tous veulent dicter une paix glorieuse, qui indemnise la patrie des sacrifices immenses qu'elle a faits ; tous veulent, en rentrant dans leurs villages,

pouvoir dire avec fierté : j'étais de l'armée
1796. conquérante de l'Italie ! »

« Amis, je vous la promets, cette conquête, mais il est une condition qu'il faut que vous juriez de remplir ; c'est de respecter les peuples que vous délivrez de leurs fers ; c'est de réprimer les pillages horribles auxquels se portent des scélérats suscités par nos ennemis ; sans cela, vous ne seriez point les libérateurs des peuples, vous en seriez les fléaux ; vous ne seriez pas l'honneur du peuple français, il vous désavouerait ; vos victoires, votre courage, vos succès, le sang de nos frères, morts en combattant, tout serait perdu, même l'honneur et la gloire. »

« Quant à moi et aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander à une armée sans discipline, qui ne connaîtrait de loi que la force ; mais, investi de l'autorité nationale, je saurai faire respecter au petit nombre d'hommes sans cœur, les lois de l'humanité et de l'honneur qu'ils foulent aux pieds ; je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers ! »

« Peuples d'Italie, l'armée française vient chez vous pour rompre vos chaînes. Le peuple français est l'ami de tous les peuples. Venez avec confiance au devant de nos dra-

Digitized by Google

peaux. Votre religion, vos propriétés et vos usages seront respectés. Nous ferons la guerre en ennemis généreux ; nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservissent. » An IV.

Cette adresse fit sur l'armée française l'effet qu'on devait en attendre. Le courage des troupes était à un degré qui ne pouvait recevoir d'accroissement ; mais, en les enflammant d'une ardeur nouvelle, Bonaparte laissait entrevoir aux soldats, que les douceurs d'une heureuse paix les attendaient dans le sein de leurs familles, lorsqu'ils auraient détruit les forces autrichiennes en Italie.

CHAPITRE XVI.

Traité de paix entre la république française et le roi de Sardaigne.

Le roi de Sardaigne était convaincu, par une tardive expérience, que les préparatifs qu'il faisait pour défendre Turin, ne sauveraient pas cette place. Des murmures, avant-coureurs d'une insurrection, augmentaient sa détresse. Obéissant aux lois de la nécessité, Colly eut ordre, le 4 floréal, de demander une suspension d'armes à Bonaparte.

Digitized by Google

1796. Ce général n'ignorait pas combien un ennemi vaincu pouvait trouver de ressources dans un armistice adroitement prolongé, pour reprendre les hostilités dans un tems plus opportun. Si les lois de l'humanité ne lui permettaient pas de rejetter des propositions qui tendaient à diminuer le nombre des ennemis de la France, celles de la prudence entraînaient aussi d'importantes considérations. Bonaparte répondit que, n'étant pas autorisé par le directoire à traiter de la paix, la position militaire des deux armées rendait dans ce moment toute suspension d'armes pure et simple absolument impossible, et qu'il ne pouvait se prêter à ce provisoire arrangement, qu'autant que le roi de Sardaigne lui remettrait, pour gage de sa foi, les principales forteresses qui défendaient ses frontières.

Malgré ces ouvertures, le général français ne cessait de hâter ses préparatifs pour commencer le siège de Turin, lorsque le 7, il reçut une seconde dépêche du général Colly; on lui offrait toutes les suretés qu'il avait demandées. (1)

(1) J'ai communiqué à la cour de Sardaigne la lettre que vous m'avez écrite, en réponse de celle que je vous avais adressée, pour vous annoncer l'envoi d'un plénipotentiaire du roi à Gênes, chargé d'y faire des ou-

Digitized by Google

Les villes de Coni et de Tortone furent remises entre les mains des Français ; la citadelle de Ceva leur ouvrit ses portes. AN IV.

Le traité de paix ne fut signé que le vingt-neuf floréal. La cour de Turin abandonnait,

---

vertures de paix, et pour vous inviter, en attendant le résultat, à épargner l'effusion du sang humain par une suspension d'armes.

Je suis autorisé, par S. M. le roi, à vous dire maintenant que le ministre français à Gênes, auquel le plénipotentiaire du roi s'est adressé pour ces ouvertures, lui a déclaré n'avoir, ni lui ni aucune autre personne à Gênes, aucune autorisation pour entrer en semblable négociation ; mais qu'il fallait s'adresser au directoire exécutif à Paris, lequel seul en avait le droit.

Sur quoi le plénipotentiaire a dit y diriger ses ultérieures démarches, à l'effet dont il s'agit ; en attendant que, par ce moyen, qui ne peut être employé, à moins que d'apporter quelque délai, on puisse arriver à une conclusion qu'on espère de l'ouvrage salutaire de la paix entre les deux états ; le roi desirant toujours qu'on puisse épargner, de part et d'autre, les calamités de tout genre qu'entraînent les hostilités, n'a point hésité à donner son consentement à ce que la suspension d'armes proposée, que vous vous êtes montré disposé d'accepter à certaines conditions, puisse avoir lieu.

En conséquence, S. M. m'ordonne de vous déclarer qu'elle consentira de mettre en votre pouvoir deux de ses forteresses, savoir : celle de Coni et de Tortone, comme vous l'avez demandé, pendant que dureront les négociations dont on va s'occuper, et suivant le mode dont on conviendra. Au moyen de quoi, toute hostilité cessera dès à présent jusqu'à la fin desdites négociations ;

Digitized by Google

1796. à la France, la Savoie, les comtés de Nice, de Tende et de Beuïl. Elle consentait que, jusqu'à la paix générale, les armées françaises fussent mises en possession des forteresses de Coni, d'Exilles, de Suze, de la Brunette, de Château-Dauphin, de Démont, de Tortone et d'Alexandrie. Elle accordait, aux troupes venant de France, le libre passage dans le Piémont, pour se porter dans l'intérieur de l'Italie. Enfin on stipulait, non-seulement que les fortifications de Suze, de la Brunette, d'Exilles, de Château-Dauphin et Démont seraient démolies, mais que la cour de Turin ne pourrait établir ni réparer aucune fortification sur les frontières de France.

Les négociateurs oublièrent de demander la restitution des vallées des Alpes, cédées à la cour de Turin par la paix d'Utrecht, dont les habitans, attachés à la France par leur naissance et leurs habitudes, soupirent après l'instant qui les réunira à leur patrie, et dont

et au cas que, par la difficulté qui pourrait naître de la situation actuelle de l'armée autrichienne, on ne pût remettre la place de Tortone, S. M. s'est déterminée d'offrir, au lieu de celle-ci, la forteresse de Démont. A l'exception de la remise de ces places, les choses resteront *in statu quo* pour ce qui regarde les pays occupés par les armées respectives, sans qu'elles puissent passer les limites qui seront fixées respectivement.

Digitized by Google

la possession offrirait à la France un chemin beaucoup plus commode que celui du Mont-Cénis, pour entrer sans obstacle en Italie ; cette faute sera sans doute réparée à la paix générale. An IV.

Au surplus, le traité de paix avec la cour de Turin rendait la situation des Français presqu'indépendante de tous les événemens qui avaient nui aux succès de leurs expéditions précédentes en Italie. L'armée de Kellermann, retenue dans les Alpes par les forteresses de Suze et d'Exilles, avait toute liberté de se porter sur les bords du Pô. Les communications étaient assurées avec la France par les cols de Tende, du Mont-Genèvre et du Mont-Cénis. L'armée, qui pouvait se recruter avec facilité, et dont les derrières restaient absolument libres, n'avait à redouter en Italie que le climat lui-même, non moins meurtrier pour les Allemands que pour les Français.

CHAPITRE XVII.

Les Français passent le Pô sous Plaisance.

Dans l'espace d'un petit nombre de jours, Bonaparte avait défait deux armées, et détaché de la coalition, formée contre la France,

Digitized by Google

un roi qui s'y était réuni le premier, et dont
1796. la cour fut long-tems le foyer des intrigues des émigrés. Ce prince qui, d'après le texte illusoire des traités de Pilnitz et de Pavie, s'était flatté d'incorporer à ses états le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, la Bresse et le Bugey, payait alors la témérité de son ambition par la perte de la moitié de ses états, et devait le reste à la modération de ses vainqueurs.

A la nouvelle de la défection du roi de Sardaigne, l'archiduc Ferdinand, gouverneur général du Milanais, avait dépêché à Vienne une personne de confiance, pour lui représenter le dénûment dans lequel se trouvaient les possessions autrichiennes en Italie, et la nécessité d'en prévenir la conquête par le prompt envoi d'une armée nombreuse, ou de faire la paix. Les autrichiens avaient passé le Pô à Valenza, dont la citadelle était occupée par un corps de cavalerie napolitaine; ils se fortifiaient à la hâte le long du Logogna, du Terdopio et du Tésin, pour défendre le Milanais. L'armée des Deux-Siciles s'était réunie à eux; et quelques renforts, venus du Tyrol, donnaient au général comte de Beaulieu l'espoir de tenter le sort des armes.

A peine Bonaparte avait signé, dans son quartier-général de Cherasco, l'armistice demandé par le général Colly, que l'armée

Digitized by Google

française marchait vers le Pô. Massena s'empara, dans Alexandrie, des magasins considérables formés par les Autrichiens, et que la précipitation de leur retraite les avait forcés d'abandonner. On avait aussi trouvé des munitions précieuses dans les places cédées par le roi de Sardaigne ; ainsi la guerre nourrissait la guerre, et les succès fournissaient les moyens de s'en procurer de nouveaux. Le traité qui subsistait entre la France et la cour de Turin, ne permettait plus aux troupes napolitaines de rester dans Valenza ; elles se réunirent à l'armée de Beaulieu. AN IV.

Le passage d'un fleuve aussi considérable que le Pô, en présence d'une armée nombreuse, présentait les plus grands obstacles. Les dispositions de l'armistice de Cherasco donnaient la liberté à Bonaparte de faire tous les préparatifs nécessaires pour cette expédition dans Valenza, dont la citadelle domine ce fleuve. La quantité de troupes rassemblées dans Tortone et dans Alexandrie annonçait aussi que les Français entreraient dans le Milanais par le Pavesan. Beaulieu avait dirigé son plan de défense d'après ces dispositions. Bonaparte sut lui donner le change ; et tandis que divers mouvemens militaires indiquaient que l'armée républicaine passerait le Pô sous Valenza, le général se transportait, par une marche forcée, à Castel-Sangiovani, sur les bords du

Digitized by Google

1796. Tidone, après avoir traversé à gué la Scrivia et la Staffora. Le chef de bataillon Andreosse, et l'adjudant-général Frontin, parcourant avec cent hommes de cavalerie la rive du Pô jusqu'à Plaisance, arrêtent cinq grands bateaux chargés de provisions de bouche, de cinq cents malades, et de toute la pharmacie de l'armée autrichienne.

Le dix-huit floréal, à neuf heures du matin, la division de cinq mille grenadiers et de quinze cents chevaux se trouvait au bord du Pô, auprès de Plaisance. Elle se précipite dans les bateaux et aborde à la rive gauche, où deux escadrons de hussards s'opposaient en vain au débarquement. Les divisions de l'armée française, disposées en échelons à diverses distances, précipitaient leur marche; presque toutes passèrent le Pô le 19 et le 20. Les chevaux de luxe, trouvés dans Plaisance, facilitaient le transport de l'artillerie et des munitions.

Cependant, Beaulieu, instruit que les Français avaient exécuté le passage du Pô, abandonnant les inutiles fortifications élevées au bord du Tésin, suivait à la hâte la gauche du Pô, pour attaquer Bonaparte, avant que sa position fût consolidée entre l'Olona et l'Adda, et qu'il pût se porter sur Lodi ou sur Pizzighitone.

Le dix-neuf, à midi, un corps de huit mille Autrichiens était au village de Fombio, avec

Digitized by Google

vingt pièces de canon. Bonaparte les fait attaquer par le général Dallemagne, et les culbute dans l'Adda. Un autre corps de cinq mille hommes est défait, auprès de Codogno, par la division de Laharpe. Ce général fut tué dans le combat, et emporta dans la tombe les regrets de ses camarades et l'admiration des ennemis. An IV.

CHAPITRE XVIII.

Les princes d'Italie font des propositions de paix.

A la nouvelle du passage du Pô par les Français, les potentats d'Italie se hâtaient de traiter avec Bonaparte, regardé dès-lors comme le régulateur et l'arbitre de l'Italie. Le duc de Parme, embrassant une prudente neutralité, envoyait en France les plus superbes monumens de peinture et de sculpture qui décoraient ses états; le grand duc de Toscane ordonnait aux vaisseaux britanniques de diminuer les vexations qu'ils exerçaient sur les Français dans le port de Livourne; le pape faisait des propositions pacifiques, dont l'exécution fut suspendue par les intrigues des courtisans; le roi des Deux-Siciles envoyait un négociateur à Gênes, pour proposer des termes d'arrangement; les

Digitized by Google

1796. puissances italiennes fournissaient à l'armée française des contributions immenses en or, en chevaux, en provisions, et fermaient les ports de la presqu'isle au commerce britannique. Le duc de Modène, voulant se soustraire, par de vains subterfuges, à des conditions qu'il regardait comme trop onéreuses, était obligé d'abandonner, en fugitif, sa résidence et ses états, qui furent bientôt occupés par les Français.

La suspension d'armes entre la France et le duc de Parme fut conclue, le 20 floréal, entre Bonaparte et les marquis Palavicini et della Rosa, sous la médiation du comte de Val de Paraïso, ministre d'Espagne à Parme. Le duc s'engageait à payer, dans un très-court délai, deux millions de livres monnaie de France, seize cents chevaux, deux mille bœufs, dix mille quintaux de bled, cinq mille d'avoine, et vingt tableaux du choix du général en chef.

La république de Venise, à la vue du torrent qui menaçait de l'engloutir, avait d'abord levé une armée pour protéger la neutralité de son territoire. Bientôt, abandonnant le système d'une vaine défense, elle eut recours à des moyens qui convenaient mieux à sa situation.

Depuis que Monsieur, frère de Louis XVI, tenait dans Veronne un simulacre de cour,

Digitized by Google

le gouvernement français, regardant cet asyle donné à un prince qui prenait le titre de roi de France, comme la protection d'un rassemblement d'émigrés, avait témoigné ses inquiétudes à ce sujet. Le noble Querini, ambassadeur de Venise à Paris, eut ordre de répondre que la république vénitienne, ne refusant jamais l'hospitalité à qui que ce fût, se tenait néanmoins dans les bornes des bons égards, et que d'ailleurs le comité de salut public avait fait connaître au sénat sa satisfaction de ce que le ci-devant comte de Provence résidait plutôt dans les états vénitiens, qu'ailleurs; et qu'il se flattait que le directoire exécutif voudrait bien, à cet égard, ne point s'écarter des principes et des sentimens déclarés par le comité de salut public. An IV.

Il ne fut pas fait alors d'autres instances; mais, lorsque les Français s'avançaient vers les frontières de la république, le sénat, voulant éloigner tout sujet de plainte, non-seulement chassa tous les émigrés français de son territoire, mais le marquis Carlotti, noble veronnais, fut chargé de signifier à Monsieur, que l'asyle qui lui avait été accordé à Veronne cessait, et que la force des choses lui commandait de sortir dans le plus court délai des terres de la république. Ce prince, traversant la Suisse, se refugia dans l'armée de Condé, qu'il fut bientôt obligé d'abandonner, pour me-

Digitized by Google

ner une vie obscure dans le château de Hertols-
1796. hein et ensuite dans celui de Blankembourg.

On assure qu'avant de quitter Veronne, le prétendant au trône de France, conservant sa dignité au sein de sa mauvaise fortune, déclara au commissaire qui lui intimait les ordres du sénat, qu'en qualité de noble vénitien, il avait le droit incontestable de résider dans Véronne, mais qu'il quitterait cette ville aussitôt qu'on lui aurait rendu l'épée dont Henri IV avait fait présent à la république, et que le livre d'or lui serait représenté pour y rayer le nom de sa famille. Le marquis Carlotti répondit que, quant à sa radiation, le sénat, sur sa demande, la ferait sans difficulté; mais que, douze millions étant dus à la république par Henri IV, son épée lui serait remise, s'il voulait payer cette dette. Réponse indécente, plus digne d'un prêteur sur gages, que de l'agent d'un état souverain.

A l'égard de l'armée qu'on levait, le noble Zacharie Valarezo, nommé provéditeur général avec une autorité dictatoriale, avait reçu ordre de parcourir les villes de terre ferme, pour prendre les mesures convenables. Mais après les débats les plus vifs dans le sénat, ayant été démontré que l'armée vénitienne ne pourrait arrêter ni les Autrichiens, ni les Français qui voudraient entrer dans les états de Venise, il fut résolu qu'on

Digitized by Google

s'en tiendrait à la force armée nécessaire pour maintenir la tranquillité dans l'intérieur du pays. An IV.

CHAPITRE XIX.

Bataille de Lodi.

La route de Milan était ouverte désormais aux Français ; mais la possession de cette capitale ne pouvait être paisible qu'après avoir chassé les Autrichiens des bords de l'Adda. Le comte de Beaulieu, après avoir mis une nombreuse garnison dans la citadelle de Milan, célèbre par la longue résistance qu'elle avait faite plusieurs fois, s'était replié à la gauche de l'Adda. Son armée occupait des retranchemens qui se prolongeaient depuis la grande route de Lodi à Creme jusqu'au confluent de l'Adda et du Pô, au-dessous de Pizzighitone. Maître du cours d'un fleuve aussi profond que rapide, et dont tous les ponts étaient fortifiés, ses postes pouvaient inquiéter les détachemens français, répandus dans le Bas-Milanais, tandis que, recevant ses subsistances du Mantouan, il attendait les secours que lui promettait la cour de Vienne, et qui ne pouvaient parvenir jusqu'à lui qu'en traversant

Digitized by Google

1796. les provinces vénitiennes ; il donnait ainsi aux Français le dangereux exemple de violer le territoire d'un gouvernement hors d'état de faire respecter son indépendance.

Le général autrichien se croyait d'autant plus en sureté dans ses lignes, qu'il pensait que les Français, fatigués par les marches aussi rapides que brillantes qu'ils venaient d'exécuter, et affaiblis par leurs victoires, prendraient quelque repos dans les plaines délicieuses de la Lombardie. Bonaparte avait d'autres projets. A peine toute son artillerie était transportée au-delà du Pô, que, laissant à sa gauche Pavie, Come, Milan, qui ne pouvaient lui échapper, il faisait ses dispositions pour attaquer de nouveau les Autrichiens, qui n'avaient laissé, pour garder la tête du pont de Lodi, que deux escadrons de cavalerie et quelques bataillons d'infanterie.

Pendant plusieurs jours, les Français menaçaient successivement les différens points de défense de l'armée autrichienne ; et tandis que cette perplexité forçait Beaulieu à étendre ses quartiers, plusieurs divisions françaises, se portant rapidement sur Lodi, attaquaient cette ville avec tant d'impétuosité, le 22 floréal, que les Autrichiens passerent l'Adda sur le pont qu'ils n'eurent pas le

Digitized by Google

le tems de couper, mais qu'ils couvraient des feux d'une nombreuse artillerie. An IV.

Sous ce feu le plus terrible, quatre mille grenadiers se forment en colonne serrée, ayant à leur tête les généraux Berthier, Massena, Cervoni et Dallemagne ; ils se précipitent au pas de charge sur ce pont, dont la longueur est de cent toises. Cette colonne redoutable, bravant la mort, renverse tout ce qui s'oppose à elle ; l'artillerie autrichienne est enlevée à la bayonnette.

Dans le même tems, la cavalerie française traversait le fleuve à la nage. Augereau accourait avec sa division. Les Autrichiens, rompus de toute part, fuient dispersés, abandonnant leur artillerie, leurs caissons, leurs bagages. Beaulieu, passant l'Oglio pendant la nuit, se réfugia sous le canon de Mantoue, abandonnant aux Français Pizzighitone, Cremone et tout le Milanais. Les Autrichiens perdirent quatre mille hommes tués, blessés ou prisonniers.

La journée de Lodi, très-importante en elle-même, l'était encore davantage par l'impression qu'avait faite en Italie une des plus belles manœuvres de guerre que jamais on eut exécutée. L'exaltation guerrière qui était le germe des triomphes de Bonaparte, se communiquait aux Italiens, de tout tems amoureux de la liberté.

Digitized by Google

1796. Après l'armistice obtenu par le roi de Sardaigne, Beaulieu s'était flatté de disputer aux Français le passage des rivières qui se jettent dans le Pô entre Lomello et Belgiojoso. Ce fut dans cette vue, qu'après avoir abandonné les rives du Pô auprès de Valenza, il forma un cordon sur le Tesin, depuis Buffalora jusqu'à Pavie, et depuis Pavie jusqu'à Belgiojoso et Casale-Pusterlengo. Mais lorsque les Français eurent passé le fleuve auprès de Plaisance, sur des ponts volans, des barques et des radeaux, Beaulieu rappela ses troupes de Buffalora, d'Abbiatergasse, de Sesalte, de Pavie; il prit ses positions entre l'Olona et l'Adda, dans l'espoir de couvrir Milan : mais, après la bataille de Lodi, rien n'empêchait les Français de marcher sur cette ville.

L'archiduc Ferdinand en était sorti avec sa famille, pour se retirer dans le Tyrol, en remontant l'Adige. La défaite de Beaulieu augmentait la précipitation avec laquelle cette grande ville était évacuée par les individus attachés au gouvernement autrichien; les émigrations devenaient si nombreuses qu'on ne pouvait que difficilement se procurer des chevaux. La ville de Milan, qui n'est pas fortifiée, envoie ses clefs à toute armée qui se présente à ses portes; mais, dans cette occasion, un enthousiasme général qui saisis-

sait la multitude, annonçait les événemens les plus extraordinaires. Les armes de l'empereur, sculptées sur plusieurs édifices, furent enlevées ; la plupart des nobles faisaient dégalonner leur livrée. Le gouverneur général avait ordonné l'armement des milices bourgeoises, et presque personne ne s'était fait inscrire. Les magistrats de la ville renouvelèrent cet ordre après le départ de la cour ; chacun voulut faire le service, et ce qu'on n'avait jamais vu jusqu'alors, les nobles, les gens de loi et les plus riches particuliers se mêlaient indistinctement dans la foule du peuple. An IV.

CHAPITRE XX.

Entrée des Français dans Milan. Expédition de Modène.

Un détachement de l'armée française prit possession de cette capitale le lendemain de la bataille de Lody. Ce ne fut cependant que le 23 floréal que le général Massena y fit son entrée. La citadelle fut sur-le-champ investie ; la garnison était composée de dix-huit cents hommes, sous les ordres du colonel Lami.

Tous les ordres des habitans de Milan se réunissaient pour engager Bonaparte à venir prendre quelque repos dans la capitale du

pays que les armes françaises venaient de
1796. conquérir. Cédant au vœu public, il se rendit dans cette ville le 26 floréal.

Une députation, chargée de présenter les clefs de Milan au général français, s'était rendue sur les bords du Lambro, dans Marignan, ville célèbre par la victoire remportée en 1515, par François I.er, sur les Suisses. Bonaparte fut complimenté, à la porte Romaine, par le magistrat revêtu de ses habits de cérémonie. Il entra dans la ville, précédé d'un gros détachement d'infanterie, entouré de sa garde de hussards, et suivi de la garde nationale milanaise; il vint loger dans le palais qu'habitaient les gouverneurs généraux de la Lombardie.

Une colonne française, approchant de Modène, jetait la terreur dans l'ame du duc Hercule III, dont l'unique héritière avait épousé l'archiduc Ferdinand, et devait réunir le duché de Modène aux domaines de la maison d'Autriche. Ce prince, hors d'état d'opposer aucune résistance aux troupes françaises, avait envoyé le chevalier d'Est, son frère naturel, à Bonaparte. Il en obtint un armistice, en promettant une somme de sept millions cinq cent mille livres, des munitions de bouche et de guerre pour deux millions cinq cent mille livres, et vingt tableaux à prendre dans son palais ou dans ses états,

Digitized by Google

au choix des artistes qui seraient chargés de cette commission par le directoire exécutif. Mais, au lieu de prendre les moyens de remplir ses engagemens, il se retira furtivement dans Venise, emportant avec lui vingt-trois millions en or, et ne laissant à la régence de Modène aucune ressource pour satisfaire les Français, et couvrir les frais d'administration. An IV.

CHAPITRE XXI.

Révolte dans le Milanais.

On demandait à la ville de Milan une contribution provisoire de vingt millions. Le départ des plus riches propriétaires, qui avaient emporté leurs effets les plus précieux, rendait cette somme très-difficile à recouvrer. On employa l'argenterie des églises, et tous les fonds qui se trouvaient dans les monts-de-piété; mais ces ressources étaient bien loin de remplir la somme demandée, et qu'il fallait fournir dans les plus courts délais. Dans cette fâcheuse circonstance, malgré les protestations d'attachement que le général français recevait des habitans du Milanais, ceux qui connaissaient le caractère des Italiens, leurs opinions religieuses, et

Digitized by Google

1796. la méthode dont les gouvernemens d'Italie s'étaient toujours servis avec succès pour arrêter les progrès des Français dans la péninsule, ne doutaient pas que des troubles populaires ne fussent prochainement excités par les hommes qui avaient intérêt au maintien de l'ancien gouvernement.

Pour prévenir cette explosion, Bonaparte imitant dans Milan la conduite que Custine avait tenue dans Mayence, une société populaire fut établie dans cette ville. Les orateurs de la liberté parcouraient les campagnes, et avertissaient les habitans que les contributions demandées par les Français, ne peseraient que sur les riches, et que les pauvres en seraient exempts. Pavie envoya des députés pour fraterniser avec la société populaire de Milan, et cette ville choisit aussi des orateurs pour éclairer le peuple. Il fut question d'envoyer des plénipotentiaires à Paris, pour proposer l'établissement, en Italie, d'une république sous la protection de la France. Le général Bonaparte adressa une proclamation aux habitans du Milanais, pour animer leur courage, et les engager à fournir à l'armée française les vivres et les munitions dont elle manquait, avec promesse de payer la valeur des objets mis en réquisition, sur le produit de la contribution de guerre.

Digitized by Google

Mais, soit que les habitans auxquels on enlevait leurs subsistances, n'eussent pas confiance dans le paiement qu'on leur promettait, ou que les violences que se permettent presque toujours les subalternes, lorsqu'ils sont autorisés à prendre de force dans les campagnes les denrées des paysans, eussent soulevé le peuple, une insurrection éclata. An IV.

Le général Despinoy, commandant de Milan, s'apperçut, le 5 prairial au soir, que des mouvemens se dessinaient dans le faubourg de cette ville, du côté de Pavie. Il y fit marcher quelques piquets que les mutins voulurent désarmer. Aux premiers coups de feu, l'attroupement se dissipa.

Le mouvement était combiné; il avait lieu en même tems à Pavie, à Lody, à Varèse, et dans un grand nombre de villes et de villages. On sonnait le Tocsin dans les campagnes; les paysans assassinaient sur les routes les soldats français qu'ils trouvaient isolés, et les employés de l'administration pour le recouvrement des subsistances. La garnison de Pavie, surprise chez les bourgeois qui logeaient les soldats, avait été désarmée.

Bonaparte, après avoir visité les troupes nécessaires au siège du château de Milan, avait quitté cette ville, le 5 avant midi, pour

Digitized by Google

se rendre à Lody. L'empressement du peuple
1796. sur son passage, et les applaudissemens qu'on lui prodiguait, éloignaient de son idée les scènes de trahison sur le point d'éclater.

Il était à peine dans Lody, que les détails de l'insurrection lui parvenaient de toutes parts. On publiait que Nice et le château de Villefranche étaient au pouvoir des Anglais; que l'armée de Condé arrivait, par les montagnes de l'Helvétie, sur les confins du Milanais, et que Beaulieu, renforcé de soixante mille hommes venus de Hongrie, marchait sur Milan. Le peuple était excité, par toutes sortes de moyens, à se réunir pour exterminer les Français.

Les habitans de Pavie, renforcés par cinq à six mille paysans, bloquaient trois cents hommes qui formaient la garnison du château. Bonaparte se porte rapidement sur Milan, accompagné de trois cents chevaux et d'un bataillon de grenadiers; il ordonne que les révoltés, pris les armes à la main, soient fusillés; déclare à l'archevêque de Milan, au chapitre de la cathédrale, aux nobles et aux moines, qu'ils répondront sur leur tête de la tranquillité publique, et prend le chemin de Pavie. Sept ou huit cents paysans armés veulent défendre le village de Bagnasco; quelques compagnies les attaquent, en tuent un grand nombre, et dispersent les

Digitized by Google

autres. Le général fit mettre le feu au village, spectacle déchirant ; mais il pouvait prévenir des malheurs plus grands qui menaçaient la ville de Pavie. AN IV.

Bonaparte chargea l'archevêque de Milan d'y porter cette proclamation :

» Une multitude égarée, sans moyens de résistance, se porte aux derniers excès dans plusieurs communes, et brave une armée triomphante de plusieurs rois. Ce délire inconcevable est digne de pitié ; on égare ce peuple pour le conduire à sa perte. Le général en chef, fidèle au principe adopté par la nation française, qui ne fait pas la guerre aux peuples, veut bien laisser une porte ouverte au repentir ; mais ceux qui, sous vingt-quatre heures, n'auront pas posé les armes, et prêté un nouveau serment d'obéissance à la république française, seront traités comme rebelles. Que l'exemple terrible de Bagnasco leur fasse ouvrir les yeux, son sort est réservé aux villes et aux villages qui s'obstineront à la révolte. »

Ces menaces avaient fait peu d'impression sur des hommes persuadés, par des rapports fallacieux, que la détresse dans laquelle se trouvaient les français, énervait absolument leurs forces. Non-seulement la ville de Pavie était munie d'une garnison qui pouvait passer pour une petite armée, mais les habitans,

Digitized by Google

1796. ayant pris le château, et fait prisonniers les Français qui le défendaient, étaient maîtres d'une quantité assez considérable de munitions de guerre, et gardaient une quantité d'ôtages dont la vie leur répondait de ce que les Français pouvaient tenter contre eux.

Quelques corps de troupes, placés en avant de la place, furent bientôt forcés de rentrer. Bonaparte fit avancer l'artillerie ; et, après quelques coups de canon, les révoltés furent sommés de mettre bas les armes, et d'avoir recours à la générosité française : ils répondirent qu'ils se défendraient aussi long-tems que Pavie aurait des murailles.

La plus extrême célérité était nécessaire dans cette occasion, pour empêcher que l'embrâsement ne devînt général. Le sixième bataillon de grenadiers se forme en colonne serrée, le général Dammartin marche à la tête ; deux pièces de canon de 8 précèdent les assaillans : la porte de la ville est enfoncée.

Les assiégés dispersés s'étaient réfugiés sur les toîts, et jetant, sur les Français, les débris des maisons, leur disputaient l'entrée des rues. Cet acharnement aurait entraîné la destruction de cette belle ville, si Bonaparte n'eût conduit lui-même cette expédition, pour modérer, par sa prudence, les rigueurs que les circonstances pouvaient

Digitized by Google

exiger. Parvenu à la place de l'Evêché, l'ordre de brûler la ville expira sur ses lèvres, lorsqu'il vit arriver la garnison de la ville et du château, qui, rendue à la liberté, venait, avec des cris d'allégresse, remercier ses libérateurs. Les chefs de la révolte furent fusillés; on prit des ôtages qui répondaient de la fidélité des habitans de Pavie; et une proclamation, publiée dans toutes les communes où s'était manifestée l'insurrection, ordonnait, sous peine de mort, aux habitans d'apporter leurs armes et leurs munitions de guerre dans les magasins de la république. An IV.

Dans cette proclamation on disait aux Lombards : « Les Français, après l'usage le plus modéré de leurs conquêtes, devaient-ils s'attendre à tant de perfidie dans un ennemi vaincu ? Maîtres par leurs victoires, ils étaient autorisés, par les lois de la guerre, d'imposer aux peuples, soumis par leurs armes, les conditions qu'ils voudraient. »

» Une simple contribution, dont le peuple était exempt, et qui ne devait frapper que sur les privilégiés et les riches, et dont la levée était éloignée de toute forme inquisitoriale, tandis que les Français pouvaient tout envahir dans un pays lointain, où la guerre atroce, faite à leur révolution, les amenait; respect le plus absolu pour les pro-

Digitized by Google

1796. priétés et les personnes : telle a été leur conduite. »

» Quel retour leur avez-vous présenté ? d'abord, une reconnaissance simulée des principes de la liberté dont vous vous disiez animés ; mais bientôt après, la révolte la plus caractérisée, d'autant plus criminelle, que, répandue, ramifiée sur divers points, elle était évidemment l'effet d'une conspiration ; enfin, le pillage des approvisionnemens, l'interception des routes, l'assassinat des soldats. »

» Les Français ont voulu vous ramener de vos égaremens par les moyens de la douceur, le pardon vous était offert ; vous avez, les premiers, fait feu sur l'armée française ; il a fallu fondre sur vous, enfoncer les portes de votre ville, et vous disperser. »

» Vous témoignez à-présent du repentir, vous demandez grace, en êtes-vous dignes ? Les Français veulent cependant encore vous pardonner : rentrez dans vos foyers, retournez à votre industrie ; soyez tranquilles, repoussez les perfides insinuations du fanatisme qui voudrait vous séduire au nom d'une religion que nous respectons, et que ce fanatisme outrage ; repoussez aussi les insinuations du despotisme, qui ne s'agite que parce qu'il voudrait encore vous opprimer. »

Digitized by Google

» Si vous savez apprécier ce nouveau bienfait, les Français consentent encore à devenir vos amis ; ils voulaient améliorer votre sort, ils voulaient vous faire goûter les douceurs de la liberté, en vous affranchissant de ces impositions qui font la calamité du pauvre et la richesse des privilégiés : connaissez le prix de leurs bonnes intentions. » An IV.

» Mais si vous devenez une seconde fois ingrats et assassins, nous vous le déclarons solemnellement, la vengeance sera terrible. La mort et le ravage de toutes les propriétés seront la punition des nouveaux forfaits. »

« Ministres du culte, la république française a proclamé le respect pour la religion ; remplissez le devoir qu'elle vous impose, prêchez au peuple la morale de l'évangile, l'horreur pour le crime, la soumission aux lois ; les mauvais prêtres, qui corrompent l'opinion publique, sont les seuls que nous proscrivons ; le prêtre vertueux, trouve, auprès des Français, appui et protection. »

La ville de Milan, où quelques dispositions séditieuses se montraient encore, exigeait, par sa nombreuse population et l'influence de ses habitans sur la province, une surveillance particulière, d'autant plus nécessaire, que la garnison autrichienne du château de Milan, pouvait favoriser les

Digitized by Google

1796. mécontens de la ville. Le général Despinoy accompagna les mesures générales qu'il était obligé de prendre, d'une déclaration dans laquelle il exposait les moyens qu'on avait pris pour soulever le peuple, les précautions que les Français étaient obligés d'adopter, et la sévérité dont on userait contre les rebelles. (1)

(1) *Proclamation du général Despinoy, commandant de Milan.*

Les partisans de la tyrannie, les apôtres du fanatisme, les ennemis de tout gouvernement libre, ont tenté, le 4 de ce mois, d'exécuter ouvertement les complots les plus atroces qu'ils méditaient dans l'ombre. Ils voulaient faire de Milan un foyer de révolte, et, tandis que d'une main ils semaient adroitement les alarmes parmi les esprits trop faciles à s'émouvoir, *de l'autre ils* soudoyaient, avec l'or de l'Autriche, ces gens sans aveu, ces hommes sans patrie, qui se nourrissent de troubles et d'agitations. Ils ralliaient autour d'eux une partie de ces crédules artisans, de ces habitans de la campagne, qu'ils avaient égarés ou séduits, excitant les uns, corrompant les autres, et versant par-tout les poisons dont ils étaient infectés.

La trahison la plus insigne, l'hypocrisie la plus profonde, en opposition avec la bonne foi; la haine en retour de la bienfaisance, voilà les sentiment dont ils voulaient payer ceux d'une armée triomphante et toujours généreuse au sein de la victoire. Qu'ils tremblent ces hommes perfides qui ont aiguisé les poignards contre leurs bienfaiteurs! Que les ennemis du nom français apprennent à le respecter! Les séditieux qu'ils avaient

Digitized by Google

Non-seulement l'effet de ces précautions calma un incendie qui se propageait avec An IV.

armés, les rebelles qui s'étaient levés à leur voix, sont rentrés dans la poussière. Les habitans de Bagnasco n'outrageront plus les Français. Errans et fugitifs, ils portent la peine due à leurs attentats. La révolte a été expiée par le feu. Pavie a vu briser ses portes par la hache des républicains. La vengeance va s'appesantir sur les têtes coupables; le repentir, la prompte abjuration de tout égarement conserveront seuls des droits à la clemence du vainqueur. Pour assurer le repos des bons citoyens, et protéger leurs personnes et leurs propriétés contre toute nouvelle entreprise des rebelles, qui se sont glissés parmi eux, le commandant dans Milan, pour la république française, ordonne ce qui suit:

Tous les habitans sont tenus, dans les vingt-quatre heures, de déposer à l'atelier d'armes de Lazareto, porte orientale, les armes et les munitions de guerre qu'ils possèdent, sous peine d'être réputés complices de la rebellion qui a éclaté. Sont exceptées les gardes civiques milanaises, dans le nombre arrêté par le général.

Tous étrangers qui ne justifieront pas du motif de leur résidence dans Milan, et les gens sans aveu sont tenus d'en sortir dans vingt-quatre heures, sous les peines portées dans l'article précédent, tant contre eux que contre ceux qui les recéleraient. Il leur sera délivré des passeports.

Tout attroupement quelconque sera dissous par la force; ceux qui en auront été les chefs ou les instigateurs, seront conduits dans les prisons, et jugés militairement. Toute société ou club demeure supprimé jusqu'à nouvel ordre.

Les bons citoyens sont invités au calme et à la con-

Digitized by Google

fureur, mais un nouvel esprit animant
1796. les habitans du Milanais, Bonaparte était invité avec instance à introduire dans ce pays le régime de la république française.

Soit que ce sentiment politique eût été inspiré aux habitans de Milan et des autres grandes villes de la Lombardie autrichienne, par des émissaires de la France, ou que l'amour de la nouveauté portât le peuple à secouer le joug de la maison d'Autriche, cette détermination populaire devait avoir les suites les plus fâcheuses envers la *cour*

---

fiance ; ils doivent se reposer, pour la sureté de leurs personnes et de leurs propriétés, sur les principes de justice consacrés par la nation française, et sur les armes triomphantes des guerriers qui ont *franchi les Alpes* et les Pyrénées, traversé le Pô et l'Adda.

Sont responsables de l'exécution de ces mesures d'ordre et de sureté, individuellement, tous les membres de la municipalité de Milan, tous les officiers de la garde civique de la ville, et particulièrement les chefs ; les membres du congrès d'état actuellement en exercice, les tribunaux de justice, le clergé, et généralement toutes les autorités civiles, ecclésiastiques et militaires, tant de la ville de Milan que de tous les lieux compris dans son arrondissement.

La municipalité de Milan et toutes les autorités constituées des communes, faisant partie de son arrondissement, feront imprimer, publier et afficher, par-tout où besoin sera, à leur diligence, et sous leur responsabilité, la présente proclamation.

de

Digitized by Google

de Vienne. Bientôt le gouvernement républicain fut proclamé depuis les montagnes de Chiavenna, jusqu'au confluent du Pô et de l'Oglio. Par-tout les populaires s'emparent du gouvernement, la noblesse héréditaire est abolie, une armée italienne, qui doit seconder les Français, se lève et s'organise; la cavalerie est montée avec les chevaux de luxe des nobles, qui fuient de toutes parts; les places de guerre, dont les Français sont maîtres dans le Milanais, dans le Piémont, dans les duchés de Parme et de Modène, fournissent les armes nécessaires; on paie les soldats avec les impositions levées sur les pays conquis, et sur les gouvernemens qui achetaient la neutralité. An IV.

CHAPITRE XXII.

Bataille de Borghetta.

Des succès qui tenaient du prodige, et les dispositions des habitans du Milanais, demandaient en vain qu'une armée, fatiguée par un mois de courses et de triomphes, prît quelque repos; Bonaparte, mettant à profit l'enthousiasme des soldats qu'il commandait, suivait les Autrichiens dans leur

Digitized by Google

1796. retraite, lorsque la révolte de Pavie l'avait ramené dans Milan. Prêt à se couvrir de nouveaux lauriers, il tint ce discours à ses compagnons d'armes :

« Français, vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin, vous avez culbuté, dispersé tout ce qui s'opposait à votre marche. »

« Le Piémont, délivré de la tyrannie Autrichienne, est revenu aux sentimens de paix et d'amitié qui l'attachent à la France ; Milan est à vous ; le pavillon républicain flotte dans toute la Lombardie ; les ducs de Parme et de Modène, ne doivent leur existence politique qu'à votre générosité. »

« L'armée qui vous menaçait avec tant d'orgueil, ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre courage. Le Pô, le Tésin, l'Adda, n'ont pu vous arrêter un seul jour. Vous avez franchi ces boulevards vantés de l'Italie, aussi rapidement que l'Apennin. »

« Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie. Vos représentans ont ordonné une fête dédiée à vos victoires, célébrée dans toutes les communes de la république ; là, vos pères, vos mères, vos épouses, vos sœurs, vos amantes, se réjouissent de vos succès, et se vantent avec orgueil de vous appartenir. »

Digitized by Google

« Oui, Français, vous avez beaucoup fait, mais il vous reste encore beaucoup à faire. Dirait-on de nous, que nous avons su vaincre, mais que nous n'avons pas su profiter de la victoire ? La postérité nous reprocherait-elle d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie ? Mais, je vous vois déjà courir aux armes ! un lâche repos vous fatigue; les journées perdues pour la gloire, le sont pour votre bonheur. Eh bien ! partons ! Nous avons encore des marches forcées à faire, des ennemis à combattre, des lauriers à cueillir ! » An IV.

« Que ceux qui ont aiguisé les poignards de la guerre civile, qui ont lâchement assassiné les ministres envoyés vers eux, qui ont incendié les vaisseaux de Toulon, tremblent; l'heure de la vengeance a sonné. »

« Mais, que les peuples soient sans inquiétudes, vous êtes les amis de toutes les nations, et plus particulièrement des descendans de Brutus, des Scipion, et des autres grands hommes que vous avez pris pour modèles. »

« Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les statues des héros qui le rendirent célèbre, réveiller le peuple romain engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel sera le fruit de vos victoires; elles feront époque dans la postérité; vous aurez la gloire im-

Digitized by Google

mortelle de changer la face de la plus belle
1796. partie de l'Europe. »

« Le peuple français, libre, respecté du monde entier, donnera à l'Europe, une paix glorieuse, qui l'indemnisera des sacrifices de toute espèce qu'elle a faits depuis six ans. Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront, en vous montrant : *il était de l'armée d'Italie !* »

Le général Beaulieu, forcé à l'inaction, en attendant les renforts qu'on lui promettait d'Allemagne, avait passé successivement l'Oglio et le Mincio. Sa ligne de défense, le long de ce fleuve, avait sept lieues d'étendue ; sa droite s'appuyait au lac de Garda, et à la forteresse de Peschiera, appartenant aux Vénitiens, et sa gauche, sur la ville de Mantoue. Il était maître de trois ponts sur le Mincio ; le premier à Rivalta, le second à Goïto, le troisième à Borghetta. Mantoue était la seule ville qui restait à l'empereur en Italie ; mais, en présence d'une armée où l'on comptait encore vingt mille hommes, il était difficile de faire le siège d'une place munie d'une artillerie formidable, de toutes les provisions nécessaires, d'une forte garnison, fortifiée par une excellente citadelle, et dont sa situation, au centre d'un lac d'environ dix lieues

Digitized by Google

de circonférence, rendait les approches presqu'impraticables. An IV.

Venise accoutumée à regarder les Autrichiens comme les seuls ennemis qu'elle eût à redouter, cédant au vertige qui avait saisi l'Europe, favorisait secrètement les ennemis de la France. Un ambassadeur de cette puissance résidait à Paris, mais les Français éprouvaient, dans toutes les affaires qui les intéressaient à Venise, ou des langueurs désespérantes, ou la plus défavorable partialité. Un système de duplicité prévalait dans le sénat, où l'on cherchait en vain cet esprit de politique et de sagesse qui lui avait donné tant de renommée.

Non-seulement le territoire vénitien était occupé par les Impériaux, sans que le sénat parut y faire la moindre attention, mais on donnait au comte de Beaulieu, et presque publiquement, tous les secours qu'il pouvait desirer. On souffrait même que l'armée impériale occupât l'importante forteresse de Peschiera, bâtie sur le lac de Garda, à l'endroit où le Mincio en sort pour descendre à Mantoue.

Bonaparte qui ne pouvait ignorer ce manège cauteleux, dédaignant de porter de vaines plaintes, et cependant forcé de poursuivre l'armée de Beaulieu dans les états de Venise, se fit précéder d'une proclama-

Digitized by Google

tion, dans laquelle il disait aux Vénitiens :

1796. « C'est pour délivrer la plus belle contrée de l'Europe du joug de fer de l'orgueilleuse maison d'Autriche, que l'armée française a bravé les obstacles les plus difficiles à surmonter. La victoire, d'accord avec la justice, a couronné ses efforts ; les débris de l'armée ennemie se sont retirés au-delà du Mincio. L'armée française passe pour la poursuivre sur le territoire de la république de Venise, mais elle n'oubliera pas qu'une longue amitié unit les deux républiques. La religion, le gouvernement, les propriétés seront respectés. Que les peuples soient sans inquiétude ; la plus sévère discipline sera maintenue, et toute fourniture exactement payée. »

« Le général en chef engage les officiers de la république de Venise, les magistrats et les prêtres, à faire connaître ses sentimens au peuple, afin que la confiance cimente l'amitié qui depuis long-tems unit les deux nations. Fidèle dans le chemin de l'honneur comme dans celui de la victoire, le soldat français n'est terrible que pour les ennemis de sa liberté et de son gouvernement. »

L'armée française avait passé l'Oglio, presqu'en même tems que les Autrichiens. Le quartier-général fut établi à Brescia, le neuf prairial. La division d'Augereau vint camper devant Peschiera ; celle de Massena était à

Digitized by Google

Monte-Chiario ; celle de Cervoni, à Montse. On occupa les petites villes de Gasoldo, de Solfarino, de Mariana, toute la rive droite de la rivière de Seriola-Marchionale ; et, pour faire croire aux généraux autrichiens qu'on voulait les tourner, en passant le lac de Garda vers sa partie supérieure, ou couper entièrement leur communication avec le Tyrol, une demi-brigade d'infanterie légère prit poste dans la ville vénitienne de Salo, située au bord occidental du lac, presque vis-à-vis la ville de Garda, qui donne son nom à cette petite mer. An IV.

Toute la ligne des Autrichiens se trouvant menacée par les dispositions que faisait Bonaparte, la défense de Beaulieu était nécessairement affaiblie par la multitude des postes que son armée avait à garder. Cependant, l'armée française se formait, pendant la nuit du neuf au dix prairial, derrière les hauteurs de Capriana et de la Volta ; et, dès la pointe du jour, toutes les divisions dirigeaient leur marche sur Borghetta.

Les approches de ce poste important étaient défendues par quatre mille hommes d'infanterie et dix-huit cents chevaux. Ils firent la plus vive résistance. Toutes les redoutes qui les couvraient étant enfin forcées, les Autrichiens passèrent le pont et en coupèrent une arche. Elle ne pouvait être que difficilement

Digitized by Google

rétablie sous le feu des batteries ennemies.
1796. Une colonne de grenadiers, conduite par le général Gardanne, s'élance dans la rivière. Les Français, ayant de l'eau jusqu'au cou et tenant leurs fusils sur leurs têtes, abordent à l'autre rive. Les Autrichiens croient voir une seconde fois la terrible colonne du pont de Lodi; les plus avancés reculent; on rétablit le pont avec promptitude, et bientôt toute l'armée passe le Mincio et s'empare de Valleggio, quartier-général de Beaulieu, qui venait de se replier.

CHAPITRE XXIII.

Disposition de l'armée du général Beaulieu.

Les Autrichiens fugitifs s'étaient ralliés entre Vallegio et Villa-Franca sur le bord d'un large canal qui communique du Mincio au Tartaro. Ils se défendirent avec le dernier acharnement dans ce poste fortifié par la nature. Ce n'était pas pour disputer la victoire; le comte de Beaulieu, sans espoir de défendre l'Italie avec la faible armée qu'il commandait, ne songeait qu'à cacher aux généraux français ses dernières dispositions.

Peschiera, Castello-Nuovo et les autres postes qu'il occupait à la droite de l'Adige,

Digitized by Google

étaient évacués rapidement par ses ordres. On transportait dans Mantoue de l'artillerie et des munitions de toute espèce, et lorsque les ombres de la nuit forcèrent les combattans à se séparer, il fit entrer une partie de son armée dans Mantoue, et passa l'Adige avec le reste, en observant de faire rompre tous les ponts depuis Veronne jusqu'à Porto-Legnago. An IV.

Mantoue fut abandonnée à ses propres forces ; cette place était défendue par le général baron de Stein, qui commandait auparavant dans Milan.

La superbe armée autrichienne, avec laquelle, pendant les mois de brumaire et de frimaire, le général de Wins menaçait d'envahir la Provence et d'assiéger Marseille ou Toulon, était entièrement fondue. Ses débris erraient dans les montagnes qui séparent le Trentin du Veronnais. On assure que le général de Wins qui, depuis son retour à Vienne, sollicitait la formation d'un conseil de guerre pour examiner sa conduite dans les Apennins, se regardant comme pleinement justifié par les défaites que le comte de Beaulieu venait d'essuyer, abandonna ses poursuites. Les restes de son armée passèrent sous le commandement du lieutenant-général Melas, pendant que la cour de Vienne ras-

Digitized by Google

semblait laborieusement une nouvelle armée
1796. dans la Carinthie et dans le Tyrol.

CHAPITRE XXIV.

L'armée française dans Veronne. Fête des victoires célébrée à Paris.

Trois jours après la bataille de Borghetta, la division Massena s'empara de Veronne, où Louis-Stanislas, frère de Louis XVI, avait fait long-tems sa résidence. Le quartier-général de l'armée y fut transféré le quinze prairial. De cette ville, Bonaparte écrivait au directoire :

« J'arrive dans Veronne, *pour en partir* demain. C'est une grande et belle ville. J'y laisse une garnison, pour être maître des trois ponts qui sont ici sur l'Adige. Je n'ai pas caché aux habitans, que, si le roi de France n'eût évacué leur ville avant le passage du Pô, j'aurais mis le feu à une ville assez audacieuse pour se croire la capitale de l'empire français. »

» Je viens de voir l'amphithéâtre : ce reste du peuple romain est digne de lui. Je n'ai pu m'empêcher de me trouver humilié de la mesquinerie de notre champ de Mars. Ici, cent mille spectateurs peuvent s'asseoir, et

Digitized by Google

entendraient facilement l'orateur qui leur parlerait. Les émigrés fuient de l'Italie; plus de quinze cents sont partis cinq jours avant notre arrivée; ils courent en Allemagne porter leurs remords et leur misère. » An IV.

L'armée reçut dans Veronne les détails de la fête des victoires, ordonnée par le directoire français. Elle fut célébrée à Paris avec la pompe dont cette cérémonie guerrière était susceptible.

Au centre du champ de Mars, sur une plate-forme élevée de douze pieds, sur trente toises de diamètre, à laquelle on arrivait par quatre rampes de soixante pieds de largeur chacune, était placée la statue de la liberté, assise sur un trophée d'armes. D'une main elle s'appuyait sur le code constitutionnel; de l'autre, elle tenait une baguette surmontée du bonnet de Guillaume Tell.

La plate-forme était ornée, dans son pourtour, de quatorze arbres auxquels étaient attachés les drapeaux et les enseignes militaires des quatorze armées françaises; ces faisceaux étaient liés ensemblée par des guirlandes de fleurs.

Derrière la statue de la liberté, s'élevait un grand arbre auquel étaient suspendus, en forme de trophées, les drapeaux pris sur les ennemis. L'autel de la patrie était couvert de branches de chêne et de laurier, que de-

Digitized by Google

1796. vait distribuer le directoire, au nom de la patrie reconnaissante.

A dix heures du matin, une salve d'artillerie annonça la fête; elle commença à midi. Les autorités constituées s'étaient rendues sur le tertre élevé au milieu du champ de mars. Un peuple immense remplissait les talus qui environnent cette place. La garde nationale parisienne, divisée en quatorze corps, représentait les quatorze armées de la république. Chacun, précédé d'un drapeau distinctif, garnissait le tour de l'enceinte. A chacun de ces corps était réuni un certain nombre d'invalides, qu'on avait eu soin de distribuer dans le peloton, représentant l'armée dans laquelle ils avaient servi. Une haie de cavalerie et d'*infanterie s'étendait* à droite et à gauche, depuis les bâtimens de l'Ecole-Militaire, où le directoire s'était rendu, jusqu'à la rampe du tertre qui faisait face à ce bâtiment.

Le directoire, précédé des ministres du corps diplomatique, d'une députation des autorités constituées, et environné de sa garde, traversa cette enceinte au bruit des instrumens militaires, et parvint devant l'autel de la patrie, où Carnot, président du directoire, prononça ce discours :

« C'est au moment où la nature semble renaître, où la terre, en se parant de fleurs

et de verdure, nous promet de nouvelles moissons, où tous les êtres publient dans leur langage les bienfaits de l'intelligence suprême qui renouvelle l'univers, que le peuple français vient, dans cette fête solemnelle, rendre un éclatant hommage aux talens et aux vertus. Eh, quel jour peut mieux réunir tous les cœurs ! quel homme peut être étranger aux sentimens de la reconnaissance ! Nous n'existons que par une longue suite de bienfaits, notre vie n'est qu'un échange continuel de services. A peine au monde, nos yeux s'attachent au ciel, semblent déjà reconnaître un premier bienfaiteur. Faibles, sans appui, l'amour de nos parens veille sur notre enfance et pourvoit à des besoins sans cesse renaissans. Ils guident nos premiers pas. Leur patiente sollicitude aide au développement de nos organes. Nous en recevons les premières notions de ce qui est en nous-mêmes et de ce qui est hors de nous. » An IV.

» D'autres bienfaits forment nos cœurs aux affections, nos esprits aux connaissances, nos corps aux travaux utiles. C'est pour notre bonheur que le sage a médité sur les devoirs de l'homme, que le savant a pénétré les secrets de la nature, que le magistrat veille, et que le législateur prépare, dans le recueillement, des lois protectrices. »

» Bientôt il nous est donné d'être utiles;

1796. Bons fils, nous semons des fleurs sur la vieillesse de nos pères, et leur voix tremblante nous bénit à leur heure dernière. Devenus pères, à notre tour, nous préparons, dans l'éducation de nos enfans, le sort de nos vieux jours. La sensibilité ne se resserre pas dans le cercle étroit d'une famille, elle va chercher l'indigent sous le chaume, elle verse dans son sein les secours avec les consolations; et déjà payée du bienfait par le sentiment du bienfait même, elle l'est encore par la reconnaissance. Humanité! tes lois sont délicieuses, et l'on ne peut que plaindre l'ame aride qui ne les connaît pas. »

» Celui qui réunit les vertus domestiques, ne saurait être dépourvu des vertus civiles. Il paie avec joye, à sa patrie, le tribut de ses services; il se plaît à rendre à ses concitoyens la protection qu'il en a reçue. Magistrat ou guerrier, artisan ou cultivateur, au temple des arts, au sénat, au champ de la gloire, dans les ateliers de l'industrie, il se montre jaloux de contribuer à la prospérité de son pays et de mériter la reconnaissance nationale. Car il est aussi une reconnaissance des nations envers les individus. »

» En ce moment un grand peuple est assemblé pour exprimer la sienne aux citoyens vertueux qui l'ont méritée. Que cette tâche nous est précieuse à remplir! Que nous ai-

Digitized by Google

mons à vous rendre hommage, vous tous à qui la patrie doit son salut, sa gloire ou les bases de sa prospérité. » An IV.

» Vous à qui la France a dû sa régénération politique, philosophes courageux, dont les écrits ont préparé la révolution, limé les fers de l'esclavage et atténué de longue-main les fureurs du fanatisme. Vous, dont le bras intrépide a effectué cette révolution, fondé la république et lutté depuis sept ans contre l'ambition, le royalisme ou l'anarchie. Vous tous, enfin, qui travaillez à rendre la France heureuse et florissante, qui l'illustrez par vos talens, qui l'enrichissez par vos découvertes, recevez le témoignage solemnel de la reconnaissance publique. »

» Recevez-le, sur-tout, armées républicaines; vous, dont tout ici rappèle la gloire et les succès. C'est vous qui nous avez défendus contre dix rois coalisés, qui les avez chassés de notre territoire, qui avez reporté chez eux le fléau de la guerre. Vous n'avez pas seulement vaincu les hommes, vous avez surmonté tous les obstacles de la nature, vous avez triomphé des fatigues, de la faim, des hivers. Quel spectacle pour les peuples! quelle terrible leçon pour les ennemis de la liberté! Une république naissante arme ses enfans, pour défendre son indépendance; rien ne peut retenir leur impétuosité, tra-

Digitized by Google

versant les fleuves, forçant les retranche-
1796. mens, gravissant les rochers. »

» Ici, après une foule de victoires, ils reculent nos limites jusqu'aux barrières que la nature nous a données, et, poursuivant sur les glaces les débris de trois armées, vont, d'une nation opprimée et ennemie, faire un peuple libre et allié ; là, ils exterminent les hordes de traîtres et de brigands vomis par l'Angleterre, punissent les chefs coupables, et rendent à la république des frères trop long-tems égarés. Ici, franchissant les Pyrénées, ils se précipitent de leur sommet, renversant tout ce qui s'oppose à leur course, et ne sont arrêtés que par une paix honorable ; là, escaladant les Alpes et les Apennins, ils s'élancent à travers le Pô et l'Adda. »

» L'ardeur des soldats est secondée par le génie et l'audace des chefs ; ils conçoivent avec profondeur, ils exécutent avec énergie ; tantôt disposant leurs forces avec calme, tantôt se précipitant au milieu des dangers, à la tête de leurs frères d'armes. Que ne puis-je dérouler ici l'immense et glorieux tableau de leurs victoires ! Que ne puis-je nommer nos plus intrépides défenseurs ! Quelle foule d'images sublimes ! Que de noms chéris se pressent dans ma mémoire ! Immortels guerriers, la postérité refusera d'ajouter foi

à

Digitized by Google

à la multitude de vos triomphes ; mais pour nous l'histoire n'a plus d'invraisemblances. » An IV.

» Ne voyons nous pas, dans cette enceinte même, une portion de ces braves soldats ! Vainqueurs des ennemis extérieurs de l'état, ils sont venus réprimer ses ennemis intérieurs. Ils maintiennent au dedans la république, qu'ils ont fait respecter au dehors. N'y voyons-nous pas encore ces vénérables guerriers blanchis sous les armes, ceux que d'honorables blessures forcent à un repos prématuré, dont nous appercevons d'ici l'asyle ! Avec quel plaisir nos yeux se reposent sur cette intéressante réunion ! Avec quelle douce émotion nous contemplons ces fronts victorieux ! »

» Pourquoi ne nous reste-t-il que votre souvenir, héros morts pour la liberté ! Vous vivrez du moins à jamais dans nos cœurs. Vos enfants nous seront chers ; la république acquittera avec eux les dettes contractées envers vous, et nous venons payer ici la première, en proclamant votre gloire. »

» Armées républicaines, figurées dans cette enceinte par une portion de vous-mêmes ; phalanges invincibles dont j'apperçois autour de moi les trophées, et dont j'entrevois dans l'avenir les nouveaux succès, venez recevoir les couronnes triomphales que le peuple français m'ordonne d'attacher à vos drapeaux. »

1796. » Et vous, Français, qu'on voudrait égarer, soyez sensibles à ce spectacle touchant. Vos défenseurs auraient-ils en vain triomphé? Voudriez-vous que les divisions et les troubles de l'intérieur détruisissent les fruits de leurs exploits? Abjurez vos haines. C'est pour tous que leur sang a coulé. »

Après ce discours, une députation de chacun des corps représentant les quatorze armées républicaines, s'avançait vers la statue de la liberté. Le président du directoire leur remit une couronne et un drapeau, *tandis* que le conservatoire de musique exécutait des hymnes guerrières.

Bientôt les bataillons qui garnissaient le champ de Mars, se déployant dans cette enceinte, forment des évolutions militaires, et présentent au directoire des soldats blessés aux armées, qui reçoivent des couronnes de chêne et de lauriers. Une salve générale annonce le départ du directoire; des orchestres, placés dans le pourtour de la place, remplissent les airs de sons mélodieux, et des danses champêtres terminent la journée.

Digitized by Google

AN IV.

CHAPITRE XXV.

Siège de Mantoue. Révolte dans les Feudi Imperiali.

TANDIS que les chants retentissaient sur les bords de la Seine, Bonaparte, après avoir chassé les Autrichiens d'Italie, prenait des mesures pour rendre leur retour impossible.

Malgré l'activité avec laquelle le conseil de Vienne rassemblait une nouvelle armée dans les montagnes du Tyrol et de la Carniole, il ne pouvait se dissimuler que l'Italie était perdue pour la maison d'Autriche, si Mantoue ouvrait ses portes aux Français. Mais cette forteresse, la meilleure de l'Europe après Gibraltar et Luxembourg, étant suffisamment approvisionnée, et défendue par une forte garnison, devait prolonger sa défense d'autant plus long-tems que, par la nature de sa situation, il était impossible que l'armée française fermât exactement toutes les voies par lesquelles des rafraîchissemens pouvaient lui parvenir.

L'armée d'Italie, renforcée par une partie de celle de Kellermann et par les régimens qui n'étaient plus nécessaires dans les départe-

mens de l'Ouest, où la prise de Charette avait
1796. éteint les mouvemens insurrectionnels, comptait quatre-vingt-dix mille combattans, ne respirant que la gloire des armes; mais une grande partie de ces forces était employée à garder les passages de la rivière de Gênes, les villes de Coni, de Ceva, de Tortonne, d'Alexandrie dans le Piémont, et les principales places du Milanais, qu'on n'osait confier entièrement aux troupes levées en Lombardie, malgré le dévoûment qu'elles témoignaient à la république française.

Cependant, la ville de Mantoue était étroitement bloquée. Bonaparte, laissant Massena dans Veronne, pour intercepter les secours que les Autrichiens pouvaient envoyer dans le Mantouan, en suivant les bords de l'Adige, tandis que la garnison de Peschiera arrêtait, de son côté, les convois Autrichiens embarqués à Riva, à Torgoli, et dans les autres villes du Tyrol sur le lac de Garda, s'était rendu à la Favorite, superbe palais des ducs de Mantoue, à une demi-lieue du lac. Les Français s'emparèrent du faubourg San-Georgio, et des autres faubourgs bâtis en dehors du lac et des forts qui les défendaient.

Mantoue exigeait un siège dans toutes les règles; l'armée française avait peu de moyens de l'entreprendre. La marche rapide de ses conquêtes, et la difficulté des routes qu'elle

Digitized by Google

avait suivies à travers les plus hautes montagnes de l'Europe, n'avaient pas permis de la faire accompagner par ces parcs d'artillerie, dont les ressources, extrêmement coûteuses et extrêmement combinées, facilitent les sièges, et contribuent à les abréger. C'était avec les canons du roi de Sardaigne et de l'empereur, qu'il fallait prendre la plus forte place que la maison d'Autriche eût en Italie. An IV.

Les grandes chaleurs dont la saison approchait, et qui rendent mortel le voisinage de Mantoue, augmentaient les difficultés. Bonaparte, à qui l'expérience avait appris de bonne heure à connaître les hommes, n'ignorait pas que la malignité l'eût rendu responsable des soldats dévorés par le climat devant cette place; il prit le parti de la cerner de toutes parts, tandis qu'on rassemblerait les objets nécessaires pour pousser le siège de Mantoue avec vigueur, si cette place ne se rendait pas avant l'hiver.

Des troubles qui s'élevaient dans les *Feudi Imperiali*, qui confinent aux états de Gênes, de Toscane et de Piémont, contribuaient à la détermination de Bonaparte. Les communications de son armée étaient menacées; on attaquait ses convois, on assassinait ses couriers; la politique et le fanatisme s'unissaient pour lui susciter de nouveaux ennemis : la plus extrême activité pouvait à

Digitized by Google

peine suffire à tant d'opérations compliquées.
1796. Bonaparte, résolu de faire passer une partie de ses forces dans le Tyrol et dans les gorges des Apennins, voulut que sa marche fût précédée par des manifestes qui pussent lui procurer des partisans dans ces pays difficiles. Peu de généraux manièrent l'arme des proclamations avec plus d'adresse que lui (1).

(1) Je vais passer sur votre territoire, braves Tyroliens, pour obliger la cour de Vienne à faire une paix nécessaire à l'europe entière comme à ses sujets. C'est votre propre cause que je viens défendre. Depuis assez longtems vous êtes fatigués des horreurs d'une guerre entreprise non pour l'intérêt du peuple allemand, mais pour les passions d'une seule famille.

L'armée française respecte tous les peuples, et plus particulièrement les habitans simples et vertueux des montagnes. Votre religion, vos usages seront par-tout respectés; nos troupes observeront une discipline sévère, et rien ne sera pris dans le pays, sans qu'il soit payé en argent. Vous nous recevrez avec hospitalité, et nous vous traiterons avec fraternité et amitié.

Mais s'il en était parmi vous qui connussent assez peu leurs intérêts véritables, pour prendre les armes, et nous traiter en ennemis, nous serons terribles comme le feu du ciel, nous brûlerons les maisons, nous dévasterons le territoire des villages qui prendraient part à notre guerre, qui doit leur être étrangère.

Ne vous laissez pas induire en erreur par les agens de l'Autriche, garantissez votre patrie, déjà vexée par cinq ans de guerre, des malheurs qui l'affligeraient.

Digitized by Google

Le général Lasnes entra dans les Feudi Imperiali avec douze cents hommes (1), fit arrêter et fusiller les chefs de la révolte. On AN IV.

Sous peu, la cour de Vienne, obligée à signer la paix, rendra aux peuples leurs privilèges usurpés, et à l'Europe la tranquillité qu'elle trouble.

(1) Les habitans des fiefs impériaux, à l'instigation de plusieurs de leurs seigneurs, et des agens de l'empereur à Gênes, ont violé le serment d'obéissance qu'ils avaient prêté à la république française. Ils ont assassiné plusieurs détachemens français, et assiégé la garnison française dans Arquata. Il n'est pas de crimes dont ils ne se soient rendus coupables. Il n'est point d'horreurs qu'ils n'aient commises. Les insensés comptaient sur l'impunité, ils croyaient l'armée éloignée ; ils ne savaient pas qu'il n'est point de refuge qui puisse soustraire les ennemis de la république française à la vengeance de ses armées. Qu'ils apprennent, par le spectacle terrible d'Arquata, le sort qui les attend s'ils ne changent de conduite, et s'ils ne profitent de la porte que la clémence nationale laisse encore ouverte au repentir.

En conséquence, le général en chef ordonne :

Art. 1.er Toutes les communes des fiefs impériaux, en Italie, enverront sur-le-champ trois députés au quartier-général à Tortone, avec les procès-verbaux de la prestation du serment d'obéissance qu'elles font à la république française, et toutes les armes qui existent dans les communes.

2. Toutes les communes enverront deux ôtages pour être garans de leur fidélité.

3. Tous les seigneurs possédant des fiefs impériaux, seront tenus de se rendre en personne à Tortonne, pour prêter leur serment d'obéissance à la république fran-

Digitized by Google

1796. brûla leurs maisons dans le fief d'Arquata, où le soulèvement avait pris naissance : cette sévérité arrêta bientôt le feu de l'insurrection.

Dans le même tems, une colonne marchait sur le lac de Come, s'emparait du fort de Fuentes qui en défend l'entrée du côté de l'Italie, et faisait démolir cette forteresse bâtie par les Espagnols, lorsqu'ils étaient maîtres du Milanais.

çaise ; et si, sous cinq jours après la publication du présent ordre, ils ne l'ont pas fait, tous leurs biens seront confisqués.

4. Vingt-quatre heures après la proclamation du présent ordre, toutes les communes porteront à l'agent militaire dans Tortonne, le montant de la contribution militaire imposée sur les communes. Elle sera *augmentée* d'un dixième par journée de retard qu'elles mettront dans le paiement.

5. Ceux qui, quarante-huit heures après la publication du présent ordre, seront trouvés avec des armes ou des munitions de guerre, seront fusillés.

6. Toutes les cloches qui ont servi à sonner le tocsin dans les villes et dans les villages, seront descendues des clochers et brisées vingt-quatre heures après qu'on aura reçu la présente proclamation. Les habitans qui ne se seront pas conformés à cet ordre, seront réputés rebelles, leurs villages seront brûlés.

Les officiers municipaux et les curés sont responsables, sur leur tête, de l'exécution de cet article.

Digitized by Google

An IV.

CHAPITRE XXVI.

Le ministre de France, à Gênes, demande que le ministre de l'empereur soit expulsé de cette ville.

Le citoyen Villars, ayant fini sa mission à Gênes, avait été remplacé par Faypoul. Ce ministre était à peine reconnu qu'il ne pouvait se dissimuler que les émeutes dont les Feudi Imperiali avaient été la proie, avaient leur foyer dans Gênes même. Le territoire de la république venait d'être violé ouvertement par les Anglais, qui s'emparèrent, en prairial, sous le canon du fort de l'Arma, près de Taggia, de six navires français, chargés de munitions. Le fort tira quelques volées de canon pour les protéger; mais les Anglais ayant menacé d'incendier le village, le fort cessa son feu, et les bâtimens français furent pris. Faypoul présenta une note au gouvernement, pour se plaindre de cette capture, favorisée par la faiblesse du commandant du fort.

Cette note n'ayant pas produit l'effet qu'on en attendait, un second mémoire fut présenté, dans lequel le minstre français demandait que le sénat dédommageât la république

Digitized by Google

de cette perte. Les collèges s'assemblèrent
1796. extraordinairement pour délibérer sur cette affaire. Les Génois disaient, pour leur justification, que le fort d'Arma n'étant guères qu'une tour, après avoir tiré quelques coups de canon, se trouva sans poudre et sans boulet. Les Français prétendaient qu'on avait tiré en l'air et non sur les Anglais, et qu'un détachement français s'étant présenté pour aider la garnison du fort, et lui fournir les munitions dont on manquait, l'entrée lui en avait été interdite.

Il y eut séance extraordinaire des collèges, le 29 prairial. Le général français, Murat, présenta au doge une note officielle qu'il ne voulut pas remettre, comme de coutume, entre les mains du secrétaire d'état, pour éviter les négligences qui avaient lieu quelquefois en pareil cas. Le général se rendit au palais, avec le ministre Faypoul, et déclara, de vive voix, qu'il était de la justice du sénat de faire droit à ses réclamations qui se bornaient :

Au rappel du gouverneur de Novi, pour avoir mis la négligence la plus coupable à réprimer les vols et les assassinats commis, dans les enclaves de sa juridiction, sur des soldats français, victimes des brigands de Pozzolo et des environs de cette commune ;

A l'envoi des troupes génoises, en nombre

suffisant, pour faire respecter le territoire de Gênes par les Anglais, et pour maintenir la sureté des chemins aux endroits limitrophes de l'état de Gênes avec le Piémont; An IV.

Enfin, à l'expulsion, dans deux fois vingt-quatre heures, du comte Girola, ministre impérial, pour avoir violé le droit des gens, en fournissant aux révoltés d'Arquata et des autres fiefs impériaux, des armes, des munitions de guerre, et en protégeant ouvertement les chefs des révoltés, dont quelques-uns avaient été trouvés munis de diplômes délivrés par ses agens, au nom de la cour de Vienne.

Le gouvernement génois fit déclarer, par un secrétaire d'état, au ministre de l'empereur, Girola, que des circonstances secrètes l'engageaient à le prier de s'éloigner de Gênes : Girola répondit qu'il attendrait les ordres de sa cour. Les événemens qui se succédèrent firent perdre cette affaire de vue.

CHAPITRE XXVII.

Armistice avec le pape et le roi de Naples.

Bonaparte profitait du loisir que lui laissaient les Autrichiens retranchés entre la tête

Digitized by Google

1796. du lac de Garda et l'Adige, pour consolider la nouvelle république italienne, et pour faire des traités avec les puissances de la péninsule. La division du général Augereau, après avoir passé le Pô à Borgo-Forte, le 28 prairial, s'était emparée de Bologne le 1.er messidor; on y fit prisonniers quatre cents soldats du pape, avec le cardinal Légat et tous les officiers de la légation de Bologne. Une division française se porta sur Ferrare et sur Faenza qui ne firent aucune résistance. La Romagne entière obéissait aux lois de la république française. L'artillerie trouvée à Bologne, au fort d'Urbin et au château de Ferrare, formait un équipage propre au siège de Mantoue. Ces villes fournirent aussi de superbes tableaux qui furent envoyés en France. Ces pertes avaient décidé le pape à souscrire à des préliminaires de paix. Il abandonnait, à la France, les légations de Ferrare et de Bologne, toutes les côtes maritimes du golfe adriatique, depuis les embouchures du Pô jusqu'à la citadelle d'Ancône, promettait vingt-un millions de livres, monnaie de France, et une grande quantité de tableaux, de bustes, de vases, de statues et de manuscrits précieux de la bibliothèque vaticane, au choix des commissaires français.

A Naples, le gouvernement, effrayé du

Digitized by Google

progrès des armes françaises, avait ordonné des prières publiques, pour obtenir la protection du ciel ; le roi et la reine, accompagnés d'un peuple immense, assistèrent à ces prières ; deux proclamations furent ensuite adressées, une aux évêques, et l'autre à tous les habitans des Deux-Siciles. L'objet de cette double proclamation était la levée d'une armée de soixante-dix mille hommes, qui devait être sous le commandement immédiat du roi. Cette armée devait être composée de troupes régulières dont l'état fût porté à trente-trois mille hommes, et des milices établies sous le dernier règne ; leur nombre avait été fixé, dans l'origine, à vingt-cinq mille hommes qui ne devaient, par an, que quinze jours de service : il fut porté à quarante mille combattans. Ces corps de milices devaient se réunir sous les ordres des principaux barons du pays, et se pourvoir d'armes et d'habits ; chaque volontaire était déclaré exempt de toute imposition, ainsi que sa famille, pendant la durée de son service ; quant aux barons, on leur promettait des grades militaires, suivant leur mérite. An IV.

Les évêques, les curés et les prédicateurs avaient ordre de faire sentir au peuple tous les dangers qui résulteraient pour lui de l'invasion des Français ; on les invitait à exciter

Digitized by Google

dans le peuple un zèle ardent, qui le fît con-
1796. courir de bon cœur à seconder, de toutes ses forces, les intentions de la cour.

Malgré ces invitations, ces promesses, et tout cet appareil de force, le gouvernement napolitain était persuadé qu'il lui serait plus facile d'obtenir la paix par la voie des négociations, que par des levées de troupes. Le marquis de Gallo avait été envoyé à Basle pour négocier avec Barthélemy; mais, comme cette négociation pouvait être longue et incertaine, on s'adressa à Bonaparte. La cour de Naples promettait huit millions, ou des munitions navales pour cette somme. Un armistice fut accordé aux cours de Rome et de Naples.

En conséquence, le prince Pignatelli-Belmonte fut envoyé à Paris par la cour des Deux-Siciles, pour négocier le traité définitif. Les ministres du pape faisaient le même voyage. Ils se flattaient d'engager le directoire à se relâcher des dures conditions imposées par le général français. Le conseil de Pie VI choisit, pour cette négociation épineuse, les prélats Vangelisti et Petrachi, deux hommes consommés dans la diplomatique; mais le directoire avait exigé qu'on ne lui envoyât pas des ecclésiastiques. La dérogation à une promesse imposée devait rendre désagréable la personne des plénipoten-

Digitized by Google

tiaires. En vain ils prirent l'habit laïque, et l'abbé devint comte Petrachi. Son caractère fut bientôt connu ; les deux négociateurs furent congédiés. An IV.

CHAPITRE XXVIII.

Les Français entrent dans Livourne.

Malgré la neutralité de la Toscane, les Anglais avaient été constamment favorisés, publiquement ou en secret, dans le port de Livourne. Ils venaient même d'enlever deux navires français, sous le canon du mole, sans que le gouvernement eût pris aucune mesure contre cette violation de son territoire. Le ministre des relations extérieures ayant rapporté plusieurs fois à l'envoyé du grand-duc à Paris le mécontentement du directoire, ce ministre avait rejeté ces particularités sur l'impossibilité où se trouvait le ministère de Livourne de réprimer une nation aussi puissante et aussi audacieuse que les Anglais.

Bonaparte, résolu de mettre un terme à cette partialité, en plaçant une garnison dans Livourne, avait encore la vue secrette d'ouvrir une communication avec quelques cantons de l'isle de Corse, qui cherchaient l'occasion de secouer le joug des Anglais, et de se réunir à la république française.

Digitized by Google

1796. Cette entreprise, pour être exécutée sans verser une seule goutte de sang, exigeait beaucoup d'adresse. Les troupes françaises occupaient Bologne, le fort d'Urbin, Ferrare et Faenza. Une colonne de l'armée se portait de Reggio, à travers les Apennins, sur Pistoïa, et menaçait de se rendre à Rome par Florence, pour déterminer le pape à signer le traité définitif de paix.

La nouvelle de cette marche jeta l'alarme dans la cour du grand-duc. Le premier ministre fut dépêché à Bologne, pour représenter au général français que le passage par la Toscane, ayant été refusé aux troupes napolitaines, la justice exigeait que les Français ne violassent pas un territoire que les coalisés avaient respecté. Mais la principale crainte du ministère de Florence était la présence de l'armée française dans cette capitale. Le plénipotentiaire adopta, sans difficulté, la proposition d'éviter Florence, et de s'avancer sur Rome en passant par Pise.

Le 8 messidor, la division du général Vaubois arriva à Pistoïa; elle passa l'Arno le lendemain à Fucechio. Alors les Français, au lieu de se diriger sur Pise, prirent la route de Livourne. Bonaparte, ne craignant désormais aucun obstacle, prévint le grand-duc de son expédition par une lettre, dans laquelle, en se plaignant des vexations que les Français éprouvaient

Digitized by Google

éprouvaient dans ce port, contre le droit des gens ; il assurait que le parti qu'il était forcé de prendre, ne troublerait pas la bonne harmonie entre la France et la Toscane (1). An IV.

(1) Le pavillon de la république française est constamment insulté dans le port de Livourne, les propriétés des négocians français violées ; chaque jour y est marqué par un attentat contre la France, aussi contraire aux intérêts de la république qu'au droit des gens. Le directoire exécutif a porté plusieurs fois ses plaintes au ministre de votre altesse royale à Paris, qui a été obligé d'avouer l'impuissance où se trouvait votre altesse royale de réprimer les anglais, et de maintenir la neutralité dans le port de Livourne.

Le directoire exécutif a senti dès-lors qu'il était de son devoir de repousser la force par la force, de faire respecter son commerce, et m'a ordonné de faire marcher une division de l'armée que je commande, pour prendre possession de Livourne.

J'ai l'honneur de prévenir votre altesse royale que, le dix de ce mois, une division de l'armée entrera dans Livourne. Elle se conduira dans cette ville d'après les principes de neutralité que nous venons maintenir. Le pavillon, la garnison, les propriétés de votre altesse royale seront scrupuleusement respectés.

Je suis en outre chargé d'assurer votre altesse royale du desir sincère qu'a le gouvernement français de voir continuer l'amitié qui unit les deux états, et de la conviction où il est que votre altesse royale, témoin chaque jour des excès auxquels se portent les vaisseaux anglais, sans pouvoir y porter remède, applaudira aux mesures justes et utiles qu'a prises le directoire exécutif, et que je suis chargé de faire exécuter.

Digitized by Google

1796. Les Français entrèrent dans Livourne le dix messidor.

Malgré le secret avec lequel cette expédition avait été dirigée, les Anglais en avaient été informés. Quarante bâtimens de cette nation sortirent du port deux heures avant l'arrivée de Bonaparte. Ce général fit arrêter le chevalier Spannachi, gouverneur de la ville, accusé non-seulement d'avoir favorisé le départ des Anglais, mais qui avait fait ses efforts pour soulever le peuple, en lui représentant que le petit nombre de Français, arrivés dans Livourne, pouvaient être aisément opprimés.

Le grand-duc fut informé de cet événement par une lettre, dans laquelle Bonaparte lui disait : « Une heure avant l'entrée de mon armée dans Livourne, une frégate anglaise a enlevé deux bâtimens français valant un demi-million ; le gouverneur les a laissé prendre sous le feu de ses batteries, ce qui est contraire aux intentions de votre altesse et à la neutralité du port de Livourne. Je porte plainte à votre altesse royale contre ce gouverneur, qui, dans toutes ses démarches, a montré la haine la plus prononcée contre les Français ; il a cherché hier, au moment de notre arrivée, à ameuter le peuple contre nous ; il n'est sortes de mauvais traitemens qu'il n'ait fait essuyer à notre avant-garde.

Digitized by Google

J'aurais été autorisé, par les lois de la guerre, à le faire juger par une commission militaire ; mais par respect pour votre altesse royale, intimément persuadé de l'esprit de justice qui caractérise toutes vos actions, j'ai préféré de l'envoyer à Florence, convaincu qu'elle donnera des ordres pour le faire punir sévérement. An IV.

Je dois en même tems faire mes remercîmens à votre altesse royale, de la bonté qu'elle a eu de préposer le général Strafoldo, pour procurer à l'armée ce qui lui était nécessaire. Il s'est acquitté des ordres de votre altesse royale, avec autant de zèle que de succès. »

L'entrée des Français dans Livourne avait jeté la terreur dans toute la Toscane, qui craignait d'être soumise au régime militaire. Mais bientôt les dispositions du général, et la bonne conduite de l'armée, rassurèrent les habitans. Bonaparte ordonna au consul français à Livourne, de saisir, dans le port (1), tous les effets appartenant aux Anglais, aux

(1) Le consul de la république Française à Livourne fera mettre les scellés sur les magasins appartenant aux Anglais, à l'Empereur, à l'Impératrice de Russie, et généralement à tous les princes ou sujets avec lesquels nous sommes en guerre, et en fera l'inventaire. Il fera toutes les démarches, prendra toutes les mesures et emploiera tous les moyens pour découvrir les marchandises qui

Digitized by Google

1796. Autrichiens, aux Russes et aux sujets des autres états avec lesquels la France était en guerre; laissa dans la place une bonne garni-

---

pourraient avoir été déposées chez les différens négocians de Livourne, et s'en mettra en possession.

En exécution de cet ordre du général, le consul de la république française invite tous les habitans de Livourne et des environs, de quelque nation et qualité qu'ils soient, qui pourraient posséder, à titre de dépôt ou autrement, des effets, marchandises, argent, bijoux, chevaux, meubles, etc. appartenant aux sujets de la Grande-Bretagne, de l'Empereur, de la Russie, ou aux autres ennemis de la république, à remettre, dans la journée de demain 12 messidor, au consul lui-même, un état détaillé et une déclaration au vrai des effets et sommes d'argent qui appartiennent aux ennemis de la république.

Ceux qui auront contracté avec les ennemis de la république, de quelque manière et en quelque forme que ce puisse être, doivent également en faire leur déclaration au consul de la république, ce qui servira simplement pour en faire l'examen.

Le consul invite particulièrement les Français, à lui indiquer les effets cachés, déposés ou alienés par ventes simulées, ou de toute autre manière. Aucun motif pour les retenir ne sera admissible, parce qu'il est prouvé que les citoyens français ont été en différens temps dépouillés ou lézés par des mesures sourdes des ennemis de la république dans le port de Livourne, et que même la violence a été employée. C'est donc le droit le plus légitime de la représaille que la république française exerce, et une restitution de ses propriétés, également juste, qu'elle réclame, conformément aux droits de toutes les nations.

Digitized by Google

son, commandée par le général Vaubois, et revint à son armée en passant par Florence, où le grand-duc lui fit l'accueil le plus distingué. An IV.

Pendant qu'il dînait avec ce prince, un courier vint lui apporter la nouvelle de la conquête du château de Milan. La tranchée avait été ouverte devant cette place pendant la nuit du vingt-neuf au trente prairial ; elle se rendit le onze messidor. La garnison fut faite prisonnière de guerre ; on trouva dans le château de Milan cent-cinquante bouches

---

Aussi-tôt les déclarations faites, on prendra des mesures pour constater leur exactitude et assurer le séquestre des effets. Ceux qui négligeraient de faire les déclarations, ou qui les feraient incomplettes, s'exposeraient à des recherches sévères et à des conséquences fâcheuses qu'il est de leur intérêt de prévenir.

L'intention du général en chef est que toutes les propriétés ennemies soient remises dans les mains de la république, comme prises faites en mer. En conséquence, et par cette considération, toutes recherches, tous jugemens, toutes condamnations, sont attribués à la juridiction consulaire.

Les négocians de Livourne et sur-tout les Juifs, ayant proposé aux Français de se désister de toutes leurs prétentions, moyennant une somme dont on conviendrait, Bonaparte y consentit ; on lui paya six millions de livres monnaie de France. En conséquence, toutes mesures inquisitoriales furent abandonnées. Les Français observèrent dans Livourne la plus exace discipline.

Digitized by Google

à feu, deux cent milliers de poudre, et cinq
1796. mille fusils.

Le général français était alors la seule puissance qui dominait en Italie. L'armée était entretenue aux dépens des pays vaincus. J'ai entendu les clameurs s'élever contre Bonaparte; des soulèvemens excités dans quelques cantons en étaient le vain prétexte. Mais ceux qui s'appitoyaient ainsi sur le sort des Italiens, n'auraient-ils pas censuré plus amèrement la conduite du général, si les frais incalculables qu'entraînait l'expédition italienne, augmentant l'embarras des finances de la république, avaient arrêté la suite des succès qui, seuls, pouvaient amener une paix solide et glorieuse?

Le chevalier Folard, un des hommes les plus instruits de son siècle, et qui avait fait long-tems la guerre en Italie, repoussant, dans ses commentaires sur Polybe, le reproche d'avarice fait à Annibal par Tite-Live, observe avec raison que, si par cette avarice l'historien romain entendait les contributions levées sur les villes et sur les campagnes, il ne pouvait rien dire de moins raisonnable.

Annibal était-il entré en Italie pour faire la guerre aux dépens de la république de Carthage, plutôt qu'aux frais de ses ennemis? Un habile général fournit aux dépenses de la guerre par la guerre elle-même. Le

Google

Carthaginois s'en acquitta fort bien. Tout autre qui fait le contraire, s'en acquitte fort mal. C'est une leçon pour les Français, s'il leur arrive jamais de rentrer en Italie. Tous les peuples et tous les souverains de ce pays n'étaient pas moins nos ennemis en secret, qu'ils l'étaient ouvertement d'Annibal. Nous eûmes tort de ne pas leur faire payer les frais de la guerre. Les Italiens méprisent les étrangers ; ils s'imaginent qu'on les craint, lorsqu'on les ménage. La politique du prince Eugènes doit servir d'exemple aux généraux français ; il retira de l'Italie tout l'or que nous y avions laissé. Ce prince fit en cela le trait d'un grand capitaine ; aussi l'était-il plus qu'aucun autre de son tems. An IV.

Fin du Tome sixième.

TABLE

DES LIVRES ET CHAPITRES

Contenus dans le tome sixième.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

CHAPITRE I.er *Influences des opérations conventionnelles sur l'opinion publique, avant et après le neuf thermidor*, pag. 1

CHAP. II. *Longue disette en France, et sur-tout à Paris*, 12

CHAP. III. *Suite de la révolution de Pologne*, 21

CHAP. IV. *Kosciusco déclaré chef des insurgés. Acte d'insurrection*, 26

CHAP. V. *Kosciusco est fait prisonnier. Troisième partage de la Pologne*, 30

CHAP. VI. *Pacification de la Vendée. Les décrets contre Lyon sont rapportés*, 33

CHAP. VII. *Procès de Fouquier-Tinville. Le cadavre de Marat jeté hors du Panthéon*, 45

CHAP. VIII. *Rapport de la commission des vingt-un, sur le procès de quelques membres des comités de gouvernement.*

Digitized by Google

Les députés mis hors de la loi après le deux juin l'an 2, sont rappelés dans le sein de la convention, 48

CHAP. IX. *Les deux factions jacobines se réunissent au parti du ventre, pour opérer un mouvement populaire,* 56

CHAP. X. *Journée du douze germinal. Jugement de Barrère, Collot, Billaut et Vadier,* 62

CHAP. XI. *La France fait la paix avec le roi de Prusse et le grand duc de Toscane,* 66

CHAP. XII. *Décret du 22 germinal an 3,* 69

CHAP. XIII. *Journée du 20 floréal. Plan d'insurrection,* 74

CHAP. XIV. *Journée du premier prairial,* 81

CHAP. XV. *Les conjurés forcent les portes de la convention. Meutrre du député Feraud,* 86

CHAP. XVI. *Les jacobins maîtres des délibérations de la Convention,* 91

CHAP. XVII. *Les jacobins sont expulsés par des détachemens de la garde nationale. Décrets d'accusation portés contre plusieurs anarchistes,* 95

CHAP. XVIII. *Journée du 2 prairial,* 98

CHAP. XIX. *Suites du mouvement du premier prairial,* 103

CHAP. XX. *Les émigrés d'Allemagne fondè-*

Digitized by Google

rent quelque espoir sur le mouvement du 1.er prairial, 109
CHAP. XXI. *Nouveau complot formé par les émigrés*, 111
CHAP. XXII. *Obsèques du représentant Feraud célébrées dans la salle conventionnelle*, 115
CHAP. XXIII. *Discours du représentant Louvet*, 117
CHAP. XXIV. *Réactions du midi. Réflexions sur le traité entre la France et la Prusse*, 131
CHAP. XXV. *Suite de la réaction du Midi. Réflexions sur le décret du 22 germinal*, 136
CHAP. XXVI. *Assassinats dans Lyon*, 144

LIVRE DIX-HUITIÈME.

CHAP. 1.er *Insurrection des ouvriers de Toulon*, 152
CHAP. II. *Assassinats commis dans le fort Saint-Jean de Marseille*, 154
CHAP. III. *La guerre de la Vendée se rallume*, 162
CHAP. IV. *Manifeste des chefs de la Vendée*, 167
CHAP. V. *Manœuvre des Anglais pour compléter l'armement destiné à une invasion en France*, 185
CHAP. VI. *Débarquement des émigrés, ils*

Digitized by Google

s'emparent d'Auray et du fort Penthièvre, 189

CHAP. VII. *Retraite des royalistes dans la presqu'isle de Quiberon. Les républicains attaquent le fort Penthièvre*, 192

CHAP. VIII. *Prise du fort Penthièvre. Bataille de Quiberon*, 196

CHAP. IX. *Suites de la bataille de Quiberon. Les prisonniers sont conduits à Auray. Exécution des émigrés*, 207

CHAP. X. *Circonstances de l'évasion d'un des prisonniers faits à Quiberon*, 209

CHAP. XI. *Mort de Charette. Seconde pacification de la Vendée*, 216

CHAP. XII. *Traité de paix entre la république française et l'Espagne. Echange entre les députés livrés par Dumourier aux Autrichiens, et la fille de Louis XVI, détenue au Temple*, 221

CHAP. XIII. *Situation de Saint-Domingue depuis que les Anglais dominaient dans une partie de l'isle. Arrivée de Sonthonax et de Polverel dans cette isle*, 224

CHAP. XIV. *Combat sous les murs du Cap, entre les blancs et les gens de couleur. Pillage du Port-au-Prince par Sonthonax*, 228

CHAP. XV. *Arrivée du général Galbaud dans*

Digitized by Google

la colonie. Il s'embarque pour le continent américain. Incendie du Cap, 232
CHAP. XVI. *Polverel et Sonthonax donnent la liberté à tous les nègres*, 235
CHAP. XVII. *Retour de Sonthonax et de Polverel en France. Etat de la colonie à cette époque*, 241
CHAP. XVIII. *La nouvelle de la paix entre la France et l'Espagne parvient à Saint-Domingue*, 245
CHAP. XIX. *Opérations militaires sur les frontières d'Italie et d'Allemagne. Nouveau traité entre le frère aîné de Louis XVI et les puissances coalisées*, 248
CHAP. XX. *Nouvelle constitution, appelée Constitution de l'an 3*, 255
CHAP. XXI. *Décret du cinq fructidor*, 260
CHAP. XXII. *Causes secrètes de l'insurrection de vendémiaire*, 262
CHAP. XXIII. *Ouverture des assemblées primaires pour le renouvellement du corps législatif*, 269
CHAP. XXIV. *Conduite des sections de Paris jusqu'au 12 vendémiaire*, 271
CHAP. XXV. *Journée du ~~deux~~ vendémiaire*, 275
CHAP. XXVI. *Journée du treize vendémiaire*, 276
CHAP. XXVII. *Suites de la journée du 13 vendémiaire*, 285

Digitized by Google

CHAP. XXVIII. *Suites des mouvemens dans le Midi. Fréron est envoyé à Marseille*, 289

CHAP. XXIX. *Lois du 3 et 4 brumaire. Création de l'institut national de France. La convention termine ses séances*, 302

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

CHAP. I.er *Les conventionnels s'établissent corps électoral de toute la France, et nomment une partie des députés à la nouvelle législature*, 306

CHAP. II. *Constitution de l'an 3*, 311

CHAP. III. *Nomination des cinq directeurs*, 313

CHAP. IV. *Tableau de l'intérieur de la France pendant les premiers mois de l'an 4*, 319

CHAP. V. *Procès de Lemaître. Conspiration royaliste*, 328

CHAP. VI. *Evénemens militaires en Allemagne et en Italie. Bataille de Loano*, 336

CHAP. VII. *Armistice sur les bords du Rhin. Cause de cet événement*, 347

CHAP VIII. *Campagne de Bonaparte en Italie. Caractère de ce général*, 353

CHAP. IX. *Arrivée de Bonaparte à l'armée d'Italie. Dispositions des forces respectives*, 361

Digitized by Google

CHAP. x. *Dispositions des puissances d'Italie*, 364
CHAP. xi. *Premières opérations militaires de Bonaparte*, 369
CHAP. xii. *Combat de Montenote*, 372
CHAP. xiii. *Combat de Millesimo*, 374
CHAP. xiv. *Attaque du camp retranché de Ceva*, 378
CHAP. xv. *Les Français entrent dans Ceva. Bataille et prise de Mondovi*, 381
CHAP. xvi. *Traité de paix entre la république française et le roi de Sardaigne*, 387
CHAP. xvii. *Les Français passent le Pô sous Plaisance*, 391
CHAP. xviii. *Les princes d'Italie font des propositions de paix*, 395
CHAP. xix. *Bataille de Lodi*, 399
CHAP. xx. *Entrée des Français dans Milan. Expédition de Modène*, 403
CHAP. xxi. *Révolte dans le Milanais*, 405
CHAP. xxii. *Bataille de Borghetta*, 417
CHAP. xxiii. *Disposition de l'armée du général Beaulieu*, 424
CHAP. xxiv. *L'armée française dans Veronne. Fête des victoires célébrées à Paris*, 426
CHAP. xxv. *Siège de Mantoue. Révolte dans les Feudi Imperiali*, 435

Digitized by Google

CHAP. XXVI. *Le ministre de France, à Gênes, demande que le ministre de l'empereur soit expulsé de cette ville,* 441
CHAP. XXVII. *Armistice avec le pape et le roi de Naples,* 443
CHAP. XXVIII. *Les Français entrent dans Livourne,* 447

Fin de la Table.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05966 2158

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05966 2158

Digitized by Google